



RECHERCHE DOCUMENTAIRE PRÉALABLE À L'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE

2016-08-09

GROUPE DE TRAVAIL

Catherine Brosseau Société du Parc Jean-Drapeau

Malaka Ackaoui
Timothy Giger WAA Montréal Inc

Luce Lafontaine
Geneviève M. Senécal Lafontaine & Soucy architectes

Julie Boucher Bureau d'art public de la Ville de Montréal

Daniel Lauzon
Jean Laberge
Julie Boivin Ville de Montréal

ÉQUIPE DE RÉALISATION

WAA MONTRÉAL INC.

LAFONTAINE & SOUCY ARCHITECTES

ART PUBLIC VILLE DE MONTRÉAL



Parc Jean-Drapeau

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE

MANDAT	7
MÉTHODOLOGIE	7
LIMITES DU SECTEUR D'ÉTUDE	8

PLANS ET SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

HISTORIQUE DU SITE	10
ÉVOLUTION DU SITE	14
PRÉHISTOIRE	
BARONNIE	
PÉRIODE MILITAIRE	
MOUVEMENT CITY BEAUTIFUL & FREDERICK G. TODD	
AMÉNAGEMENT SPORTIFS ET FONCTIONNELS	
EXPO 67	
TERRE DES HOMMES	
PARC DES ÎLES	
375e	
LIGNE DU TEMPS	20
PLANS	22

FICHES DES COMPOSANTES

UNITÉS DE PAYSAGE ET BÂTIMENTS

EP1 : SECTEUR DE LA PLACE DES NATIONS	25
EP2 : SECTEUR DU LAC DES CYGNES	27
2.1 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH1	28
2.2 STATION DE POMPAGE DU LAC DES CYGNES	28
EP3 : SECTEUR DU MAIL CENTRAL	29
3.1 ROTONDE	30
3.2 PAVILLON DE LA CORÉE	31
3.3-4 PAVILLON D39 & D40	33
3.5 BILLETTERIE	35
TROIS DISQUES (L'HOMME)	36
EP4 : SECTEUR DU PARTERRE	38
EP5 : SECTEUR DES BUTTES	39
PHARE DU COSMOS	40
PUERTA DE AMISTAD	42
EP6 : SECTEUR DES RIVES DE L'ÎLE	43
6.1 PHARE	44
EP7 : SECTEUR DE LA PASSERELLE DU COSMOS	45
EP8 : SECTEUR DE LA BIOSPHERE	46
8.1 BIOSPHERE	47
SIGNE SOLAIRE	49

EP9 : SECTEUR HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN	50
9.1 PAVILLON HÉLÈNE DE CHAMPLAIN (ANCIEN PAVILLON DES SPORTS)	51
9.2 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH3 (ANCIENNE STATION DE POMPAGE)	52
EP10 : SECTEUR DU COMPLEXE AQUATIQUE	53
10.1 COMPLEXE AQUATIQUE (ANCIEN PAVILLON DES BAGNEURS)	54
10.2 CONCESSION DU COMPLEXE AQUATIQUE	55
10.3 BÂTIMENTS DE SERVICE DU COMPLEXE AQUATIQUE	56
10.4 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH2 (ANCIEN PAVILLON DES PATAUGEOIRES)	57
10.5 PISCINES 2005 FINA DU COMPLEXE AQUATIQUE	58
EP11 : SECTEUR DU QUAI DE L'ÎLE SAINTE-HÉLÈNE	59
11.1 VESPASIENNES DU PETIT PRINCE	60
11.2 KIOSQUE DE PERCEPTION DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE	61
11.3 ABRI OUVERT, DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE	61
EP12 : SECTEUR DE LA PLAINE DES JEUX	63
12.1. CHALET DE LA PLAINE DES JEUX	64
12.2 ABRI À PIQUE-NIQUE SECTEUR JEUX POUR ENFANTS	65
EP13 : SECTEUR DU STATIONNEMENT P8	66
EP14 : CHEMIN TOUR-DE-L'ISLE	67
EP15 : SECTEUR DU MONT BOULLÉ	68
15.1 ABRI À PIQUE-NIQUE SECTEUR BOISÉ	69
15.2 TOUR DE LÉVIS	70
15.3 VESPASIENNES DU P12	71
15.4 BLOCKHAUS	72
15.5 PAVILLON PS4 (ANCIEN POSTE DE POLICE)	73
EP16 : SECTEUR DES ÉTANGS	74
16.1 THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE (ANCIENNE GRANDE POUDRIÈRE, ENTREPÔT ET TONNELLERIE)	75
EP17 : SECTEUR DE LA PRAIRIE ET CHEMIN MACDONALD	76
EP18 : SECTEUR MILITAIRE ET POUDRIÈRE	77
18.1 MUSÉE STEWART (ANCIEN ARSENAL)	78
18.2 MUSÉE STEWART (ANCIENNE CASERNE)	80
18.3 MUSÉE STEWART (ANCIEN CORPS DE GARDE)	80
18.4 MUSÉE STEWART (ANCIENNE PETITE POUDRIÈRE)	81
18.5 ENCEINTE (ANCIENNE ENCEINTE DU FORT)	81
18.6 BILLETTERIE DU MUSÉE (ANCIEN LAVOIR)	82
EP19 : SECTEUR DU PONT JACQUES-CARTIER	83
19.1 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE PONT JACQUES-CARTIER	84

CONCLUSIONS

CONSTATS ET RECOMMANDATIONS D'ANALYSES COMPLÉMENTAIRE	
CONCEPTEURS	86
BIBLIOGRAPHIE	90
TABLEAU DES FIGURES	92



MISE EN CONTEXTE

MANDAT

MÉTHODOLOGIE

LIMITES DU SECTEUR D'ÉTUDE

MANDAT

Le présent rapport fait suite aux mandats accordés par la Société du parc Jean-Drapeau aux firmes WAA Montréal Inc., Lafontaine & Soucy, architectes et au bureau d'Art de la Ville de Montréal pour la réalisation de recherches documentaires et la préparation des fiches des composantes du secteur ouest de l'île Sainte-Hélène. La recherche couvre les composantes paysagères du site ainsi que les bâtiments et œuvres d'art qui en font partie.

WAA Montréal Inc a réalisé la recherche documentaire et étudié les composantes paysagères du site, leur évolution et leur situation actuelle en vue de la préparation de l'énoncé d'intérêt patrimonial. Afin d'approfondir les connaissances spécifiques à chacun des éléments construits présents sur ce territoire, Lafontaine & Soucy architectes ont effectué la recherche requise à la constitution d'un dossier documentaire pour trente-quatre (34) bâtiments. Ce dossier comprend des données factuelles décrivant l'état actuel des immeubles, leur historique et leur place au sein de l'histoire de l'île Sainte-Hélène.

À terme, le dossier documentaire doit permettre aux membres d'un comité multidisciplinaire d'évaluer la valeur patrimoniale de chacune des composantes du site et de rédiger un énoncé de valeur patrimoniale pour l'ensemble. De plus, ce dossier documentaire pourra servir à guider les interventions à venir sur le site, chacun des édifices et les quatre œuvres d'art. Tel que stipulé aux termes de référence de l'appel d'offres de services, la documentation servira, en amont, à informer les concepteurs des projets à venir, à soumettre tout projet de modification aux comités et instances de la Ville et permettra à la Société du Parc Jean-Drapeau d'intégrer les conclusions de cette démarche à la révision du prochain plan directeur du parc.

La démarche vise, entre autres à offrir une référence contextuelle et historique pour l'évaluation du projet de réaménagement proposé à l'île Sainte-Hélène.

MÉTHODOLOGIE

Qu'il s'agisse de patrimoine ancien ou récent, la perception des données permettant d'établir la valeur patrimoniale d'un site et des constructions qui s'y trouvent est faite par le biais de l'analyse historique de leur implantation et en regard de leur intégrité. S'appuyant sur les termes du document intitulé Processus d'analyse de l'intérêt patrimonial d'un lieu, la présente étude porte autant sur les qualités architecturales ou paysagères que culturelles, scientifiques et sociales du lieu, pouvant avoir une valeur qui transcende sa période et qui devrait s'intégrer dans l'aménagement futur.

Le travail réalisé pour le présent mandat est fait en étroite collaboration entre architectes paysagistes, architectes et experts du service de la culture de la Ville de Montréal. Il est basé sur une recherche documentaire aux archives du parc Jean-Drapeau, des recherches bibliographiques complémentaires ainsi que des visites de terrain et des prises de photographies.

Les visites de terrain et les analyses des plans nous ont permis d'identifier des unités de paysage caractérisées par leur uniformité ou leurs spécificités. Au total, 19 unités de paysage ont été définies et analysées à l'ouest du pont Jacques-Cartier, incluant le pont et ses abords. C'est au sein de ces unités de paysage que se situent les bâtiments, œuvres d'arts et autres structures identifiés.

Le site de l'île Sainte-Hélène est unique par le fait que son périmètre a évolué dans le temps. Il a subi des transformations radicales, particulièrement durant les années 1960 et à la période d'EXPO 67. L'évolution du site et de ses intentions d'aménagement sont relatées de manière concise dans une ligne du temps divisée selon la séquence suivante:

1. Préhistoire
2. Baronnie
3. Militaire
4. Travaux de crise et Todd
5. Claude Robillard : 1950-60
6. EXPO 67
7. Terre des Hommes
8. 350e - 1992 -93
9. 375e - Présent (état actuel)

L'analyse du site et des édifices est faite en regard des éléments suivants :

- Recherche sur l'évolution du cadre physique et de son usage ;
- Évaluation sommaire de l'état actuel du site et du bâtiment.

Quatre fiches descriptives concernent les œuvres situées dans le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène. Notons que trois de ces œuvres ont été commandées dans le cadre d'Expo 67, et intégrées par la suite à la collection municipale. Ces fiches sont requises dans le cadre d'une étude visant à évaluer l'importance artistique et historique des œuvres en place dans le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène.

La recherche historique a été réalisée en consultant différents fonds d'archives et les ouvrages publiés à ce jour sur l'île Sainte-Hélène, les travaux de chômage et l'Exposition universelle de Montréal. La documentation des édifices et du site a été rendue possible grâce à la disponibilité de la documentation générale et des documents de construction conservés par la Société du parc Jean-Drapeau, le Service des grands parcs et les archives de la Ville de Montréal.

Les relevés qualitatifs et photographiques qui ont mené à l'évaluation de l'état général des immeubles existants ont été effectués lors de visites du site, notamment les 6 novembre et 4 février derniers. Ces inspections superficielles permettent de décrire sommairement les différents systèmes et composantes des bâtiments, dont l'état de conservation est variable.

Principales sources consultées

L'examen des archives a porté sur :

- Cartes d'époque et photographies historiques ;
- Monographies, journaux et revues d'architecture ;
- Documents de construction ;
- Dossiers relatifs aux architectes.

Les fonds et collections suivants ont été consultés :

- Archives de la Ville de Montréal ;
- Archives de la Société du parc Jean-Drapeau ;
- Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal ;
- Archives photographiques Notman, Musée McCord ;
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Les fiches des composantes paysagères, architecturales et artistiques mettent en contexte les interventions qui ont mené à leur création, qu'elles soient d'origine historique, idéologique, politique ou autre. Une biographie des différents concepteurs ou décideurs permet de situer ces interventions dans l'œuvre générale de ces personnages ou organismes.

LIMITES DU SECTEUR D'ÉTUDE

Le secteur d'étude se situe à l'ouest du pont Jacques-Cartier et comprend l'île Sainte-Hélène d'origine et les parties remblayées du site de l'Exposition Universelle Internationale de Montréal de 1967 qui sont constitués en site du patrimoine.

Fig. 2 : Orthophoto de l'île Sainte-Hélène, avril 2013
Archives du parc Jean-Drapeau





PLANS ET SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

HISTORIQUE DU SITE

ÉVOLUTION DU SITE

LIGNE DU TEMPS

HISTORIQUE DU SITE

Île Sainte-Hélène

L'histoire des îles débute d'abord par l'occupation amérindienne de l'île Sainte-Hélène. Au début de la colonie, elle est propriété de Charles LeMoyne, baron de Longueuil, qui y établit sa résidence d'été. Par la suite, l'île est occupée tour à tour par les armées française et anglaise, ce qui confirme sa position militaire stratégique dans le Saint-Laurent. En 1874, la Cité de Montréal obtient du gouvernement canadien l'autorisation d'utiliser l'île Sainte-Hélène comme parc municipal. En pleine époque victorienne, son inauguration s'inscrit dans la phase d'aménagement des grands parcs urbains, comme le parc du Mont-Royal et le parc LaFontaine, et constitue une manière de pallier les méfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation croissante de la ville.

Jusqu'alors propriété fédérale, la Ville de Montréal acquiert l'île Sainte-Hélène en 1908. D'abord desservi par une navette fluviale, le site enchanteur de l'île est tout désigné pour la détente et les pique-niques dominicaux. En 1930, le pont Jacques-Cartier, d'abord nommé pont du Havre, permet l'accès véhiculaire à l'île. En 1931, la Ville entreprend des travaux d'aménagement selon un plan d'ensemble préparé par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd. Le dessin du concepteur propose, dès cette époque, de jumeler les îles et d'augmenter la superficie de l'île par la création de plages et de lagons. Cette idée est abandonnée faute de moyens financiers, mais certains travaux de cet ambitieux projet furent réalisés dans le cadre des grands travaux publics lancés pour venir en aide aux chômeurs. En effet, à Montréal, l'administration du maire Camillien Houde met en place des commissions de chômage pour endiguer la crise. De ces différentes commissions résultent deux types d'aide aux travailleurs sans emploi : le Secours direct, sous forme d'allocation hebdomadaire, et les Travaux de chômage, pour lesquels on embauche le plus grand nombre d'hommes aptes à travailler. Un nombre important d'édifices publics (bains, vespasiennes, marchés, cliniques, etc.) sera érigé durant cette période.

Le Restoration Plan of St.Helen's Island de Frederick G. Todd s'inscrit dans le mouvement City Beautiful nord-américain qui prône l'assainissement des villes, notamment par un aménagement urbain intégrant le paysage et la construction d'édifices publics dédiés à l'hygiène. Le plan d'ensemble



Fig. 4 : Projet d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd Ville de Montréal

élaboré par Todd combine, avec finesse, caractères naturels, aspects historiques et usages modernes du parc de l'île Sainte-Hélène, dorénavant consacrée à la récréation. La portée des travaux comprend la restauration des paysages naturels et bâtis de l'île, l'aménagement d'aires de détente et de jeux, ainsi que le tracé d'allées véhiculaires asphaltées offrant une diversité de points de vue sur la ville et ses environs. Contemporain à l'avènement de l'automobile et à l'inauguration du pont Jacques-Cartier, le « nouveau » parc municipal intègre, en effet, un parcours agrémenté dit « parkway », ponctué de pavillons pittoresques. Davantage que de simples édicules, ces chalets de parc sont destinés à des fonctions précises : infrastructure, gare d'autobus, vestiaires sportifs, piscines publiques, etc. Parmi ceux qui seront réalisés, on compte principalement des équipements destinés aux sports, donc à l'hygiène physique de la population. À quelques exceptions près, tous les pavillons sont édifiés en pierre de brèche extraite sur les lieux. L'utilisation généralisée de la pierre locale, à l'extérieur comme à l'intérieur des immeubles, combinée à leur facture architecturale empreinte d'éclectisme, confère une unité d'ensemble remarquable aux plus anciennes constructions de l'île Sainte-Hélène.

Ainsi, en 1936, les bâtiments militaires de l'île Sainte-Hélène sont restaurés et ses sous-bois sont nettoyés. La Ville construit des routes, des sentiers et la tour de Lévis, qui sert

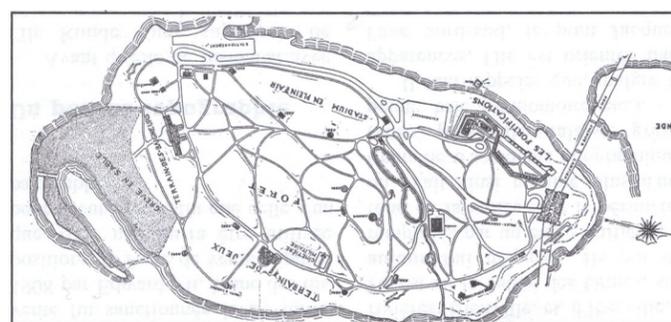


Fig. 5 : Projet d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd, 1931 Ville de Montréal

de tour d'observation et de réservoir d'eau. Elle débute la construction du pavillon des sports (ancien restaurant Hélène-de-Champlain), du chalet des baigneurs et de nombreux petits pavillons de services publics. Lors de la Seconde Guerre mondiale, le fort de l'île Sainte-Hélène retourne sous le contrôle des militaires et l'arsenal redevient un lieu de détention. Les chantiers des principaux pavillons sont abandonnés à cause de la guerre.

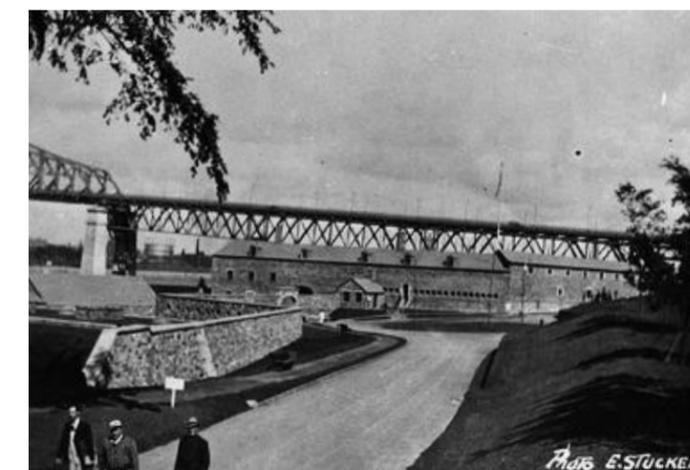


Fig. 6 : L'entrée du fort à la fin des travaux de restauration, 1939
 Archive de la Ville de Montréal

Les années 1950 : les aménagements de la ville de Montréal

En 1946, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, les chantiers reprennent. C'est aussi à cette époque que l'on choisit d'éliminer l'idée de la plage face au pavillon des Baigneurs pour plutôt y faire construire des piscines publiques extérieures. On charge alors en 1949 la firme d'architecture de paysage et d'ingénierie américaine McFadzean, Everly and associates de dresser les plans de ces nouvelles installations de loisirs. En plus de ce mandat, on leur demande d'élaborer un nouveau plan de développement de l'île Sainte-Hélène, qui s'inscrit en continuité avec les idées énoncées précédemment par Todd.

À cette même époque, la Ville de Montréal se consacre à améliorer son réseau de parcs publics. D'ailleurs, en 1953, elle détache la Division des parcs et des terrains de jeux du Service des travaux publics pour en faire un service autonome dont Claude Robillard sera le premier directeur. Elle équipe ses parcs de bâtiments utilitaires et de différents équipements de loisirs. Une attention toute particulière est portée aux terrains de jeux pour sortir les enfants hors des ruelles.

C'est dans ce contexte que l'île Sainte-Hélène se voit dotée de nouveaux bâtiments et équipements tels que proposés dans le plan de développement de 1950. Deux vespasiennes, deux pataugeoires, un pavillon de service, un terrain de jeux, le chalet de la Plaine des jeux et ses gradins, un poste de sécurité ainsi que des abris à pique-nique prennent place sur l'île entre 1953 et 1964. À l'heure des congés payés, les citoyens montréalais bénéficient dorénavant d'équipements sportifs publics implantés dans un site enchanteur, empreint d'histoire. Encore aujourd'hui, ces immeubles constituent un corpus d'équipements de parc municipal unique à Montréal.

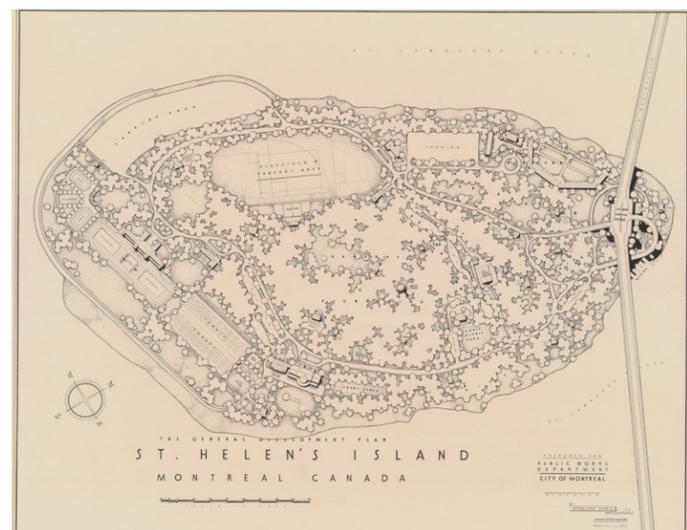


Fig. 7 : Plan général de développement de l'île Sainte-Hélène, 1959
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 8 : Course au pique-nique annuel de l'île Sainte-Hélène, 20 août 1954
Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0165-003



Fig. 9 : Tir à la corde au pique-nique de l'île Sainte-Hélène, le 23 août 1955
Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0293-015



Fig. 10 : Aire de jeux, 1959
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 11 : Piscines publics de l'île Sainte-Hélène, 14 août 1953
Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0029-010.



Fig. 12 : Le pique-nique du festival des pompiers à l'île Sainte-Hélène, le 12 juillet 1954
Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0144-010



Fig. 13 : Aire de jeux, 1959
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

HISTORIQUE DU SITE

Expo '67

Les modifications apportées au secteur débutent en 1959, avec l'inauguration de la voie maritime du Saint-Laurent. Mais c'est au milieu des années 1960, lors de l'aménagement du site d'Expo '67, que le paysage fluvial de Montréal change drastiquement. Les îles Ronde et aux Fraises (ou Verte) sont dorénavant unies à l'île Sainte-Hélène. L'île Notre-Dame est construite sur des hauts fonds, et l'extension de la jetée MacKay fait place à la Cité du Havre.

En 1962, la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, société relevant du gouvernement fédéral, confie à la Ville de Montréal le mandat d'organisation d'une exposition internationale (ouverte à tous les pays du monde) et universelle (portant sur tout). Son inauguration est prévue pour 1967, année du centenaire de la confédération du Canada. «Terre des Hommes» est le thème retenu. Le projet a pour visée l'aménagement d'un site et de pavillons qui fassent la démonstration de la culture, du développement de la science et de la technologie, de même que des diverses manières d'être et de penser propre à l'homme moderne. L'Exposition Universelle de Montréal a constitué une expérience profondément marquante pour le Québec et pour la ville de Montréal. On lui attribue la démonstration de la capacité du Québec à accueillir un événement d'envergure mondiale. Une effervescence sans précédent et un esprit d'ouverture au monde règnent durant toute la manifestation, qui dure 83 jours, du 28 avril au 27 octobre. Près de 50 millions de visiteurs fréquenteront le site de l'Exposition universelle de Montréal en 1967, soit plus du double de la population canadienne. Selon le Bureau international des expositions (BIE), il s'agit d'une des manifestations du genre les plus réussies, encore aujourd'hui.



Fig. 14 : Plan de l'Expo '67, 1967
Guide officiel d'Expo 67

Le plan directeur du site de l'Expo résulte d'un projet d'unification des îles Sainte-Hélène et Ronde et de la création de l'île Notre-Dame. Travaux titanesques ayant nécessité des millions de tonnes de remblais, la forme ultime de l'ensemble est donnée à la fois par la configuration des îles d'origine et par les contraintes techniques associées à un tel ouvrage. Deux petits lacs sont situés à l'emplacement même des îles Verte et Ronde, devenant partie intégrante de la composition.

La configuration des îles de l'Expo résulte, quant à leur profil définitif, du travail de l'équipe d'architectes paysagistes chargés de la conception de leur aménagement. Des contraintes techniques importantes, dues à la présence du courant Sainte-Marie, de la formation de couverts de glace puis d'embâcles dans le secteur, auront commandé plusieurs études hydrauliques qui en dicteront l'implantation première.

L'aménagement d'Expo '67 comporte quatre zones, soit : la Cité du Havre (zone A), l'île Sainte-Hélène (zone B), l'île Notre-Dame (zone C) et la Ronde (zone D); les principaux accès au site seront le Rendez-vous '67, place d'accueil de la Cité du Havre, et la station de métro Île Sainte-Hélène (actuel Jean-Drapeau). Tandis qu'on accède à l'île Sainte-Hélène par le pont Jacques-Cartier, le pont des peuples (actuel pont de la Concorde) relie la Cité du Havre à l'île Notre-Dame.

Afin d'assurer la desserte du site, on instaure également des services de transport en commun : le train Expo express, des navettes fluviales (Vaporetto, Hovercraft, Ferry), un monorail surélevé (Minirail) et enfin, des télécabines (Téléphérique de la Ronde).



Fig. 15 : Vue aérienne d'Expo '67, 1967
Archives de la Société du parc Jean-Drapeau



Fig. 16 : Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 1958
Archives Nationales du Québec



Fig. 17 : Vue aérienne Juin 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 18 : Vue aérienne Juillet 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 19 : Vue aérienne Août 1963
Archives Nationales du Québec



Fig. 20 : Vue aérienne Août 1964
Archives Nationales du Québec



Fig. 21 : Vue aérienne Novembre 1964
Archives Nationales du Québec

À partir 1968, suite à la fermeture de l'Expo 67, le site des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame devient l'hôte d'une exposition nommée «Terre des Hommes» qui présente 80 sculptures d'une trentaine d'artistes, exposées en plein air. Malgré le fait que certains anciens pavillons créés pour l'événement de 1967 aient été démantelés à la fin de celui-ci, plusieurs d'entre eux demeurent sur place. «Terre des Hommes» se poursuit jusqu'en 1981, année où on décide de la fermer, faute d'un achalandage suffisant. Le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène se retrouve ainsi délaissé et les pavillons en décrépitude sont démolis les uns après les autres. Aux termes de ces démolitions, ce secteur se transforme en «désert de béton». (**«Les îles de l'Expo: après la nostalgie, le rêve», La Presse, jeudi 17 août 1989, p. C14**)

Carrefour et le parc des îles: réaménagement de 1992

En 1988, la Ville de Montréal fait face au constat suivant : malgré les investissements faits dans diverses interventions ponctuelles sur les îles depuis 1968, force est d'admettre qu'il manque une stratégie d'ensemble qui permettrait d'utiliser le plein potentiel des îles. Un processus de revalorisation du site est donc amorcé et mène éventuellement à l'établissement d'un Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles.

Dans ce plan, on énonce que le parc des îles aura deux vocations soient le contact avec la nature et le fleuve et les jeux, les fêtes et la culture, celles-ci étant articulées autour d'une même thématique: l'eau. Concrètement, on note :

«[Qu']il est primordial de faire en sorte que chacun puisse trouver sur les îles, chaque jour de l'année, un produit de base constant et attrayant. On trouvera sur le site, douze mois l'an :

- des lieux d'activité douce [...];
- des pôles d'activité permanents (à l'intérieur des bâtiments), particulièrement dans un rayon de marche de 5 à 10 minutes de la sortie du métro;
- des services aux usagers (accueil, information, restaurants, abris, service d'animation);
- des infrastructures d'accès et de déplacement interne.» (Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles, 1993, p. 24)

On crée alors le concept d'espace vert et bleu qui est en fait l'ensemble des espaces hors des pôles d'activité déjà existants, tels que La Ronde et le Musée Stewart, par exemple. L'espace vert et bleu est composé d'espaces paysagers et de plans d'eau à travers lesquels on retrouve des bâtiments de services et d'accueil, l'ensemble créant un environnement attractif qui favorise l'exploitation de ces pôles d'activités.

Ainsi, on étend l'esprit des aménagements faits par Todd dans les années 1930 sur l'île Sainte-Hélène «d'origine» sur sa partie ouest. Les axes de circulation datant d'Expo 67 sont éliminés au profit de sentiers sinueux et les superficies restées libres suite aux démolitions des derniers pavillons d'exposition sont massivement plantées de divers végétaux. Le lac des Cygnes reprend des airs plus naturels et il est agrandi pour former des lagunes qui s'étirent pour former un bassin qui se rend à proximité de la place d'accueil.

Parce que l'on souhaite favoriser l'utilisation du métro pour se rendre dans les îles, une place d'accueil est aménagée en bordure de l'édicule. Pour bien s'intégrer au sein du concept d'espace vert et bleu et de la nouvelle vision écologique des îles, les nouveaux bâtiments de services et d'accueil qui y sont installés doivent d'abord «répondre[e] aux besoins multiples des utilisateurs en employant un minimum de moyens (ex: des espaces et des bâtiments polyvalents, assurer la longévité des aménagements et constructions)» (**Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles, 1993, p. 43**).

Le plan établit également de nouvelles exigences pour les futurs édifices. Ceux-ci doivent respecter les normes en vigueur en termes d'isolation thermique, d'aération, de chauffage, etc.

Les concepteurs se doivent aussi de «privilégier des techniques de conservation d'énergie [et] l'utilisation des sources d'énergie renouvelables» en plus d'«utiliser [dans leurs constructions] des matériaux 'écologiquement sains' [...], locaux et peu transformés (ex: la pierre et le bois)». (Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des îles, 1993, p. 43)

Les festivités entourant le 350e anniversaire de la fondation de Montréal ont lieu dans le nouveau parc des îles en 1992. Les réaménagements se poursuivent néanmoins au cours des années subséquentes avec, entre autres, l'inauguration de la Biosphère en 1995.



Fig. 22 : Photo aérienne montrant le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, vers 1991 Archives Société Parc Jean-Drapeau

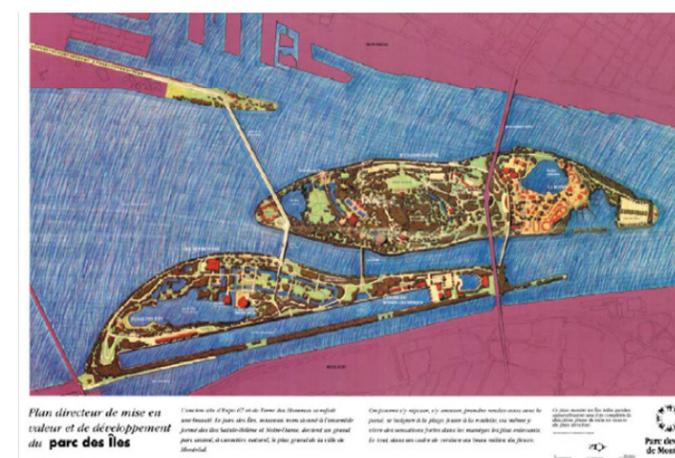


Fig. 23 : Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles, 1993 Archives Ville de Montréal

ÉVOLUTION DU SITE

PRÉHISTOIRE

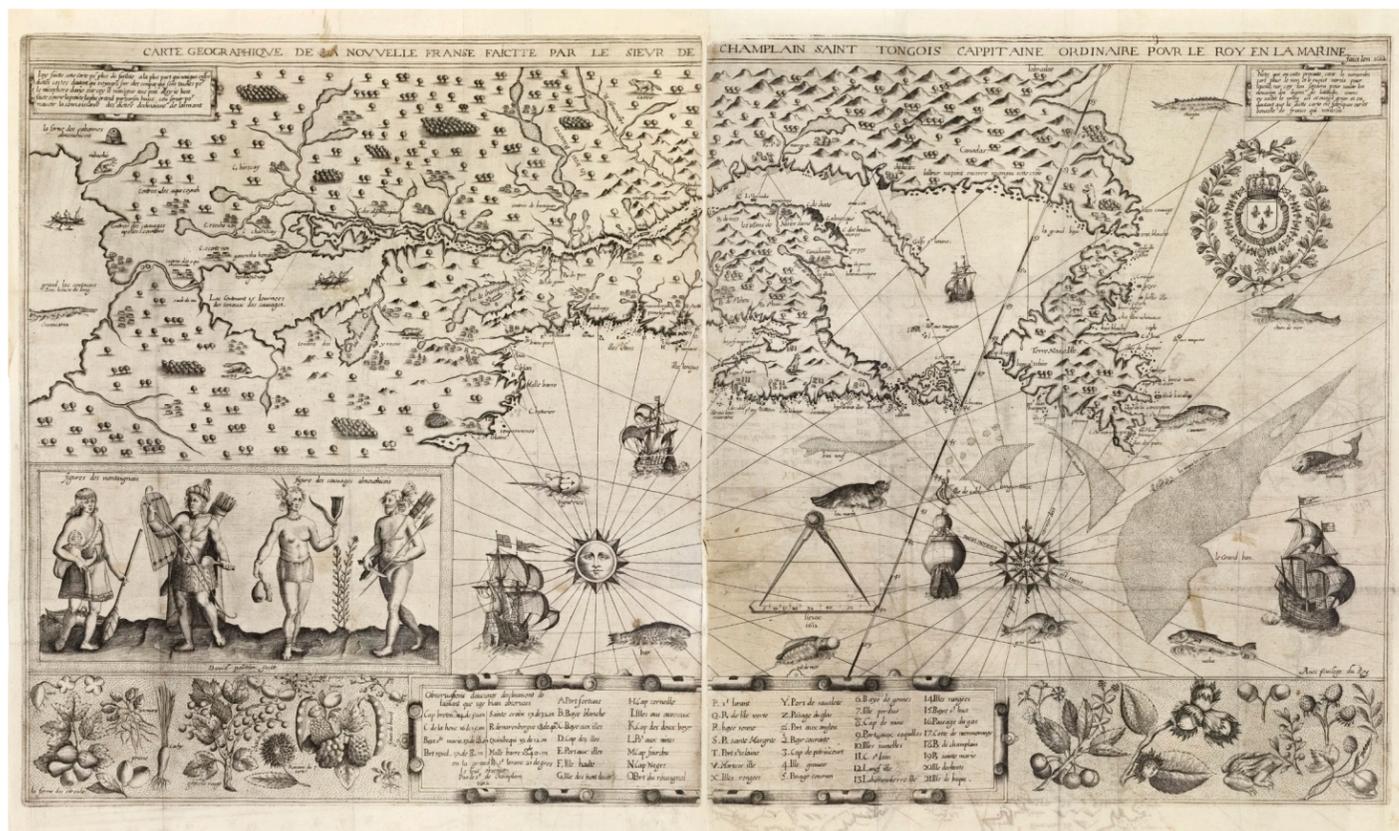


Fig. 24 : Carte géographique de la Nouvelle France faite par Samuel de Champlain, 1612
Bibliothèque et Archives Canada

Des vestiges archéologiques témoignent de l'occupation amérindienne de l'île Sainte-Hélène au cours des quatre derniers siècles avant l'arrivée de Samuel de Champlain.

BARONNIE

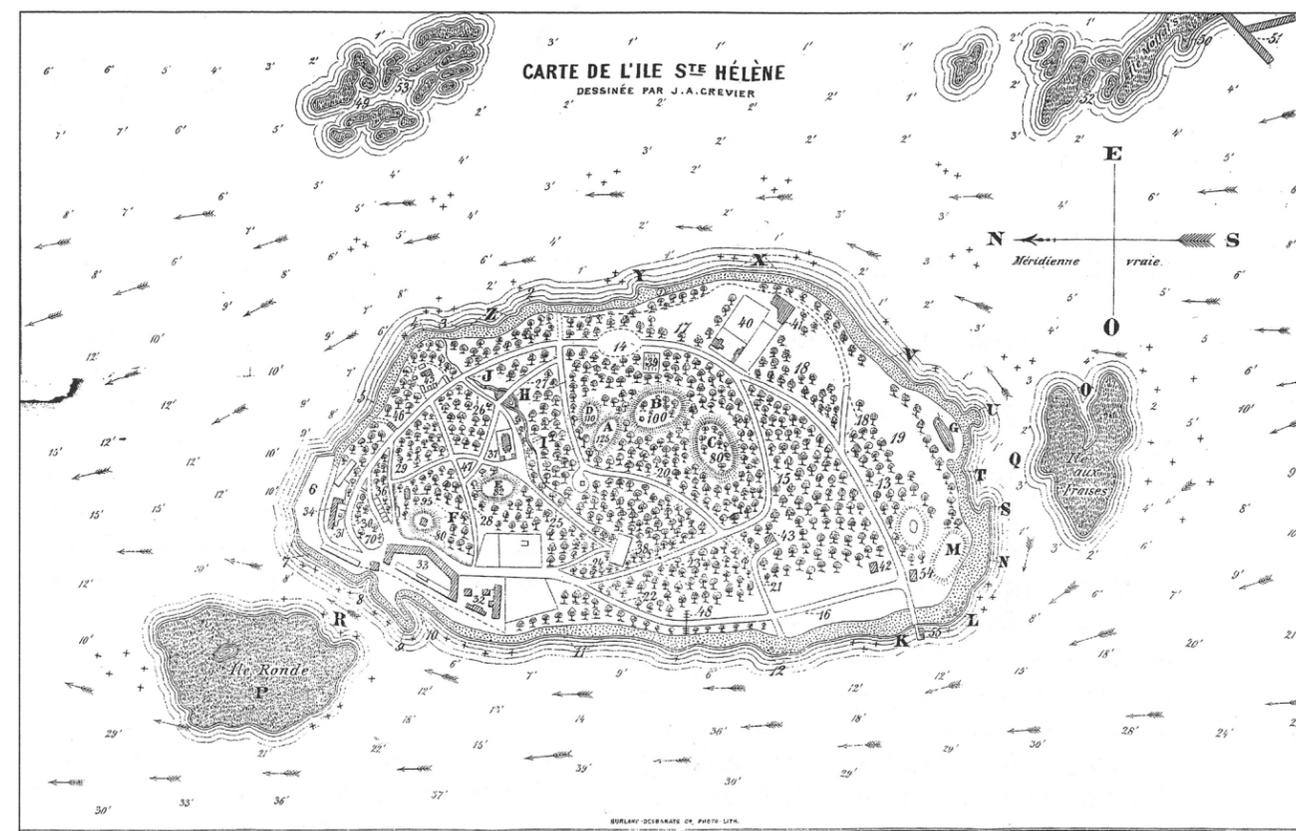


Fig. 25 : Carte de l'île Sainte-Hélène, 1876
Musée McCord, J.A. Crevier

Au début de la colonie, l'île est propriété de Charles LeMoyne, baron de Longueuil, qui y établit sa résidence d'été.

PÉRIODE MILITAIRE



Fig. 26 : Île Sainte-Hélène - 1883



Fig. 27 : Montréal depuis l'île Sainte-Hélène, 1830
Musée McCord

L'île Sainte-Hélène est utilisée depuis 1760 comme site défensif et d'entreposage de matériel militaire. Occupée par des soldats français dans un premier temps, elle sera ensuite reprise par les troupes britanniques puis par la milice du gouvernement du Dominion. La morphologie de l'île et sa situation sur le fleuve en font un point stratégique pour la défense de Montréal. La période militaire entame le processus de transformation de l'île et lui donne un caractère encore perceptible aujourd'hui. Au cours de cette période, de nombreux ouvrages sont entrepris :

- Un fort militaire comprenant des baraquements, une poudrière et un quai (1820 et 1824),
- plusieurs séries d'ouvrages défensifs (palissades, tranchées, murs d'enceinte, bockhaus),
- Un cimetière militaire.

ÉVOLUTION DU SITE

MOUVEMENT CITY BEAUTIFUL & FREDERICK G. TODD



Fig. 28 : Île Sainte-Hélène - 1938

Fig. 29 : Vue aérienne oblique de l'île Sainte-Hélène, 1938
Archive de la Ville de Montréal VM97-3_01-066

À partir de 1874, l'île ouvre au public et un parc côtoie le site militaire.

En 1930, le pont Jacques-Cartier, autrefois pont du Havre, est achevé, permettant un accès véhiculaire à l'île.

Sous la direction de Frederick G. Todd, des travaux débutent en 1932, mais sont rapidement interrompus faute de ressources financières. Un plan révisé est alors mis en place par Todd et les travaux reprennent en 1933 lors des travaux de chômage. Les bâtiments militaires sont restaurés, les sous-bois nettoyés, on construit des routes, des sentiers, la tour de Lévis et un certain nombre de bâtiments sur l'ensemble du site. On entame la construction du pavillon sportif.

Plusieurs chantiers seront arrêtés pendant la Seconde Guerre mondiale lorsque l'île retourne sous contrôle militaire.

AMÉNAGEMENTS SPORTIFS ET FONCTIONNELS



Fig. 30 : Île Sainte-Hélène - 1950



Fig. 31 : île Saint-Hélène en 1957
BAnQ | Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Les principaux pavillons, abandonnés en chantier à cause de la guerre sont complétés entre 1951 et 1953. On construit également des piscines extérieures.

ÉVOLUTION DU SITE

EXPO 67 & TERRE DES HOMMES



Fig. 32 : Île Sainte-Hélène - 1967



Fig. 33 : Île Sainte-Hélène pendant les travaux d'Expo 67, Archive de la ville de Montréal

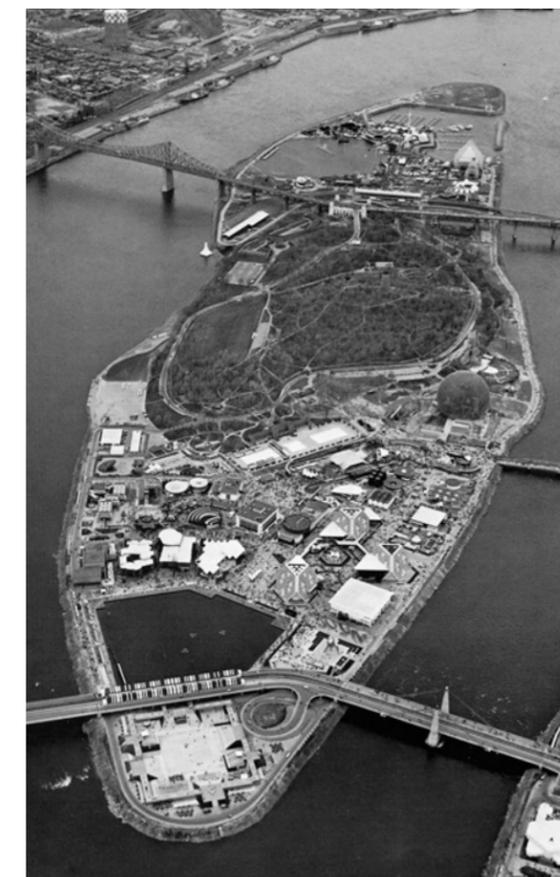


Fig. 34 : Île Sainte-Hélène durant Expo 67, Archive de la ville de Montréal

C'est à partir de 1963, à l'occasion de l'Expo 67 que l'île Sainte-Hélène prend sa forme actuelle. L'île est rattachée à l'île Ronde et l'île Verte et on construit l'île Notre-Dame à partir des hauts-fonds. Le site est profondément transformé, mais le caractère de l'île Sainte-Hélène d'origine est tout de même conservé.

PARC DES ÎLES & PRÉSENT

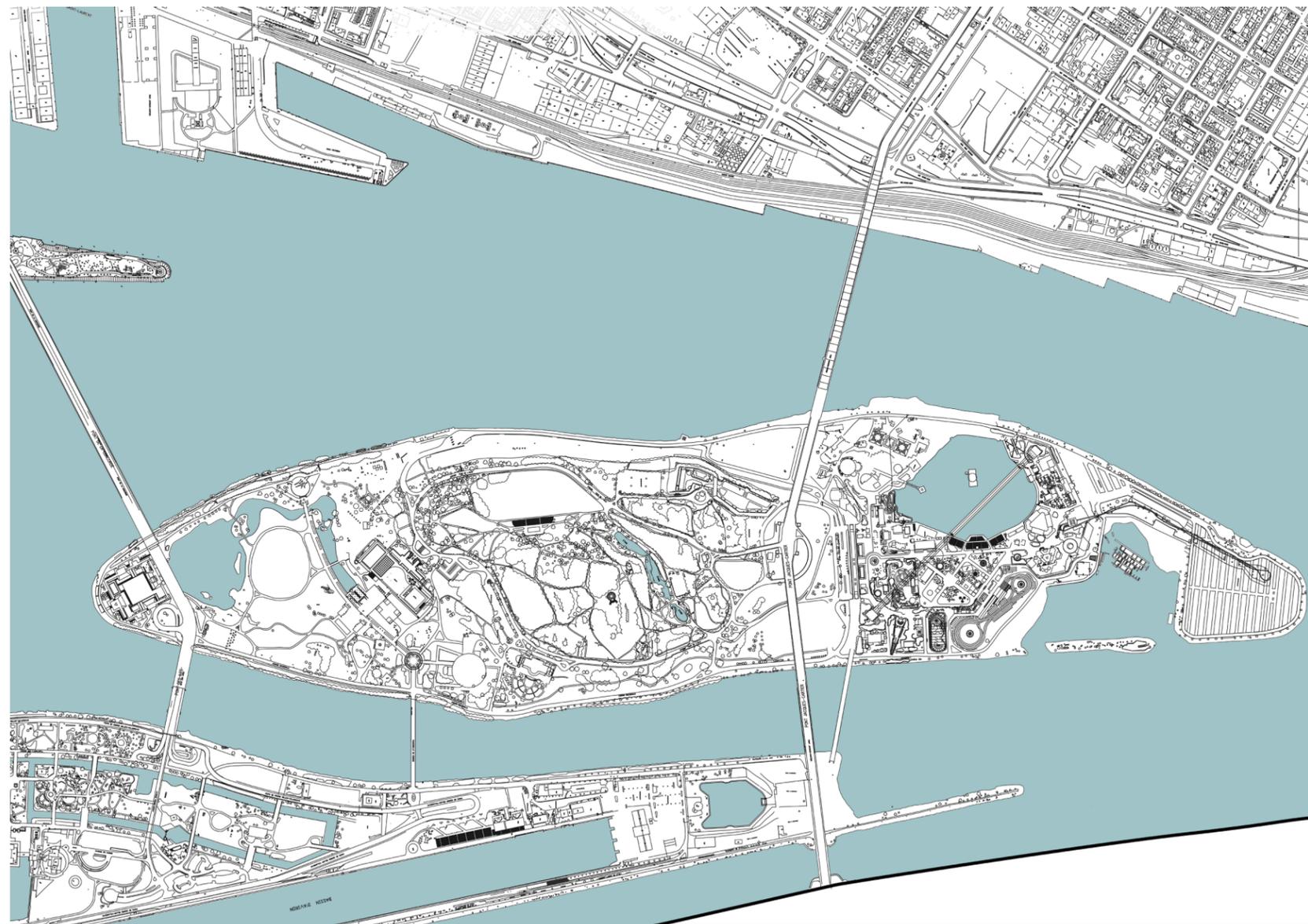


Fig. 35 : Île Sainte-Hélène - Présent

Fig. 36 : Île Sainte-Hélène, 2010
Parc Jean-Drapeau

Négligée depuis la fermeture de l'exposition Terre des Hommes, l'île Sainte-Hélène change de visage en 1992 lors du développement du parc des îles. Suivant une volonté de naturalisation du site, l'île est fortement végétalisée, le lac des Cygnes prend une forme plus organique et les berges sont aménagées.

Le parc a continué d'évoluer et la pointe ouest de l'île accueille aujourd'hui de grands événements tout au long de l'année (Fête des neiges, Osheaga...)

LIGNE DU TEMPS

Date connue et répertoriée

Préhistoire

1200 - 1600 : Deux sites sur l'île Sainte-Hélène ont été occupés au cours des quatre siècles précédant le passage de Champlain

Baronnie

fin mai 1611 : Samuel de Champlain découvre l'île et la nomme Sainte-Hélène afin de rendre hommage à son épouse, Hélène Boullé.

1665 : Charles LeMoynes, seigneur de Longueuil, fait l'acquisition de l'île Sainte-Hélène et de l'île Ronde. Il y fait construire un manoir (résidence d'été) et un moulin.

1756 - 1763 : Durant la guerre de la Conquête, le chevalier de Lévis, commandant des armées de la Nouvelle-France, fait construire des batteries et des retranchements sur l'île.

1760 : Retranché sur l'île Sainte-Hélène, le chevalier François de Lévis aurait fait brûler les drapeaux français lors de la capitulation face aux Anglais.

1765 : L'île redevient un lieu de villégiature pour la baronnie de Longueuil.

Période militaire

1812 - 1814 : Durant la guerre contre les États-Unis, l'armée britannique fait installer un poste d'observation sur l'île.

1818 : En prévision d'une invasion américaine, le gouvernement britannique achète l'île afin de la fortifier et renforcer les défenses de Montréal.

1820 - 1824 : Construction du Fort, de l'arsenal, d'une caserne, de la petite et grande poudrière et d'un cimetière militaire.

1830 : L'arsenal est utilisé comme hôpital lors de l'épidémie de choléra.

1837 : L'arsenal est utilisé comme prison militaire lors de la Rébellion.

1848 : Un incendie détruit en partie les installations militaires. (arsenal, corps de garde)

1849 : Suite à la crise de l'Oregon, un blockhaus en bois de deux étages est construit sur le mont Boullé

1870 : Le gouvernement du Canada fait l'acquisition de l'île lors du retrait des troupes britannique.

1874 : La Cité de Montréal obtient l'autorisation d'utiliser l'île en tant que parc. Le 25 juin, plus de 6000 personnes, venues sur 3 navires à vapeur, débarquent sur l'île pour assister à un concert.

1875 : Un incendie détruit la caserne.

1908 : Le gouvernement fédéral vend l'île Sainte-Hélène et l'île Ronde à la Ville de Montréal.

1914 - 1918 : L'île est utilisée comme dépôt de munitions

Mouvement City Beautiful

- 1931 : Inauguration du pont du Havre (Jacques-Cartier), accès automobile entre Montréal et Longueuil en passant par l'île Sainte-Hélène.
- 1931 : Adoption par la Ville de Montréal du plan d'aménagement de l'île Sainte-Hélène préparé par l'architecte paysagiste de grande renommée Frederick G. Todd.
- 1932 : Interruption des travaux à cause d'un manque de ressources financières.
- 1933 : Plan révisé de Frederick G. Todd
- 1933 - 1939 : Travaux de chômage suite à la crise économique de 1929. Près de 1000 hommes travaillent sur l'île Sainte-Hélène. Construction de la tour de Lévis (1935-1936) ; construction du pavillon des Baigneurs (1936) ; restauration des bâtiments militaires (1936- 1939), début des travaux du pavillon des sports (1937).
- 1939 - 1945 : Le fort devient une prison militaire. Ce sont près de 250 prisonniers politiques qui sont détenus.
Interruption des travaux.

Aménagements sportifs et fonctionnels

- 1949 - 1955 : Reprise des travaux d'aménagements suivant l'esprit de Todd.
- 1953 : Ouverture des piscines publiques de l'île.
- 1954 - 1959 : Construction de la Voie maritime du Saint-Laurent.
- 1955 : Le pavillon des sports devient le restaurant Hélène de Champlain.
Fondation du musée Stewart

Expo 67 & Terre des Hommes

- 1963 : L'idée de tenir l'exposition universelle de Montréal sur l'île Sainte-Hélène agrandie et sur une autre île à créer (Notre-Dame) est formulée par les architectes de la firme Bédard, Charbonneau, Langlois, puis reprise par le maire Jean-Drapeau.
- 1963 : Le premier ministre du Canada, Lester B. Pearson, inaugure les travaux le 13 août.
- 1964 : Les Îles sont officiellement remises à la Société d'Expo 67 ; début des travaux de remblayage (28 millions de tonnes métriques) ; intégration à l'île Sainte-Hélène de l'île Ronde, à l'est, et de l'île Verte, à l'ouest ; création de l'île Notre-Dame à partir des hauts-fonds.
- 1964 - 1965 : Construction du pont de la Concorde.
- 1966 : Le restaurant Hélène-de-Champlain devient le pavillon d'honneur du Canada.
- 27 avril 1967 : Inauguration d'Expo 67, l'Exposition universelle de Montréal sous le thème de *Terre des Hommes* (plus de 50 millions d'entrée en six mois).
- 1968 - 1981 : À la suite d'Expo 67, le site de *Terre des Hommes* devient une exposition permanente.
- 1970 : Le site militaire sert de prison pendant la Crise d'octobre.
- mai 1976 : Un incendie détruit le revêtement de la *Biosphère*.

Parc des Îles & présent

- 1992 : Création du Parc des îles.
- 1993 : Mise en oeuvre du plan directeur de mise en valeur et développement du Parc des Îles.
- 1995 : L'ancien pavillon américain devient la Biosphère d'Environnement Canada, lieu d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, notamment à l'écosystème du Saint-Laurent.
- 1999 : Le site est rebaptisé Parc Jean-Drapeau.
- 2001 : La gestion du parc d'attractions La Ronde est confiée à une entreprise privée.
- 2005 : Montréal est l'hôte des championnats mondiaux de natation. Le pavillon des Baigneurs, devenu complexe aquatique, accueille les épreuves de natation sportives et de plongeon.
- 2006 : Premier festival de musique Osheaga au parterre de l'île Sainte-Hélène.
- 2007 : La partie de l'île Sainte-Hélène située à l'ouest du pont Jacques-Cartier est constituée en site du patrimoine par la Ville de Montréal.
- 2009 : Fermeture du restaurant Hélène-de-Champlain.
- 2013 : La Société du parc Jean Drapeau lance un programme d'aménagement et de mise en valeur pour la commémoration en 2017, du cinquantenaire d'Expo 67.

LES SECTEURS ET LEURS COMPOSANTES

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES DE L'ÎLE



Liste des entités paysagères

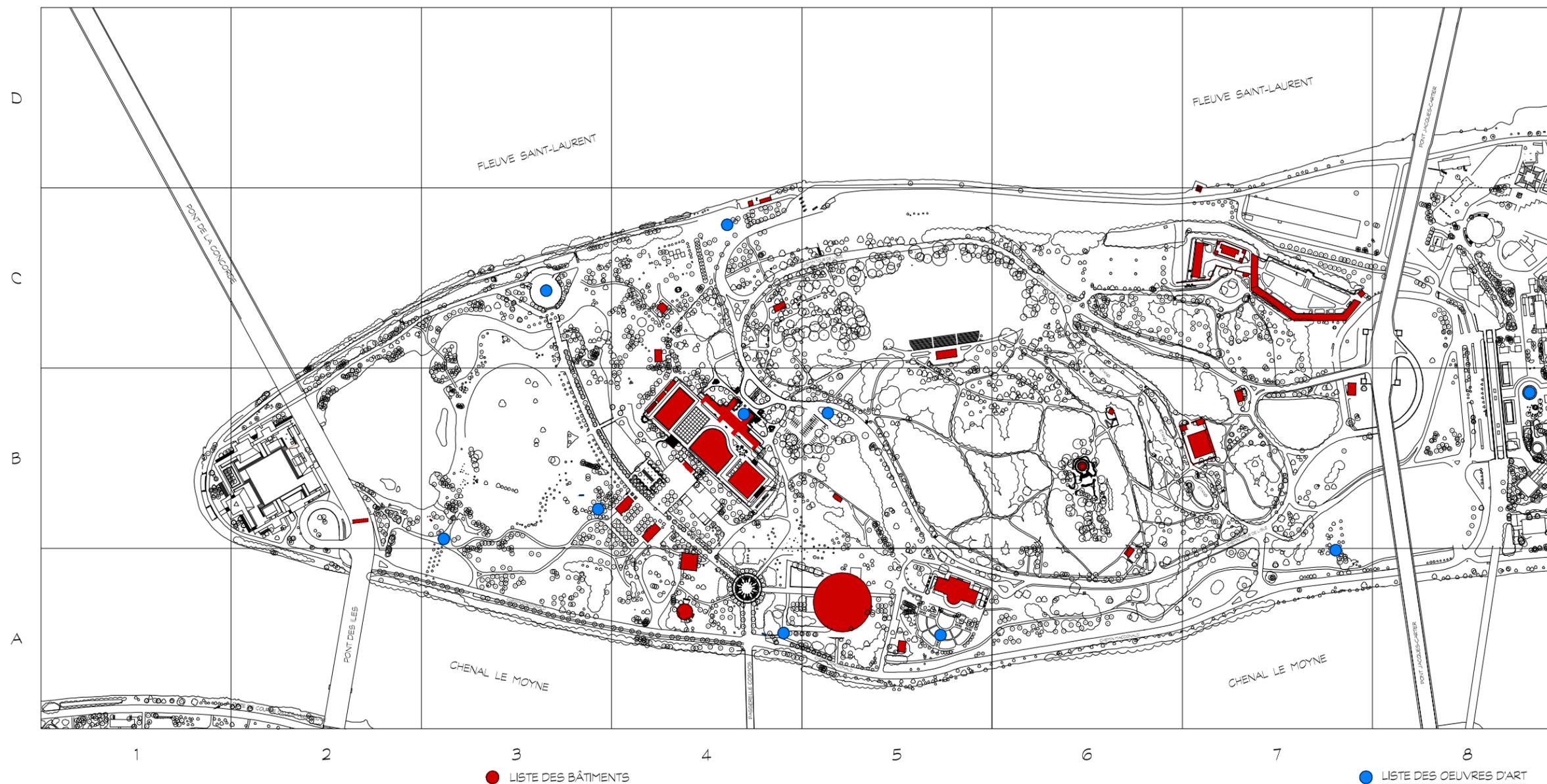
EP 1. Secteur de la Place des Nations
 EP 2. Secteur du lac des Cygnes
 EP 3. Secteur du Mail central
 EP 4. Secteur du Parterre
 EP 5. Secteur des Buttes
 EP 6. Secteur des Rives
 EP 7. Passerelle du Cosmos

EP 8. Secteur de la Biosphère
 EP 9. Secteur Hélène-de-Champlain
 EP10. Secteur du Complexe aquatique
 EP 11. Secteur du Quai
 EP 12. Secteur du stationnement P8
 EP 13. Secteur de la Plaine des jeux
 EP 14. Chemin du Tour-de-l'Isle

EP 15. Secteur du mont Boullé
 EP 16. Secteur des étangs
 EP 17. Secteur de la prairie
 EP 18. Secteur militaire et de la poudrière
 EP 19. Secteur du pont Jacques-Cartier

LES SECTEURS ET LEURS COMPOSANTES

LES BÂTIMENTS ET OEUVRES D'ART DE L'ÎLE



1. ROTONDE	A-4	12. ABRI OUVERT - DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE	C-4	24. CASERNE	C-7	1. TROIS DISQUES (L'HOMME)	C-3
2. PAVILLON DE LA CORÉE	A-4	13. ABRI PIQUE-NIQUE - SECTEUR JEUX POUR ENFANTS	C-4	25. CORPS DE GARDE	C-7	2. LE PHARE DU COSMOS	B-3
3. PAVILLON D39	B-4	14. CHALET DE LA PLAINE DES JEUX	C-5	26. PETITE POWDRIÈRE	C-7	3. SIGNE SOLAIRE	A-4
4. PAVILLON D40	B-4	15. ABRI À PIQUE-NIQUE DU SECTEUR BOISÉ	B-5	27. ENCEINTE DU FORT	C-7	4. PUERTA DE LA AMISTAD	B-3
5. BILLETÉRIE METRO	B-4	16. BIOSPHÈRE	B-5	28. LAVOIR	C-7	5. LA VILLE IMAGINAIRE	C-4
6. COMPLEXE AQUATIQUE	B-4	17. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH3	A-5	29. GRANDE POWDRIÈRE	B-7	6. MIGRATION	B-5
7. BÂTIMENTS DE SERVICES DU COMPLEXE AQUATIQUE	B-4	18. PAVILLON HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN	A-5	30. BLOCKHAUS	B-6	7. COSMOTOME NO.7 (OH HOMME!)	A-5
8. CONCESSION DU COMPLEXE AQUATIQUE	B-4	19. VESPASIENNE DU P12	A-6	31. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE - PONT JACQUES-CARTIER	B-7	8. GIRAFES	A-7
9. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH2	C-4	20. TOUR DE LÉVIS	B-6	32. SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH1	B-2	9. ORBITE OPTIQUE NO.2	B-8
10. VESPASIENNES DU PETIT PRINCE	C-4	21. PHARE	C-7	33. STATION DE POMPAGE DU LAC DES CYGNES	B-3	10. NON TITRÉ	B-4
11. KIOSQUE DE PERCEPTION - DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE	C-4	22. PAVILLON PS4	B-7	34. PISCINE RÉCRÉATIVE DU COMPLEXE AQUATIQUE	B-4		
		23. ARSENAL (MUSÉE STEWART)	C-7				

FICHES DES COMPOSANTES



Fig. 37 : Tour de Lévis, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

EP 1 – SECTEUR DE LA PLACE DES NATIONS



Date de construction initiale: 1963 - 1966
Concepteur initial: André Blouin, architecte

Situation physique

Sur la pointe ouest de l'île Sainte-Hélène, la Place des Nations se situe dans un emplacement clé par rapport aux autres secteurs.

Description

La place des Nations est l'un des témoins les plus importants de l'Exposition universelle de 1967. Elle était le site d'accueil symbolique et cérémoniel des dignitaires étrangers ainsi que le lieu de diffusion des événements culturels. Œuvre de l'architecte montréalais André Blouin, la Place des Nations est une importante contribution à l'architecture et



Fig. 38 : Vue aérienne de la Place des Nations, 2014
Archives SPJD

l'urbanisme modernes au Québec.

Concept novateur au Canada, la Place des Nations est une place publique minérale. L'agencement des estrades y encadre une aire de rassemblement en plein air. Cet agencement va à l'encontre de l'image du monument commémoratif de l'époque qui misait sur la verticalité. Les formes asymétriques, la variété des sous-espaces et l'usage des matériaux font office de précurseurs en la matière au Canada. La place en forme de grand carré est composée de plusieurs structures: une tribune d'honneur, une scène principale, des gradins en pyramide tronquée et des passerelles soutenues par d'imposantes poutres en bois lamellé-collé.

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

La Place des Nations a été construite dans le cadre de l'aménagement des îles afin d'y accueillir les activités officielles d'Expo 67. Dès 1963, le « comité des sages » de l'Expo avait recommandé la création d'une place officielle ayant pour but de regrouper les peuples. La volonté était d'établir le cœur symbolique de l'Expo dans une place publique plutôt qu'autour d'un grand monument vertical comme c'était le cas lors des événements précédents. Elle est conçue pour être le lieu de rassemblement des manifestations officielles, culturelles, artistiques et folkloriques par les différentes nations participantes. L'espace devait accueillir environ 7000



Fig. 39 : Carte postale Expo 67
Archives de la Ville de Montréal

personnes, dont 2500 assises.

Ville de Montréal de 1968 à 1990

Entre 1968 et 1981, l'exposition "Terre des Hommes" est tenue sur le site de l'Expo et à la Place des Nations. L'amphithéâtre sera utilisé pour de nombreux événements protocolaires et culturels. En 1978 s'y tient la conférence internationale de l'UNESCO et en 1980 c'est la première édition du festival international de Jazz qui s'y déroule.

Ville de Montréal de 1990 à aujourd'hui

La place est ouverte au public, avec l'ajout de panneaux d'interprétations expliquant son histoire. Le site a aussi longtemps été utilisé comme site technique d'entreposage par le parc Jean-Drapeau. La place est aujourd'hui en stade avancé de délabrement et est fermée au public depuis 2010.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: 1988-1992

Concepteurs: Service des Parcs de la ville de Montréal
Pierre-André Vézina, designer

Type d'intervention : Suivant le Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles et en vue d'inaugurer le parc des îles et les 350e de Montréal en 1992, de grands travaux sont entrepris sur l'ensemble de l'île. Une renaturalisation du site de l'Expo 67 est entreprise et les pourtours de la Place des Nations sont transformés et verdissés.

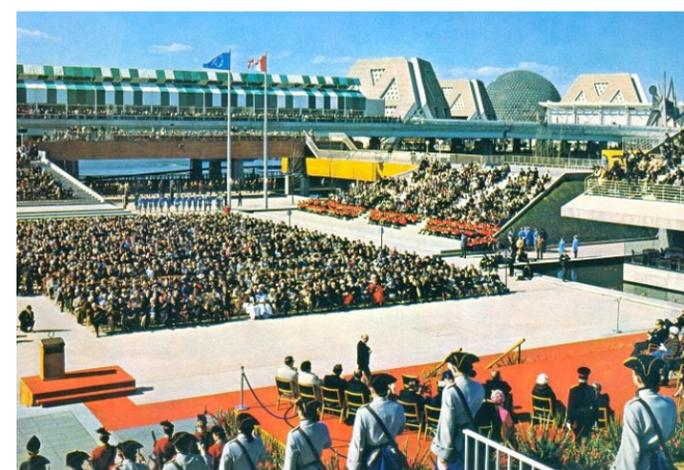


Fig. 40 : Cérémonie officielle durant Expo 67
Archives de la Ville de Montréal

Un promontoire est installé sur la pointe de l'île ainsi qu'un escalier permettant de s'approcher du fleuve. La Place elle-même est restaurée. Les surfaces en béton sont nettoyées, les surfaces en bois sont remplacées et restaurées, les estrades sont repeintes et on substitue la dalle centrale par de la pelouse. Des panneaux d'exposition en forme de silhouettes humaine présentant l'Expo au visiteur y sont installés.



Fig. 41 : La Place des Nations, 2008
WAA



Fig. 42 : Les gradins, 2008
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

EP 1 – SECTEUR DE LA PLACE DES NATIONS

État physique actuel

Aujourd'hui, la situation de la Place des Nations et son état physique font défaut. Éloignée du reste du parc la Place a perdu son pouvoir d'attraction. Elle est maintenant fermée au public en raison de son état de délabrement.

Le pont de la Concorde est une barrière visuelle et psychologique. Bas et imposant, il surplombe le lien entre la Place et le lac des Cygnes et coupe cette zone du reste du parc. Le lac et le parterre dans leurs états actuels viennent aussi dissuader le visiteur à s'avancer dans cette zone. Son éloignement du métro et son manque d'attractivité font que ce secteur semble réellement être coupé du reste du parc.

En plus des obstacles physiques et visuels, on constate, une fois le passage sous le pont franchi, que la place est assez délabrée. Hormis les vues spectaculaires, la place des Nations a perdu son lustre d'antan et sa capacité d'attraction. La place est fermée au public et grillagée pour des raisons de sécurité à cause de son état actuel. Le béton est fissuré, l'armature du béton est apparente et rouillée, certaines poutres de bois lamellé-collé sont en stade de décomposition.

Points d'intérêt

L'intérêt de la Place des Nations repose d'abord sur sa valeur documentaire d'EXPO 67, comme aire de rassemblement officiel et lieu de découverte de chaque délégation, c'est l'un des derniers grands témoins de cet événement. La place fut aussi la scène de nombreux spectacles jusque dans les années 1980.

Son intérêt repose aussi sur sa valeur architecturale, tant au niveau technique que conceptuel. Les matériaux principalement utilisés dans la construction étaient le béton armé et le bois lamellé-collé. La place offrait une belle démonstration de la capacité structurelle de ces matériaux, notamment avec la longueur des portées des poutres allant jusqu'à 32 mètres, celle des porte-à-faux allant jusqu'à 8.2 mètres, ou la capacité portante du béton armé avec les pyramides tronquées en béton armé, suspendues en équilibre sur des piliers.

Le site présente également un grand intérêt quant à sa localisation à la pointe de l'île, offrant des vues sur le fleuve, la Cité du Havre et le centre-ville de Montréal.

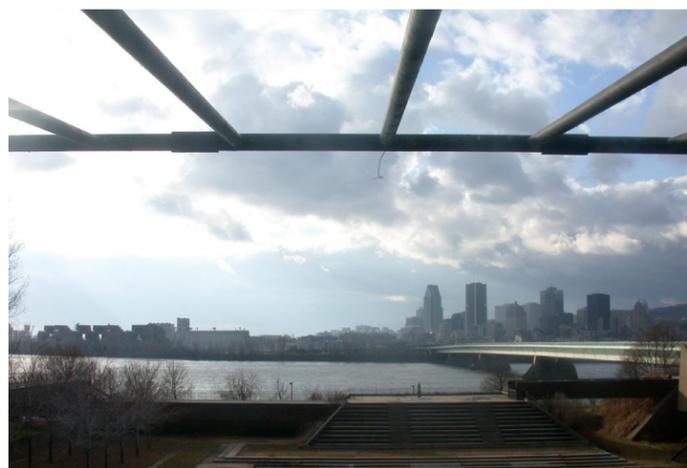


Fig. 43 : Vue depuis la Place des Nations, 2008
WAA



Fig. 44 : La Place des Nations est aujourd'hui fermée au public, 2015
WAA

EP2 - SECTEUR DU LAC DES CYGNES



Date de construction: 1966

Concepteurs initial: Compagnie canadienne de l'exposition universelle

Situation physique

Le lac des Cygnes et les étangs sont situés sur la pointe ouest de l'île, entre la Place des Nations et le parterre.

Description

Construit sur l'île Sainte-Hélène en vue de l'exposition universelle de 1967, le lac des Cygnes est un bassin artificiel de forme géométrique à cinq arêtes, avec des bords bétonnés et des jets d'eau en son centre. C'est un des éléments clés du visuel de l'Expo, apparaissant sur un certain nombre de cartes postales.

Suivant le Plan directeur de mise en valeur et de



Fig. 45 : Les bassins longeant l'Allée Centrale, 2015
WAA

développement du parc des Îles de 1992 des modifications substantielles de la configuration du lac, des berges et des sentiers environnants sont entamées. Le lac est réaménagé pour lui donner un aspect plus organique avec des berges "naturelles" ainsi que des étangs et des bassins plus formels qui étendent son emprise jusqu'à la place d'accueil. C'est un plan d'eau adouci, alimenté par la coulée d'eau provenant de la fontaine de la place d'accueil en face de l'édicule de métro. Des cascades permettent l'oxygénation de l'eau et apportent de la dynamique à l'ensemble.

Les années 1990 expriment aussi une forte volonté écologique, qui se retrouve dans l'ensemble du parc pour permettre à la faune et la flore de s'y installer et s'y épanouir. Une attention spéciale est portée aux pourtours du lac, de la végétation et des arbres sont plantés et des ponts et promontoires sont créés pour permettre aux visiteurs d'apprécier le plan d'eau.

Ces changements font partie du mouvement dont la volonté est de verdir et de naturaliser l'île Sainte-Hélène en s'inspirant des préceptes de Frederick Todd. Trois ponts en bois sont construits pour enjamber les étangs.

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (ville de Montréal) de 1963 à 1967

Lors de l'agrandissement de l'île Sainte Hélène pour accueillir l'Expo 67, il est décidé de créer des points d'eau, le lac des

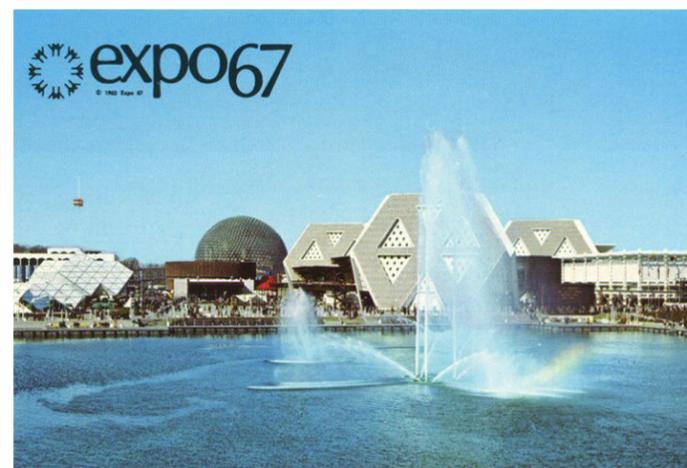


Fig. 46 : Carte postale du lac des Cygnes de l'Expo 67
Archives de la Ville de Montréal

Cygnes et le lac des Dauphins. Ces deux lacs occupent l'emplacement de l'île Verte et de l'île Ronde.

Lors de l'Expo, le lac des Cygnes est utilisé comme point focal du site avec des jeux d'eau et des illuminations. Le minirail passe alors au-dessus du bassin.

Ville de Montréal de 1968 à 2015

Le lac est profondément transformé entre 1988 et 1994. Il prend une nouvelle dimension écologique et naturelle.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: 1988-1992

Concepteurs: Service des Parcs de la ville de Montréal

Type d'intervention : Création d'un paysage à vocation environnementale et renaturalisation du lac et de ses abords. Le plan d'eau est allongé jusqu'au métro. Le bassin est transformé en lac naturel avec des étangs, des berges végétalisées et des cascades. Il devient un système naturel écologique complet assurant le drainage des eaux pluviales du site. Des ponts en bois, des sentiers et belvédères sont aménagés pour créer une promenade autour du site.



Fig. 47 : Vue du lac des Cygnes, 2015
WAA

État physique actuel

Le lac des Cygnes est actuellement dans un mauvais état. Le lac et les bassins sont vaseux et stagnants. Le pont de la Concorde surplombe une partie du lac et crée un espace de transition avec la Place des Nations. Mais le dessous du pont crée un espace peu attrayant et appauvrit l'aspect visuel du lac.

L'îlot non accessible aux visiteurs mis en place dans l'optique de favoriser la faune et la flore aquatique est dénudé. Sur certaines rives du côté nord, du gazon synthétique a été installé pour des événements de grande ampleur comme les Piknic Electronik. Les ponts en bois surplombant les étangs ainsi que les ponts en pierres délimitant les bassins sont en bon état.

Points d'intérêt

L'intérêt de lac des Cygnes repose sur son potentiel écologique. Ce bassin à caractère géométrique est devenu avec le temps un écosystème au sein de l'île avec une faune et flore en lien avec le Saint-Laurent, car c'est l'eau du fleuve qui y est utilisée. Le lac est aussi un espace à caractère fort de la pointe ouest faisant maintenant partie intégrante du paysage du parc.



Fig. 48 : Le pont de la Concorde crée un sous-espace sombre, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

2.1 - SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH1

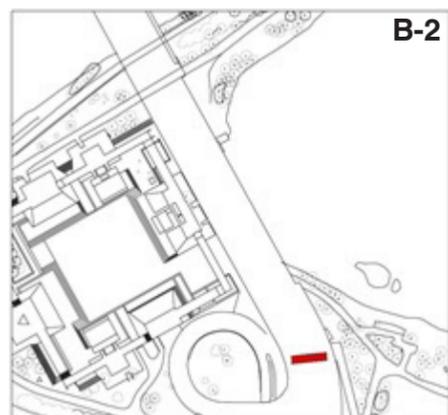


Fig. 49 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 50 : Vue d'ensemble, 2016
L&S

Date de construction initiale: 1967
Concepteur initial: Inconnu
Numéro de l'ouvrage: B1314

Description

Bâtiment utilitaire d'un étage à toit plat situé sous le pont de la Concorde.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1967 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: Inconnu
Concepteurs: Inconnu
Type d'intervention : Réfection de la toiture

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Aucun



Fig. 51 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 52 : Vue d'ensemble de l'intérieur, 2016
L&S



Fig. 53 : Vue intérieure, 2016
L&S



Fig. 54 : Vue intérieure, 2016
L&S

2.2 - STATION DE POMPAGE DU LAC DES CYGNES



Fig. 55 : Vue d'ensemble intérieur, 2016
L&S



Fig. 56 : Détérioration du béton, 2016
L&S

Date de construction initiale: 1992
Concepteur initial: Dupont, Desmeules, ingénieurs membres du groupe Axor
Numéro de l'ouvrage: B1032

Description

Trappe installée à même le sol, adossée à une butte de terre. Un escalier métallique de quatre marches permet d'y accéder.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1992 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Aucun



Fig. 57 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 58 : Escalier intérieur, 2016
L&S

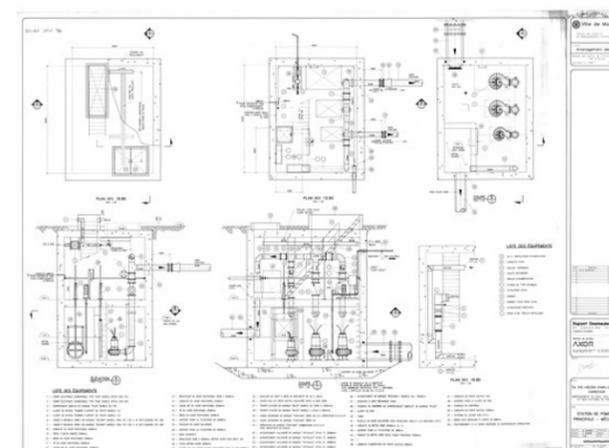


Fig. 59 : Plans mécaniques, 1991
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

EP 3 - SECTEUR DU MAIL CENTRAL



Date de construction initiale: 1991
Concepteur initial: Service des Parcs, Ville de Montréal

Situation physique

Le mail central comme son nom l'indique est central au parc Jean-Drapeau. C'est l'épine dorsale du parc qui relie les éléments de la partie ouest du site à partir de la station de métro jusqu'au belvédère du Calder. Cette allée constitue l'un des principaux liens piétonniers au parc et à l'île. Le métro Jean-Drapeau est l'accès le plus utilisé pour se rendre aux événements annuels tenus au parc.

Description

Le mail central s'étend de la passerelle du Cosmos sur la rive sud, jusqu'au belvédère du Calder au nord, en passant par



Fig. 60 : Panneaux d'expositions sur le mail central, 2015
WAA



Fig. 61 : Jets d'eau non fonctionnels depuis plusieurs années sur la place d'accueil, 2015
WAA

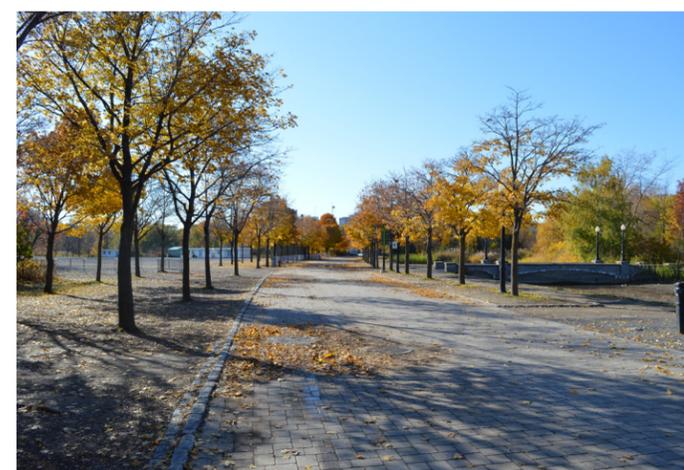


Fig. 62 : Mail central entre le parterre et les bassins, 2015
WAA



Fig. 64 : L'Homme de Calder, 2015
WAA

l'édicule de la station de métro Jean-Drapeau. C'est l'axe majeur de circulation piétonne de l'île Sainte-Hélène. Le mail longe un certain nombre d'aménagements et d'édifices, offrant une promenade aux vues variées et diversifiées. Le chemin en courbe légère débute à la passerelle du Cosmos, devant la Biosphère, à cet endroit, un rond-point marque la jonction entre le pont et l'axe de la promenade. En continuant la promenade, le visiteur passe devant le pavillon de la Corée et le métro, avec sa grande place d'accueil pavée. Des jets d'eau constituent un élément d'attraction pour les jeunes dans ce secteur.

Plus loin, d'un côté les bassins d'eau font face au parterre recouvert de gravier de l'autre côté de la promenade. Vers le dernier tiers de la courbe, l'œuvre de Calder et son belvédère deviennent visibles. Le bout du belvédère offre une bonne vue sur le centre ville de Montréal. Le Calder est également visible à partir du Vieux-Montréal.

Le mail est bordé de plantation d'érable de Norvège (*Acer platinoïdes*), on retrouve aussi des alignements d'érable devant l'édifice du métro et vers les fontaines. Vingt frênes de Pennsylvanie (*Fraxinus pennsylvanica*) sont plantés entre les pavillons d'accueils.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1988-2015

Le mail est construit au début des années 1990 en tant que colonne vertébrale pour le parc des îles (devenu parc Jean-Drapeau en 2000). Une place d'accueil incorporant des jeux

d'eaux est aménagée, ainsi que des pavillons proposant divers services aux visiteurs.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1988-1992

Concepteurs : Service des Parcs de la ville de Montréal

Type d'intervention : Le site était dans un état d'abandon suivant la fermeture de l'exposition "Terre des Hommes" en 1981. Le projet de 1992 vise à réhabiliter la pointe ouest de l'île et à en faire un grand parc paysager. La Grande Allée ou anciennement "Promenade des îles", relie la passerelle du Cosmos au belvédère. Des plans à l'époque prévoient de continuer la promenade jusqu'au Fort et à la Ronde. C'est une large allée formelle qui vise à accommoder piétons et cycliste. L'aspect formel de l'allée a été choisi pour contraster avec l'aspect naturel du reste du parc. L'"Homme" d'Alexandre Calder est déplacé sur le belvédère afin de le mettre en valeur face à Montréal.

État physique actuel

Le mail central montre des signes de fatigue, certaines sections de pavés sont affaissées, déchaussées ou même manquantes. À la suite de pluies, de larges flaques d'eau se forment et prennent plusieurs jours à disparaître faute de drainage. L'alignement d'érables de Norvège comporte quelques spécimens présentant des signes de faiblesse ou de maladie, les frênes sont quant à eux en bonne santé. On note l'état vétuste de certains éléments qui jouxtent l'allée.

Le pavillon de la Corée est fortement délabré et est fermé au public, le parterre est recouvert de gravats et de baraquements de chantier et les bassins sont stagnants.

Points d'intérêt

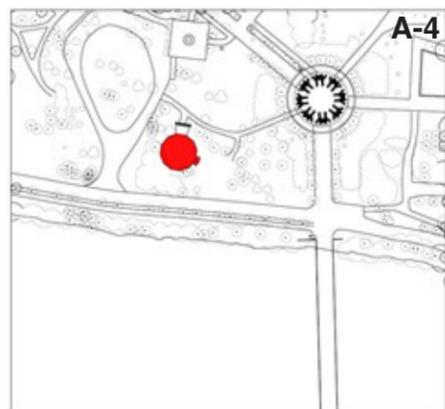
L'intérêt du mail central vient de sa situation physique et de son lien entre les différents éléments du parc. Il offre une promenade agréable propice à la découverte du parc, de ses espaces. Sa forme en courbe légère donne un aspect paysager à l'ensemble et laisse découvrir les différentes vues au fil de la marche. Le belvédère Calder offre des vues sur le Vieux-Montréal



Fig. 63 : Vue sur Montréal depuis le belvédère, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

3.1 ROTONDE



Date de construction initiale : 1966-1967

Concepteur initial :

Marshall, Merrett, Stahl, Elliott & Mill, architectes
Sectors, Barbacki, Forté & Associés, ingénieur en structure
Keith Associés Ltd, ingénieurs en mécanique et électricité
Rack Construction Ltd, entrepreneur général

Nom usuel : Rotonde

Autres noms : Service bancaire d'Expo (Canadian Imperial Bank of Commerce)
Bureau Festival de la Santé

Numéro de l'ouvrage : B1349

Description

« Deux services bancaires devaient desservir le site de l'Expo 67, l'un sur l'île Notre-Dame, l'autre sur l'île Sainte-Hélène. Construit dans le cadre des aménagements pour l'Exposition universelle, le service bancaire de l'île Sainte-Hélène devait loger la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Ce bâtiment temporaire devait s'occuper à la fois des grosses finances et des services bancaires ordinaires pour le public de l'exposition, les concessionnaires et les exposants. » (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, UQAM p. 72)

« 3.1 Description synthèse :

Ce petit bâtiment circulaire d'une grande simplicité architecturale, un polygone à 12 côtés, ne fait qu'un étage de haut, soit un rez-de-chaussée. Il ressemble à un carrousel. Le bâtiment a aussi un sous-sol, qui n'occupe qu'un quart de la surface totale. La façade circulaire du rez-de-chaussée comprend une partie transparente, en verre, et une partie opaque, en blocs de béton. Derrière les baies vitrées du rez-de-chaussée se trouve l'espace public, avec une entrée principale donnant directement sur le service bancaire.

Derrière les murs de bloc de béton se trouvent des espaces privés : une salle de conférence, une salle des machines et un centre de courrier avec une porte de service. La finition intérieure est sommaire. Au sous-sol, on trouve le boudoir des femmes, la salle de repos, les toilettes hommes et femmes et les services techniques, reliés au rez-de-chaussée par l'escalier central.

3.2 Construction :

Ce bâtiment, par son caractère provisoire, fut construit avec des matériaux bon marché comme le parpaing et le bois. La fondation repose sur des semelles évasées. La structure principale est en béton armé, et pour le sous-sol et pour le rez-de-chaussée, les murs sont en bloc de béton parpaing, en contre-plaqué peint. Les grandes baies vitrées ont des châssis de bois peint. Un solin de tôle d'acier galvanisé fait le raccord entre la toiture et le mur. La toiture de type multicouche repose sur un planchéage en bois. À l'intérieur, le béton est apparent et les poutres radiales convergent vers le centre du bâtiment. Le mur extérieur a la particularité d'être texturé : la disposition des parpaings blancs crée en effet des motifs rythmés qui contraste avec les baies vitrées.

3.3 Contexte :

Le Service Bancaire Expo fut conçu pour héberger temporairement la Banque Canadienne Impériale de Commerce, l'une des deux banques qui desservaient l'exposition. L'île Notre-Dame abritait un autre pavillon de forme circulaire, le service bancaire de la Caisse Populaire Desjardins. Située à côté du Pavillon de la Corée et à proximité du métro Jean-Drapeau et de la Passerelle du cosmos, la BCIC avait une bonne visibilité et un accès facile. Des arbres,



Fig. 65 : Service bancaire, île Sainte-Hélène, 2004
UQAM

des parterres de fleurs, un petit bosquet de pins, donnaient à l'aménagement extérieur du service bancaire non seulement une allure de paysage ancien (existant), mais aussi de tranquillité et d'unité. » (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, UQAM p. 73)

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (1966)

Centre bancaire servant à gérer autant les finances de l'événement et les transactions des exposants, des concessions et aussi celles des visiteurs.

Ville de Montréal 1966 à aujourd'hui.

Siège du Festival de la Santé, organisme à but non lucratif qui organise des événements sportifs et familiaux. Actuellement, fonction à déterminer.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : Après 1967

Concepteurs : Non identifié

Type d'intervention : Remplacement des doubles portes vitrées

Travaux 2

Date des travaux : Vers 1998

Concepteurs : Non identifié



Fig. 66 : Vue intérieure, 2016
L&S

Type d'intervention : Remplacement de la toiture
État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Bâtiment de type provisoire, il a su perdurer et appartient aux persistances bâties associées à l'Exposition universelle de 1967. Rare témoin de l'Expo.

Un second bâtiment identique existait sur l'île Notre-Dame. Il est aujourd'hui disparu.

Contexte originel disparu.

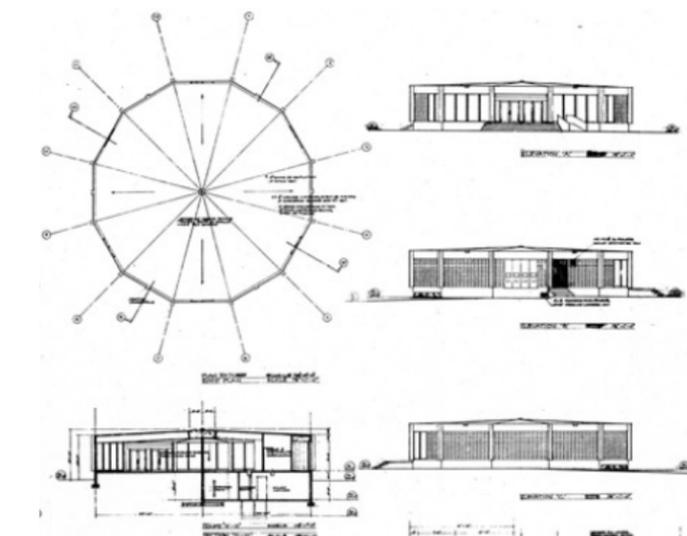


Fig. 67 : Plan et élévations du pavillon des services bancaires, 1966
Archives de la Ville de Montréal

3.1 ROTONDE



Fig. 68 : Façade extérieure, 2016
L&S



Fig. 69 : Détail intérieur, 2016
L&S

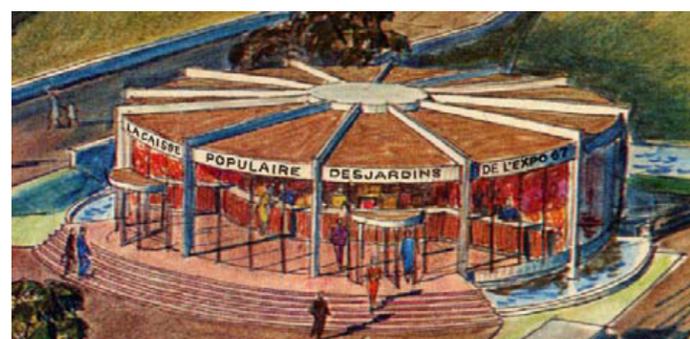


Fig. 70 : Dessin du second bâtiment des services bancaires, Caisse populaire, île Notre-Dame, 1967
Expo 67 - Guide officiel, p. 255



Fig. 71 : Vue aérienne du pavillon de la Corée et du pavillon des services bancaires de la CIBC dans leur environnement, 1967
Archives de la Ville de Montréal

3.2 PAVILLON DE LA CORÉE



Date de construction initiale : 1966-1967
Concepteur Initial : Kim Swoo Geun architecte
 Blais et Bélanger, architectes associés
 Bélanger, Wolfe et associés, ingénieurs en structure
 Monarque, Morelli, Gaudette et Laporte, ingénieurs en mécanique et électricité.
Nom usuel : Abri ouvert
Autres noms : Pavillon de la Corée
Numéro de l'ouvrage : B1349

Description

« En 1965, la Korea Trade Promotion Corporation demande à M. Kim Swoo Geun de concevoir le Pavillon de la République de Corée pour l'Exposition universelle de 1967 sur le thème poétique « La Main de l'Homme ». Ce pavillon devait être de « style coréen » et illustrer le patrimoine culturel de la Corée ainsi que les efforts du pays pour favoriser ses échanges commerciaux avec l'étranger. Entièrement construit de bois, et construit à la main, ce pavillon devait présenter les richesses de cette civilisation. » (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, UQAM p. 41)

« 3.1 Description synthèse :

Structure de bois construite à la main de toute pièce, ce pavillon se caractérise par sa composition hybride qui allie le moderne à l'ancien. Cet édifice d'un étage comprend un socle de forme carrée, composée de quatre façades blanches rectangulaires aux billes de bois placées horizontalement et pièces de bois placées verticalement. À l'intérieur de ce socle, une structure indépendante de huit colonnes organise l'espace intérieur de la galerie et sert de support à un toit carré et « plat » de

construction traditionnelle coréenne, seule concession au modernisme. L'architecte Kim Swoo Geun estimait « que le toit coréen traditionnel n'aurait pas permis à la construction de s'intégrer avec autant de bonheur à l'ensemble de l'Expo » (Le Devoir, 1966). La juxtaposition de ces deux structures illustre la coexistence harmonieuse de la tradition et la modernité. L'organisation spatiale était simple : au centre, une grande salle d'exposition de forme carrée encadrée de trois autres plus petites salles rectangulaires dont la fonction, en plus de celle de salle d'exposition, était de favoriser la circulation interne. Les murs, principalement en placoplâtre et contre-plaqué, étaient couverts de tissu de soie, parfois de panneaux de bois sculptés. Un fini identique fut aussi appliqué au plafond. Dans la quatrième partie, une série de petites salles abritaient les divers services. Les salles d'exposition regroupaient les trésors nationaux anciens et récents en provenance de la Corée, dévoilant ainsi les quatre mille ans d'héritage culturel de son pays, l'essor commercial récent au niveau international, soit les richesses de cette civilisation ainsi que ses prouesses (« Rapport Général », 287). À l'entrée du pavillon se dressait une tour de bois servant de signal aux visiteurs de l'Expo.

3.2 Construction :

Étant donné le caractère éphémère de ce Pavillon, la structure fut conçue de manière à être facilement démontable. Le bâtiment principal rectangulaire était constitué de bois, de contre-plaqué et de placoplâtre. Le toit carré massif et imposant, conçu dans la tradition architecturale coréenne, alterne des grosses poutres de bois lamellé-collé teinté couleur acajou et boulonnées, créant un motif quadrillé au plafond. À la base de ce quadrillé massif, de faux rondins ornent le pourtour donnant l'illusion de supporter la structure. Cette charpente massive repose sur huit colonnes d'acier. Ces dernières sont revêtues de contre-plaqué de bambou et de bois. Des fenêtres (en bandeau) de verre furent intercalées dans les murs de placoplâtre et contre-plaqué. Le bâtiment repose sur une fondation de type semelles évasées en béton armé. La tour haute de 12 mètres est une immense colonne faite de billes de bois superposées et alternées dans un sens et dans un autre.

3.3 Contexte :

Situé au sud de l'île Sainte-Hélène, proche de la station de métro Île Sainte-Hélène, le Pavillon de la Corée occupait une position centrale. De plus, la tour de bois lui assurait une bonne visibilité. Situé à l'intersection de divers chemins piétonniers, le pavillon ne s'insérait dans aucun aménagement paysager particulier si ce n'est des parterres de fleurs qui le séparaient des autres pavillons. Au départ, il était question de lui assigner



Fig. 72 : Carte postale montrant le pavillon de la Corée, 1967
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 73 : Pavillon de la Corée, 1967
Archives de la Ville de Montréal, Uqam



Fig. 74 : Vestige du Pavillon de la Corée, 2004
UQAM

FICHES DES COMPOSANTES

3.2 PAVILLON DE LA CORÉE

un terrain dans un secteur «asiatique» réunissant, le Japon, la Thaïlande, la République de Chine, et la Grande-Malaisie. Dans l'application des grands principes du plan directeur, la Corée, 48e pays participant à l'Expo, s'est probablement vue assigner un emplacement en fonction de sa petite taille.
» (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, UQAM p. 42)

Occupants et usages marquants

Korea Trade Promotion Corporation, Montréal (1967)

Ville de Montréal (1968)

Fonction d'origine :

Pavillon d'exposition

1971 : Pavillon de l'Homme Collectionneur

1972 à 1977 : Pavillon de Postes Canada

1978 à 1980 : Pavillon de Cuba

1981 à 1984 : Pavillon de la Monnaie Royale

Fonction actuelle : Vacant

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1991-1992

Concepteurs : Paul Melanson, architecte de la Ville de Montréal

Type d'intervention : Démolition partielle, remplissage et remblayage, crépi de ciment sur latte métallique aux huit colonnes, peinture, imperméabilisation du toit du pavillon

État physique actuel

Moyen

Points d'intérêt

Rare témoin de l'Expo.

Démonstration d'adaptabilité de la structure par son usage dans le temps.

Renommée de son concepteur

Contexte largement altéré

« Rarement mentionné en Corée, le Pavillon de la Corée ne reflète pas le caractère innovateur de l'oeuvre architecturale de l'architecte Kim Swoo Geun, un des plus grands architectes coréens modernes, fondateur de « Space Group Korea » et de la revue d'art et d'architecture Space . Il a aussi été élève de Kenzo Tange et Junzo Yushimura. Cependant, si ce pavillon n'occupe pas une grande place dans l'oeuvre de l'architecte, il exprime toutefois son grand intérêt pour le passé culturel coréen, pour la maison et le village coréens traditionnel et la sculpture sur bois de la dynastie Yin (1392-1592).

Si les interventions qui ont transformé le socle ont mis en péril l'authenticité de ce pavillon, il reste néanmoins que l'élément le plus caractéristique de ce bâtiment, la toiture, est resté intact. De par son intérêt à la fois technique et symbolique, la toiture – véritable synecdoque du pavillon de la Corée – possède un réel intérêt patrimonial. » (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène, UQAM p. 43)



Fig. 75 : Travaux de démolition partielle
Archives de la Ville de Montréal

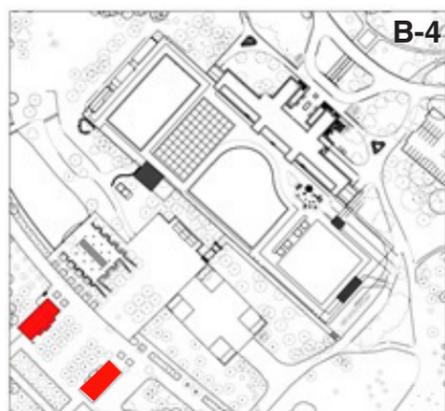


Fig. 76 : État actuel du plafond, 2016
L&S



Fig. 77 : État actuel des poutres à l'extérieur, 2016
L&S

3.3-4 PAVILLON D39 & D40



Date de construction initiale : 1991-1992
Concepteur initial : Les Architectes Boutros + Pratte
Nom usuel : Pavillon ouest et pavillon est de la place d'accueil
Autres noms : Pavillon D39
 Pavillon administratif
 Pavillon D40
 Pavillon restauration et vente
Numéro de l'ouvrage : Pavillon D39 - B1024
 Pavillon D40 - B1025

Description

Dans le cadre du projet de mise en valeur et de développement du nouveau parc des îles au tournant des années 1990, la Ville énonce sa volonté d'installer de nouveaux bâtiments d'accueil et de services pour favoriser une fréquentation des lieux durant toute l'année. Ces nouveaux bâtiments doivent répondre à certains standards écologiques et durables tout en s'intégrant dans le paysage nouvellement naturalisé.

Normand Pratte conçoit donc deux pavillons jumeaux, placés l'un face à l'autre, sur la place d'accueil à proximité de l'édicule du métro. Ceux-ci sont des bâtiments d'un étage élaboré sur un plan rectangulaire, coiffé d'un toit pavillon. En façade, le toit est rythmé par trois lucarnes-pignons placées de manière symétrique. Celle du centre, plus imposante que les deux autres, s'avance pour former un portique soutenu par des colonnes de pin rouge traité et teint couvertes d'un parement de pierre. Ce portique couvre l'entrée principale faite d'un mur-rideau de verre placé légèrement en recul par rapport à l'ensemble de la façade. Les deux autres lucarnes s'avancent aussi pour créer des espaces extérieurs couverts tout en étant soutenus par des colonnes en pin rouge traité et teint sans parement cette fois.

Sur la façade arrière, la lucarne-pignon centrale est reprise sans s'avancer cette fois. Elle ouvre elle aussi un mur-rideau de verre placé, lui aussi, avec un léger recul par rapport à l'ensemble de la façade.

Les murs extérieurs sont enveloppés du même parement de pierre grise «Covey Hill» que les colonnes du portique. Aux trois quarts de la hauteur de ces murs, le parement de pierre laisse place à un revêtement de planches de pin blanc non blanchi traité et peint. Un mince bandeau de pierre de taille lisse assure la transition entre les deux matériaux. Les bordures de l'avant-toit ainsi que les louvres arborent aussi le pin blanc non blanchi traité et peint pour s'agencer à la partie haute des murs extérieurs. Le toit est, quant à lui, protégé par une couverture de bardeaux d'asphalte bruns. Sur le faîte se trouvent des cheminées faites d'une structure métallique et de verre.

Les ouvertures sont de forme carrée ou rectangulaire selon qu'elles percent la partie haute ou basse des murs. Celles carrées s'expriment dans la partie haute en pin blanc et celles rectangulaires dans la partie basse en pierre. Ces deux formes d'ouverture sont parfois utilisées ensemble, alignées ensemble verticalement, pour donner une impression d'une même grande fenêtre.

La façade latérale sud du pavillon est de la place d'accueil comprend une porte secondaire qui permet d'accéder aux espaces prévus pour un bar laitier. Cette fonction occupe la moitié de la partie sud du bâtiment. Le reste de la partie sud



Fig. 78 : Façade principale pavillon D39, 2010
 Ville de Montréal

est occupé par différents espaces techniques. Au centre, on trouve un hall qui profite de l'abondante luminosité naturelle qu'offre les lucarnes-pignons des façades avant et arrière. La partie nord, quant à elle, est occupée par un casse-croûte, une concession de location de vélos et d'autres espaces secondaires permettant de soutenir les activités de restauration. Un couloir permet aussi de se rendre à une porte secondaire s'ouvrant sur l'arrière du bâtiment, du côté de l'ancien pavillon de la Corée. Les finis intérieurs ressemblent en partie à ceux extérieurs. Les cloisons sont faites de blocs de béton naturel. Les poutres de pin rouge traité et teint de l'extérieur, qui constituent la charpente du toit, sont visibles à l'intérieur. Un plâtrage du même matériau couvre aussi les surfaces du plafond et avec quelques éléments en pin blanc non blanchi traité et peint.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1992 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon



Fig. 79 : Construction du pavillon D39, [s.d.]
 Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal

Pavillon D39

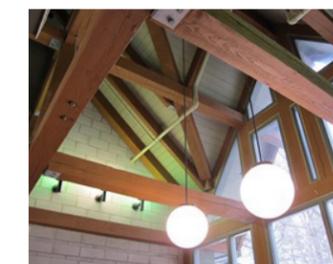


Fig. 80 : État actuel du plafond, 2016
 L&S



Fig. 81 : État actuel intérieur, 2016
 L&S



Fig. 82 : Élévations de la façade avant du pavillon D39, 1991
 Ville de Montréal

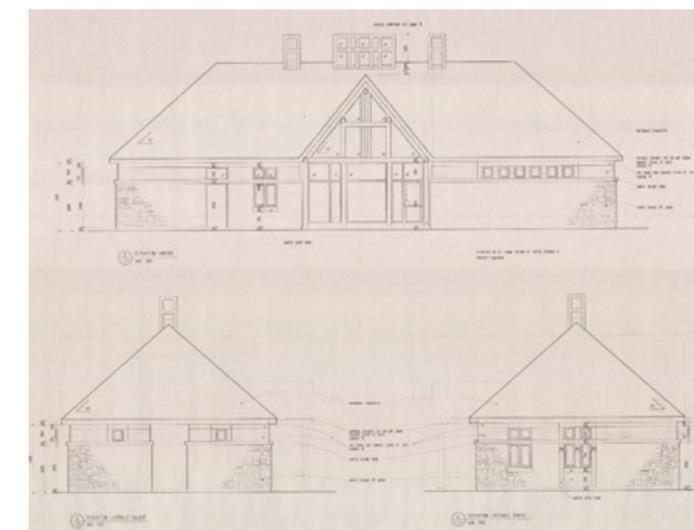


Fig. 83 : Élévation des façades latérales et arrière du pavillon D39, 1991
 Ville de Montréal

FICHES DES COMPOSANTES

3.3-4 PAVILLON D39 & D40

Points d'intérêt

Ces bâtiments presque identiques se font face formant ainsi un cadre à la place d'accueil à proximité de l'édicule du métro. Sa forme et ses matériaux sont inspirés des caractéristiques typologiques des chalets ou des « lodges » traditionnels. La construction de ceux-ci s'inscrit dans la campagne de réaménagement de l'île Sainte-Hélène de 1992, marquant le 350e anniversaire de Montréal. L'utilisation de la pierre comme parement rappelle les autres immeubles de services plus anciens de l'île Sainte-Hélène. L'immeuble fait la démonstration d'une volonté de conception intégrant des préoccupations environnementales. Architecte de renommée montréalaise.



Fig. 84 : Construction des pavillons D39 et D40, [s.d.] Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 85 : Construction des pavillons D39 et D40, [s.d.] Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 86 : Vue d'ensemble actuelle, 2016 L&S



Fig. 87 : Façade principale du pavillon D40, 2016 L&S



Fig. 88 : Vue d'ensemble de la place d'accueil, 2015 Bings Maps

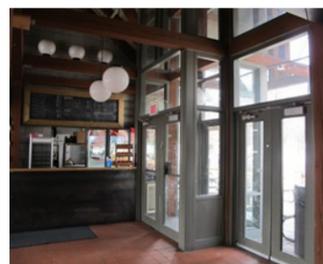


Fig. 89 : vue intérieure actuelle, 2016 L&S

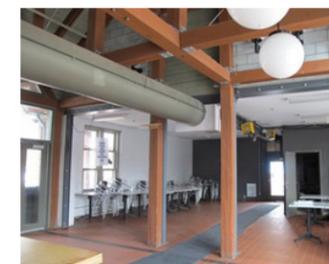


Fig. 90 : Vue intérieure actuelle, 2016 L&S

Pavillon D40



Fig. 91 : Détails extérieurs, 2016 L&S

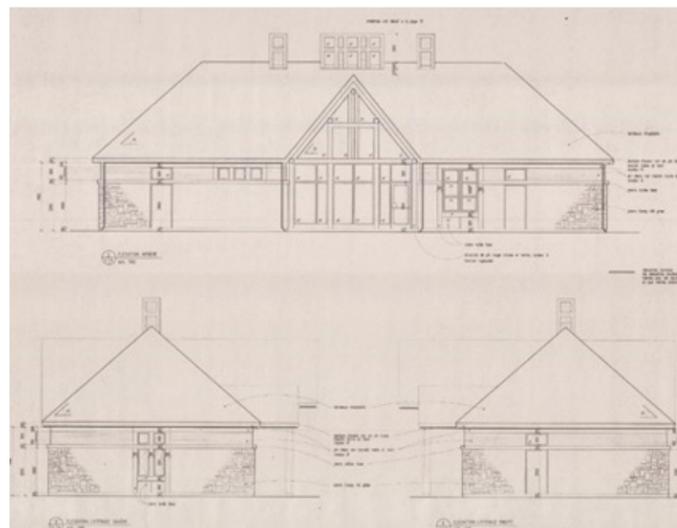
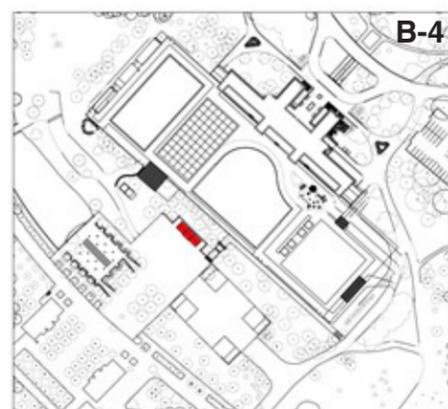


Fig. 92 : Élévation des façades latérales et arrière du pavillon D40, 1991 Ville de Montréal



Fig. 93 : Élévations de la façade avant du pavillon D40, 1991 Ville de Montréal

3.5 BILLETTERIE



Date de construction initiale : 2005
Concepteur initial : Julien Architectes
Nom usuel : Billetterie du métro
Autres noms : Billetterie Parc Jean-Drapeau
Numéro de l'ouvrage : B1685

Description

En vue de la tenue des Xles championnats de la FINA à l'île Sainte-Hélène en 2005, certains bâtiments de service ont dû être construits au sein et en bordure du complexe aquatique. Ainsi, on aménage une billetterie sur la place d'accueil, tout juste à côté de l'édicule du métro, pour recevoir les spectateurs venus assister aux compétitions. Suite aux championnats, la billetterie est encore aujourd'hui utilisée lors des différents événements ayant lieu sur l'île Sainte-Hélène.

La billetterie est un bâtiment rectangulaire d'un étage, de faible ampleur. Il possède un petit avant-corps central créant une façade symétrique. Six petits guichets sont placés de part et d'autre d'un grand guichet central. L'édifice est couvert de bois, de pierre et d'un revêtement de toit métallique préfabriqué dont la teinte s'agence aux autres bâtiments du complexe aquatique.



Fig. 94 : Façade latérale actuelle, 2016
L&S

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (2005 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Ce bâtiment est associé aux Xles championnats de la FINA, une compétition sportive de calibre international.



Fig. 95 : Façade principale, 2011
Ville de Montréal

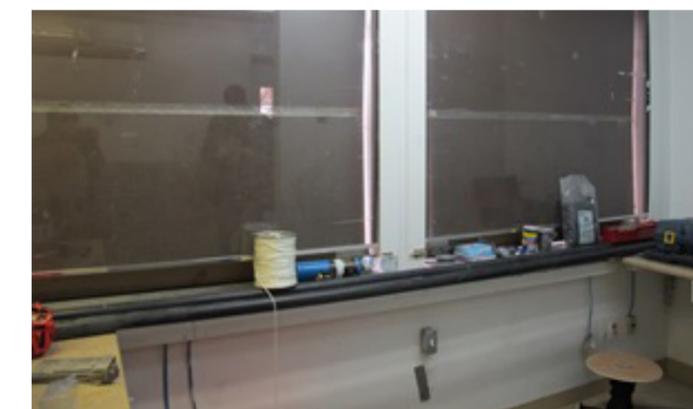


Fig. 96 : Vue de l'intérieur, 2016
L&S

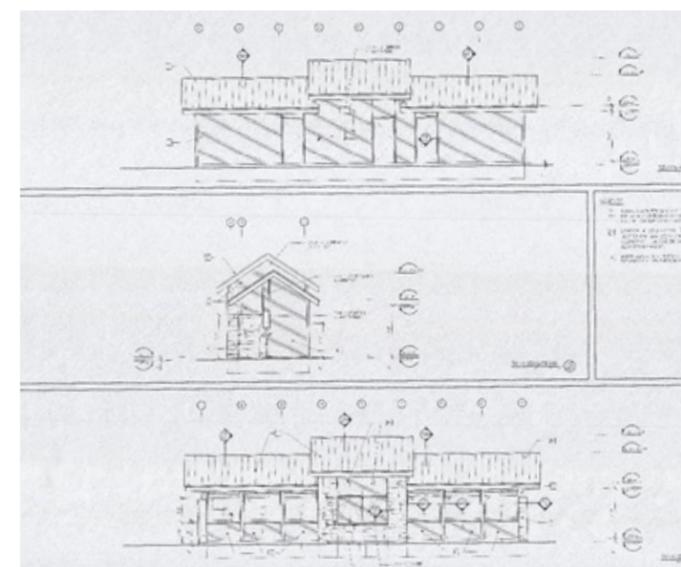


Fig. 97 : Élévations, Julien Architectes, 2005
Archives de la Ville de Montréal, SPJD

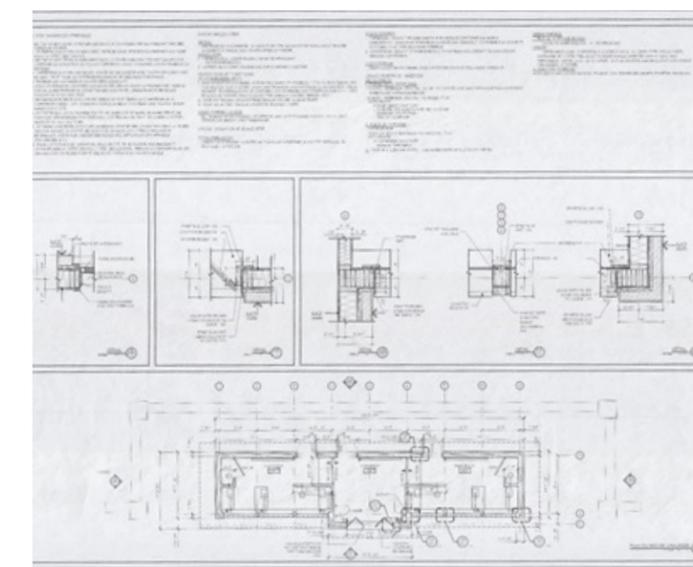
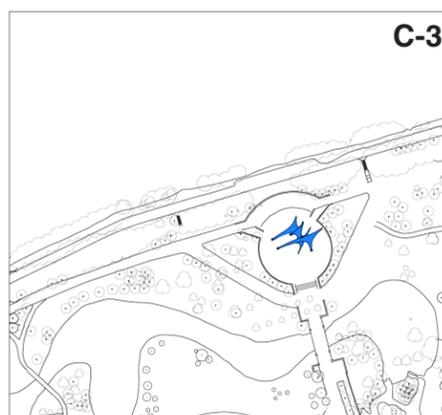


Fig. 98 : Plan, Julien Architectes, 2005
Archives de la Ville de Montréal, SPJD

FICHES DES COMPOSANTES

TROIS DISQUES (L'HOMME) - ALEXANDER CALDER



Localisation de l'œuvre

Cette sculpture monumentale, commandée par l'*International Nickel Company of Canada Limited* (INCO) et créée spécialement pour l'événement, est installée à l'origine sur l'esplanade de la place *International Nickel* de l'Exposition universelle de 1967. D'une superficie de 1 000 mètres carrés, cette place est située sur la pointe sud-ouest de l'île Sainte-Hélène, à proximité de la station Place des Nations de l'Expo-Express et du pavillon de la Scandinavie. La rampe d'accès du pont de la Concorde offre à l'époque une vue en plongée sur la sculpture. Cette place était constituée d'une vaste esplanade surélevée de quelques marches et d'un revêtement au sol fait de dalles de béton.

Depuis le 15 mars 1991, l'œuvre est située sur le belvédère du parc Jean-Drapeau, sur la rive ouest de l'île Sainte-Hélène. L'œuvre a été déplacée à 300 mètres de son emplacement d'origine. La place, aménagée pour accueillir le stable, permet de faire l'expérience spatiale de cette œuvre monumentale installée de manière à établir un dialogue visuel avec le Vieux-Montréal et le fleuve. L'œuvre est un repère visuel important dans le paysage montréalais.

Notice descriptive de l'œuvre

Titre de l'œuvre	Trois disques L'Homme Man, Three Disks Man The Man
Date	27 octobre 1967
Matériau	Acier inoxydable (tôles de 1 500 mm carrés X 8, 10, 12 mm d'épaisseur)

Superficie et dimensions	21 300 mm de hauteur X 22 000 mm de longueur X 16 250 mm de largeur Les boulons font 23 mm de diamètre X 38 mm (côté tête boulon) Le stable est attaché par 34 pattes d'ancrage, boulons ordinaires à tête hexagonale. Diamètre de tiges filetées : 45 mm
Poids approximatif	40.00 tonnes métriques
Collection	Ville de Montréal
Protection / statut	Secteur significatif à critères

Importance historique de l'œuvre

L'œuvre, inspirée du thème de l'Exposition *Terre des Hommes*, participe dès son arrivée à Montréal à l'esprit de l'Exposition universelle. Considérée comme l'une des sculptures les plus importantes du patrimoine montréalais, elle est commandée à Alexander Calder par l'INCO, en vue d'être installée sur une place aménagée sur l'île Sainte-Hélène, portant le nom de la compagnie commanditaire. L'inspiration, le titre de l'œuvre et sa monumentalité la désignent déjà en 1967 comme un des symboles distinctifs de l'événement.

La sculpture démontre les possibilités esthétiques d'un matériau, l'acier, produit par une compagnie canadienne. Elle témoigne du génie créateur d'un important sculpteur de la modernité, à la fois œuvre d'art et prouesse d'ingénierie. Il s'agit d'une pièce importante d'art public non seulement à l'échelle locale, mais également internationale. L'œuvre est remise officiellement aux Montréalais à la clôture d'Expo 67. Il s'agit de l'œuvre la plus importante de la collection municipale et du seul stable non peint du corpus de l'artiste, parce que l'INCO avait demandé à l'artiste que le matériau soit apparent. À noter que le terme stable a été inventé par Jean Arp pour désigner des œuvres monumentales composées de formes simples, fixées au sol et privées de mouvement (contrairement aux mobiles).

Iconographie

L'Homme est une sculpture monumentale en acier inoxydable non poli composée de cinq arches qui se chevauchent et s'appuient sur six jambages effilés, dont la cime est ornée de deux pointes et de trois disques. Par sa forme abstraite, la structure arachnéenne et asymétrique, mais équilibrée, symbolise le progrès et la puissance humaine, et la composition de l'œuvre, toute en tension et en mouvement tire sa force des contradictions liées au thème de la condition humaine, le grand thème de l'œuvre.

Un coffret souvenir de l'Expo 67 est enfoui au pied du stable et scellé d'une plaque commémorative reprenant le texte de la plaque originale de 1967 (disparue) et décrivant les interventions de relocalisation et de mise en valeur de 1991.

Techniques utilisées dans la fabrication de l'œuvre

L'œuvre est composée de 103 feuilles rectangulaires d'acier inoxydable de type 316L, d'épaisseurs variant de 8 à 12 mm; près de 1000 mètres de bandes d'acier inoxydable et de 4 000 boulons. Les feuilles d'acier ont été découpées, puis assemblées par une série de boulons formant un quadrillage vertical et horizontal. Les feuilles d'acier proviennent de la compagnie *Atlas Steels Co. of Canada*. *L'Homme* repose sur 92,9 mètres carrés de surface, et ses fondations ont 1,60 mètre de profondeur et sont coulées sur des pieux d'acier.

L'intention originale de l'artiste est de réaliser une œuvre à l'aspect brut portant les traces de la main de l'homme et mettant en valeur la matérialité de ses formes dans l'espace. L'acier inoxydable d'aspect brut n'a pas été poli afin de conserver les marques de fabrication industrielle. Le matériau n'a pas non plus reçu de revêtement polychrome, afin d'obtenir l'apparence du nickel, le matériau que commercialisait l'INCO.

État de conservation

Une visite effectuée par le Bureau d'art public le 19 mars 2016 permet de confirmer que l'état de conservation de l'œuvre est bon, sauf pour quelques taches de rouille. La surface de l'œuvre nécessitera prochainement un nettoyage afin d'y retirer quelques toiles d'araignée, fientes d'oiseau et graffitis au crayon-feutre. La dalle sous laquelle est enfouie une plaque commémorative est toutefois abîmée, ainsi que les surfaces de béton entourant chacun des jambages. Le panneau d'identification de l'œuvre est abîmé d'un côté.

Propriétaire de l'œuvre

Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : International Nickel Company of Canada Limited, Sudbury, Ontario.

Propriétaire actuel : à l'inauguration de la sculpture, le 17 mai 1967, il est convenu que le propriétaire, l'INCO, remettra l'œuvre à la Ville de Montréal dès la fin de l'Expo 67 (30 octobre 1967).

Historique de l'œuvre

10 juin 1966 : présentation de la maquette à l'échelle 1/5 de l'œuvre en conférence de presse. La maquette de 4 000 mm de hauteur aura servi à effectuer des tests de résistance aux vents dans une soufflerie et à indiquer les pièces à recouvrir et à percer. Il y aurait eu une deuxième maquette de l'œuvre plus petite, de 762 mm de hauteur. Calder reçoit 10 000 \$ pour la production de la maquette.

30 août 1966 : signature de l'entente entre le sculpteur et l'INCO. La somme de 125 000 \$ est offerte à l'artiste (le montant exclut le coût de l'acier).

27 janvier 1967 : à la fin de la fabrication de l'œuvre, l'équipe procède au préassemblage de l'œuvre aux Établissements Biéumont, à Tours, en France pour vérifier si tout est bien ajusté. Une délégation de dignitaires, dont André Malraux et Pierre Dupuy, commissaire de l'Expo 67, sont invités au prédevoilement de l'œuvre. Il aura fallu six mois (32 000 heures de fabrication et 1 300 de montage) et près de 1 000 heures d'études préparatoires techniques (comme essai de résistance au vent) pour en arriver à ce préassemblage.

22 février au 11 mars 1967 : transport de l'œuvre par bateau, du Havre jusqu'à Montréal, dans 12 caisses de bois.

15 avril 1967 : les pièces sont déballées dans le port de Montréal dans la neige. Dès lors, on constate que le métal a été attaqué par l'air salin durant la traversée de l'Atlantique et présente des taches brunâtres. On nettoie l'œuvre au jet de sable, ce qui donne à l'œuvre le teint mat que l'on connaît aujourd'hui. Les pièces sont ensuite transportées sur l'île Sainte-Hélène.

23 avril 1967 : l'œuvre est assemblée à la place International Nickel. Quelques directeurs de l'INCO ordonnent de sabler le stable, et ce, même si Calder au départ n'est pas d'accord.

17 mai 1967 : inauguration de l'œuvre, le jour du 32^e anniversaire de la fondation de Montréal.

27 octobre 1967 : signature d'une convention stipulant que l'œuvre de l'INCO sera donnée à la Ville de Montréal au dernier jour d'Expo 67, soit le 30 octobre 1967. L'entente notariée entre l'INCO et la Ville de Montréal ne clarifie pas la question des droits d'auteur, ces derniers n'ayant pas été cédés à l'INCO. En l'absence d'un tel document, les droits d'auteur restent la propriété de l'artiste, puis de ses héritiers pour une période de 50 ans à compter de la date du décès de l'artiste (1976-2026).

15 mars 1991 : la Ville de Montréal entreprend d'importants travaux de réfection et de réaménagement de la partie ouest de l'île Sainte-Hélène dans le contexte desquels L'Homme quitte la rive sud de l'île pour être implantée sur la rive opposée. L'orientation et l'état du site posent alors d'importants questionnements. Avant d'entreprendre le transport, la sculpture est d'abord déboulonnée de son socle. Des tranchées sont ensuite creusées sous ses six empattements pour y installer de gigantesques poutres de métal. Ces poutres agissent comme des étriers aux six points d'ancrage. L'ensemble de la structure est élevé de quelques pieds à l'aide de vérins hydrauliques. Une fois les roues installées sous les poutres et le camion-remorque arrimé à cette structure, le déménagement est entrepris. Plusieurs manœuvres sont nécessaires pour franchir la distance de plus de 300 mètres. Une fois arrivée sur place, l'œuvre demeure sur le support de déménagement jusqu'à ce qu'elle soit ancrée sur ses nouvelles fondations.

1992 : l'année marque les travaux de conservation de l'œuvre et de son éclairage à des fins de mise en lumière. Des travaux de nettoyage sont effectués sur l'œuvre : traitement à base d'acide phosphorique, de dégraissant, d'agent mouillant et d'inhibiteur à concentrations variables; rinçage à l'eau sous pression.

1er juin au 14 juillet 2005 : nettoyage complet de l'œuvre par dégraissage et passivation de l'acier inoxydable afin d'éliminer des dépôts divers et les contaminations ayant attaqué l'œuvre, suivis de nombreux rinçages. Au cours de cette opération de conservation, tous les graffitis, même gravés, sont retirés.

Présentation de l'artiste

Né en 1898 à Lawnton en Pennsylvanie, Alexander Calder est issu d'une famille d'artistes : son père, Alexander Stirling Calder, et son grand-père, Alexander Milne Calder, étaient sculpteurs, tandis que sa mère, Nanette Lederer Calder, était peintre. Il possède une formation d'artiste (*Art Students League of New York*, 1923-1925) et d'ingénieur (*Steven's Institute of Technology*, Hoboken, New Jersey, 1915-1919). Considéré comme l'un des sculpteurs les plus marquants du XXe siècle, « ingénieur hilare, architecte inquiétant et sculpteur du temps », selon Jacques Prévert, l'artiste américain a laissé sa marque dans l'espace public, notamment grâce à ses « mobiles » et « stables ». On les retrouve, entre autres, à Berlin, Chicago, Jérusalem, Paris, Mexico et Seattle. Alexander Calder meurt à New York en 1976.

Positionnement de l'œuvre dans la production de l'artiste

Deuxième plus grand stable réalisé par l'artiste, *L'Homme* s'inscrit dans la production de Calder comme une œuvre singulière par sa dimension, son aspect brut et sa vérité structurelle. L'œuvre est unique dans la série des stables polychromes que l'artiste réalise au cours des années 1950 et 1960. Tel que mentionné précédemment, à la demande de l'INCO, le stable n'est pas peint, ce qui en fait de surcroît le seul exemple de stable non peint réalisé par Calder.

Alexander Calder acquiert une réputation internationale en 1952, lorsqu'on lui décerne le Grand Prix de sculpture de la Biennale de Venise. Si plusieurs villes ont fait l'acquisition d'un « stable », celui de Montréal possède une facture unique. D'une hauteur de 22 mètres, il est le deuxième stable le plus imposant (après celui de Mexico qui fait 24 mètres).



Fig. 99 : Vue depuis le fleuve, 2012
Guy L'Heureux



Fig. 100 : Vue depuis le mail central, 2012
Guy L'Heureux



Fig. 101 : Le Calder à son ancien emplacement sur la rive sud de l'île, [s.d.]
Gaetan_M Flickr



Fig. 102 : Vue d'ensemble, 2012
Guy L'Heureux

FICHES DES COMPOSANTES

EP4- SECTEUR DU PARTERRE



Date de construction : 1988 - 1994
Concepteur initial : Service des Parcs, Ville de Montréal

Situation physique

Le parterre est situé entre le mail central et le lac des Cygnes, facilement accessibles depuis le métro. Le parterre longe une partie de l'allée et offre une grande surface d'échange avec celle-ci.

La butte légèrement en retrait offre d'une vue panoramique sur Montréal et la Cité du Havre, c'est l'une des vues les plus impressionnantes que l'on retrouve dans le parc. Cette pente gazonnée est incluse dans ce secteur, car elle surplombe le parterre et est fortement utilisée lors des événements de grande ampleur qui y ont lieu.



Fig. 103 : Vue depuis le haut de la butte, 2015
WAA

Description

Situé au cœur de la pointe de l'île Sainte-Hélène, le parterre est un espace de détente ouvert polyvalent. Anciennement gazonné et à vocation mixte, il a été créé en tant qu'amphithéâtre naturel pour des activités de masses (concert en plein air, fêtes des Neiges). Avec une surface de trois hectares, cet espace peut accueillir environ 45 000 personnes.

Des collines boisées ont été créées à l'arrière du parterre. La côte gazonnée donnant sur celui-ci offre une vue en panorama dégagée sur la ville et la Cité du Havre.

Durant EXPO 67, le secteur accueillait un certain nombre de pavillons.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1988-aujourd'hui

Le parterre est utilisé par le parc Jean-Drapeau comme lieu événementiel et amphithéâtre naturel pour des concerts extérieurs et des activités diverses. Lors de la Fête des Neiges, des pistes de luge et de toboggan sont mises en place. Un ajout de neige est néanmoins nécessaire pour adoucir la pente et rendre la descente plus sécuritaire.

Le premier festival de musique Osheaga s'y tient en 2006.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: 1988-1994

Concepteurs: Service des Parcs de la ville de Montréal

Type d'intervention : La surface plate du site d'Expo 67 est transformée en une aire gazonnée de 3 hectares avec une large colline boisée en proximité. Des sentiers sinueux sont aménagés, ainsi qu'un accès piéton et cycliste au pont du Cosmos.

Travaux 2

Date: 2009

Concepteurs: Parc Jean-Drapeau

Type d'intervention : Le parterre est recouvert de gravier avec un système de drainage pour accueillir des événements de grande ampleur afin de réduire les coûts d'entretien du parterre entièrement gazonné. Un système électrique est également installé pour l'infrastructure nécessaire aux événements (aujourd'hui plus utilisable). Un escalier en bois est installé sur la butte gazonnée.

État physique actuel

En saison estivale, la série de grands événements entraîne le maintien d'une clôture autour du site, limitant l'accès des visiteurs du parc. L'infrastructure associée à ces événements dégrade le paysage et provoque la détérioration du site par la venue de milliers de spectateurs. Le parterre est actuellement recouvert d'une surface de gravier pour pallier à cet achalandage.

Plusieurs baraquements de chantier et des toilettes provisoires restent à l'année sur le site. Le gazon de la



Fig. 104 : Descente de toboggans lors de la fête des Neiges [s.d.]
SPJD

butte montre quelques signes de fatigue en raison de son importante utilisation lors d'événements. L'escalier en bois facilitant l'accès au sommet est en bon état et permet de gravir facilement la butte.

Points d'intérêt

L'intérêt de la zone repose en premier lieu, dans son grand potentiel de programmation. C'est le seul amphithéâtre naturel extérieur à Montréal, qui accueille des événements d'une telle envergure tout au long de l'année. C'est le site de spectacle extérieur le plus achalandé au Canada pour une deuxième année consécutive avec plus de 203 434 billets vendus en 2015. Il occupe la 14^e position au niveau mondial. (*Pollstar, 2015*) La butte offre de très belles vues sur la ville et le reste du parc, ainsi que d'apporter de la hauteur et d'ouvrir la possibilité une gamme d'activités variées.

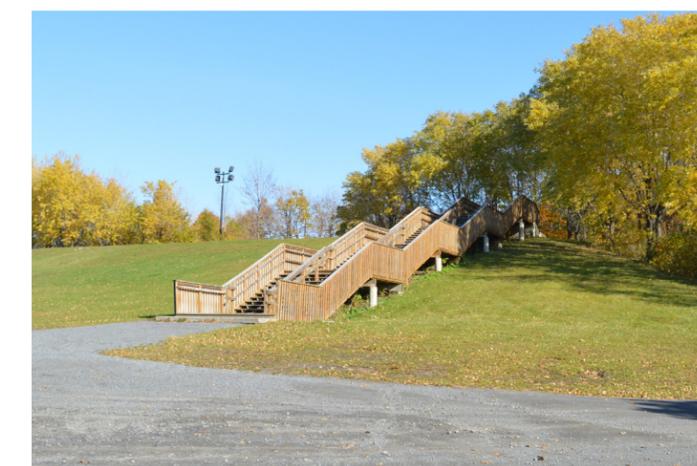


Fig. 105 : Les escaliers menant en haut de la butte, 2015
WAA

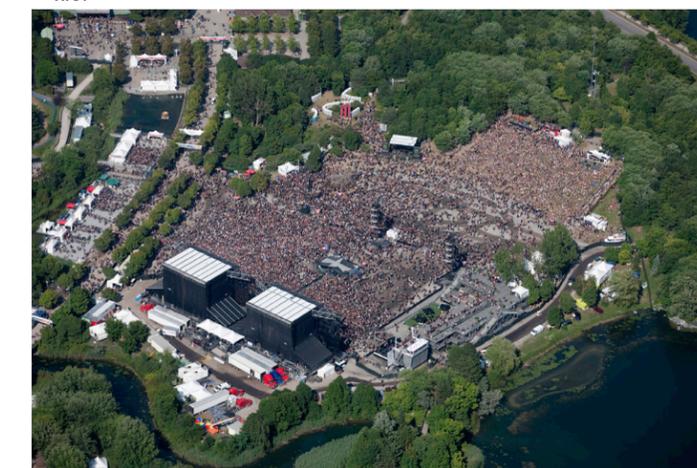
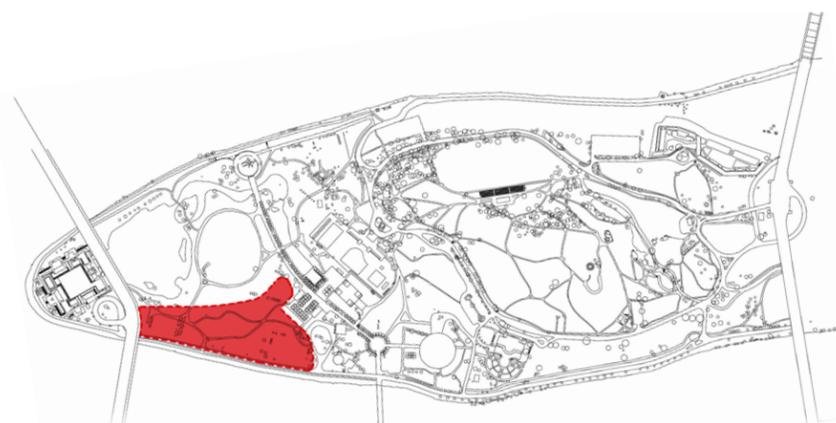


Fig. 106 : Concert sur le parterre, 2014
SPJD

EP5 - SECTEUR DES BUTTES



Date de construction : 1988 - 1994
Concepteur initial : Service des Parcs, Ville de Montréal

Situation physique

Accoté au secteur du parterre et au mail central, le secteur des buttes fait partie de la pointe ouest de l'île. Ce secteur est le point culminant de cette partie du parc, en excluant la structure du pont de la Concorde. Le secteur est longé par le chemin McDonald.

Description

Le secteur des buttes, comme son nom l'indique propose une série de monticules arborés. Des chemins sinueux formant des îlots de topographies fortement boisées ou gazonnées. L'ensemble rappelle le mont Boullé et l'aménagement de



Fig. 107 : Certaines sections de sentiers sont asphaltées, 2015
WAA

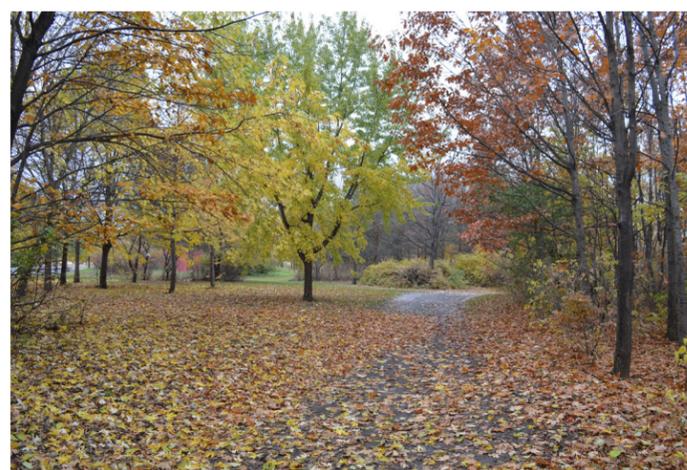


Fig. 108 : Sentier, 2015
WAA

Frederick G. Todd.
 Un belvédère avec des assises surplombe le lac des Cygnes et permet d'en avoir une vue d'ensemble. Un cours d'eau artificiel avec une série de chutes prend source dans le secteur des buttes et alimente le lac. Un petit pont relie le secteur des buttes au secteur du parterre.

C'est la partie la plus plantée de la pointe ouest de l'île, avec un grand nombre d'arbres.

Occupants et usages marquants

Expo 67 et exposition Terre des Hommes 1967 - 1987

Le secteur était durant Expo 67 le site de la place Internationale Nickel où l'on retrouvait la sculpture de Calder.

Ville de Montréal 1988-aujourd'hui

La topographie du secteur fait partie des grands travaux du parc des îles.
 "le phare du Cosmos" d'Yves Trudeau, œuvre d'Expo 67 est placée au centre de ce secteur.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: 1990

Type d'intervention : L'Homme de Calder est déplacé au bout du mail central lors des travaux.

La topographie du site est profondément transformée et le secteur est végétalisé.

État physique actuel

Nous n'avons pas trouvé de données précises de l'état de la végétation de ce secteur, mais globalement les arbres semblent en santé. Les sentiers sont par section en asphalte ou en poussière de pierre. Ils ne sont pas tous en bon état.

Points d'intérêt

Le côté naturel et vallonné du secteur est un rappel au concept de Frederick G. Todd de l'île d'origine. C'est l'espace le plus végétalisé de la pointe ouest de l'île.



Fig. 109 : Le pont menant à la sculpture du *Le Phare du Cosmos*, 2015
WAA

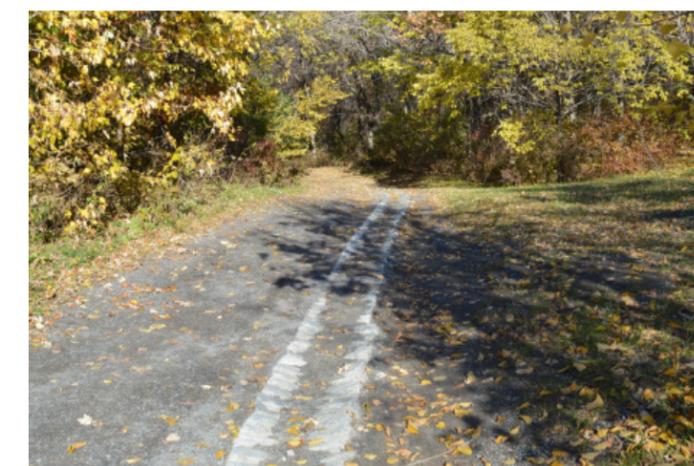


Fig. 110 : Sentier en poussière de pierre avec rainure centrale, 2015
WAA



Fig. 111 : Le belvédère surplombant le lac des Cygnes, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

LE PHARE DU COSMOS - YVES TRUDEAU



Localisation de l'œuvre

Sculpture monumentale commandée par la Ville de Westmount dans le contexte d'Expo 67 pour l'intégrer à la place de l'Univers, située à proximité du pavillon thématique *L'Homme interroge l'univers*.

L'œuvre se situe toujours près de l'ancienne place de l'Univers, mais a été quelque peu déplacée, en 1990, aux abords de la rive faisant face à l'île Notre-Dame. L'œuvre est installée à l'extrémité d'un chemin bétonné menant au Calder. Installée au sommet d'une butte et à la croisée de trois chemins, l'œuvre est reliée visuellement aux œuvres de deux artistes originaires des pays de l'ALENA : *L'Homme* d'Alexandre Calder (États-Unis) et *Puerta de la Amistad* de Sebastián Escultor (Mexique).

Notice descriptive de l'œuvre

Titre de l'œuvre	Le Phare du cosmos
Date	Date de fin de production : 1967 Date d'accession à la collection municipale : 13 avril 1976
Matériau	Acier
Superficie et dimensions	9 300 mm de hauteur X 2 800 mm de largeur
Poids approximatif	Non documenté
Collection	Ville de Montréal
Protection / statut	Inconnu

Importance historique de l'œuvre

L'œuvre, qui fait figure de phare pour la paix mondiale, est commandée à l'artiste à l'occasion d'Expo 67, lieu de convergence des nations. Vingt-deux sculpteurs sont invités à réaliser une œuvre, dont Yves Trudeau. L'œuvre signalétique, un point de repère visuel pour tous les visiteurs d'Expo 67, est la seule œuvre commandée à un artiste canadien dans le contexte d'Expo 67.

Le thème d'Expo 67, *L'Homme interroge l'univers* se divisait en quatre sous-thèmes : *L'homme et la vie*; *L'homme, la planète et l'espace*; *L'homme et les régions polaires* et *L'homme et la mer*. Le sculpteur exprime le thème *L'Homme interroge l'univers* dans une œuvre joignant l'anthropomorphisme, le mouvement et les effets sonores dans une symbiose toute nouvelle exprimant la quatrième dimension (qui est le mouvement et dont l'espace-temps n'est que l'expression).

L'œuvre s'inscrit à la fin de la phase créatrice de l'artiste dédiée à l'anthropomorphisme et à l'exploration cosmique dénommée « Des fers et bois ». En effet, Yves Trudeau réalise des sculptures portant cette thématique dès les débuts des années 1960, notamment *La citadelle lunaire* (1960), *Œdipe 1* (1965) et *Le cosmonaute* (1965). *Le Phare du Cosmos* est sa sculpture la plus importante de cette période, tant par sa taille que par l'intégration du mouvement et du son. Elle marque aussi la fin de cette phase. Par la suite, Yves Trudeau commence une nouvelle phase créatrice nommée « Murs fermés et ouverts » qui délaisse l'anthropomorphisme pour se concentrer sur le jeu des multiples surfaces de l'œuvre dans l'espace.

Iconographie

Le *Phare*, expression des valeurs culturelles et du langage de la civilisation de l'électronique et de la robotique, s'apparente à un robot géant, composé de trois sections superposées : une base composée de quatre jambages, un tronc et une tête. Les deux sections supérieures sont mobiles. La sculpture originellement audiocinétique s'apparente à un robot géant ou à un phare. Les surfaces de couleur bleue sont texturées de motifs géométriques et mécaniques, à l'origine sonores. Cette sculpture mécanique s'inspire des grandes découvertes de l'exploration de l'espace et des percées dans l'univers de l'électronique, plus particulièrement celui de l'ordinateur. L'œuvre exprime les valeurs universelles de la connaissance et de la paix.

La partie intermédiaire, le torse, tournait à l'origine dans le sens des aiguilles d'une montre. Elle faisait un tour complet

par minute. La partie supérieure, la tête, tourne dans le sens inverse de la partie médiane, à raison de quatre tours par minute. Le mécanisme particulier mis au point par l'artiste pour son œuvre permet à l'œuvre d'avoir une configuration différente à tout moment de la journée. La bande sonore émet, à l'époque, des « bruits cosmiques » sous la voûte des jambages. Les parois de la sculpture sont incrustées de motifs géométriques, de mécaniques et de figures anthropomorphes qui donnent à l'ensemble une allure de personnage ou de robot de roman de science-fiction. Les composantes sonore et mobile de l'œuvre ont fonctionné uniquement au cours d'Expo 67.

Techniques utilisées dans la fabrication de l'œuvre

L'œuvre *Le Phare du cosmos* est réalisée en feuilles d'acier que l'artiste a taillées, soudées, puis peintes en bleu.

État de conservation

Le Bureau d'art public, à la suite de l'inspection de l'œuvre qu'il a effectuée le 19 mars 2016, constate que l'œuvre est en bon état, ne présentant pas de signes de détérioration et peu de rouille. On remarque que la peinture est homogène et non pâlie, mais très sale et graffitée. Le panneau de signalisation est un peu loin de la sculpture, mal orienté et graffité.

Propriétaire de l'œuvre

Propriétaire initial (maître d'ouvrage) : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle.

Propriétaire actuel : acquisition par la Ville de Montréal en 1976. La sculpture est achetée à la fin de l'Expo par la maison Seagram. Celle-ci en fait don à l'Université Saint Dunstan de l'Île-du-Prince-Édouard, qui la redonne à la Ville de Montréal en 1976.

Historique de l'œuvre

30 mai 1966 : vingt-deux sculpteurs sont invités à réaliser une œuvre dans le contexte d'Expo 67, incluant Yves Trudeau. Le budget dont dispose chacun des artistes est de 27 500 \$. L'œuvre est réalisée à la fonderie H. Fontaine de Magog, qui fournit l'acier nécessaire à la construction de l'œuvre. L'œuvre est prête à être livrée sur le site de l'Expo le 1er mai 1967.

Octobre 1967 : à la fin de l'exposition universelle, l'œuvre est achetée par la maison Seagram, puis offerte à l'Université Saint Dunstan de l'Île du Prince-Édouard. Cette dernière, ne possédant pas immédiatement les fonds nécessaires

au démontage et au transport de la sculpture, l'œuvre est laissée en prêt à la Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967, et ce, jusqu'à la fin de *Terre des Hommes* en 1969. À partir de cette date, la Ville de Montréal n'assume plus l'entretien de l'œuvre et demande à l'Université de programmer son déménagement, mais sa demande reste sans suite. L'œuvre demeure donc sur le site jusqu'en 1975, date à laquelle elle est démontée pour être entreposée, jouxtant le pont Jacques-Cartier. L'état de l'œuvre se dégrade durant cet entreposage. La sculpture est en effet couchée sur le côté, sur la terre battue, et à la merci des intempéries.

3 décembre 1975 : l'Université informe la Ville de Montréal qu'elle ne souhaite plus prendre possession de l'œuvre, n'ayant pas les moyens de transporter l'œuvre.

7 janvier 1976 : l'Université Saint Dunstan cède l'œuvre à la Ville de Montréal. La sculpture reste dans l'oubli jusqu'aux débuts des années 1990, quand la Ville demande un constat d'état en vue de restaurer l'œuvre, à la suite de l'annonce du projet du parc des Îles, par le maire Jean Doré. L'artiste est ainsi contacté et il suggère fortement que la restauration de l'œuvre soit effectuée par la firme H. Fontaine, avec laquelle il a travaillé en 1966 à la conception de l'œuvre.

9 février 1976 : la Ville de Montréal accepte le don de la sculpture.

1989 : la Ville est prévenue du mauvais état de l'œuvre et décide de l'entreposer, de la restaurer et de la relocaliser.

1991 : la firme Henri Fontaine ltée (anciennement fonderie H. Fontaine) procède à la restauration de la sculpture qui est ensuite réinstallée sur le site actuel. Les travaux sont menés sous la supervision de l'artiste. La restauration permet de consolider la structure métallique. Toutefois, le mécanisme de rotation et l'équipement audio ne sont pas remis en fonction ne sont pas remis en fonction.

1er mai au 10 août 2007 : des travaux de restauration sont effectués sur l'œuvre. La surface de l'œuvre est nettoyée au jet d'eau, puis dégraissée. On procède ensuite à l'assainissement des surfaces à l'aide de grattoirs métalliques et d'une meule électrique. Les perforations de l'œuvre sont soudées à l'étain, avant l'application d'un mastic et d'un apprêt de protection.

Présentation de l'artiste

Yves Trudeau naît à Montréal le 3 décembre 1930. Il étudie à l'École des beaux-arts de Montréal et se fait connaître à la fin des années 1950 par ses sculptures en bronze, en forme de spirale stylisée, puis dans les années 1960, par ses créations « Des fers et bois », auxquelles il donne une charge hautement symbolique. Alternant entre des formes anthropomorphiques et organiques, les œuvres de la série à laquelle appartient *Le Phare* témoignent d'un abandon progressif de la représentation figurative qui caractérise son travail dans les années 1960. Dans ses séries géométriques et abstraites des années 1970, c'est la composition de l'œuvre qui circonscrit l'espace pour Trudeau. Ces œuvres peintes en blanc pour mieux capter les jeux d'ombre et de lumière contiennent parfois des graffitis à caractère social ou politique. Dans les années 1980 et au début des années 1990, Trudeau crée des sculptures de dimensions plus petites, mais aux formes monumentales, dévoilant son intérêt pour l'exploration de l'espace en relation toujours avec les formes géométriques et organiques. Tout au long de sa carrière de sculpteur, il expose en Europe, aux États-Unis et au Canada. Il est l'un des fondateurs du Conseil de la sculpture du Québec. Ses œuvres sont exposées dans de nombreux musées canadiens. Il est membre de l'Académie royale des arts du Canada et il a été reçu membre de l'Ordre du Canada en 1995.

Positionnement de l'œuvre dans la production de l'artiste

Cette œuvre, créée pour l'Expo 67 pour orner la place de l'Univers, est une commande de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967. Elle témoigne de l'effervescence intellectuelle de l'époque pour les architectes et les artistes qui expérimentaient de nouvelles avenues artistiques. Œuvre charnière dans la production de l'artiste, *Le Phare du Cosmos* est la dernière d'une série de sculptures verticales et anthropomorphiques. *Le Phare du Cosmos* atteint un nouveau sommet en matière d'expérimentation de l'intégration du mouvement et de bandes sonores dans la sculpture. Après *Le Phare du cosmos*, l'artiste amorcera une nouvelle série, intitulée « Murs fermés et ouverts », faite de multiples surfaces pliées dans différentes directions, comme en témoigne le *Monument à Alphonse Desjardins* qui orne la façade du Complexe Desjardins.

Yves Trudeau s'est taillé une place importante dans la sculpture contemporaine par sa recherche de nouveaux médiums et de nouvelles formes inspirées de notre culture et de notre technologie. Reproduit dans de nombreuses publications portant sur l'Exposition universelle de Montréal, et ce, à l'échelle internationale, *Le Phare du Cosmos* fut en quelque sorte l'image du Canada à l'étranger.



Fig. 112 : Vue d'ensemble, 2013
Guy L'Heureux

FICHES DES COMPOSANTES

PUERTA DE AMISTAD - SEBASTIÁN



Localisation de l'œuvre

L'emplacement de l'œuvre est choisi en 2005 par un comité interservices composé de représentants de la Société du parc des îles (aujourd'hui la Société du parc Jean-Drapeau), du module des grands parcs, du module de l'aménagement des parcs (aujourd'hui Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal) et du Service de la culture, ainsi que de l'artiste lui-même. L'emplacement retenu souligne la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en réunissant trois artistes originaires de pays signataires : L'Homme de Calder (États-Unis), Le Phare du Cosmos d'Yves Trudeau (Canada) et l'œuvre de Sebastián (Mexique). À l'origine, le site est également choisi pour la qualité des aménagements existants, pour le caractère international du parc, la grande visibilité du lieu et la facilité d'accès. L'œuvre est installée sur un socle coulé dans le béton.

L'orientation et les deux portes qu'elle crée permettent au spectateur de contempler le centre-ville de Montréal d'un côté et le parc Jean-Drapeau de l'autre.

Notice descriptive de l'œuvre

Titre de l'œuvre	Puerta de amistad (La porte de l'amitié)
Date	1993 (installation en 2005)
Matériau	Acier peint
Superficie et dimensions	7 400 mm de hauteur X 1 290 mm de largeur X 5 900 de longueur
Poids approximatif	Non documenté

Collection	Ville de Montréal
Protection / statut	Secteur significatif à critères

Importance historique de l'œuvre

L'œuvre Puerta de Amistad (Porte de l'amitié) est offerte par le Département du district fédéral de Mexico et les citoyens du Mexique à la Ville de Montréal, à l'occasion du 350e anniversaire de sa fondation en 1992. L'œuvre, réalisée en 1993 par l'artiste mexicain Sebastián, a été transportée de Mexico par voie terrestre, en quatre pièces, et livrée à Montréal le 23 décembre 1994.

Iconographie

La sculpture est composée de trois colonnes reliées par une diagonale – ou partie transversale inclinée – à modules. L'œuvre présente des éléments de l'architecture classique et des formes à connotation historique (colonnade, couronnement). Ces formes réfèrent à l'échange, au passage et à l'ouverture. La répétition des modules de la partie transversale est établie à partir d'une forme géométrique décomposée, et la disposition obéit à un rythme mathématique basé sur le chiffre sept, celui de la sagesse. Les éléments verticaux forment deux entrées, une grande et une petite, symbolisant l'accès universel et une aire de circulation des idées. La diagonale – la partie transversale qui coiffe ces entrées – suggère l'élévation et la poursuite vers l'infini.

Techniques utilisées dans la fabrication de l'œuvre

Acier peint

État de conservation

Le 19 mars 2016, l'équipe du Bureau d'art public effectue une inspection de l'œuvre. On remarque que la peinture est craquelée sur l'ensemble de la surface peinte et est pâlie de façon généralisée. On y remarque des égratignures ainsi que des taches de rouille. On constate également que le panneau de signalisation de l'œuvre implanté à proximité de la sculpture est mal orienté et difficile à trouver. L'environnement accueillant l'œuvre mériterait un entretien important.

Propriétaire de l'œuvre

Ville de Montréal

Présentation de l'artiste

Né en 1947, l'artiste mexicain Sebastián a étudié à l'École nationale des arts plastiques, à Mexico. Il est aujourd'hui chercheur à l'Université nationale autonome du Mexique et membre du World Arts Forum Council basé à Genève. Depuis 1968, il a réalisé plus de 120 expositions individuelles au Mexique et ailleurs dans le monde. Il compte également de nombreux projets d'art public, entre autres El Limonero, Árbol de la vida (2004) dans la vallée de Tecomán et Arcos del milenio (2001) aux Jardines del Bosque de Guadalajara, au Mexique.

Positionnement de l'œuvre dans la production de l'artiste

On retrouve les œuvres sculpturales de Sebastián dans plus de 100 métropoles. Les sculptures à caractère géométrique de l'artiste, dont certaines ont une hauteur de près de 39,62 mètres, marquent l'entrée de nombreuses villes et enrichissent leur environnement.

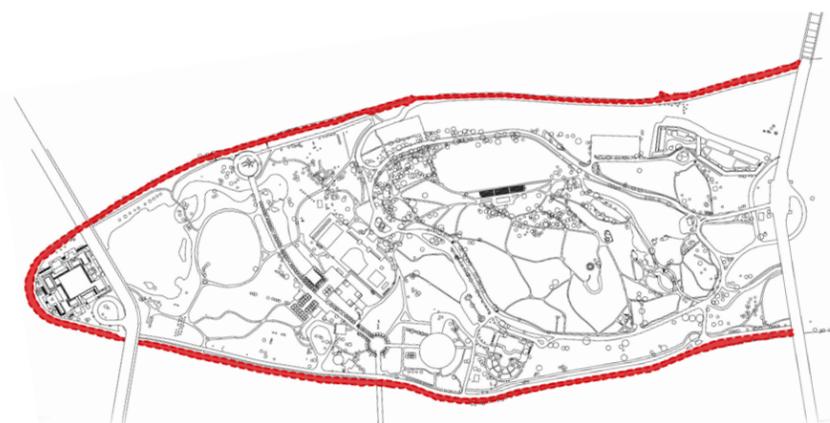


Fig. 113 : Vue d'ensemble, 2013
Guy L'Heureux



Fig. 114 : Vue d'ensemble, 2013
Guy L'Heureux

EP6 - SECTEUR DES RIVES



Description

Le secteur des rives de l'île Sainte-Hélène regroupe ici toutes les rives comprises à l'ouest du pont Jacques-Cartier.

L'île Sainte-Hélène a été transformée par l'Expo 67. Sa physionomie a été radicalement changée suite au remblayage de ses abords avec le déblai du dragage de la voie maritime et de la construction du réseau de métro. L'excavation d'énormes blocs de roches provenant de l'île Ronde et de l'île Verte nouvellement reliées à l'île Sainte-Hélène a façonné les rives que nous connaissons.

Ces travaux ont détruit l'habitat original des îles et leurs rives qui étaient végétalisées abritant une faune et une flore variée. Dans les années 1990, des travaux sont entrepris pour contrer les problèmes d'érosion des berges et l'aspect anthropique de celles-ci.

La section R-NO a été aménagée en promenade riveraine durant les travaux du parc des îles, avec de nombreuses plantations et quelques accès à l'eau.

Les sections R-SO et R-NE sont elles aussi végétalisées, mais sont abruptes et inaccessibles.

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

Les rives de l'île Sainte-Hélène sont profondément transformées lors des travaux de l'Expo. Les anciennes rives

sont remplacées par de grandes digues abruptes et d'énormes enrochements. Le rivage naturel laisse place à des berges fortifiées qui séparent l'île du fleuve. Les habitats de la faune aquatique et riveraine ont été détruits

Ville de Montréal 1968-Aujourd'hui

Au fil du temps et suite à plusieurs interventions, la faune et la flore riveraine et aquatique ont en partie repris leurs droits. L'état des rives est encore très variable et l'accès à l'eau n'est pas privilégié. On retrouve très peu d'accès construits vers le fleuve.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux: 1966-1967

Concepteur: Compagnie canadienne de l'Exposition universelle

Type d'intervention : Lors des travaux pour l'Expo 67, les berges naturelles de l'île Sainte-Hélène sont déplacées. On agrandit l'île et relie l'île ronde et l'île verte. L'île Sainte Hélène prend sa forme actuelle.

Travaux 2

Date: 1991

Concepteur: Service des parcs de la ville de Montréal

Type d'intervention : À l'occasion du 350e anniversaire de Montréal, une promenade riveraine est aménagée dans la section R-NO. Suivant une volonté de verdier l'île, les berges sont consolidées avec des roches, de la terre et finalement végétalisées.

État physique actuel

L'état des rives de l'île Sainte-Hélène est très variable. Peu sont accessibles au public en raison de leur inclinaison ou leur couvert végétal. La section R-SO donnant sur le chenal LeMoynes a une forte inclinaison et une présence végétale sur les parties supérieures. Elles sont composées de terre et de roches, et présentent des traces d'érosion au niveau du rivage. La section R-NO donnant sur le Saint-Laurent a des pentes plus douces avec des enrochements et des gravats s'étendant dans le fleuve et de nombreux arbres. La section R-NE est composée d'un enrochement partiellement végétalisé. Bien que les rives offrent une plus grande biodiversité qu'autrefois, elles ont encore beaucoup de progrès à faire pour retrouver les qualités de l'île d'origine.

À la pointe de l'île on retrouve un point de vue avec un escalier menant à l'eau et un belvédère à l'arrière de la Place des Nations.

Situation physique

Le secteur des rives comprend l'entièreté du rivage à l'ouest du pont Jacques-Cartier. Ces rives, toutes anthropiques, et datant de la même époque sont présentes sous trois grandes typologies:

- Rive sud-ouest: au sud de l'île allant du pont de la concorde jusqu'au pont Jacques-Cartier.
- Rive nord-ouest: comprenant les rives de la pointe ouest au niveau de la place des nations jusqu'au quai.
- Rive nord-est: Les rives au niveau du stationnement P8 de la Ronde.



Fig. 115 : Vue sur Montréal depuis le sentier de la rive nord, 2015
WAA



Fig. 116 : Section dégagée de la promenade riveraine de la section R-NO, 2015
WAA



Fig. 117 : Sentier le long de la rive sud longeant le chemin Macdonald, 2015
WAA

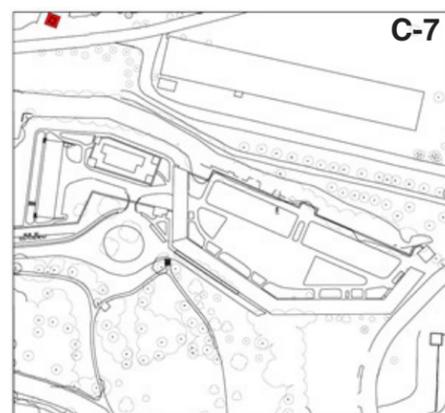
FICHES DES COMPOSANTES

EP5 - SECTEUR DES RIVES

Points d'intérêt

Les différentes rives de l'île Sainte-Hélène n'offrent pas toutes le même intérêt. La section R-NO est la plus remarquable, surtout au niveau de l'aménagement de la promenade riveraine tandis que la R-SO offre un intérêt moindre avec peu de vues sur le chenal, mais aussi à cause de la circulation véhiculaire sur le chemin McDonald. Les sections R-NO et R-NE offrent de belles vues sur le Vieux-Montréal, le Vieux-Port, la Cité du Havre et le pont Jacques-Cartier. Néanmoins, un certain nombre de points de vue sont obstrués par la végétation dense. Le secteur du stationnement P8 offre une vue dégagée sur Montréal, mais n'est pas aménagé pour le piéton. La pointe de l'île offre aussi un bel espace, mais l'état du point d'observation et de la Place des Nations vient minimiser la qualité de l'expérience.

5.1 PHARE



Date de construction initiale : 1912
Concepteur initial : Département de la Marine et des Pêches du Canada
Nom usuel : Phare
Autres noms : Île Sainte-Hélène lighthouse
Numéro de l'ouvrage: B1349

Description

« *The Île Sainte-Hélène Lighthouse exhibits good design, characterized by its elegant shape and proportions, simple classical detailing, and modern profile. The use of reinforced concrete for a square tapered tower was highly unusual, reflecting new uses of this material that characterized the period. The scale of the tower and the good condition of the concrete speaks to the very high quality of construction, materials and workmanship.*

The design of the lighthouse is a very good example of the work of the Department of Marine and Fisheries. » (Heritage Character Statement 00-220, 2001, Parcs Canada)

Occupants et usages marquants

Département des pêches et de la marine (1912 à 1964)

Ville de Montréal (1964 à 2001)

Six Flags (2001 à aujourd'hui) / Bail emphytéotique

Modifications marquantes

N.A.



Fig. 118 : Rive sud, depuis la passerelle du Cosmos, 2015
WAA

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Ancienneté
 L'utilisation du béton
 Le Saint-Laurent / Contexte largement modifié
 Les réalisations du Département de la Marine et des Pêcheries du Canada
 Le courant Sainte-Marie.



Fig. 121 : Phare de l'île Sainte-Hélène, avec la silhouette de la ville au loin, vers 1935
Musée McCord



Fig. 119 : Détérioration de la base, 2016
L&S

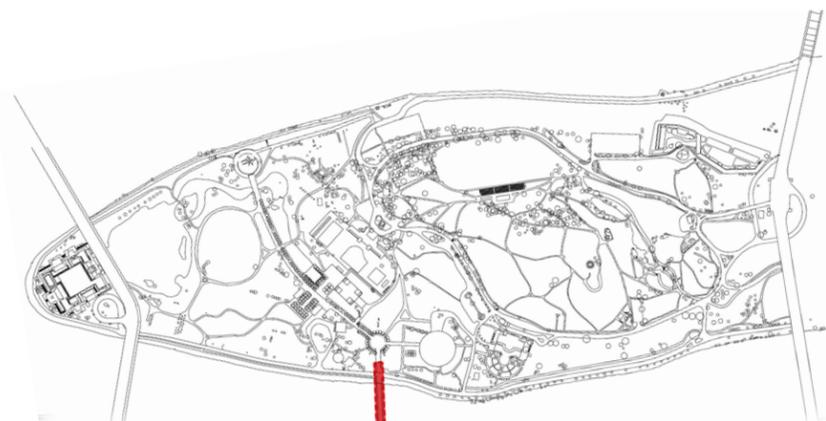


Fig. 120 : Corniche, 2016
L&S



Fig. 122 : Vue d'ensemble, 2016
L&S

EP7 - PASSERELLE DU COSMOS



Date de construction : 1966
Concepteurs : Swann Wooster Engineering Co. Ltd

Situation physique

La passerelle du Cosmos relie l'île Sainte-Hélène et l'île Notre-Dame, au-dessus du chenal LeMoynes. Elle est dans le prolongement de l'allée centrale, le principal axe de circulation du parc. La passerelle présente des vues dégagées sur le canal, les ponts et les structures du parc Jean-Drapeau, notamment la Biosphère.

Description

La passerelle du Cosmos est un pont piétonnier et véhiculaire qui relie l'île Sainte-Hélène à l'île Notre-Dame. Elle fait partie des trois ponts reliant les îles ensemble. C'est le lieu de



Fig. 123 : La Passerelle du Cosmos actuel, 2011
 Wikimedia commons

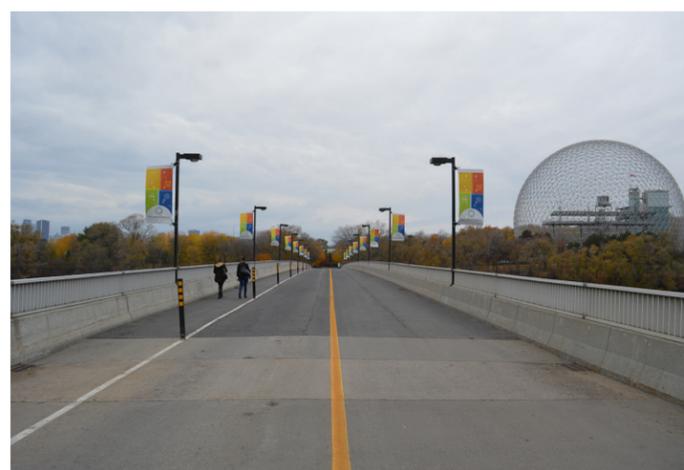


Fig. 124 : Les garde-corps en bois ont été remplacés, 2015
 WAA



Fig. 125 : Vue sur le pont de la Concorde depuis la passerelle, 2015
 WAA

passage le plus utilisé par les visiteurs, car elle est reliée à l'allée centrale. Lors de l'Expo 67, elle est conçue pour être démontable et ses matériaux, principalement le bois lamellé, réutilisable.

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

Construite en tant que passerelle provisoire, la passerelle du Cosmos était durant l'Expo 67 l'un des ponts les plus attrayants et plus utilisés. En traversant le chenal LeMoynes, la passerelle reliait les deux sites de l'Expo. C'était aussi le lieu de passage du minirail entre les deux îles. La passerelle était constituée de deux voies de circulation de 20 pieds de large séparées par un espace surélevé où passait le minirail. Un éclairage formé de ballon de verre était suspendu sous les rails et éclairait celle-ci. La passerelle était le lien entre le pavillon américain sur l'île Sainte-Hélène et le pavillon de l'URSS sur l'île Notre-Dame. Selon Yves Jasmin, directeur de l'information, de la publicité et des relations publiques d'Expo 67, la disposition de la passerelle entre ces deux pavillons faisait allusion à la compétition entre ces deux pays dans la course spatiale.

Ville de Montréal 1967 – aujourd'hui

La passerelle est finalement conservée, bien que sa forme change peu à peu avec le temps.

Modifications marquantes

Travaux 1

Depuis 1967, la passerelle a connu de nombreuses transformations. Les rails en hauteur du minirail ont été retirés. Le bois au sol a été remplacé par une dalle de béton et une couche d'asphalte. Les deux voies de circulations ont été changées en une voie unique accessible à la circulation automobile dans les deux sens. Les garde-corps et l'éclairage ont été remplacés. Finalement les poutres en bois lamellé ont été retirées.

Travaux 2

Date : 2000

Type d'intervention : Travaux de réfection de la structure et du revêtement.

État physique actuel

La passerelle du Cosmos actuelle n'a plus grand-chose à voir avec la passerelle de l'Expo 67. C'est une voie de circulation piétonnière et véhiculaire dont la facture a été entièrement modifiée.

Points d'intérêt

Avant ses modifications, la passerelle du Cosmos était l'un des témoins de l'Expo 67, mais aujourd'hui elle a perdu l'essentiel des éléments qui contribuaient à son intérêt. Ses

traits marquants, les matériaux d'origines, les garde-corps en bois et le minirail n'ont pas été conservés. C'est l'identité de la passerelle qui a disparu.

Son intérêt repose maintenant sur sa capacité à relier l'île Sainte-Hélène à l'île Notre-Dame et aux vues qu'elle peut offrir.



Fig. 126 : Passerelle du Cosmos durant l'Expo 67
 Archives de la Ville de Montréal



Fig. 127 : Passerelle du Cosmos avec minirail durant l'Expo 67
 Bibliothèque et archives national Québec

FICHES DES COMPOSANTES

EP8 - SECTEUR DE LA BIOSPHÈRE



Date de construction : 1967
Concepteurs : Buckminster Fuller
Nom d'origine : Pavillon des États-Unis

Situation physique

La Biosphère est visible dès la sortie du métro et dans le prolongement de l'allée centrale. Elle était située en face du pavillon de l'URSS lors de l'Expo, séparée par le chenal LeMoynes à proximité de la passerelle du Cosmos.

Description

La Biosphère est l'une des structures les plus remarquables de l'île Sainte-Hélène. Lors d'un incendie en 1976, l'enveloppe extérieure prit feu et le site fut fermé au public jusque dans les années 1990. C'est durant l'élaboration du parc des îles (maintenant rebaptisé

parc Jean-Drapeau) que le site deviendra, avec la collaboration d'Environnement Canada, un musée et centre de veille environnementale principalement axé sur la thématique de l'eau.

Certains éléments de l'époque de l'Expo ont été conservés au site de la Biosphère, notamment l'entrée et le bassin avant. Mais contrairement à la structure, l'aménagement extérieur a connu de grands changements. À l'instar du parc, le secteur a été largement planté. Des rangs de conifères viennent cacher le bas de la structure depuis l'allée centrale, ne laissant apparaître que l'immensité du dôme et le couloir de l'entrée principale. De grands

panneaux de photographies ont été installés dans ce couloir pour afficher des expositions photographiques temporaires sur des thèmes environnementaux.

Au niveau de l'entrée, un espace de gravier avec un alignement de féviers (*Gledistia*) côtoie le bassin d'origine. Un parcours surélevé autour du bâtiment donne accès aux bassins filtrant les eaux usées du musée. Le processus de filtration est présenté de façon ludique dans un circuit avec des panneaux d'informations.

La Biosphère est aujourd'hui un musée environnemental et une vitrine des possibilités écologiques dans le domaine du bâtiment, de l'eau et de la phytotechnologie. Elle comporte 242 m² de toits verts extensifs et intensifs, un mur végétal, un jardin intérieur ainsi qu'un circuit de bassins filtrants datant de 1994.

Occupants et usages marquants

Gouvernement des États-Unis d'Amérique 1967

C'est le pavillon des États-Unis lors de l'Expo 67 construite sous le thème de "l'Amérique créative".

Montréal, 20 juillet 1967 – 1976 - 1995

Les États-Unis font don du pavillon à la ville de Montréal à la fin de l'événement en tant que souvenir perpétuel de l'Expo. Le site est alors utilisé pour des activités récréative et populaire lors de l'exposition Terre des Hommes. En 1976, lors de travaux de réfection la structure du bâtiment prend feu et l'enveloppe en acrylique est détruite complètement. L'accès au site sera interdit jusqu'à sa requalification en 1995.

Environnement Canada 1995 - aujourd'hui

En 1995, le plan d'aménagement du parc des îles (maintenant parc Jean-Drapeau) est approuvé. Environnement Canada signe une entente avec la Ville de Montréal pour aménager la Biosphère en un lieu consacré à la recherche et mise en valeur l'eau et l'écosystème des Grands Lacs. Selon l'entente, Environnement Canada prend sous sa responsabilité la mission, le contenu thématique des expositions et la gestion du site pour une période de 25 ans.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date : 1992

Type d'intervention : Concepteur: Plante & Gauthier, firme d'architecture

Le site est transformé en musée de l'environnement sur le thème de l'eau. Les bâtiments intérieurs sont réaménagés tout en respectant le concept initial.

Incident 1

Date : 1998

Type d'intervention : Lors de la tempête du verglas, la Biosphère est endommagée et doit être fermé au public pour cinq mois.

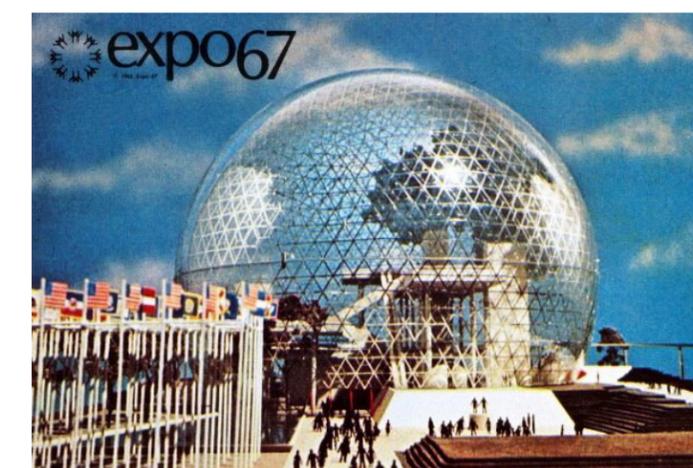


Fig. 131 : Carte postale du pavillon américain, 1967
 Archive de la Ville de Montréal



Fig. 128 : La Biosphère, 2015
 WAA



Fig. 129 : L'entrée depuis le Mail central, 2015
 WAA



Fig. 130 : Une des entrées du musée, 2015
 WAA



Fig. 132 : Chemin thématique des bassins filtrants, 2015
 WAA

EP8 - SECTEUR DE LA BIOSPHÈRE

Travaux 2

Type d'intervention : Au cours des années, plusieurs ajouts et expositions temporaires et permanentes vont être mis en place sur le site de la Biosphère.

En 2007, de grands panneaux affichant des photographies de thème diverses sont installés dans le prolongement de l'allée centrale. Ces panneaux sont encore utilisés aujourd'hui.

En 2008, installation de la maison solaire, une exposition temporaire extérieure. Plans d'aménagements par WAA – Williams Asselin Ackaoui.

En 2010, la Biosphère inaugure deux toits verts et un jardin intérieur.

En 2012, un mur végétal intérieur est installé, conception par Albert Mondor.

État physique actuel

Le site de la Biosphère est globalement en bon état. Le site est l'un des grands attraits de l'île Sainte-Hélène.

Nous n'avons pas trouvé d'information sur l'état actuel des bassins filtrants.

Points d'intérêt

L'intérêt du site de la Biosphère repose sur son rôle écologique de ces 20 dernières années. Son marais filtrant serait l'un des mieux et le plus longtemps observé au monde. C'est l'un des plus grands musées écologiques spécialisés sur le thème de l'eau au Canada.

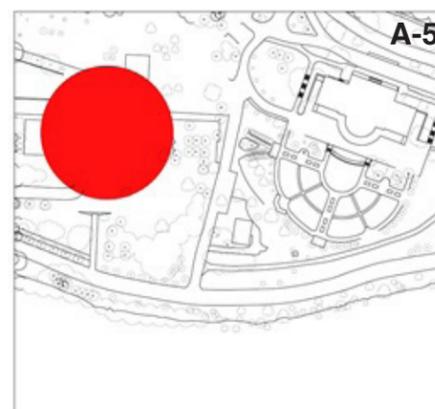


Fig. 133 : Aménagement avec bassins, alignement d'arbres et panneaux d'exposition
WAA



Fig. 134 : Aménagement extérieur et bassin de la Biosphère
WAA

8.1 BIOSPHÈRE



Date de construction initiale : 1965-1967

Concepteur initial : R. Buckminster Fuller & Shoji Sadao, Inc. Geometrics Inc., Associates Architects, Cambridge, Mass. George F. Eber, Montréal (architecte associé).

Nom usuel : Abri ouvert

Autres noms : Musée de l'environnement
Musée de l'eau
Pavillon des États-Unis

Numéro de l'ouvrage : B1358

Description

«Symbole d'Expo 67, la sphère de Buckminster Fuller marque un moment capital dans l'histoire de l'architecture contemporaine. Le modèle du dôme géodésique n'appartient pas seulement au monde de l'architecture, mais aussi à celui de la nature, de l'intellect même : c'est pour représenter la pensée créative et expérimentale que Fuller a d'abord imaginé cette sphère tridimensionnelle transparente. Sa concrétisation est l'aboutissement du concept du dôme géodésique, inventé en 1949. Ce principe a permis à Fuller de réaliser son principe « More with less » et de construire un abri de « minimum structure/ maximum volume » (Pawley,123). Le dôme géodésique s'inscrit dans la suite des grandes structures légères qui ont jalonné l'histoire du Mouvement moderne.

Parmi les systèmes structurels inventés aux XIXe et XXe siècles, le dôme géodésique est l'une des plus originales, une structure dont les performances étaient sans égal. Depuis le Crystal Palace, la couverture de grands espaces par des structures rationnelles, légères et transparentes a été un des défis majeurs de l'architecture moderne. Avec le dôme géodésique, Fuller a apporté une solution originale et performante tant du point de vue de l'économie de matière, de la standardisation des éléments et de l'ampleur des espaces couverts sans points d'appui. Si le pavillon des États-Unis de l'Expo 67 n'est pas le plus grand dôme géodésique construit, ses proportions sont uniques puisque, pour Expo 67, Fuller a

réalisé une sphère presque complète (sa structure fait plus de 75% de la sphère). Son enveloppe protégeait des intempéries et de la lumière et permettait de contrôler la température intérieure.

De plus, étant donné ses multiples fonctions, qui intégraient même un système de transport, le pavillon des États-Unis, préfigure un projet comme celui pour Manhattan. Pour les architectes d'aujourd'hui, l'œuvre de Fuller constitue une référence essentielle, notamment pour ceux les Néoproduktivistes.

Le dôme de Fuller représente les États-Unis, la plus grande puissance mondiale, alors que la forte croissance économique que connaissait l'Occident depuis la Deuxième Guerre mondiale touchait à sa fin. Cette structure unique symbolise la confiance, l'optimisme et la foi dans le progrès technologiques qui prévalaient encore dans les sociétés industrielles.»
(Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, fiche «Pavillon des États-Unis», p. 3)

Occupants et usages marquants

Gouvernement des États-Unis d'Amérique (1967)
Pavillon d'exposition.

Ville de Montréal (1967 à 1995)

Propriétaire. Bâtiment vacant.

Environnement Canada (1995 à aujourd'hui)

De 1995 à aujourd'hui, la Ville de Montréal octroie un bail locatif à Environnement Canada pour y installer et y animer un musée consacré à l'écosystème des Grands-lacs et du fleuve Saint-Laurent. En 2007, le lieu prend le nom de musée de l'environnement.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1976

Concepteurs : NA

Type d'intervention : Incendie. Disparition de la couverture d'acrylique.

Travaux 2

Date des travaux : 1992-1995

Concepteurs : Consortium Blouin Faucher Aubertin Brodeur Gauthier et Desnoyers Mercure et associés, architectes, Montréal.

Type d'intervention : Reconversion en musée.

FICHES DES COMPOSANTES

8.1 BIOSPHÈRE

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

«Symbole d'Expo 67, la sphère de Buckminster Fuller marque un moment capital dans l'histoire de l'architecture contemporaine. Le modèle du dôme géodésique n'appartient pas seulement au monde de l'architecture, mais aussi à celui de la nature, de l'intellect même : c'est pour représenter la pensée créative et expérimentale que Fuller a d'abord imaginé cette sphère tridimensionnelle transparente. Sa concrétisation est l'aboutissement du concept du dôme géodésique, inventé en 1949. Ce principe a permis à Fuller de réaliser son principe « More with less » et de construire un abri de « minimum structure/ maximum volume » (Pawley, 123). Le dôme géodésique s'inscrit dans la suite des grandes structures légères qui ont jalonné l'histoire du Mouvement moderne.

Parmi les systèmes structurels inventés aux XIXe et XXe siècles, le dôme géodésique est l'une des plus originales, une structure dont les performances étaient sans égal. Depuis le Crystal Palace, la couverture de grands espaces par des structures rationnelles, légères et transparentes a été un des défis majeurs de l'architecture moderne. Avec le dôme géodésique, Fuller a apporté une solution originale et performante tant du point de vue de l'économie de matière, de la standardisation des éléments et de l'ampleur des espaces couverts sans points d'appui. Si le pavillon des États-Unis de l'Expo 67 n'est pas le plus grand dôme géodésique construit, ses proportions sont uniques puisque, pour Expo 67, Fuller a

réalisé une sphère presque complète (sa structure fait plus de 75% de la sphère). Son enveloppe protégeait des intempéries et de la lumière et permettait de contrôler la température intérieure.

De plus, étant donné ses multiples fonctions, qui intégraient même un système de transport, le pavillon des États-Unis, préfigure un projet comme celui pour Manhattan. Pour les architectes d'aujourd'hui, l'œuvre de Fuller constitue une référence essentielle, notamment pour les Néo-productivistes.

Le dôme de Fuller représente les États-Unis, la plus grande puissance mondiale, alors que la forte croissance économique que connaissait l'Occident depuis la Deuxième Guerre mondiale touchait à sa fin. Cette structure unique symbolise la confiance, l'optimisme et la foi dans le progrès technologique qui prévalaient encore dans les sociétés industrielles. » (Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67, fiche « Pavillon des États-Unis », p. 3)



Fig. 135 : Carte postale montrant la Biosphère, 1967
Archive de la Ville de Montréal



Fig. 136 : Vue aérienne, 1967
Archive de la Ville de Montréal



Fig. 137 : Vue d'ensemble, 2011
Ville de Montréal

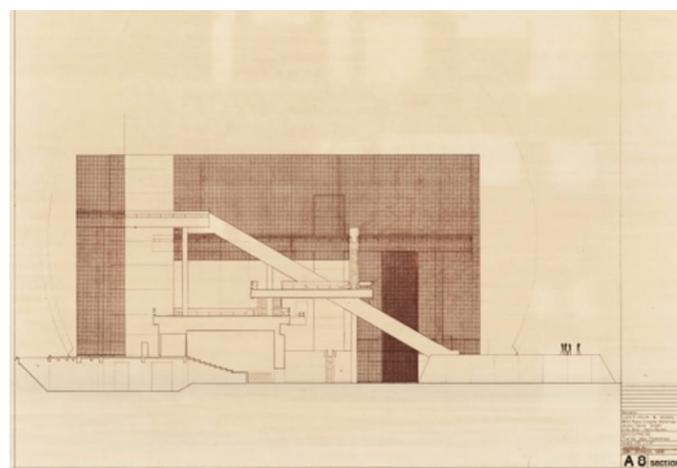
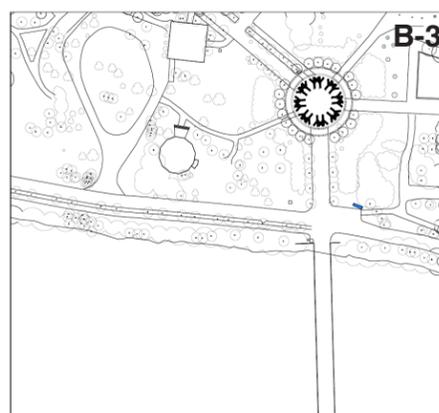


Fig. 138 : Plan section, 1968
Archive du service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 139 : Ancien pavillon des États-Unis durant Terre des Hommes, après 1976
Archive du service des grands parcs de la Ville de Montréal

SIGNE SOLAIRE - JEAN LEFEBURE



Localisation de l'œuvre

L'œuvre Signe solaire est réalisée pour l'exposition Sculpture 67, présentée par la Galerie nationale du Canada, en vertu du programme du centenaire du Canada, à l'hôtel de ville de Toronto, à l'été 1967. Elle est actuellement installée sur l'île Sainte-Hélène, intégrée à la première placette à proximité du pont du Cosmos, tout près de la Biosphère, et insérée dans un aménagement paysager.

Notice descriptive de l'œuvre

Titre de l'œuvre	Signe solaire
Date	18 septembre 1967 12 mars 2004 année d'installation sur son site actuel
Matériau	Acier; béton; fibre de verre; résine d'époxy; limaille de bronze
Superficie et dimensions	2 800 mm de hauteur X 3 090 mm de longueur x 700 mm de largeur
Poids approximatif	Non documenté
Collection	Ville de Montréal
Protection / statut	Secteur significatif à critères

Importance historique de l'œuvre

LeFebure réalise l'œuvre pour l'exposition Sculpture 67, présentée par la Galerie nationale du Canada, en vertu du programme du centenaire du Canada, à l'hôtel de ville

de Toronto à l'été 1967. Elle est ensuite prêtée à Terre des Hommes, l'exposition qui prend la relève d'Expo 67 de 1970 à 1972. Après plusieurs années d'entreposage, elle est restaurée, puis réinstallée au parc Jean-Drapeau en 2004.

L'œuvre est achetée par la Ville de Montréal afin de satisfaire à une réclamation de l'artiste à la suite de dommages causés à l'œuvre durant son prêt à la Ville pour l'exposition Terre des Hommes. Il s'agit d'une des rares œuvres d'art public réalisées par leFebure.

Iconographie

L'œuvre est une sculpture monolithique abstraite, de forme ovale et dont la surface est ondulée. Elle est creusée au centre dans le sens de la longueur. Évoquant les panneaux d'affichage qui bordent les autoroutes, son mode de présentation est frontal. Tel un signe urbain, elle est conçue pour être perçue à la fois par un automobiliste ou un piéton. Elle doit n'apparaître que de manière fulgurante et fugace, dans l'éblouissement de la lumière qu'elle réfléchit, pour disparaître aussitôt, dès les limites de son espace franchies.

Techniques utilisées dans la fabrication de l'œuvre

Assemblage d'acier, béton, fibre de verre, résine d'époxy et limaille de bronze

État de conservation

Le 19 mars 2016, l'équipe du Bureau d'art public procède à l'inspection de l'œuvre. D'un point de vue structurel, l'œuvre présente une fissure importante, traversant toute la largeur de la coque en résine. En surface, la peinture est usée, fissurée et écaillée sur de nombreuses zones, et la patine a foncé. On recommande que l'œuvre soit restaurée pour consolider la zone de la fissure, la colmater et la repeindre en prenant soin de traiter correctement la surface au préalable pour assurer l'accroche de la peinture et pour que le fini ne révèle pas les écailllements des précédentes couches. On recommande également de repeindre les pieds et de replacer la sculpture correctement sur la base en béton, qui est décentrée.

Propriétaire de l'œuvre

Ville de Montréal

Historique de l'œuvre

Été 1967 : exposition de l'œuvre à l'exposition Sculpture 67, présentée par la Galerie nationale du Canada, en vertu du programme du centenaire du Canada, à l'hôtel de ville de Toronto.

1970 à 1972 : exposition de l'œuvre dans le contexte de l'événement Terre des Hommes. L'œuvre est installée à droite du Pavillon des Enfants. À la fin de l'exposition, l'œuvre est entreposée.

2003 : des travaux de restauration sont effectués. Notamment, on consolide le corps en résine, on procède au remplacement du revêtement de la pâte de bronze. Puis, on relocalise l'œuvre sur l'île Sainte-Hélène, au parc Jean-Drapeau, près de l'entrée du pont du Cosmos.

Présentation de l'artiste

Né à Montréal, Jean leFebure étudie à l'École des beaux-arts de Montréal, puis à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Entre 1949 et 1952, il participe à plusieurs expositions des automatistes, dont le Salon des Rebelles en 1950. Séjournant à Paris de 1953 à 1965, il tient des expositions en Espagne, en Italie, en Suisse et en France. À son retour au Québec, il enseigne à l'École d'architecture de l'Université Laval, puis au cégep de Saint-Laurent. LeFebure est principalement reconnu comme peintre, et ses œuvres font partie de nombreuses collections, entre autres celles du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée des beaux-arts de Montréal et du Musée des beaux-arts du Canada.

Positionnement de l'œuvre dans la production de l'artiste

Signe solaire représente l'aboutissement d'une longue réflexion sur l'art que leFebure juge devoir refléter la réalité du monde moderne. Pendant un séjour prolongé en Europe, l'artiste met au point, au Centre de recherche nucléaire de Saclay en France, un nouveau matériau à base de fibre de verre auquel il lie des agrégats de pierre ou de métal avec de l'époxy et des polyesters. Il confectionne Signe solaire dans cette matière, à laquelle il ajoute de la limaille de bronze. LeFebure n'a réalisé que très peu de sculptures dans sa carrière, d'où l'importance de Signe solaire dans son œuvre.

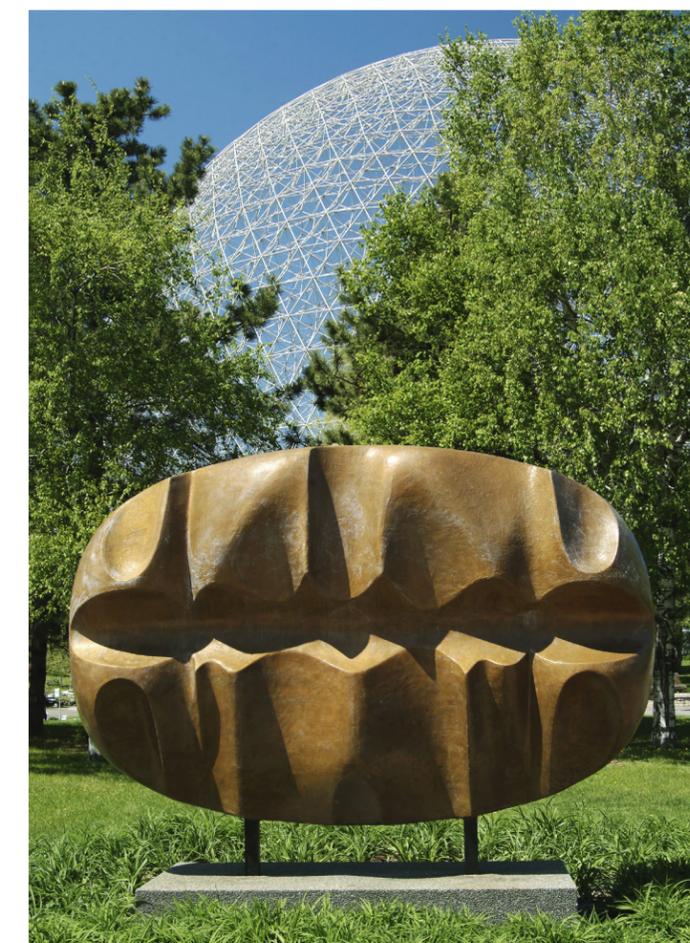


Fig. 140 : Vue d'ensemble, 2007
Michel Dubreuil

FICHES DES COMPOSANTES

EP9 - SECTEUR HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN



Date de construction : 1967

Concepteurs : Louis Perron, architecte paysagiste (roseraie)

Nom d'origine : Pavillon des Sports

Situation physique

La roseraie constitue le jardin du pavillon Hélène de Champlain. Elle était le lieu de déambulation des convives du pavillon.

Description

La roseraie est un jardin d'agrément conçu par l'architecte paysagiste Louis Perron. Ce jardin a été élaboré pour ce joindre au restaurant Hélène-de-Champlain, lui même en rénovation pour l'Expo 1967. On y trouve des platebandes variées séparées par des sentiers réguliers. Des pergolas en bois sur base de pierre et couvertes de plantes grimpantes ajoutent un caractère romantique à ce jardin, serva de point de prises de photos et encada les vues vers l'extérieur.



Fig. 141 : Pavillon Hélène-de-Champlain depuis le chemin du tour de l'Isle, 2015
WAA



Fig. 142 : Pavillon depuis le jardin de la roseraie, 2015
WAA



Fig. 143 : Vue depuis la roseraie, 2015
WAA



Fig. 144 : Le jardin de la roseraie durant Expo 67
Archives de l'université McGill



Fig. 145 : Pergolas de l'entrée officielle du jardin, 2015
WAA

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

La roseraie est construite en même temps que le pavillon Hélène de Champlain est restauré pour l'Expo 1967. Le pavillon servant de salle de réception, la roseraie est un jardin d'agrément où les convives se pavanent avant les réceptions.

Pour l'Expo 1967, le pavillon Hélène-de-Champlain est reconverti en pavillon d'honneur pour les réceptions avec les chefs d'états et dignitaires. Une roseraie est aménagée pour l'occasion, selon les plans de Louis Perron. En commémoration du centenaire de la Confédération canadienne, le Club Rotary fait don de milliers de rosiers à la compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967. Une plaque commémorative est toujours visible à l'entrée du site.

Une roseraie est aménagée pour l'occasion, selon les plans de Louis Perron. En commémoration du centenaire de la Confédération canadienne, le Club Rotary fait don de milliers de rosiers à la compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967. Une plaque commémorative est toujours visible à l'entrée du site.

Modifications marquantes

N.A.

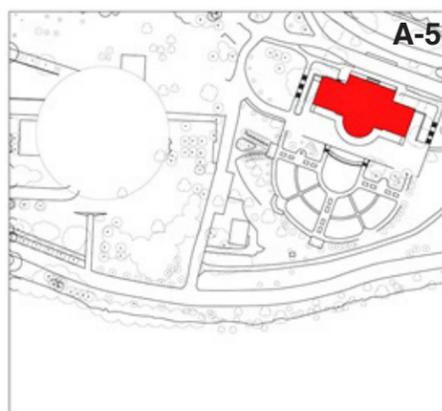
État physique actuel

Le jardin a conservé sa forme d'origine, les plantations sont les mêmes que celles conçues par lui Perron, mais les structures du jardin ont grandement besoin de restaurations. Le bois des pergolas perd sa peinture et commence à se décomposer. Le béton de l'estrade est couvert de fissures et de taches. La roseraie est laissée à l'abandon depuis la fermeture du restaurant Hélène de Champlain.

Points d'intérêt

Œuvre du premier architecte paysagiste québécois francophone, la roseraie constitue une création significative et représente un courant en aménagement floral typique de l'époque. Elle est un complément essentiel au pavillon Hélène de Champlain.

9.1 PAVILLON HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN



Date de construction initiale : 1938-1953. Interruption de chantier de 1939 à 1951, due à la Seconde Guerre mondiale

Concepteur initial : Frederick Gage Todd, architecte paysagiste et urbaniste

Émile Daoust, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal

Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Pavillon Hélène-de-Champlain

Autres noms : Chalet de l'île Sainte-Hélène

Pavillon des sports

Restaurant Hélène-de-Champlain

Pavillon d'honneur

Numéro de l'ouvrage : B0017

Description

Afin de créer des emplois pour les milliers de chômeurs issus de la crise économique de 1929, la Ville de Montréal, de concert avec le Gouvernement du Québec, lance des travaux d'infrastructure à travers son territoire. Connus comme les Travaux de chômage, il s'agit d'une part d'ouvrages de voirie et, d'autre part, de bâtiments municipaux dédiés à garantir la sécurité, la santé et la salubrité publique.

Au niveau formel, la composition générale du restaurant Hélène-de-Champlain rappelle l'architecture coloniale utilisée par la chaîne de restaurants Howard-Johnson aux États-Unis à la même époque.

L'utilisation de la pierre locale, la brèche, comme matériau principal des pavillons prévus au plan d'aménagement du parc, augmente la valeur architecturale d'une donnée contextuelle et renforce le concept d'ensemble.

Au niveau fonctionnel, l'aménagement intérieur de cet ancien pavillon des sports dissimule parfaitement toute la mécanique nécessaire à un établissement de restauration dans un décor

historiciste.

Au niveau constructif, nous présumons que ce pavillon est en maçonnerie porteuse, renforcée ponctuellement par de l'acier. La charpente de la toiture est en gros bois d'œuvre. La stratégie structurale retenue, de même que les assemblages et finis, représentent la manière courante de construire ce type de bâtiment durant la première moitié du XXe siècle à Montréal.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1953 à 1983)

Le chalet de l'île Sainte-Hélène est achevé en 1953 et occupé comme pavillon de parc municipal jusqu'en 1966. Un restaurant est aménagé en 1954. Il ouvre ses portes le 12 juillet 1955 et porte le nom de restaurant Hélène-de-Champlain. En 1966, à la veille de l'Exposition universelle de Montréal, le chalet de l'île Sainte-Hélène est rénové et converti en pavillon d'honneur. À la clôture de l'Expo, le maire Jean Drapeau continue d'utiliser l'endroit comme lieu de réceptions officielles.

Les Entreprises Marcotte inc – 2152-1282 Québec inc. (1983-2010)

De 1983 à 2010, la Ville de Montréal, toujours propriétaire de l'édifice, octroie un bail locatif à l'animateur restaurateur Pierre Marcotte afin d'opérer le restaurant Hélène-de-Champlain.



Fig. 146 : Vue d'ensemble. 2010
Ville de Montréal

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1950-1953

Concepteurs : Donat Beaupré, Émile Daoust, Bureau de l'Architecte, Ville de Montréal

Type d'intervention : Complétion et mise à jour de la construction.

Modifications intérieures au plan d'origine

Travaux 2

Date des travaux : 1966-1967

Concepteurs : Claude Hinton, décorateur ensemblier, assisté de Frédéric Back, dessinateur

Louis Perron, architecte paysagiste

Gérard Masson, Bureau de l'Architecte, Ville de Montréal

Type d'intervention : Recyclage en restaurant et installation d'équipement

mécanique correspondant.

Modifications à la façade avant (véranda), à la toiture (larmier/couverture).

Transformation intérieures et décoration.

Modifications extérieures (portes et fenêtres).

Ajout d'une roseraie.

Travaux 3

Date des travaux : 2008

Concepteur : Réal Paul, architecte

Type d'intervention : Mise à niveau par l'ajout de plateforme et d'escaliers de secours.

Remplacement partiel de portes et fenêtres.

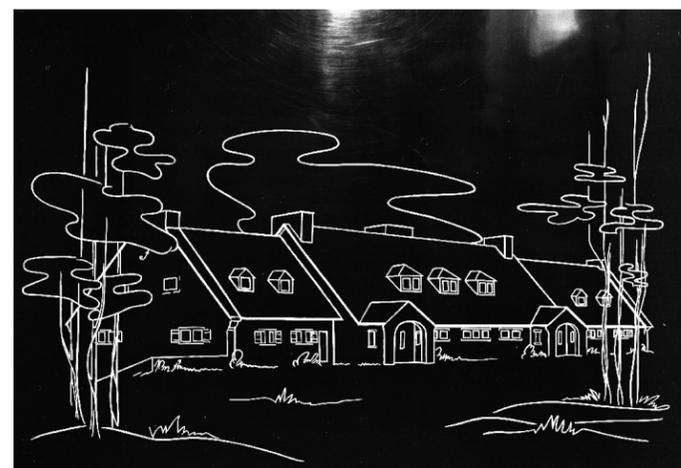


Fig. 147 : Dessin incrusté, 1953
Archive de la Ville de Montréal

Travaux 4

Date des travaux : 2010 (inachevé)

Concepteur : Provencher Roy et associés, architectes

Type d'intervention : Réaménagement intérieur

Couverture de la terrasse extérieure arrière

Remplacement des portes et fenêtres

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

L'intérêt historique du restaurant Hélène-de-Champlain repose d'abord sur sa valeur documentaire à titre de construction réalisée dans le cadre des « Travaux de chômage », chantiers instaurés par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal au tournant des années 1930. En plus de relater cette période de l'histoire, il témoigne des courants hygiénistes et de la création des grands parcs urbains qui marquent l'évolution des villes nord-américaines, à partir du dernier quart du XIXe siècle. Achevé en 1953, le chalet de l'île Sainte-Hélène est recyclé en restaurant dès 1966. À titre de pavillon d'honneur de l'Exposition universelle de 1967, ou comme établissement de restauration de prestige, le restaurant Hélène-de-Champlain accueillera un nombre important de dignitaires et de personnalités.

L'intérêt architectural du restaurant Hélène-de-Champlain



Fig. 148 : La façade d'origine, [s.d.]
Archives de la Ville de Montréal, VM94-Z1480-8

FICHES DES COMPOSANTES

9.1 PAVILLON HÉLÈNE-DE-CHAMPLAIN

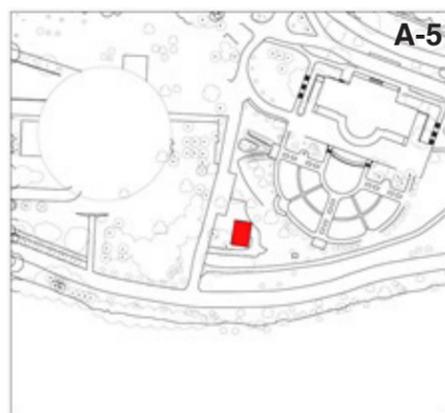
est de différents ordres. D'une part, il appartient au plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931. Ce plan prévoit l'implantation de pavillons pittoresques le long d'un parcours agrémenté, dit « parkway ». Il s'agit des premiers paysages aménagés pour le tourisme automobile. D'autre part, ce pavillon est une construction institutionnelle de qualité, dont l'expression architecturale s'inscrit dans le mouvement « régionaliste » soutenu par les architectes montréalais de l'époque, tant anglophones que francophones. À l'instar des autres pavillons du parc, il est édifié en granit de brèche, pierre extraite localement. L'utilisation généralisée de cette pierre brunissante, à l'extérieur comme à l'intérieur des immeubles, augmente l'effet d'unité d'ensemble des plus anciennes constructions de l'île. Doté d'un bon degré d'authenticité et en bon état, le restaurant Hélène-de-Champlain a connu des apports positifs et des modifications en continuité. Lors du recyclage de l'immeuble, en 1966-1967, le décorateur-ensemblier Claude Hinton, avec la collaboration de Frédéric Back, prend le même parti historiciste pour la conception du décor et le choix du mobilier. La roseraie, aménagée au sud de la propriété en 1966, est bien connue du milieu de l'horticulture. Elle participe à la mise en valeur du site.

La valeur symbolique du restaurant Hélène-de-Champlain réside avant tout dans son utilisation comme pavillon d'honneur de l'Exposition universelle de Montréal, en 1967. À ce titre, sa réputation, dans les milieux politiques et culturels, a dépassé les frontières du Canada. Par la suite sous l'administration de l'animateur restaurateur Pierre Marcotte, le restaurant est connu de tout le Québec.



Fig. 149 : La façade du Hélène-de-Champlain, 2010
L&S

9.2 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH3



Date de construction initiale : 1932

Concepteur Initial : Frederick Gage Todd, architecte paysagiste et urbaniste

Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Sous-station électrique SH3

Autres noms : Poste SH3
Entrepôt
Station de pompage de l'île Sainte-Hélène

Numéro de l'ouvrage : B0533

Situation physique

Fait partie de l'entité paysagère EP9 Hélène-de-Champlain

Description

Afin de créer des emplois pour les milliers de chômeurs issus de la crise économique de 1929, la Ville de Montréal, de concert avec le Gouvernement du Québec, lance des travaux d'infrastructure à travers son territoire. Connus comme les Travaux de chômage, il s'agit d'une part d'ouvrages de voirie et, d'autre part, de bâtiments municipaux dédiés à garantir la sécurité, la santé et la salubrité publique.

Au niveau formel, l'emprunt du style néoclassique et la volumétrie pavillonnaire de l'édifice nous laisse soupçonner une volonté de commémoration de l'ancien manoir seigneurial disparu.

L'utilisation d'une pierre de granite « importée » renforce également cette hypothèse et permet à l'édifice de se distinguer malgré son échelle réduite. Il est pertinent de noter que les linteaux de pierre des ouvertures, qui forment un bandeau continu, sont ornés d'accolade. Celui de l'entrée principale comporte des fleurs de lys sculptés.

Au niveau fonctionnel, l'aménagement intérieur répondra

dans un premier temps aux besoins précis d'une station de pompage, puis à celui de sous-station électrique.

Au niveau constructif, nous présumons que l'édifice est en maçonnerie porteuse, renforcée d'une charpente de béton armé. La fonction industrielle de l'édifice nécessitant une capacité structurale supérieure, il s'agit de matériaux et méthodes de construction usitées à l'époque pour ce type d'usage.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1932 à 1992)

La station de pompage du chemin du Tour-de-l'Isle est construite en 1932, pour le compte de l'Aqueduc de Montréal. Elle sert à relever l'eau du fleuve afin de l'amener au château d'eau de la tour de Lévis, sur le mont Boullé. Nous ignorons la date de sa désaffectation.

Ville de Montréal (1992 à aujourd'hui)

L'édifice de l'ancienne station de pompage est recyclé en sous-station électrique en 1992. Il est toujours utilisé à cette fin par la Commission des services électriques de Montréal.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1992

Concepteur : Paul Melanson, architecte, Service de l'approvisionnement et des immeubles de la Ville de Montréal

Type d'intervention : Recyclage en sous-station électrique
Obturation et désaffectation des conduites d'eau
Réaménagement intérieur partiel

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

L'intérêt historique de l'ancienne Station de pompage du chemin du Tour-de-l'Isle (act. sous-station électrique SH-3) repose d'abord sur sa valeur documentaire à titre de construction réalisée dans le cadre des « Travaux de chômage », chantiers instaurés par le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal au tournant des années 1930. En plus de relater cette période de l'histoire, la station témoigne des courants hygiénistes et de la création des grands parcs urbains qui marquent l'évolution des villes nord-américaines, à partir du dernier quart du XIXe siècle. Elle rappelle également l'implantation du réseau d'aqueduc de l'île Sainte-Hélène.

L'intérêt architectural de la Station de pompage de l'île Sainte-Hélène est de différents ordres. D'une part, elle appartient au plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931. Ce plan prévoit l'implantation de pavillons pittoresques le long d'un parcours agrémenté dit « parkway ». Il s'agit des premiers paysages aménagés pour le tourisme automobile. D'autre part, la station est une construction institutionnelle de qualité. Bien que rudimentaire, le programme de construction est exécuté avec compétence. Authentique et en bon état, l'édifice de l'ancienne station de pompage a conservé une fonction utilitaire qui constitue une modification en continuité avec sa destination d'origine.

Immeuble associé à l'ancienne propriété estivale et aux jardins de la baronne de Longueuil.



Fig. 150 : Vue d'ensemble, 2010
L&S

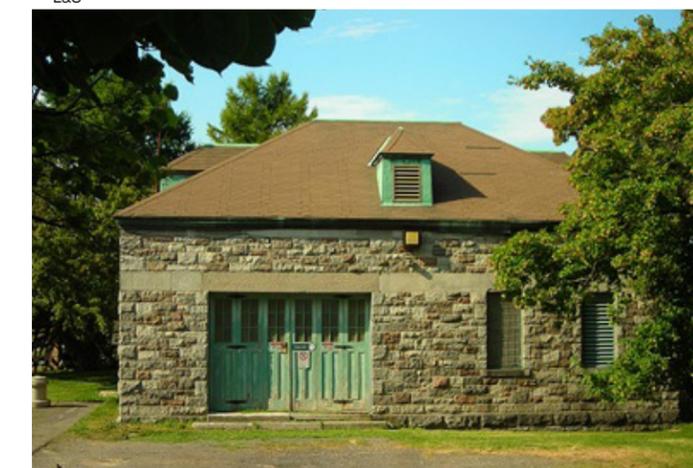


Fig. 151 : Vue d'ensemble et portes principales, 2010
L&S

EP10 - COMPLEXE AQUATIQUE



Date de construction : 1938 - 1953
Concepteurs : Frederick Gage Todd
Nom d'origine : Pavillon des baigneurs

Situation physique

Le complexe aquatique est en bordure de l'Allée centrale. La proximité de la station de métro et des aires de stationnement donnant sur le chemin du Tour-de-l'Isle rend ce complexe facilement accessible.

Description

Piscine municipale depuis 1953, le site est riche en histoire et démontre l'engouement de cette pratique par la population. Le pavillon des baigneurs a été rénové en même temps que la construction des nouveaux bassins pour les compétitions des Xles championnats du monde de la Fédération internationale



Fig. 152 : Entrée du Complexe aquatique, 2010
WAA

de natation (FINA) qui se sont tenues du 17 au 31 juillet 2005. Le complexe aquatique est considéré comme l'un des plus beaux complexes de piscine extérieurs au Canada.

Le site compte une piscine récréative à pente progressive, une piscine de compétition et une piscine de plongeon ainsi que des gradins. En 2014, il a accueilli près de 104 000 visiteurs sur le site de l'île Sainte-Hélène.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1953 – aujourd'hui

Le complexe aquatique est utilisé comme piscine publique à partir du 25 juin 1953. Le site dispose alors de deux piscines de natation et une de plongeon, le bâtiment sert de pavillon de baigneurs.

Fédération internationale de natation (FINA) 2005

La Fédération internationale de natation tient les XIe championnats mondiaux de sports aquatiques sur l'île Sainte-Hélène. La FINA est locataire pour la durée des jeux en 2005.

Modifications marquantes

Travaux 1
Date: 2005
Concepteurs: WAA-Williams Asselin Ackaoui et associés (architectes paysagistes)
 Jodoin Lamarre Pratte et associés (architectes)



Fig. 153 : Piscine et plongeon, 2010
L & S

CIMA (ingénieurs-conseils)
Type d'intervention : En 2003, les piscines sont démolies afin d'en construire des plus modernes en prévision des Xles Championnats du monde FINA. On construit une piscine récréative à pente progressive, une piscine de compétition et une piscine de plongeon et des gradins temporaires. L'aménagement extérieur du site est également refait. Les portes et fenêtres du pavillon sont remplacées.

Travaux 2
Date: 2005
Type d'intervention : Un nouveau bâtiment technique est construit afin d'assurer un entreposage sécuritaire de matières chimiques. L'ajout permet d'agrandir la capacité d'accueil du site pour un total de 2 500 visiteurs. Des gradins permanents de 704 places sont construits.

État physique actuel

Le site est en bon état et régulièrement entretenu en raison de son important achalandage saisonnier et de la tenu de compétitions de haut niveau. L'espace est clôturé et propose des espaces aménagés à l'extérieur du site. Un chemin non officiel est observé dans le gazon en direction de la station de métro.

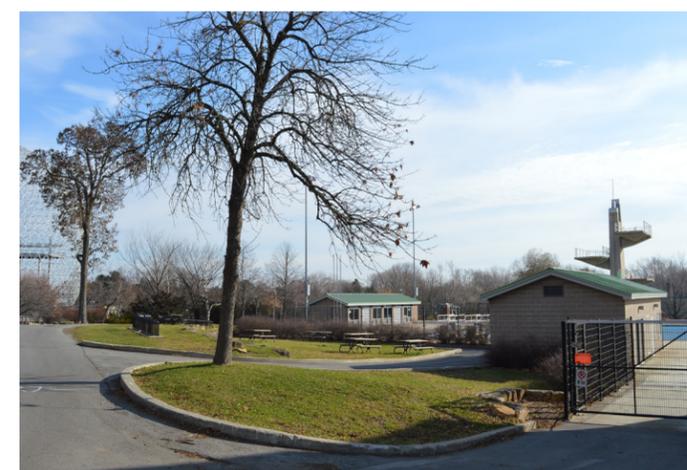


Fig. 154 : Vue de l'aménagement extérieur du site, 2015
WAA

Points d'intérêt

Le complexe aquatique est un pôle attractif et une grande source de revenus pour le parc Jean-Drapeau. Son achalandage important témoigne de la popularité du lieu et de l'attrait de ce type d'activité lors de période estivale. La qualité de l'infrastructure construite afin de répondre aux besoins de la FINA est un 2005 est un atout pour le parc.

Le lieu présente aussi un intérêt historique, le pavillon des baigneurs datant de 1953 est lui-même un témoin de l'histoire de l'île. Construit lors des grands travaux de Frederick G. Todd et réalisé dans le cadre des « travaux de chômage ».



Fig. 155 : Piscines publiques de l'île de Sainte-Hélène, 1955
Archives de la Ville de Montréal

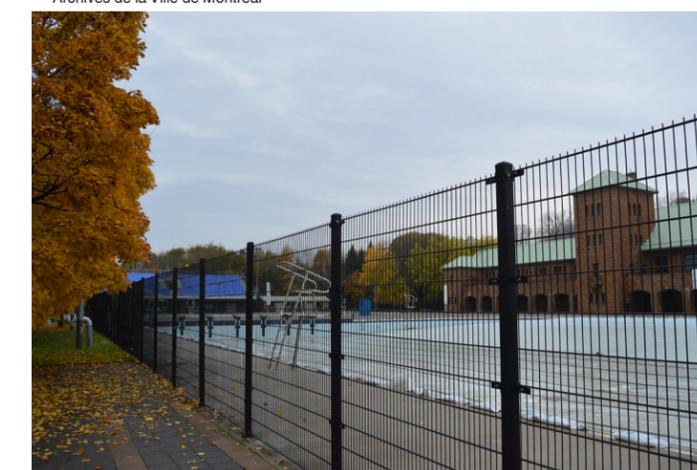
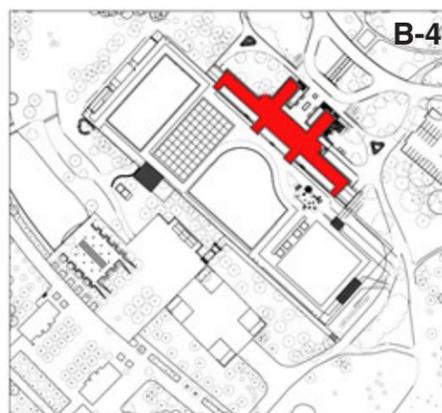


Fig. 156 : Le site est entouré d'une clôture de type omega, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

10.1 COMPLEXE AQUATIQUE



Date de construction initiale : 1938-1953. Interruption de chantier de 1939 à 1951, due à la Seconde Guerre mondiale
Concepteur Initial : Frederick Gage Todd, architecte paysagiste et urbaniste
 Émile Daoust, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal
 Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal
Nom usuel : Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène
Autres noms : Pavillon des Baigneurs
Numéro de l'ouvrage : B0022

Description

Au niveau formel, la composition générale du pavillon rappelle l'architecture néo-renaissance italienne et l'esprit des stations balnéaires de bord de mer. La symétrie des pièces en enfilade de son plan Beaux-Arts en simplifie la lecture et, par le fait même, facilite les déplacements des usagers.

L'utilisation de la pierre locale, la brèche, comme matériau principal des pavillons prévus au plan d'aménagement du parc, augmente la valeur architecturale d'une donnée contextuelle et renforce le concept d'ensemble.

Au niveau fonctionnel, les piscines de l'île Sainte-Hélène étant les premiers bassins extérieurs de la ville, conçus expressément pour le sport et le loisir, les installations mécaniques requises à leur service sont innovatrices.

Au niveau constructif, nous présumons que ce pavillon est en maçonnerie porteuse, renforcée ponctuellement par de l'acier. La charpente de la toiture est en gros bois d'œuvre. La stratégie structurale retenue, de même que les assemblages

et finis, représentent la manière courante de construire ce type de bâtiment durant la première moitié du XXe siècle à Montréal.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1949 à aujourd'hui)

Achévé en 1953 par la Cité de Montréal, la Ville utilise toujours le bâtiment comme pavillon de baigneurs.

FINA (2005)

En 2005, la Fédération internationale de natation (FINA) tient ses Xle championnats mondiaux de sports aquatiques à Montréal. Les compétitions ont lieu à l'île Sainte-Hélène.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1949-1953

Concepteurs : Donat Beaupré, Émile Daoust, Bureau de l'Architecte, Cité de Montréal

Type d'intervention : Complétion et mise à jour de la construction. Ajout de piscines.

Travaux 2

Date des travaux : 1972

Concepteur : Service des immeubles, Ville de Montréal

Type d'intervention : Réfection des toits.

Travaux 3

Date des travaux : 1983-1985

Concepteur : Service des immeubles, Ville de Montréal



Fig. 157 : Pavillon des Baigneurs, 2010
L&S

Type d'intervention : Conversion de la chaufferie au gaz naturel et réfection du système d'éclairage et de l'alimentation électrique.

Travaux 4

Date des travaux : 2005

Concepteur des travaux : Jodoin Lamarre Pratte et associés, architectes

Julien Architectes

Williams Asselin Ackaoui et associés, architectes paysagistes CIMA +, ingénieurs conseils

Mise à niveau intérieure.

Type d'intervention : Type d'intervention : Remplacement de portes et de fenêtres.

Remplacement des piscines et des services mécaniques correspondants.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

L'intérêt historique du pavillon des baigneurs de l'île Sainte-Hélène repose d'abord sur sa valeur documentaire à titre de construction réalisée dans le cadre des « Travaux de chômage », chantiers instaurés par le gouvernement du Québec et la Cité de Montréal au tournant des années 1930. En plus de relater cette période de l'histoire, il témoigne des courants hygiénistes et de la création des grands parcs urbains qui marquent l'évolution des villes nord-américaines, à partir du dernier quart du XIXe siècle. Dès le parachèvement du pavillon, en 1953, des piscines sont construites. Elles sont

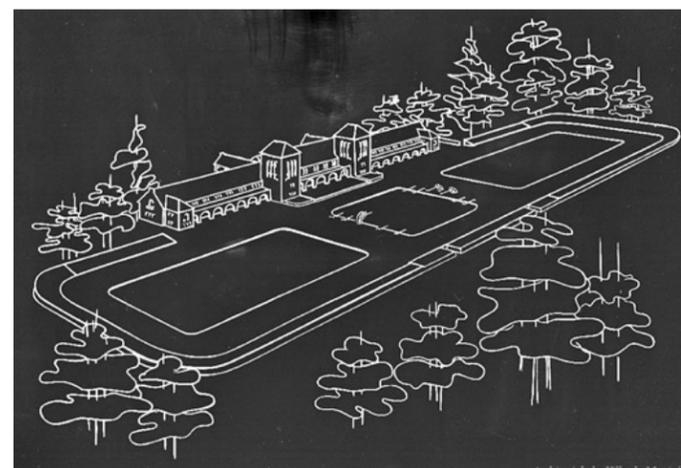


Fig. 158 : Dessin incrusté, 1953
Archive de la Ville de Montréal

conçues expressément à des fins sportives et récréatives, et sont les premières installations extérieures de ce type à Montréal. Depuis 1967, le cadre environnant du pavillon des baigneurs, principalement au sud, est modifié par l'aménagement des nouvelles îles qui constituent dorénavant le site de l'Exposition universelle de Montréal. La tenue des Xle championnats mondiaux de sports aquatiques, en 2005, a nécessité le remplacement des bassins et la mise à niveau des installations. Cela a ravivé, du même coup, l'intérêt des Montréalais pour le pavillon des baigneurs et ses piscines publiques, implantés dans un site enchanteur.

L'intérêt architectural du pavillon des baigneurs est de différents ordres. D'une part, il appartient au plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931. Ce plan prévoit l'implantation de pavillons pittoresques le long d'un parcours agrémenté dit « parkway ». Il s'agit des premiers paysages aménagés pour le tourisme automobile. D'autre part, ce pavillon est une construction institutionnelle de qualité. Elle démontre la compétence de son concepteur. Sa volumétrie avec son expression architecturale italianisante, s'organise autour d'un plan Beaux-Arts dont la grande symétrie simplifie les déplacements de l'utilisateur. À l'instar des autres pavillons du parc, il est édifié en pierre de brèche. Cette pierre locale présente une couleur gris pâle à l'extraction qui, exposée à l'air, s'oxyde et devient brun rougeâtre. L'utilisation généralisée de cette pierre brunissante, à l'extérieur comme à l'intérieur des immeubles, augmente l'effet d'unité d'ensemble des plus anciennes constructions de l'île. Doté d'un bon degré d'authenticité et en bon état, le pavillon des baigneurs va connaître des transformations respectueuses de l'approche



Fig. 159 : Chalet des Baigneurs, Ile Sainte-Hélène, Montréal [s.d.]
Archives de la Ville de Montréal

10.1 COMPLEXE AQUATIQUE

architecturale retenue par ses concepteurs d'origine. Rénovées en 2005, il s'agit d'installations sportives de calibre international mises à la disposition des montréalais durant la belle saison.



Fig. 160 : Chantier du Pavillon des Baigneurs [s.d.]
Archives de la Ville de Montréal - VM-Z374.1

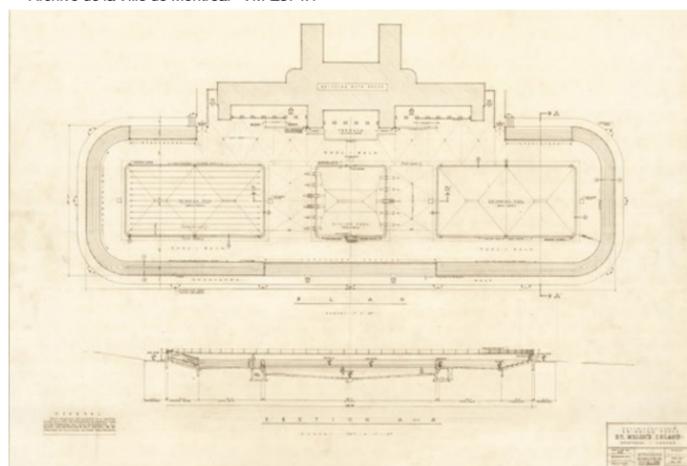
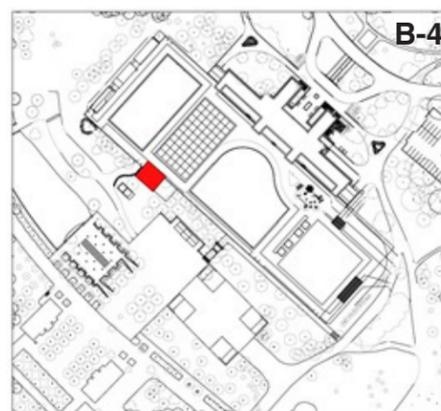


Fig. 161 : Plan préliminaire des piscines par McFadzean, Everly and associates, 1949
Archives du services des grands parcs de la Ville de Montréal

10.2 CONCESSION DU COMPLEXE AQUATIQUE



Date de construction initiale : 2006
Concepteur Initial : Julien Architectes
Nom usuel : Concession alimentaire du complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2198

Description

Petit bâtiment rectangulaire couvert d'une pergola de bois. Cette pergola, plus grande que le bâtiment même et soutenue de colonnes de bois, crée des espaces couverts sur les côtés nord et est de celui-ci. Les façades nord et est sont ouvertes par un comptoir de service et profitent ainsi de l'effet brise-soleil de la pergola. En façade principale, mis à part le comptoir mentionné, se trouve l'entrée au centre. Ainsi, à l'intérieur, la partie est du bâtiment est occupée par un espace pour les employés assurant les services alimentaires alors que la superficie de la partie ouest est consacrée aux clients. L'ensemble du bâtiment est couvert par un parement de planches de bois placées à l'horizontale. Le comptoir et l'entrée se ferment grâce à une grille métallique rétractable.

Bâtiment très ouvert sur l'extérieur, la pergola faisant le lien entre l'intérieur et l'extérieur.

Composition asymétrique dans laquelle l'on peut percevoir une recherche formelle à travers les jeux de lignes et dans le percement du volume rectangulaire.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (2006 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : Inconnue.
Concepteurs : Inconnus.
Type d'intervention : Retrait de la pergola.

État physique actuel

Mauvais

Points d'intérêt

Aucun



Fig. 162 : Façade principale, 2010
Ville de Montréal



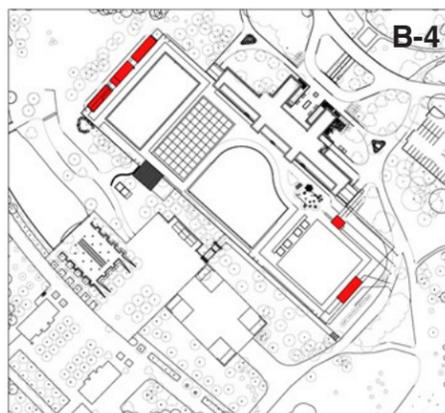
Fig. 163 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 164 : Vue de l'intérieur, 2016
L&S

FICHES DES COMPOSANTES

10.3 BÂTIMENTS DE SERVICES DU COMPLEXE AQUATIQUE



Date de construction initiale : 2005
Concepteur Initial : Jodoin Lamarre Pratte et Associés



Fig. 165 : Façade principale, 2010
 Ville de Montréal

Nom usuel : Bâtiment technique A du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2193



Fig. 166 : Façade principale, 2010
 Ville de Montréal

Nom usuel : Bâtiment technique B du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2194



Fig. 167 : Façade principale, 2016
 L&S

Nom usuel : Bâtiment technique C du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2195



Fig. 168 : Façade principale, 2016
 L&S

Nom usuel : Bâtiment technique D du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2196



Fig. 169 : Façade principale, 2016
 L&S

Nom usuel : Bâtiment technique E du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2197

Description

Cinq bâtiments techniques sont construits lors du projet de parachèvement du complexe aquatique en vue des X^{les} championnats du monde de la Fédération internationale de natation amateur (FINA) en 2005. Ils permettent d'héberger les services de chronométrage, d'arbitrage, de réunions et l'accès aux salles de filtration des nouvelles piscines.

Élaboré sur un plan rectangulaire, les différents bâtiments sont d'un étage, fait de blocs de béton et sont coiffés d'un toit de tôle verte à deux versants en angle obtus. Le matériau utilisé pour la couverture de ceux-ci est le même que celui sur le pavillon des Baigneurs, créant ainsi une uniformité visuelle entre tous les bâtiments au pourtour des piscines. Quelques nuances fonctionnelles sont intégrées aux façades des différents bâtiments.

A La façade avant comprend une succession de fenêtres qui percent la moitié de la hauteur du mur.

B La façade avant comprend une alternance de quatre baies vitrées et de deux portes doubles pleines sans vitrage.

C La façade avant comprend une alternance de quatre baies vitrées et de deux portes doubles pleines sans vitrage.

D La façade avant comprend une alternance de quatre baies vitrées et de deux portes doubles pleines sans vitrage.

E Ce bâtiment ne comprend aucune fenêtre, seulement une grille de ventilation en façade.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (2005 à aujourd'hui)

FINA (2005)

En 2005, la Fédération internationale de natation (FINA) tient ses XI^{es} championnats mondiaux de sports aquatiques à Montréal. Les compétitions ont lieu à l'île Sainte-Hélène.

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Fait partie d'un ensemble de cinq bâtiments. Son matériau de couverture reprend celui du pavillon des Baigneurs.



Fig. 170 : Vue d'ensemble (bâtiment A), 2016. L&S

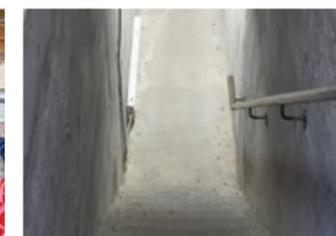


Fig. 174 : Escalier de service (bâtiment A), 2016. L&S



Fig. 171 : Vue d'ensemble (bâtiment B), 2016. L&S



Fig. 175 : Plafond bâtiment C, 2016 L&S



Fig. 172 : Vue d'ensemble (bâtiment D), 2016. L&S

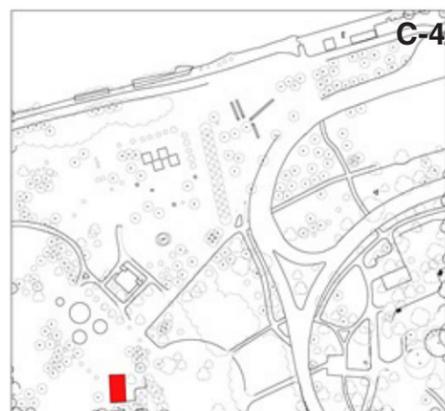


Fig. 176 : Installations sanitaires du bâtiment E, 2016. L&S



Fig. 173 : Façades principales des bâtiments A et B, 2016 L&S

10.4 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE SH2



Date de construction initiale : 1956

Concepteur Initial : McFadzean, Everly and associates, architectes paysagistes et ingénierie, Winnetka, Illinois
Émile Daoust, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Sous-station électrique SH2

Autres noms : Chalet de l'île Sainte-Hélène
Kindergarten
Wading Pool Shelter
Bath House

Numéro de l'ouvrage : B1275

Description

En 1953, la Ville de Montréal détache la responsabilité des parcs du Service des travaux publics pour en faire une division autonome. Ce nouveau service sera sous la gouverne de Claude Robillard, ingénieur. Grâce à lui, on aménage de nombreux parcs et terrains de jeux à travers la ville, incluant des abris servant aussi de vespasiennes. Puis, en 1954, les pataugeoires font leur apparition au sein des parcs montréalais.

Dans la foulée de ces améliorations, on consacre un secteur aux activités pour enfants à l'île Sainte-Hélène. Celui-ci est situé à proximité du pavillon des Baigneurs, tout juste à l'ouest de ce dernier. L'aménagement de cet ensemble s'échelonne sur quelques années. D'abord, une vespasienne et deux pataugeoires sont construites en 1955. Puis, on ajoute un pavillon d'accueil à la tête des deux pataugeoires l'année suivante et différents modules de jeux.

Le pavillon des pataugeoires est un petit bâtiment rectangulaire d'un étage coiffé d'un toit à deux versants à pente obtuse. Il est couvert d'un parement de pierres rectangulaires beige-orangé à bossage, agencées au sein d'un appareillage écossais, et son toit est revêtu de bardeaux d'asphalte. Les murs-pignons

ont la particularité d'être coupés en deux parties, la première étant placée en recul par rapport à la seconde, créant ainsi un portique qui couvre les deux portes situées à chaque bout du bâtiment. Les murs latéraux, quant à eux, sont percés par un bandeau de fenêtres à la jonction du mur et de la toiture, créant ainsi une impression de flottement de cette dernière. La face principale est percée par un troisième accès, aujourd'hui obturé par une porte en acier à deux vantaux. Autrefois, de part et d'autre du bâtiment, se trouvaient des ailes partiellement ouvertes composées de cabines permettant de se changer, fermées d'un côté par des panneaux colorés.

Au cours d'Expo 67, une des deux pataugeoires est remplacée par un pavillon d'exposition. Ce pavillon de services ainsi que la pataugeoire restante et la vespasienne sont intégrés au sein du Kindergarten de Vienne. On accède à ce pavillon via le Jardin du Petit Prince, qui le borde. Des groupes d'une vingtaine d'enfants autrichiens venaient y séjourner deux semaines durant l'événement. De plus, un service de gardiennage à la demi-journée était offert pour les enfants des visiteurs.

Durant les années qu'a duré l'exposition Terre des Hommes, l'endroit subit diverses interventions, mais est toujours consacré aux enfants. Le pavillon construit à la place d'une des pataugeoires est démolit pour faire place à de nouveaux modules de jeux. Lors de la naturalisation du secteur ouest de l'île Sainte-Hélène en 1992, tous les équipements restants du secteur consacré aux enfants sont rasés sauf la vespasienne et l'ancien vestiaire qui devient alors une sous-station électrique. La pataugeoire restante est condamnée pour faire place à des jeux d'eau permettant aux enfants de découvrir le pouvoir de l'eau.



Fig. 177 : Façade arrière, ancien pavillon des pataugeoires, 2011
Ville de Montréal

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1956 à aujourd'hui)

La Ville de Montréal utilise le bâtiment d'abord comme bâtiment de service pour les pataugeoires jusqu'en 1992. Il est ensuite recyclé en sous-station électrique.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : vers 1990

Concepteurs : Inconnu.

Type d'intervention : Démolition des ailes de cabines

Travaux 2

Date des travaux : vers 1992

Concepteurs : Pierre Jaffres, ingénieur

Type d'intervention : Recyclage de l'ancien pavillon en sous-station électrique

État physique actuel

Moyen

Points d'intérêt

L'utilisation de la pierre dont la coloration rappelle celle de la brèche locale montre un souci d'intégration du bâtiment au sein de l'ensemble des bâtiments municipaux de l'île Sainte-Hélène.

La forme du bâtiment rappelle la silhouette du pavillon des pataugeoires du parc Lafontaine, construit à la même époque.



Fig. 178 : Pavillon des pataugeoires et ses ailes offrant des cabines pour se changer [s.d.]
Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

Les jeux de retrait au niveau des murs-pignons et le bandeau de fenêtres dans le haut des murs latéraux sont des caractéristiques associées à l'architecture moderne.

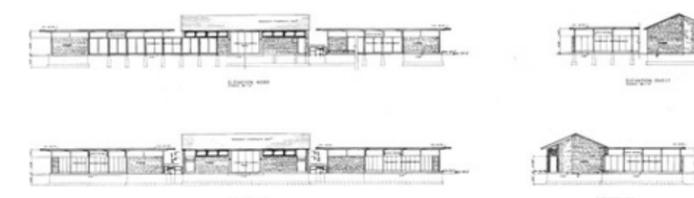


Fig. 179 : Élévations, 1956
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 180 : Pavillon des pataugeoires intégré au Kindergarten de Vienne lors d'Expo 67, 1967 Wikimedia Commons

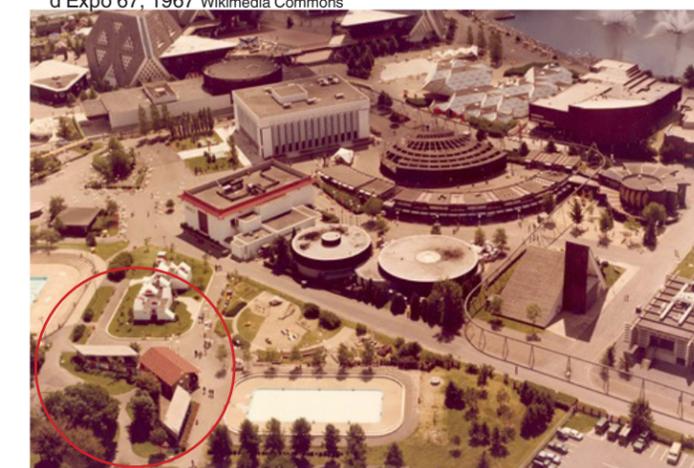


Fig. 181 : Ancien pavillon des pataugeoires, 1986
Archives du Services des grands parcs de la Ville de Montréal

FICHES DES COMPOSANTES

10.5 PISCINES

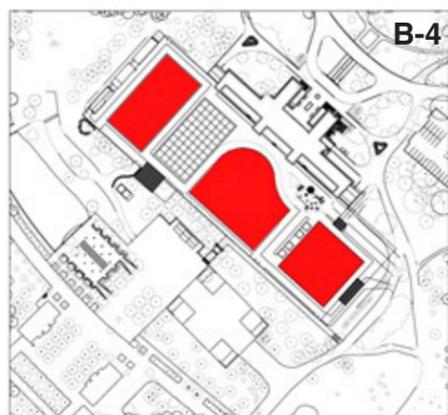


Fig. 182 : Vue d'un bassin, 2005
WAA

Bâtiment 1:
Nom usuel : Piscine récréative du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2252



Fig. 183 : Vue d'un bassin et de la tour à plongeon, 2005
WAA

Bâtiment 2:
Nom usuel : Piscine de plongeon du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2191

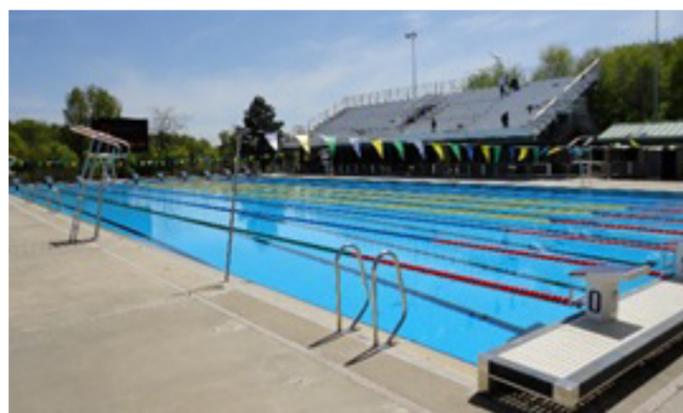


Fig. 184 : Vue d'un bassin et des installations temporaires de la FINA, 2005
WAA

Bâtiment 3 :
Nom usuel : Piscine de compétition du Complexe aquatique
Numéro de l'ouvrage : B2190

Date de construction initiale : 2005
Concepteur Initial : William, Asselin, Akaoui et associés, architectes paysagistes
Jodoin, Lamarre, Pratte

Description

Trois nouveaux bassins sont construits lors du projet de rénovation du complexe aquatique en vue des Xes championnats du monde de la Fédération internationale de natation amateur (FINA) en 2005. Celui du centre, de forme irrégulière, possède un fond à descente graduelle. Il remplace une ancienne piscine datant de 1953. Cependant, celle d'origine était une piscine profonde quasi-carrée servant aux plongeurs. Disposée sur le sens de la largeur, la première section à proximité du pavillon des Baigneurs forme une plage artificielle à la forme arrondie. La seconde partie est occupée par des couloirs de nage.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (2005 à présent)
Piscine publique

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Très bon

Points d'intérêt

Documentaire : Association aux championnats du monde de sports aquatiques 2005 (FINA), tenus à Montréal sous l'égide du maire Gérald Tremblay. Alexandre Despaties, champion plongeur canadien.

Contextuel : Accompagnement du Pavillon des baigneurs.



Fig. 185 : Vue d'ensemble, 2010
Ville de Montréal

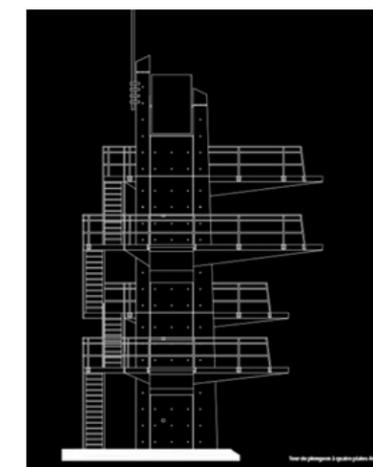


Fig. 187 : Dessin de la tour de plongeon à quatre plates-formes, 2002-2005
Jodoin Lamarre Pratte et associés Architectes, 50 ans - 1958-2008, p. 18



11^e CHAMPIONNATS DU MONDE DE LA FINA - MONTRÉAL 2005
Ville de Montréal COMPLEXE AQUATIQUE DE L'ÎLE SAINTÉ-HÉLÈNE - PARC JEAN-DRAPEAU Société du parc des îles
Fig. 186 : Plan d'aménagement du Complexe aquatique, les arbres sur le site n'ont pas été plantés, 2005
WAA



Fig. 188 : La tour de plongeon et la plate-forme à deux fûts, 2002-2005
Jodoin Lamarre Pratte et associés Architectes, 50 ans - 1958-2008, p. 20

EP11 - SECTEUR DU QUAI



Date de construction : 1992
Concepteurs : Service des parcs

Description

Le secteur se divise en deux parties, le quai en bord de fleuve et une aire de pique-nique dans un espace boisé. Le quai est un ponton en bois avec une billetterie et des passerelles pour faire accoster les navettes maritimes qui relient l'île Sainte-Hélène au Vieux-Port et à Longueuil. Cet espace donne directement sur le stationnement de la Ronde et est le début de la promenade riveraine de la rive ouest. On y retrouve aussi les colonnes de la sculpture **La ville imaginaire** de Charter de Almeida.

La section adjacente est une aire semi-boisée et gazonnée avec des pergolas et tables de pique-nique.



Fig. 189 : Quai de l'île Sainte-Hélène, 2015
WAA



Fig. 190 : Le secteur du quai, 2015
WAA

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1992 à présent)

Au cours de son histoire, l'île a eu plusieurs quais à différents endroits. Sous l'occupation militaire, le quai était à proximité du fort situé lui-même en bord du fleuve. Lorsque l'île devient un parc public et jusqu'à la construction du pont Jacques-Cartier en 1931, le seul moyen d'y accéder est par traversiers. Le quai d'accostage est alors situé assez proche du quai existant. L'agrandissement de l'île lors de l'Expo remblaie le quai existant. Il faut attendre le développement du Parc des îles

pour qu'un nouveau quai soit établi.

Modifications marquantes

Date : Été 1992

Concepteur : Service des Parcs, Ville de Montréal

Type d'intervention : Une navette fluviale est établie entre le Vieux-Port et l'île. Le service est géré par un concessionnaire.

État physique actuel

Le site est globalement en bon état

Points d'intérêt

Le rétablissement d'une navette fluviale pour améliorer l'accès à l'île Sainte-Hélène est un des éléments du plan de développement et de mise en valeur du parc des îles. Le secteur offre une vue dégagée sur le Saint-Laurent.



Fig. 191 : Traversier du parc de l'île, 1878
Archive de la Ville de Montréal



Fig. 192 : Pergolas de l'aire de pique-nique, 2015
WAA

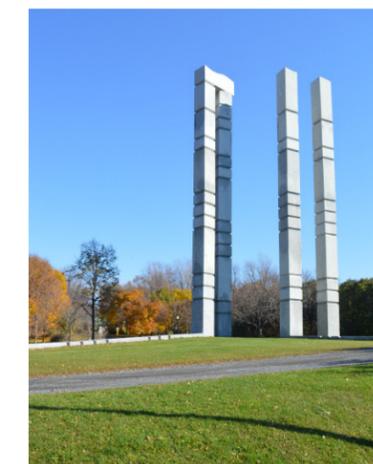


Fig. 193 : La ville imaginaire de Charter de Almeida, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

11.1 VESPASIENNES DU PETIT PRINCE



Date de construction initiale : 1954-1955
Concepteur initial : McFadzean, Everly and associates
Nom usuel : Vespasienne du petit prince
Autres noms : Chalet du petit prince
Numéro de l'ouvrage : B1276

Description

En 1953, la Ville de Montréal détache la responsabilité des parcs du Service des travaux publics pour en faire une division autonome. Ce nouveau service sera sous la gouverne de Claude Robillard, ingénieur. Grâce à lui, on aménage de nombreux parcs et terrains de jeux à travers la ville, incluant des abris servant aussi de vespasiennes. En 1954, les pataugeoires font leur apparition au sein des parcs montréalais.

Dans la foulée de ces améliorations, on consacre un secteur aux activités pour enfants à l'île Sainte-Hélène. Celui-ci est situé à proximité du pavillon des Baigneurs, tout juste à l'ouest de ce dernier. L'aménagement de cet ensemble s'échelonne sur quelques années. D'abord, une vespasienne et deux pataugeoires sont construites en 1955. Puis, on ajoute un pavillon d'accueil à la tête des deux pataugeoires l'année suivante et différents modules de jeux.

Cette vespasienne est un bâtiment d'un étage dont le plan forme un «T». Il est couvert d'un parement de pierres grises à bossage, agencées au sein d'un appareillage écossais, et coiffé d'un toit à deux versants à pente obtuse, revêtu de bardeaux d'asphalte. Un large avant-corps s'exprime sur un des murs latéraux. De part et d'autre de cet avant-corps, se trouvent deux portes permettant d'accéder à l'intérieur de l'immeuble. Les trois murs-pignons, y compris celui de l'avant-corps, sont chacun percés de deux fenêtres rectangulaires.

Chacune d'elles possèdent un linteau et une allège en pierre de taille lisse. Les portes sont encadrées du même matériau. Les portes de bois massif à fenêtre carrée et les châssis en bois à carreaux sont toutes peintes de la même teinte verte. Le pignon du mur sud est ouvert par une grille de ventilation de la même couleur que les ouvertures, tout comme les arêtes du toit.

Au cours d'Expo 67, une des deux pataugeoires est remplacée par un pavillon d'exposition. Cette vespasienne ainsi que la pataugeoire restante et le vestiaire sont intégrés au sein du Kindergarten de Vienne. On accède à cet espace via le Jardin du Petit Prince, qui le borde. Des groupes d'une vingtaine d'enfants autrichiens venaient y séjourner deux semaines durant l'événement. De plus, un service de gardiennage à la demi-journée était offert pour les enfants des visiteurs.

Durant les années qu'a duré l'exposition Terre des Hommes, l'endroit subit diverses interventions, mais est toujours consacré aux enfants. Le pavillon construit à la place d'une des pataugeoires est démoli pour faire place à de nouveaux modules de jeux. Lors de la naturalisation du secteur ouest de l'île Sainte-Hélène en 1992, tous les équipements restants du secteur consacré aux enfants sont rasés sauf la vespasienne et l'ancien vestiaire qui devient alors une sous-station électrique. La pataugeoire restante est condamnée pour faire place à des jeux d'eau permettant aux enfants de découvrir le pouvoir de l'eau.



Fig. 194 : Vue générale de la vespasienne, 2010
 Ville de Montréal

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1955 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : Inconnu

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Démantèlement des murets d'intimité en pierre

Travaux 2

Date des travaux : 1990

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Ravalement des surfaces extérieures, remplacement des équipements sanitaires, ajout de nouveau mobilier

État physique actuel

Bon



Fig. 195 : Vue générale de la vespasienne, 1955
 Archive de la Ville de Montréal

Points d'intérêt

L'emplacement de celle-ci et son apparence ont été déterminés par McFadzean, Everly and associates dans le plan directeur de l'île Sainte-Hélène, élaboré en 1950.

L'immeuble se situait autrefois près du rivage sud de l'île Sainte-Hélène avant qu'elle soit agrandie au début des années 1960, pour l'Expo 67.

L'utilisation de la pierre comme parement inscrit le bâtiment au sein de l'esthétique typique des bâtiments de l'île Sainte-Hélène.



Fig. 196 : Vue aérienne montrant la vespasienne et son environnement, 1986
 Archives de la SPJD

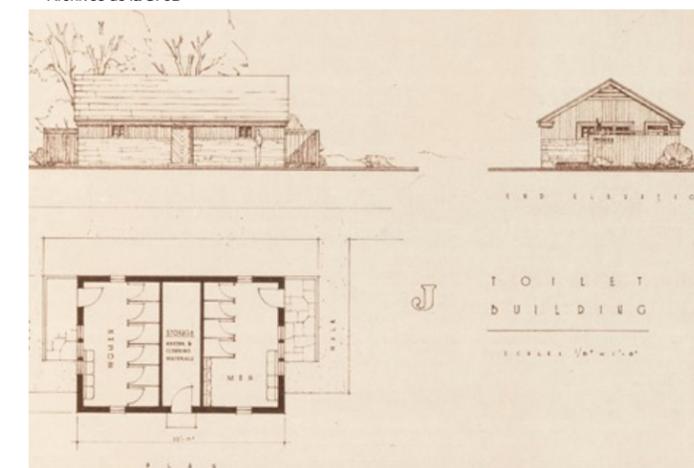


Fig. 197 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950
 Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

11.2 KIOSQUE DE PERCEPTION DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE



Fig. 198 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 199 : Façade latérale, 2016
L&S



Fig. 200 : Vue d'ensemble des cabinets et toilettes, 2016
L&S

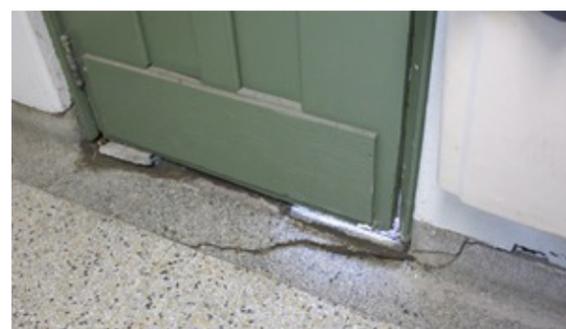


Fig. 201 : Plancher de terrazzo, 2016
L&S



Date de construction initiale : 1992
Concepteur initial : Non identifié
Nom usuel : Kiosque de perception de la navette fluviale
Autres noms : Billetterie et abri du débarcadère fluvial
Numéro de l'ouvrage : B1026

Description

Bâtiment d'un étage ayant une superficie d'un peu plus de 13 mètres² dont le revêtement extérieur est fait de bois et qui est coiffé d'un toit pavillon couvert de bardeaux d'asphalte brun

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1992 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Le rétablissement d'une navette fluviale pour améliorer l'accès à l'île Sainte-Hélène est un des éléments du plan de développement et de mise en valeur du parc des îles.



Fig. 202 : Vue générale, 2016
L&S

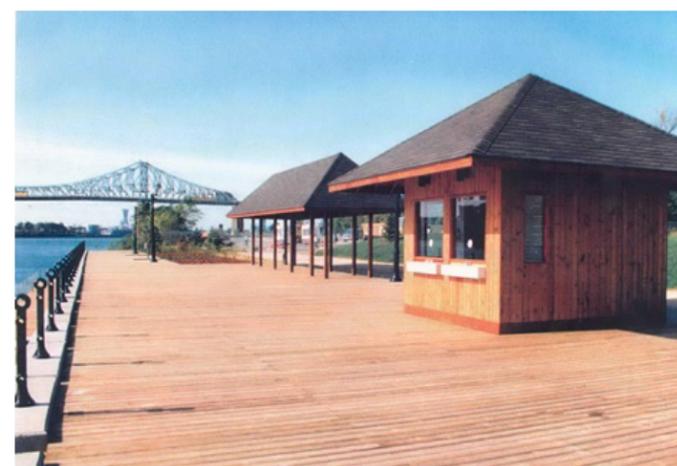


Fig. 203 : Kiosque de perception de la navette fluviale suite à sa construction, [s.d.]
Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 204 : Quai de la navette fluviale suite à sa construction, [s.d.]
Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 205 : Vue d'ensemble extérieur, 2016
L&S

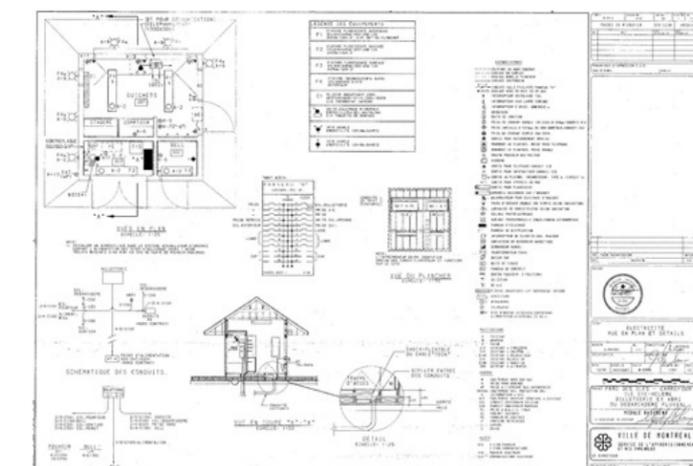


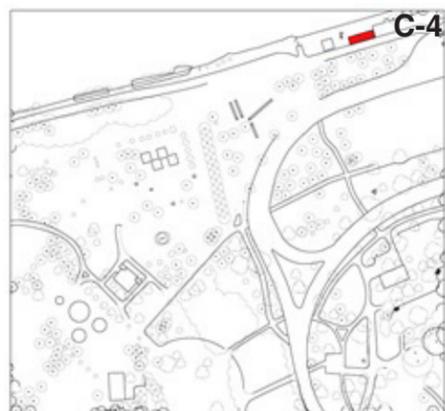
Fig. 206 : Plan et élévation montrant le système électrique, 1991
Archives SPJD



Fig. 207 : Vue de l'intérieur du kiosque, 2016
L&S

FICHES DES COMPOSANTES

11.3 ABRI OUVERT DÉBARCADÈRE NAVETTE FLUVIALE



Date de construction initiale : 1992

Concepteur initial : Non identifié

Nom usuel : Abri du débarcadère de la navette fluviale

Numéro de l'ouvrage : B1027

Description

Structure faite de douze colonnes de bois et d'un toit pavillon couvert de bardeaux d'asphalte brun.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1992 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

Le rétablissement d'une navette fluviale pour améliorer l'accès à l'île Sainte-Hélène est un des éléments du plan de développement et de mise en valeur du parc des îles.



Fig. 208 : Vue générale, 2016
Ville de Montréal



Fig. 210 : Vue d'ensemble, 2016
L&S

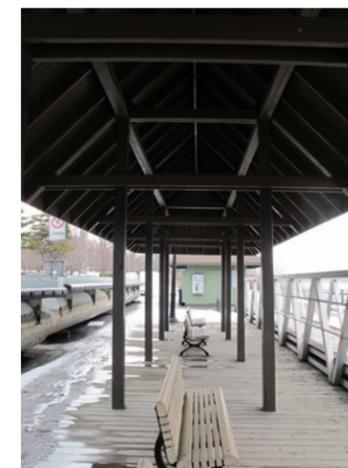


Fig. 212 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 209 : Travaux d'aménagement aux abords de l'abri ouvert de la navette fluviale et de son kiosque de perception, [s.d.]
Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

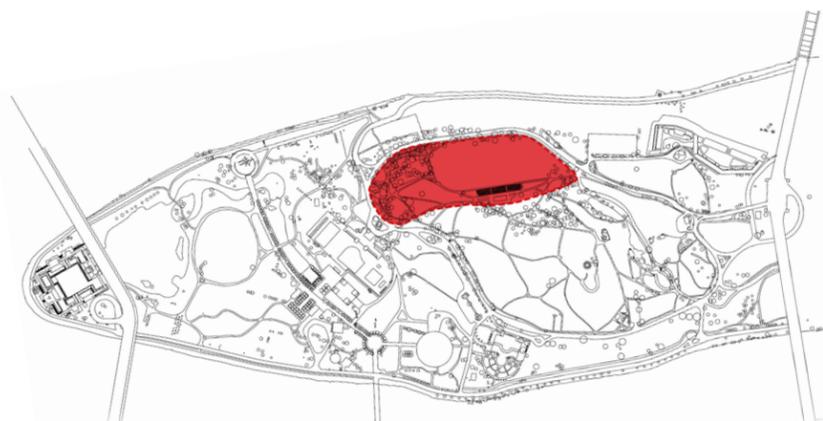


Fig. 211 : Détails de la toiture, 2016
L&S



Fig. 213 : Colonne, 2016
L&S

EP12 - SECTEUR DE LA PLAINE DES JEUX



Date de construction : Début du XIXe siècle
Concepteur : Inconnu

Situation physique

La Plaine des jeux occupe une place centrale dans le parc en bordure du Chemin du Tour-de-l'Isle. Elle surplombe le stationnement P8, mais ne souffre pas trop de sa vue grâce à la topographie du terrain et un certain couvert végétal.

Description

La Plaine des jeux est un grand espace ouvert datant des premières occupations militaires de l'île Sainte-Hélène. Seul espace plat de l'île originelle, cette prairie parsemée d'arbres indigènes était autrefois utilisée dans le système défensif permettant de contrôler visuellement les approches terrestres du fort et des zones militarisées. Le secteur était probablement délimité par des palissades en bois et faisait partie du réseau



Fig. 214 : Vue depuis le haut des gradins, 2015
WAA

d'installation militaire présente sur l'île. La Plaine des jeux a gardé sa forme ouverte et dégagée. On y trouve aussi une section boisée avec une aire de jeu et un abri à pique-nique.

Occupants et usages marquants

Militaires 1818-1870

Le site de la Plaine des jeux fait partie du complexe militaire défensif de l'île. Avec sa position centrale, le site offrait la possibilité de contrôler le trafic du fleuve ainsi que de contrôler visuellement les approches du fort et des zones militarisées.

À cette période la Plaine des Jeux reste un espace ouvert et relativement dégagé.

Ville de Montréal 1874- aujourd'hui

Le rôle militaire de l'île Sainte-Hélène disparaît peu à peu afin de laisser place à un parc public.

Les gradins, le grand espace ouvert et la vue sur Montréal en fait un espace propice pour les grands événements et les concerts extérieurs.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date: 1936 - 1939

Concepteurs : Frederick G. Todd

Type d'intervention : Aménagement du site

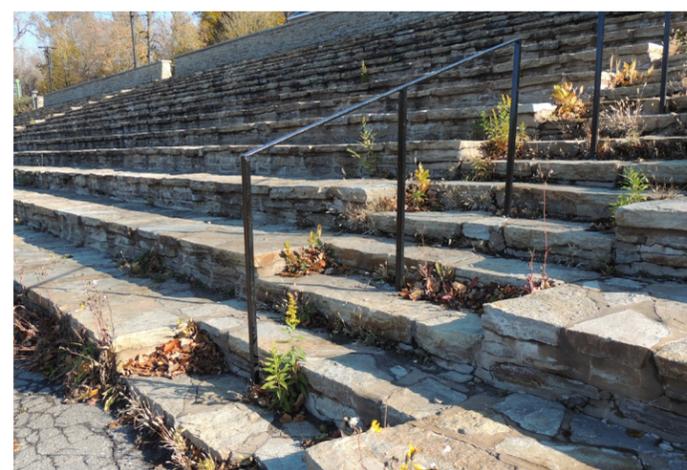


Fig. 215 : Les gradins, 2015
WAA

Travaux 2

Date: 1962

Concepteurs : McFadzean, Everly and associates, architectes paysagistes et ingénierie, Winnetka, Illinois
 Gérard Masson, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal

Type d'intervention : Construction du chalet et des gradins en pierre.

Travaux 3

Date: 2010

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Rénovation des murets et gradins de la Plaine des jeux, les escaliers sont mis aux normes avec l'installation de mains courantes, une clôture est mise en place autour du site.

État physique actuel

Le site est relativement en bon état, les gradins sont légèrement envahis de végétation spontanée, mais ne présentent pas de problèmes majeurs. L'espace est ceinturé d'arbres matures dont certains sont centenaires tandis que le sol est recouvert d'une couche de paillis pour contrer les problèmes de drainage. La partie du site donnant sur le Chemin du Tour-de-l'Isle est contrôlée par des clôtures.



Fig. 216 : Aire de jeux proche de la plaine, 2015
WAA

Points d'intérêt

L'intérêt de la Plaine des jeux, en plus de sa forte valeur historique datant de l'époque militaire de l'île, est son fort potentiel événementiel. Sa situation physique et les vues qu'elle offre depuis l'ensemble du site et particulièrement depuis les gradins en font un espace à forte attractivité.



Fig. 217 : Les gradins et le chalet de la Plaine des jeux, 2015
WAA

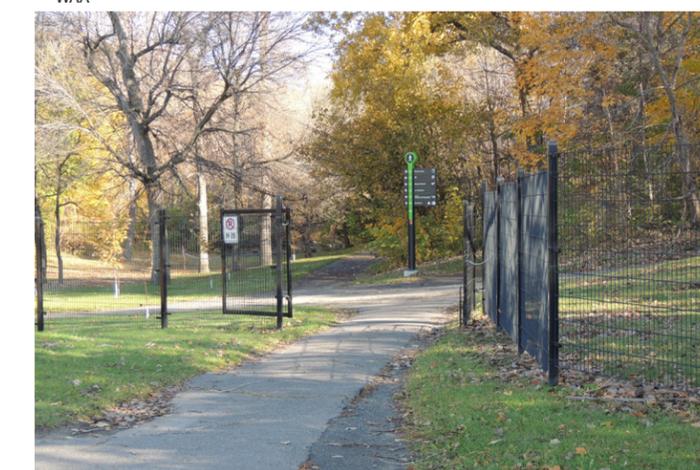
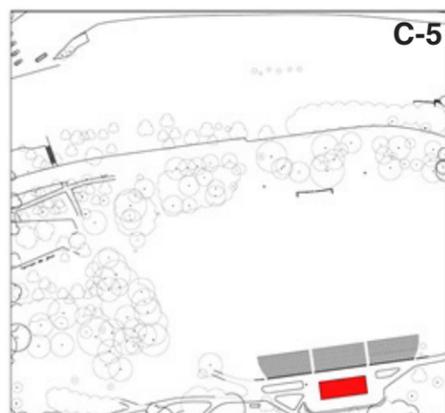


Fig. 218 : Une partie du site est ceinturée par une clôture, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

12.1 CHALET DE LA PLAINE DES JEUX



Date de construction initiale : 1962
Concepteur initial : McFadzean, Everly and associates, architectes paysagistes et ingénierie, Winnetka, Illinois
 Gérard Masson, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal
Nom usuel : Chalet de la Plaine des jeux
Autres noms : Restaurant-vespasienne
Numéro de l'ouvrage : B0531

Description

Le chalet de la Plaine des jeux s'inscrit en continuité avec les pavillons pittoresques du parc construits à partir des années 1930. L'immeuble, implanté en surplomb d'une série d'estrades ouvertes, abrite, à l'origine, un casse-croûte et des vespasiennes. L'ensemble est revêtu de pierre de brèche.

Au niveau formel, la composition générale du chalet évoque la maison canadienne avec, notamment, son parement de pierre, son toit à 2 versants et ses fenêtres à la française.

Au niveau constructif, nous présumons que ce pavillon est en maçonnerie porteuse, renforcée ponctuellement par de l'acier. La charpente de la toiture est en gros bois d'œuvre. La stratégie structurale retenue, de même que les assemblages et finis, représentent la manière courante de construire ce type de bâtiment durant la première moitié du XXe siècle à Montréal.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1962 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A

État physique actuel

Très bon

Points d'intérêt

La conception du chalet de la Plaine des jeux poursuit l'esprit du plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931.

L'emplacement de ce restaurant-vespasienne et son apparence ont été déterminés par McFadzean, Everly and associates dans le plan directeur de l'île Sainte-Hélène, élaboré en 1950.

Ce pavillon est une construction institutionnelle de qualité. Elle démontre la compétence de son concepteur, Gérard Masson, architecte de la Ville.

Doté d'un bon degré d'authenticité et toujours en état, le chalet de la Plaine des jeux a connu peu de modifications.

À l'instar des autres pavillons du parc, il est édifié en pierre de brèche. L'utilisation de la pierre locale comme matériau principal des immeubles prévus au plan d'aménagement du parc, augmente la valeur architecturale d'une donnée contextuelle et renforce le concept d'ensemble.

La plaine des jeux est le seul espace plat de l'île originelle. Ouverte vers Montréal, l'aménagement d'estrades de pierre permet d'embrasser le panorama de la rive sud de l'île dans sa partie la plus dense.

Le chalet de la Plaine des jeux, le muret et les estrades de pierre forment un ensemble bâti indissociable.



Fig. 219 : Vue d'ensemble, 2016
L&S

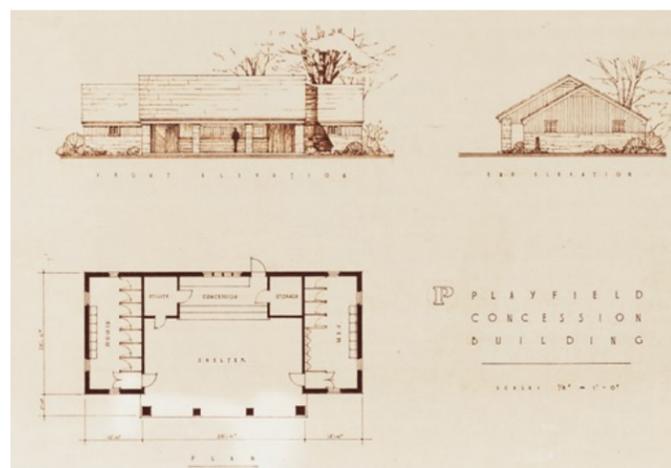


Fig. 220 : Perspective, 1959
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

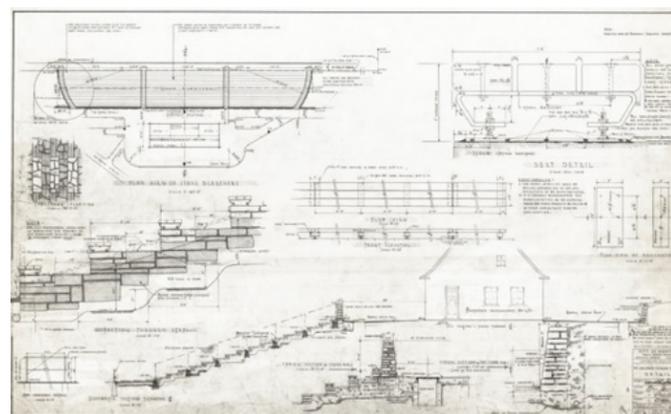


Fig. 221 : Plans des gradins de pierre, 1959
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 222 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950
Archive de la Ville de Montréal



Fig. 223 : Mur-pignon, 2016
L&S



Fig. 227 : Façade, 2016
L&S



Fig. 224 : Muret de briques, 2016
L&S



Fig. 228 : Estrades, 2016
L&S



Fig. 225 : Détails extérieurs, 2016
L&S



Fig. 229 : Détails extérieurs, 2016
L&S

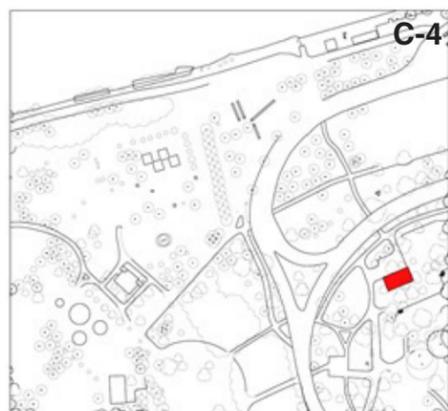


Fig. 226 : Vue intérieure, 2016
L&S



Fig. 230 : Vue intérieure, 2016
L&S

15.2 ABRI À PIQUE-NIQUE SECTEUR JEUX POUR ENFANTS



Date de construction initiale : 1955

Concepteur initial : McFadzean, Everly and Associates, architectes paysagistes, Chicago, Illinois
Gérard Masson, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Abri à pique-nique du secteur des jeux pour enfants

Numéro de l'ouvrage : B0544

Description

Abri à pique-nique dont la volumétrie s'inspire de celle d'une maison villageoise d'un étage et demi avec toiture à deux versants. Il est couvert d'un parement de pierre grise et de granite à bossage agencées au sein d'un appareillage écossais. Le toit est couvert de bardeaux d'asphalte brun. Le pignon du mur nord est, quant à lui, revêtu de planches. La façade sud est un mur-pignon duquel s'exprime légèrement en ressaut une cheminée. Les faces latérales est et ouest sont ouvertes, les fermes du toit étant soutenues par deux colonnes de chaque côté. La face nord est aussi ouverte et les piliers de coin forment deux angles.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1955 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : Inconnu

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Réfection de la toiture

État physique actuel

Bon à moyen

Points d'intérêt

L'installation d'un abri à pique-nique sur l'île témoigne de son développement en tant que parc public au cours des années 1950 et 1960, à l'époque où Claude Robillard est directeur du nouveau Service des parcs.

La conception de ce bâtiment a été faite par la firme d'architecture de paysage McFadzean, Everly and associates, de Chicago. Cette firme avait été chargée, à la fin des années 1940, d'élaborer le plan d'ensemble de l'île Sainte-Hélène. Dans le cadre de ce plan, ils dessinent une série de bâtiments utilitaires de même esthétique.

L'utilisation de la pierre comme parement inscrit le bâtiment au sein de l'esthétique typique des bâtiments de l'île Sainte-Hélène.



Fig. 231 : Vue d'ensemble, 2010
Ville de Montréal

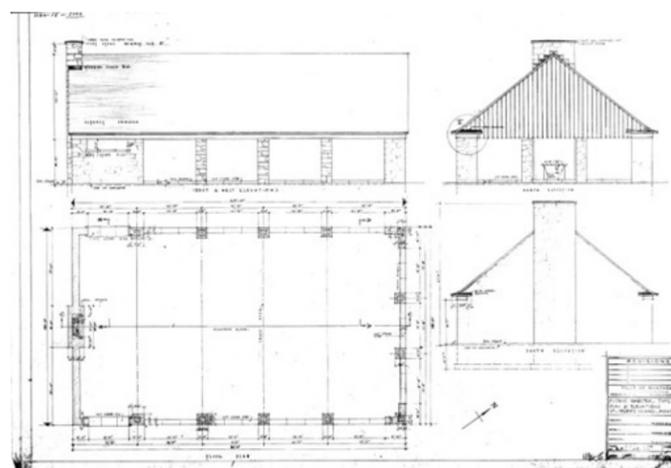


Fig. 232 : Plans d'exécution, [s.d.]
Archives de la Ville de Montréal

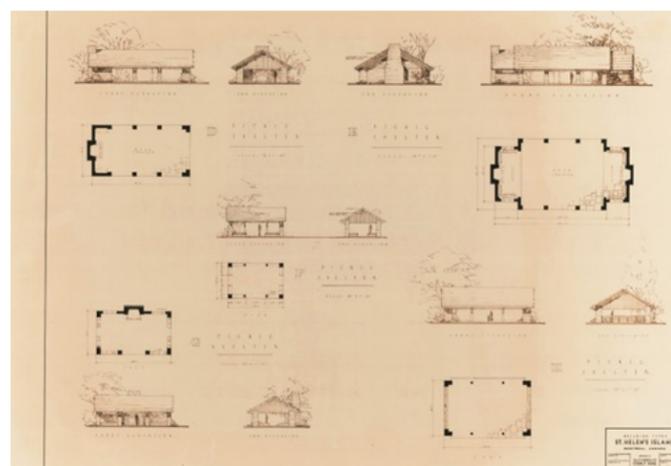


Fig. 233 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950
Archives du Services des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 234 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950
Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 235 : Vue générale de l'abri, 1955
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 236 : Vue du foyer, 2016
L&S



Fig. 238 : Vue du foyer, 2016
L&S



Fig. 237 : Colonne type, 2016
L&S



Fig. 239 : Colonne type, 2016
L&S

FICHES DES COMPOSANTES

EP13 - SECTEUR DU STATIONNEMENT P8



Date de construction : 1963-1967
Concepteurs : Iconnu

Situation physique

Le Stationnement P8 est situé au bord du fleuve sur la rive nord, à proximité du Fort et du pont Jacques-Cartier.

Description

Le parc d'attractions la Ronde est sous un bail emphytéotique avec la Ville de Montréal. Le stationnement P8 de la Ronde est une grande surface plate d'environ 800 places. C'est un espace massif asphalté en bord de fleuve qui offre sans doute l'une des vues les plus spectaculaires de l'île Sainte-Hélène. L'entrée du stationnement est gérée par des guichets et une route allant directement à la Ronde est séparée du stationnement par des blocs de béton et une chaîne.

On retrouve au niveau de l'entrée du stationnement un quai d'accostage en bois avec deux bâtiments. C'est l'arrivée de la navette fluviale "express" qui relie l'île au Vieux Port de Montréal. Un phare peint entièrement en blanc est aussi présent au bord du fleuve, au niveau du fort militaire.

Occupants et usages marquants

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

Le grand stationnement et les aires de services dans ce secteur sont un legs des travaux d'Expo 67.

La Ronde 1967 - aujourd'hui

Le stationnement est repris et agrandi par la Ronde.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date : Iconnu

Concepteur : Iconnu

Type d'intervention : Le stationnement est agrandi, en remblayant le fleuve. Le rivage de l'île s'étend jusqu'au phare.

Travaux 2

Date : Iconnu

Concepteur : Iconnu

Type d'intervention : Le bâtiment de l'entrepôt de la Ronde est démoli.

État physique actuel

Le stationnement présente une surface asphaltée craquelée.

Points d'intérêt

Le stationnement P8 offre expérience piétonne de piètre qualité. Il remplit sa fonction de stationnement et présente une vue spectaculaire sur Montréal et le pont Jacques-Cartier, mais sa situation physique centrale et visible depuis l'autre côté du fleuve défigure l'image paysagère et naturelle de l'île.



Fig. 242 : Stationnement de la Ronde, 2015
Bing maps



Fig. 241 : Le phare qui se trouve sur la rive nord est visible depuis le stationnement (voir EP6), 2015. WAA



Fig. 243 : Le stationnement P8 de la Ronde, 2015
WAA



Fig. 240 : Vue depuis le Stationnement de la Ronde, 2015
WAA



Fig. 244 : Stationnement de la Ronde, 2015
WAA

EP14 - CHEMIN DU TOUR-DE-L'ISLE



Date de construction : 1936
Concepteurs : Frederick G. Todd

Situation physique

Le Chemin du Tour-de-l'Isle fait le tour de l'île d'origine pré-Expo 1967 et dessert aujourd'hui la plupart des pavillons du site.

Description

Le chemin du Tour-de-l'Isle est une route véhiculaire à vocation paysagère sur l'île Sainte-Hélène. Cette route fait le tour de l'île originelle et a été conçue pour permettre une découverte progressive et sans cesse renouvelée au long du parcours des vues sur le fleuve, la ville, des bâtiments, des structures et des éléments naturels.

Occupants et usages marquants:

Ville de Montréal 1931 – aujourd'hui

Le Chemin du Tour de l'Isle a toujours été utilisé comme route véhiculaire paysagée. Autrefois c'était la seule voie d'accès publique dans l'île. Depuis Expo 67 et l'agrandissement de l'île Sainte-Hélène d'autres routes ont été ajoutées. Le plan de Frederick G. Todd comprenait la création d'un réseau routier asphalté pour la circulation automobile. Suivant le concept de « parkway », la route ceinturait l'île en offrant des vues variées de grande qualité. Sa vocation paysagère a perdu de sa force lors des ajouts d'aire de stationnement et des aménagements qui ont fini par bloquer une partie des vues vers la ville de Montréal.

Modifications marquantes

Travaux 1
Date : 1962-1967
Concepteurs : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle
Type d'intervention : L'agrandissement de l'île Sainte-Hélène pour l'Expo 67 a eu une profonde incidence sur la route. Autrefois proche du fleuve, la route s'est retrouvée éloignée des rives. Son profil a aussi changé avec la construction d'une nouvelle rampe d'accès au pont Jacques-Cartier et un raccord avec le nouveau stationnement P8 de la Ronde.

Travaux 2
Date : 1991
Concepteur : Service des Parcs, ville de Montréal
Type d'intervention : Suivant le plan directeur du parc des Îles des travaux sont entrepris sur l'ensemble du site. Les stationnements sont réaménagés en bordure du Chemin du tour de l'Isle.

Travaux 3
Date : 2011
Concepteur : Inconnu
Type d'intervention : Réfection du Chemin du Tour-de -l'Isle.

État physique actuel

Le chemin du Tour-de-l'Isle est en bon état bien qu'une partie des vues établies par Frederick G. Todd aient été obstruées avec le temps. Autrefois en bordure de fleuve la route s'est retrouvée éloignée de l'eau et d'autres voies de circulations sont venues lui faire concurrence.

Points d'intérêt

L'intérêt du chemin du Tour-de-l'Isle est sa valeur historique, le tracé de cette route a été établi par Frederick G. Todd afin de permettre aux visiteurs de découvrir les beautés de ce parc depuis le confort de l'automobile. La vocation de ce chemin a changé avec le temps pour devenir avant tout un axe de circulation afin d'atteindre les différents stationnements présents sur le site. La route permet toujours de découvrir le site et d'apprécier un certain nombre des vues d'origine, mais le caractère *Parkway* est amoindri.



Fig. 245 : Le chemin du Tour-de-l'Isle peu avant le stationnement P8, 2015
WAA



Fig. 246 : Le chemin du Tour-de-l'Isle au niveau du pavillon Hélène-de-Champlain, 2015
WAA



Fig. 247 : Le chemin du Tour-de-l'Isle à proximité du pont Jacques-Cartier, 2015
WAA



Fig. 248 : La plupart des vues sur Montréal sont soit obstruées par la végétation ou donne sur des stationnements, 2015
Google maps, streetview

FICHES DES COMPOSANTES

EP15- SECTEUR DU MONT BOULLÉ



Date de construction : 1936-1939
Concepteurs : Frederick G. Todd

Situation physique

Le mont Boullé est le point culminant de l'île Sainte-Hélène (30m) et occupe une position centrale. Il surplombe le secteur militaire, la grande poudrière et les étangs. Historiquement le lieu était utilisé comme poste d'observation pour protéger le fort et surveiller le fleuve.

Description

L'île Sainte-Hélène se caractérise par une topographie accidentée constituée de six petits monts, le plus haut s'élevant à 30 mètres est le mont Boullé. Dans les dépressions créées par ces plissements coule aujourd'hui un des étangs. Le relief

accidenté au roc apparent est un élément distinctif expliquant l'état plus sauvage de ce secteur. La forêt est principalement peuplée de feuillus. On retrouve sur le mont Boullé quatre communautés végétales dont un groupement forestier peu commun au Québec, le Micocoulier occidental (*Celtis occidentalis*). Autrement on retrouve aussi en grand nombre l'Érable à sucre (*Acer saccharum*), le Hêtre à grandes feuilles (*Fagus grandifolia*), le Tilleul (*Tilia americana*), l'Orme d'Amérique (*Ulmus americanum*) et le Frêne d'Amérique (*Fraxinus americana*) et l'Ostryer de Virginie (*Ostrya virginiana*), parmi d'autres espèces. Le secteur évoque le paysage indigène historique de l'île.

La gestion de la forêt depuis 1874 n'a pas permis au sous-bois forestier typique de se développer. La tour de Lévis est l'une des structures les plus visibles de l'île. Avec son élancement, sa hauteur et sa position centrale sur le mont Boullé, elle attire le regard et joue le rôle de pôle d'attraction vers le secteur. Son aspect lui permet de se fondre avec le passé militaire de l'île et de ne pas entrer en conflit avec les autres structures du secteur. Le belvédère du blockhaus en contrebas permet aussi de profiter des vues dégagées.

Occupants et usages marquants:

Militaire 1818 – 1870

Le mont Boullé est utilisé comme poste d'observation par les militaires. En 1849, on y construit un blockhaus afin de pouvoir surveiller l'île et le fleuve. Un cimetière militaire est aménagé au pied du mont Boullé en 1848. Conformément à la coutume, le cimetière se trouve loin de la zone militarisée et son accès se fait par des chemins utilisés lors des tours de garde. Le cimetière militaire est utilisé jusqu'en 1869. Une centaine d'individus y auraient été inhumés. Le paysage accidenté des monts est un élément limitatif pour le développement de l'île, ce qui explique pourquoi ce secteur est resté relativement sauvage.

Ville de Montréal 1874 – aujourd'hui

Entre 1937, la tour de Lévis est construite au sommet du mont Boullé comme château d'eau et tour d'observation. La base de la tour n'a jamais fait l'objet d'un aménagement particulier lors des travaux de 1936-1939. Un belvédère est aménagé au niveau du blockhaus. Le secteur reste boisé et naturel avec des interventions pour éviter un couvert végétal trop dense. En 2003, la tour est restaurée et ouverte au public.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date: 1848
Type d'intervention : Construction d'un poste d'observation sur le mont Boullé. Un blockhaus en bois de deux étages destinés à protéger la grande poudrière en contrebas.

Travaux 2

Date : 1935
Concepteur : Frederick G. Todd
Type d'intervention : Les corps du cimetière sont exhumés en 1915. Lors des travaux de restauration de Todd, le cimetière militaire est restauré. Un monument commémoratif construit avec des pierres de l'île comprenant une plaque avec l'inscription des noms de ceux y ayant reposé est inauguré. C'est lors de ces travaux que les épinettes du Colorado sont plantées comme arrière-scène du monument. Le secteur entourant le cimetière est conservé à l'état naturel.

Travaux 3

Date: 1937
Type d'intervention : Un incendie détruit partiellement le blockhaus. Celui -ci est restauré lors des travaux dirigés par Frederick G. Todd. Une terrasse avec dallages en pierres autour du bâtiment est ceinturée par des murets également en pierres. Un chemin principal est aménagé en paliers soutenus par des murets en pierres.



Fig. 249 : Tour de Lévis, 2015
WAA

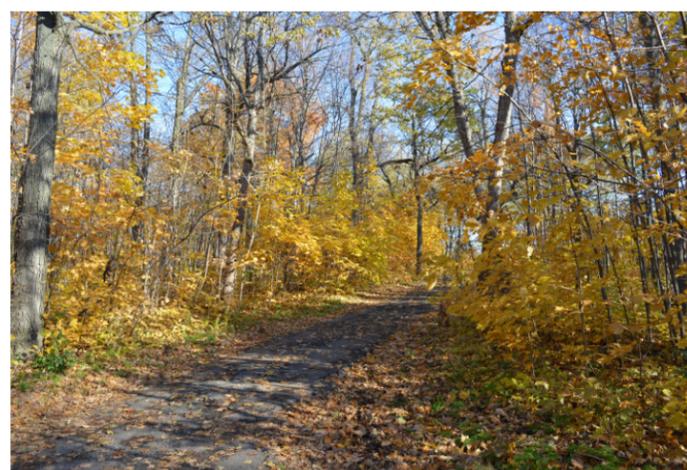


Fig. 250 : Le boisé du mont Boullé, 2015
WAA



Fig. 251 : Le belvédère du blockhaus, 2015
WAA



Fig. 252 : Vue depuis le sommet de la tour de Lévis, 2010
Ville de Montréal

Travaux 4

Date: 1990

Concepteur : Service des immeubles de la Ville de Montréal

Type d'intervention : Un deuxième incendie détruit le blockhaus en 1989. Il est reconstruit en 1990. On en profite pour restaurer les fondations et les murets et pour ajouter une rampe d'accès universel.

État physique actuel

Le secteur est globalement en bon état, mais on y descelle un manque de sous bois forestier typique à ce type d'environnement. Cela s'explique par le type d'entretien et de coupe pratiquée par le parc.

Il est à dénoter la présence de nerprun cathartique (*Rhamnus catharticus*), un arbuste envahissant nuisible à l'établissement d'une régénération naturelle. Cette plante présente dans tout le parc, se retrouve en grande quantité sur le mont Boullé. Un inventaire du Nerprun datant de 2011 révèle que le nerprun occupait au moins 25 % du mont Boullé et 50% des espaces verts à l'entrée du pont Jacques-Cartier et dans les lisières des boisés. Des interventions consistant à éradiquer le nerprun et planter de nouveaux arbres ont lieu depuis 2012.

Points d'intérêt

Ce secteur peu touché de l'île Sainte-Hélène d'origine laisse entrevoir à quoi ressemblait la nature du site lors de l'occupation militaire, avant les travaux de l'Expo 67. Cet espace largement planté présente des arbres centenaires remarquables, ainsi que l'une des rares populations de micocoulier occidental au Québec. Le dénivelé du mont Boullé laisse aussi apparaître les parois rocheuses de l'île.

Le mont Boullé attire par les vues qu'il offre, que ce soit depuis le belvédère du blockhaus ou bien du haut de la tour de Lévis, les vues sur l'île de Montréal et sur le reste du parc y sont remarquables.



Fig. 253 : Abords de la tour de Lévis, 2015
WAA

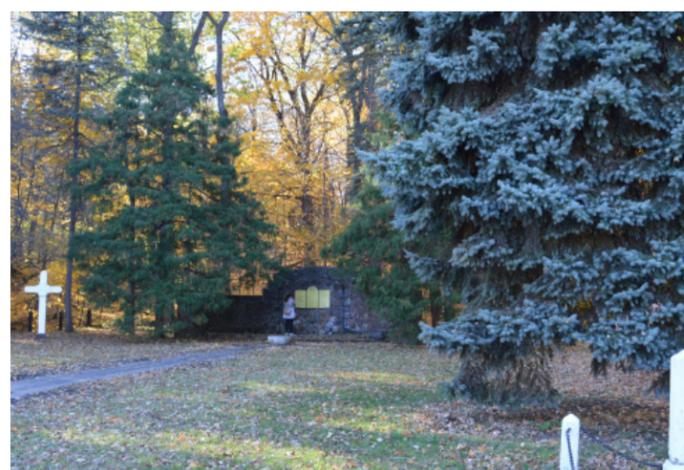
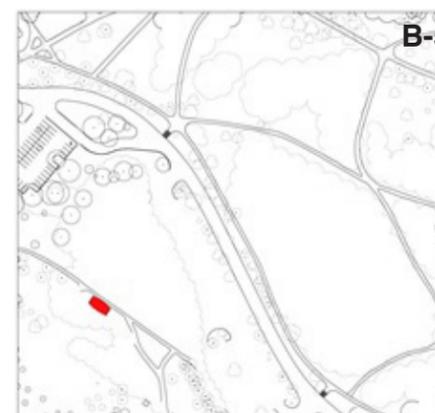


Fig. 254 : Cimetière militaire de l'île Sainte-Hélène, 2015
BAnQ

15.1 ABRI À PIQUE NIQUE DU SECTEUR BOISÉ



Date de construction initiale : 1960

Concepteur initial : Non identifié

Nom usuel : Abri à pique-nique du secteur boisé

Autres noms : Abri ouvert

Numéro de l'ouvrage : B0714

Description

Petit abri ouvert composé de douze colonnes soutenant un toit à un versant légèrement incliné. Les quatre colonnes formant les coins sont faites de pierres polychromes placées selon un appareillage irrégulier, les autres sont faites de bois. Ensemble, elles soutiennent un toit en tôle.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1960 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

N.A

État physique actuel

Mauvais

Points d'intérêt

Utilisation de la pierre et du bois.
Esthétique rappelant les différents bâtiments de service de l'île.



Fig. 255 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 256 : Colonne de pierres, 2016
L&S



Fig. 257 : Détérioration d'une colonne de bois, 2016
L&S

FICHES DES COMPOSANTES

15.2 TOUR DE LÉVIS



Date de construction initiale : 1937. La construction d'un revêtement sur la tour d'eau pourrait être antérieure à celles de la station de pompage et du réservoir lui-même (1932)

Concepteur initial : Frederick Gage Todd, architecte paysagiste et urbaniste

Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal
F.V. Dowd, ingénieur

G. Archambault Limitée, entrepreneur

Nom usuel : Tour de Lévis

Autres noms : Tour d'eau de l'île Sainte-Hélène

Numéro de l'ouvrage : B0536

Description

L'isolement de l'île Sainte-Hélène nécessite, à l'origine, un réseau d'Aqueduc autonome. L'historique de ce réseau reste à établir. Néanmoins, il existe des pompes sur l'île en 1875, puisque les récits de l'incendie des casernes militaires le relatent. Aujourd'hui, on dénombre une station de pompage, l'usine d'épuration Île Notre-Dame (1966), et une caserne de pompiers, en opération durant la saison estivale uniquement.

La tour de Lévis, malgré ses allures militaires, n'est pas associée au fort de l'île Sainte-Hélène. Elle est construite dans le cadre des « Travaux de chômage », en 1937. Sa fonction première est de dissimuler une tour d'eau. Cet immense réservoir en acier riveté a une capacité de 100,000 gallons et est destiné à alimenter les occupants de l'île. Étant donné qu'un escalier permet d'accéder au sommet de la tour, elle sert aussi d'observatoire. L'hypothèse que la tour de Lévis et la station de pompage (act. sous-station électrique) du chemin du Tour-de-l'Isle soit connectés, relève d'observations tel que leur date de construction respective, la forme, la superficie et l'occupation de l'île à cette époque. La fonction d'origine de ces deux ouvrages reliés au traitement de l'eau est dorénavant

disparue. Désaffectée pendant de nombreuses années, la tour de Lévis a été recyclée en salle de réception et tour d'observation en 2003.

Au niveau formel, la dissimulation du réservoir métallique, considéré peu esthétique, derrière les murs d'une tour à l'allure médiévale est une idée originale.

L'utilisation de la pierre locale, la brèche, comme matériau principal des pavillons prévus au plan d'aménagement du parc, augmente la valeur architecturale d'une donnée contextuelle et renforce le concept d'ensemble.

Au niveau fonctionnel, l'aménagement intérieur est limité, compte tenu des besoins. Étant donné la qualité paysagère du lieu, le concepteur prend parti de ne pas enfouir le réservoir, comme le veut la pratique courante. Il évite ainsi l'altération irréversible de la topographie de l'île et les coûts associés au dynamitage. À l'intérieur, le réservoir, imposante réplique des tours d'eau des toitures d'immeubles de la métropole, peut être observé sous toutes ses « coutures ».

Au niveau constructif, nous présumons que la tour est en maçonnerie porteuse. Le réservoir et sa charpente sont en acier riveté. La stratégie structurale retenue relève de la maçonnerie traditionnelle, la tour ne comportant pas de finis intérieurs particuliers. Le réservoir de la Tour de Lévis constitue un artefact industriel bien conservé, illustrant les techniques et savoir-faire en matière hydraulique, dans la première moitié du XXe siècle.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1937 à aujourd'hui)

La tour de Lévis est construite en 1937 comme château d'eau et plate-forme d'observation, pour le compte de l'Aqueduc de Montréal. Vers 1967, l'accès à l'observatoire est interdit au public. Nous ignorons la date de désaffectation du réservoir. En 2003, la tour est restaurée et ses espaces intérieurs recyclés. Elle est utilisée depuis comme salle de réception et sa fonction d'observatoire a été rétablie.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1967

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Installation d'un carillon

Travaux 2

Date des travaux : 2003-2005

Concepteurs : Denis St-Louis et associés, architectes, Jean-Gilles Lemieux, architecte.

Réalisation: Service des immeubles, Ville de Montréal, WAA inc.-Williams Asselin Ackaoui

Type d'intervention : Restauration

Recyclage en salle de réception

Mise à niveau de la plate-forme d'observation.

État physique actuel

Bon

Points d'intérêt

L'intérêt historique de la tour de Lévis repose d'abord sur sa valeur documentaire à titre de construction réalisée dans le cadre des « Travaux de chômage », chantiers instaurés par le gouvernement du Québec et la Cité de Montréal au tournant des années 1930. En plus de relater cette période de l'histoire, la tour témoigne du courant « City Beautiful » et de la création des grands parcs urbains qui marquent l'évolution des villes nord-américaines, à partir du dernier quart du XIXe siècle. La toponymie associée au site, mont Boullé, et à la tour, de Lévis, relate la découverte et l'occupation militaires françaises du territoire, au début de la colonie. De plus, le réservoir de la tour de Lévis constitue un artefact industriel illustrant les techniques et savoir-faire en matière hydraulique, dans la première moitié du XXe siècle.

L'intérêt architectural de la tour de Lévis est de différents ordres. D'une part, elle appartient au plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931. Ce plan prévoit l'implantation de pavillons pittoresques le long d'un parcours agrémenté dit « parkway ». Il s'agit des premiers paysages aménagés pour le tourisme automobile. D'autre part, la tour de Lévis est une construction institutionnelle de qualité. Bien que rudimentaire, le programme de construction est exécuté avec maîtrise. Le château d'eau fonctionnel est transformé en tour d'aspect médiéval qui agrémente

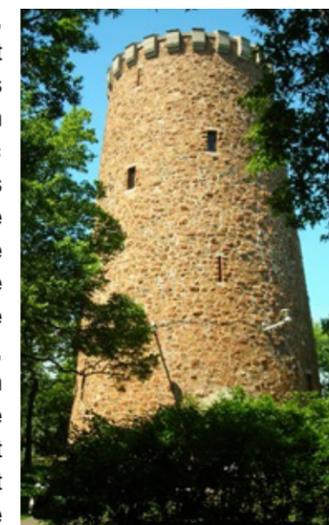


Fig. 258 : Tour de Lévis, 2010
L&S



Fig. 259 : Vue d'ensemble, [s.d.]
Archives Ville de Montréal - VM94-Z162-1

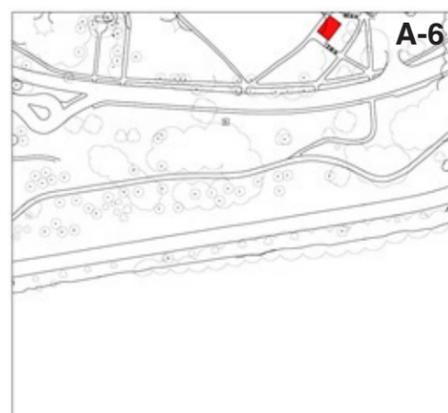


Fig. 260 : Carillon SunLife, [s.d.]
Archives SPJD

le paysage. À l'instar des autres pavillons du parc, la tour est édifée en granit de brèche, pierre extraite localement. L'utilisation généralisée de cette pierre brunissante, à l'extérieur comme à l'intérieur des immeubles, augmente l'effet d'unité d'ensemble des plus anciennes constructions de l'île. Dotée d'un bon degré d'authenticité et en bon état, la tour de Lévis a connu des apports positifs et des modifications en continuité. Les travaux de recyclage exécutés en 2003, offre dorénavant aux montréalais l'opportunité d'occuper ce lieu, en location, et de profiter du panorama exceptionnel de la ville de Montréal, offert par l'observatoire aménagé à son sommet.

La valeur paysagère de la tour de Lévis réside d'abord sur sa grande visibilité. Implantée sur le sommet le plus élevé de l'île, la tour est un point de repère régional du panorama montréalais, particulièrement pour qui vient du Sud. Par ailleurs, la tradition militaire de l'île, jumelée au caractère architectural de la tour de Lévis et à sa situation géographique, lui confère un symbolisme historique allant au-delà de son ancienneté véritable.

15.3 VESPASIENNE DU P12



Date de construction initiale : 1959

Concepteur initial : Gérard Masson, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Vespasienne du P12

Autres noms : Vespasienne type J

Numéro de l'ouvrage : B0540

Description

L'édicule des vespasiennes du P12 s'inscrit en continuité avec les pavillons pittoresques du parc construits à partir des années 1930. L'immeuble est revêtu de pierre.

Au niveau formel, la composition générale de la vespasienne évoque la maison canadienne avec, notamment, son parement de pierre, son toit à 2 versants et ses fenêtres à la française.

Au niveau constructif, nous présumons que ce pavillon est en maçonnerie porteuse, renforcée ponctuellement par de l'acier. La charpente de la toiture est en gros bois d'œuvre. La stratégie structurale retenue, de même que les assemblages et finis, représentent la manière courante de construire ce type de bâtiment durant la première moitié du XXe siècle à Montréal.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1959 à aujourd'hui)

L'immeuble est désaffecté depuis plusieurs années (date inconnue). En 2013, un projet de restauration et de remise en service de la vespasienne a été amorcé, mais il ne s'est pas concrétisé

Modifications marquantes

N.A

État physique actuel

Mauvais – bâtiment condamné

Points d'intérêt

La conception de l'édicule des vespasiennes du P-12 poursuit l'esprit du plan d'ensemble du parc de l'île Sainte-Hélène, tel que conçu par l'éminent architecte paysagiste Frederick G. Todd, en 1931.

L'emplacement de cette vespasienne a été déterminé par McFadzean, Everly and associates dans le plan directeur de l'île Sainte-Hélène, élaboré en 1950.

Ce pavillon est une construction institutionnelle de qualité. Elle démontre la compétence de son concepteur, Gérard Masson, architecte de la Ville.

Dotée d'un bon degré d'authenticité, la vespasienne a connu peu de modifications.

À l'instar des autres pavillons du parc, il est édifié en pierre. L'utilisation de la pierre comme matériau principal des immeubles prévus au plan d'aménagement du parc, augmente la valeur architecturale d'une donnée contextuelle et renforce le concept d'ensemble.



Fig. 261 : Vue d'ensemble, 2010
Ville de Montréal



Fig. 262 : Extrait du plan de développement de l'île Sainte-Hélène par McFadzean, Everly and associates, 1950
Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal



Fig. 263 : Vue d'ensemble de l'intérieur, 2016
L&S



Fig. 264 : Vue d'ensemble de l'extérieur, 2016
L&S

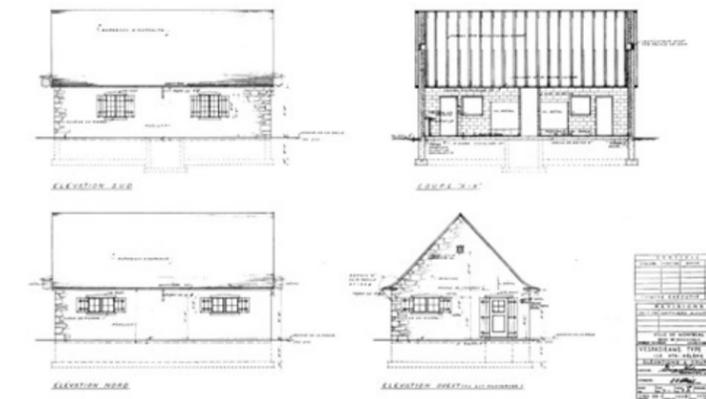


Fig. 265 : Élévations, 1959
Archives SPJD

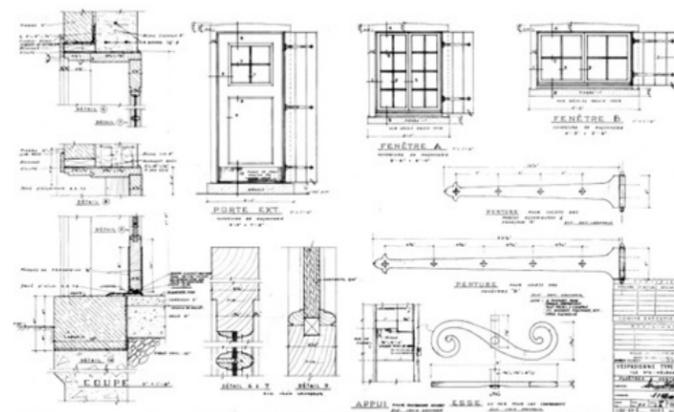


Fig. 266 : Détails, 1959
Archives SPJD

FICHES DES COMPOSANTES

15.4 BLOCKHAUS



Date de construction initiale : 1848
Concepteur initial : Elias Walker Durnford
Nom usuel : Blockhaus
Autres noms : Look out post
 Blockhaus fénién
Numéro de l'ouvrage : B0538

Description

Ancien emplacement du blockhaus.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)
 Le bâtiment a aussi été occupé par le Musée Stewart de 1955 à 1960.

Modifications marquantes

Travaux 1

Type d'intervention : Incendie.
Date des travaux : Inconnu
Concepteurs : Inconnu

Travaux 2

Type d'intervention : Incendie (1965).
 Reconstruction
Date des travaux : 1990
Concepteurs : Jean Laberge, architecte, Service des immeubles

Travaux 3

Type d'intervention : Incendie (1997)
 Démolition
Date des travaux : Inconnu
Concepteurs : Inconnu

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Fait partie du système défensif de l'île.
 Témoigne de l'occupation militaire de l'île.
 Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.

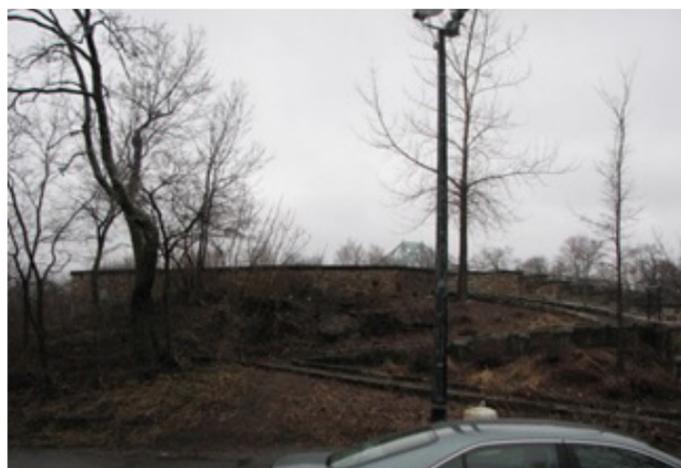


Fig. 267 : Vue extérieure, 2010
 Ville de Montréal



Fig. 268 : Vue du blockhaus à partir de la tour de Lévis, 1937
 Archives Ville de Montréal - VM94-Z89-1



Fig. 269 : Blockhaus et la Tour de Lévis, 1937
 Archives Ville de Montréal - VM94-Z89-5



Fig. 270 : Vue générale, 1955
 Archives de la Ville de Montréal

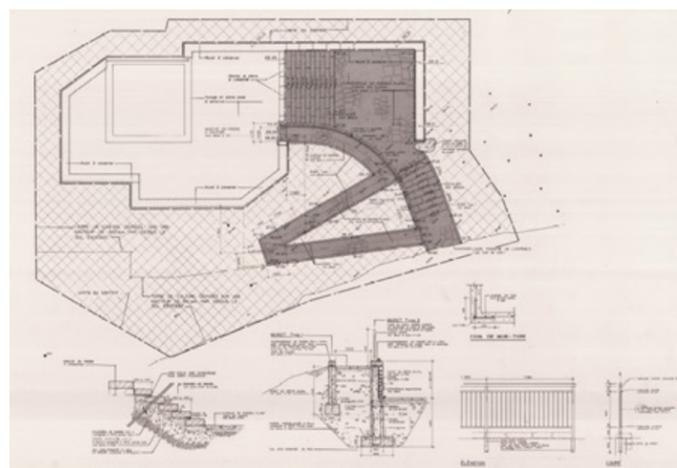


Fig. 271 : Projet d'aménagement aux abords du Blockhaus, 1990
 Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal

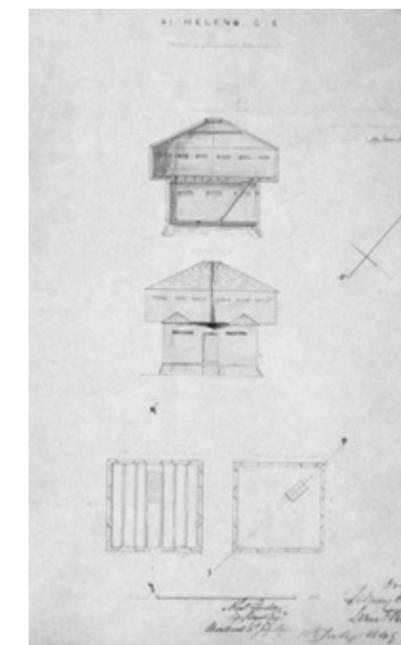


Fig. 272 : Dessins, 1845
 Source inconnue

15.5 PAVILLON PS4



Date de construction initiale : 1966
Concepteur initial : Gérard Masson, architecte, Bureau de l'architecte, Services des travaux publics, Cité de Montréal
Nom usuel : Pavillon PS4
Autres noms : Caserne
 Poste de police n°8
Numéro de l'ouvrage : B0841

Description

Le pavillon PS4, ou caserne, s'inscrit en continuité avec les pavillons pittoresques du parc construits à partir des années 1930.

Au niveau formel, la composition générale du chalet évoque la maison canadienne avec, notamment, son parement de pierre, son toit à 2 versants et ses murs pignons. Néanmoins, il présente une modernité affirmée à travers l'utilisation de béton et à ses larges ouvertures pleine hauteur en façade.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1966 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Type d'intervention : Mise à niveau générale
Date des travaux : 2013-2016
Concepteurs : François Paul Émond, architecte
État physique actuel

Excellent

Points d'intérêt

Appartient au programme d'aménagement de l'île pour l'Exposition universelle de 1967.
 S'inscrit dans le courant stylistique adopté dans les années 1930.
 Construction de qualité institutionnelle.
 Entrée de l'île par le pont Jacques-Cartier en provenance de Montréal.
 Remplace un ancien poste de sécurité.
 L'emplacement du poste de sécurité a été déterminé par McFadzean, Everly and associates dans le plan de développement de l'île Sainte-Hélène qu'ils conçoivent en 1950.



Fig. 273 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 274 : Vue d'ensemble, 2016
L&S

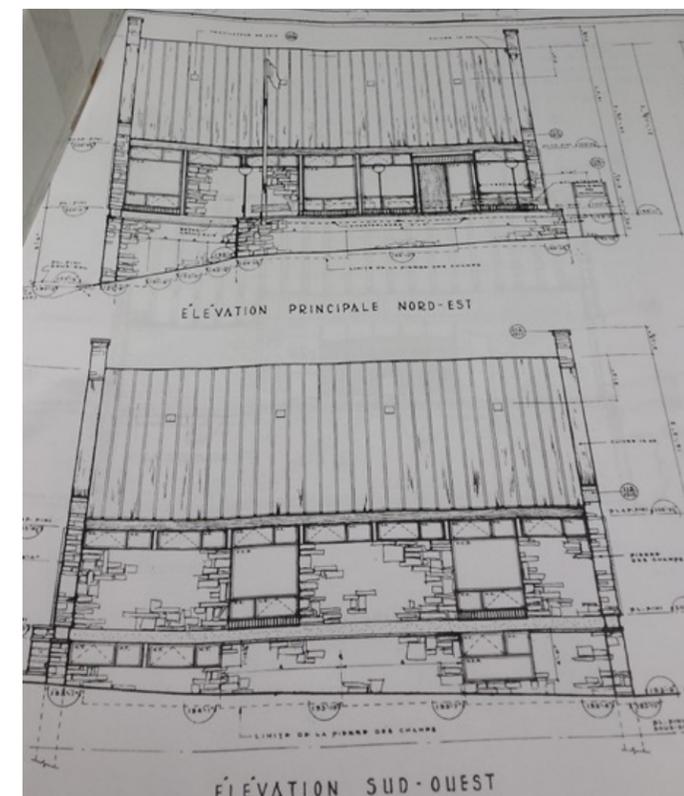


Fig. 275 : Élévations, 1966
Archives SPJD

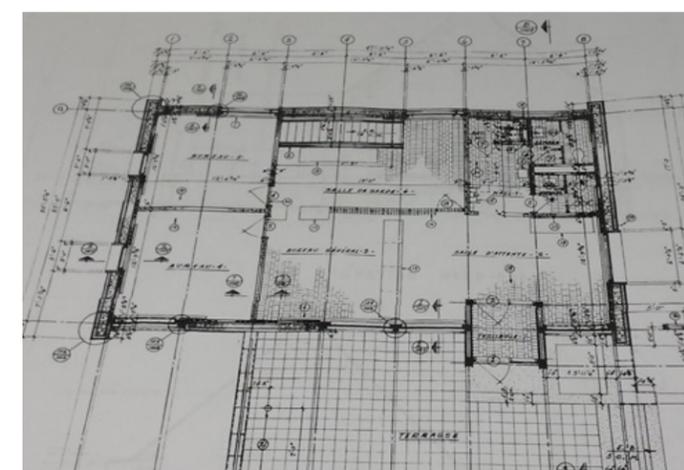


Fig. 276 : Plan du rez-de-chaussée, 1966
Archives SPJD



Fig. 277 : Mur latéral, 2016
L&S



Fig. 280 : Façade, 2016
L&S

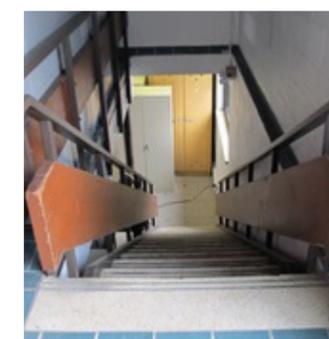


Fig. 278 : Escalier de terrazzo, 2016
L&S

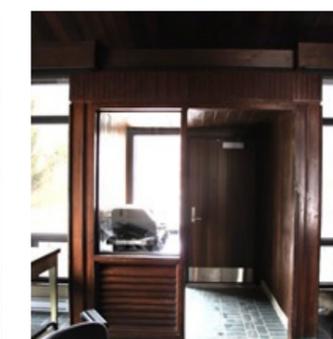


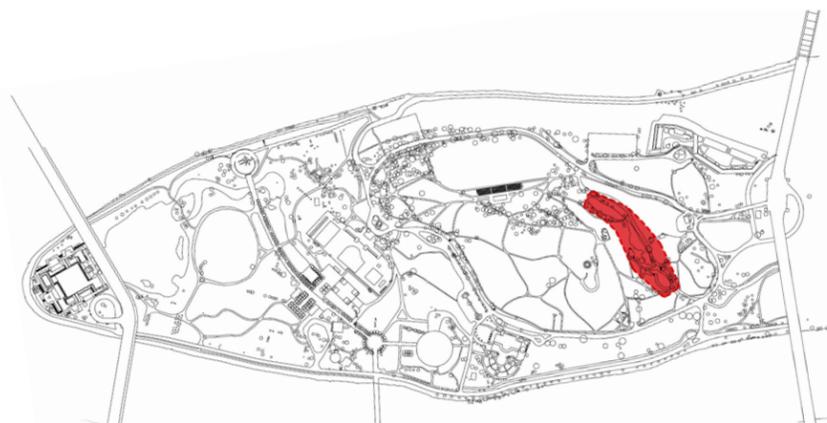
Fig. 281 : Entrée, 2016
L&S



Fig. 279 : Porte principale, 2016
L&S

FICHES DES COMPOSANTES

EP16 - SECTEUR DES ÉTANGS



Date de construction : 1874
Concepteurs initial : Inconnu

Situation physique

L'étang borde le côté sud de la grande poudrière, au pied du mont Boullé dans le talweg formé par le terrain escarpé de l'île. Il est construit sur le tracé de la rivière de Bienville, la rivière d'Iberville, du lac de Frontenac, tous trois aujourd'hui disparus. L'étang est dans un vallon boisé de feuillus, ses bordures sont formées d'amoncellements de roches rappelant le roc apparent des monts alentour.

Description:

Le premier étang est créé lors de l'ouverture du parc public sur l'île Sainte-Hélène en 1874 dans la ligne de talweg formé par les monts de l'île où autrefois coulait la rivière d'Iberville et le lac de Frontenac. L'étang sera élargi pendant les travaux de

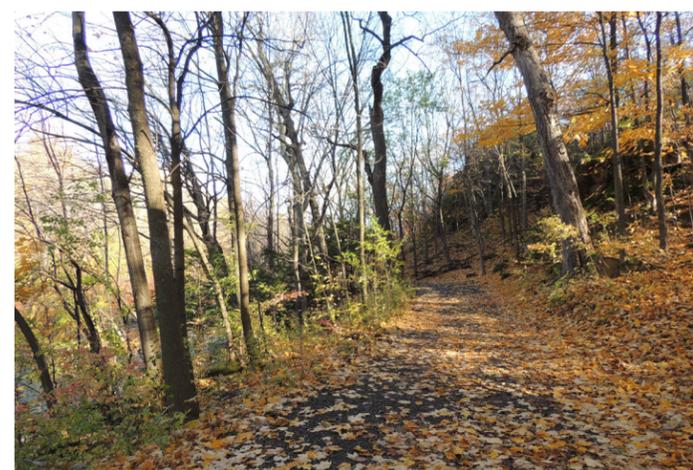


Fig. 282 : Le secteur de l'étang se trouve entre deux vallons, 2015
WAA

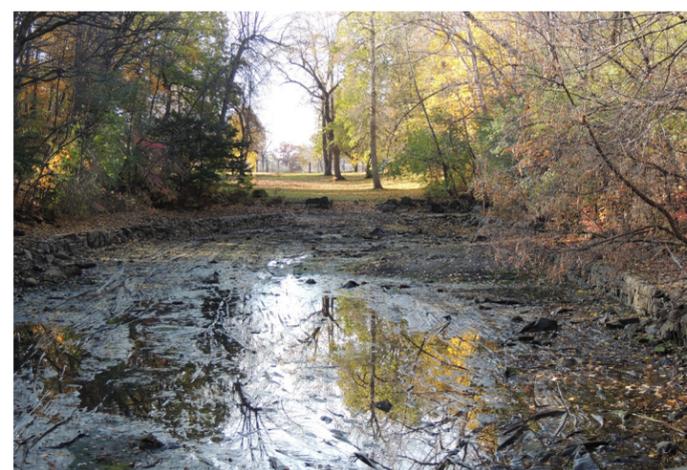


Fig. 283 : Les rives de l'étang sont délabrées, 2015
WAA



Fig. 284 : Les ponts sont en mauvais états et un d'eux est fermé au public, 2015. WAA

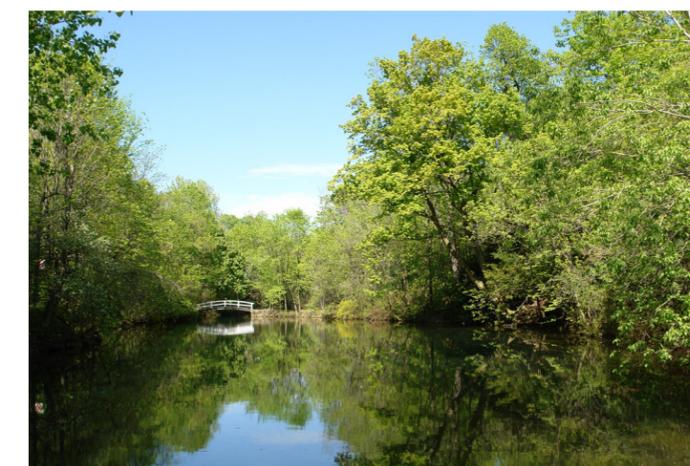


Fig. 285 : L'espace où l'étang est le plus large, 2007
WAA



Fig. 286 : La section la plus profonde de l'étang en forme de goutte, 2007
WAA

Frederick G. Todd entre 1936 et 1939. Mais il prend sa forme finale pendant les travaux des années 1960.

L'étang est en forme allongée suivant la courbe du vallon formé par la topographie du terrain. Il comporte deux ponts et une aire de repos où l'étang finit en forme de goutte avec une cascade. Le lieu fortement planté et indigène rappelle le caractère de la nature d'origine de l'île et se fond avec le secteur militaire.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1874 – aujourd'hui

Mis à part les moments où le parc fut repris pour les usages militaires lors de la seconde Guerre mondiale, l'étang a toujours fait partie du parc public de l'île Sainte-Hélène.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date : 1936-1939

Concepteur : Frederick G. Todd

Type d'intervention : Élargissement des étangs.

Travaux 2

Date : Fin des années 1960

Concepteur : Warner S. Goshorn

Type d'intervention : L'étang prend sa forme finale, on accentue le caractère romantique de l'espace, les ponts et l'aire de repos datent de cette époque.

État physique actuel

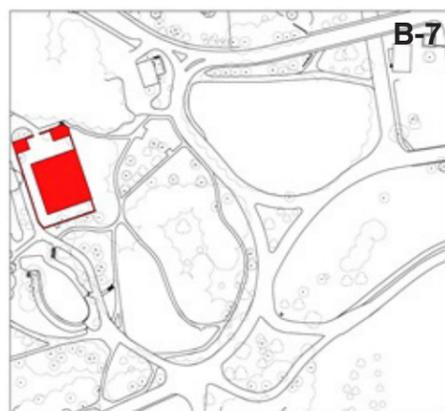
L'état des différents types de bordures varie grandement. Dans la section nord, les bordures de pierres sont dans un mauvais état, seules quelques sections sont encore intactes. Au centre, ce sont des enrochements plus naturels qui semblent tenir. Au sud, dans la section la plus profonde les bordures formées de roche taillée plus imposante sont de constructions plus récentes. L'état des bordures et des membranes des bassins fait défaut au site. Il y a un urgent besoin de restauration dans ce secteur. Les ponts montrent des signes de fatigue, la peinture blanche est usée et l'un d'eux est fermé au public pour des raisons de sécurité.

Points d'intérêt

Le secteur des étangs présente un intérêt historique à travers sa cohabitation avec le secteur militaire et son ancienneté. Il est aussi un témoin de la transformation du site en parc public et des travaux engendrés par Frederick G. Todd. Son caractère pittoresque est un des éléments marquants de son charme.

FICHES DES COMPOSANTES

16.1 THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE



Date de construction initiale : 1820-1824

Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire

Nom du bâtiment 1 :

Nom usuel : Grande poudrière

Autres noms : Théâtre de la Poudrière,
Dépôt fortifié de l'île Sainte-Hélène

Numéro de l'ouvrage : B0539

Nom du bâtiment 2 :

Nom usuel : Entrepôt de la Grand Poudrière

Autres noms : Magasin d'entrepôt de la Grande Poudrière
Entrepôt du Théâtre de la Poudrière

Numéro de l'ouvrage : B0548

Nom du bâtiment 3 :

Nom usuel : Théâtre des Marionnettes

Autres noms : Tonnellerie de la grande poudrière

Numéro de l'ouvrage : B0483

Description

«Située à l'extérieur du fort, presque au centre de l'île, et dans une déclivité naturelle, ce bâtiment est aussi protégé d'une enceinte. À l'intérieur de celle-ci, de chaque côté de l'entrée, on trouve une tonnellerie et un magasin. Entre 1849 et 1851, deux canonnières sont également construites aux angles extérieurs nord-est et sud-est de l'enceinte, aujourd'hui disparues. C'est à la même époque qu'on aménage le lac artificiel, du côté est, afin de mieux protéger l'édifice.

Les dimensions de la grande poudrière, selon les descriptions de Durnford, sont de 26,8 mètres de longueur sur 12,2 de largeur. Et comme l'avait planifié l'ingénieur, on pouvait y entreposer jusqu'à 5 000 barils de poudre, d'où le rez-de-chaussée à double voûte pourvu d'une entrée en chicane dans chacun des murs pignons. Au-dessus des chicanes, l'année « 1822 » est gravée dans une pierre.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 49)

La Tonnellerie de la Grande Poudrière fait partie du dépôt fortifié britannique de l'île Sainte-Hélène.

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

«Après les événements de la guerre anglo-américaine de 1812 à 1814, le gouvernement britannique décide de renforcer le système défensif des colonies d'Amérique du Nord. À Montréal, les installations militaires du Régime français sont devenues vétustes et dangereuses pour la population. Le site de l'île Sainte-Hélène s'avère l'endroit idéal pour entreposer la poudre et les munitions et y faire séjourner les soldats.

En 1818, le gouvernement britannique acquiert de William Grant, seigneur de Longueuil les îles Sainte-Hélène, Ronde et aux fraises en échange de terrains à Montréal. Le duc de Wellington recommande le déménagement des marchandises militaires sur l'île Sainte-Hélène et propose que l'île soit fortifiée. C'est Elias Walker Durnford (1774-1849), officier et ingénieur militaire qui est le maître d'œuvre du projet.» (Propriétés municipales d'intérêt patrimonial, fiche «L'arsenal du dépôt fortifié de l'île Sainte-Hélène»)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

En 1874, la Cité de Montréal obtient du gouvernement canadien l'autorisation d'utiliser l'île comme parc municipal. En pleine époque victorienne, son inauguration s'inscrit dans la phase d'aménagement des grands parcs urbains, comme le parc du Mont-Royal et le parc Lafontaine, et constitue une manière de pallier les méfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation



Fig. 287 : Vue d'ensemble, 2009
Ville de Montréal

croissante de la ville. Des chalets seront construits dans chacun de ces parcs afin de répondre aux différents besoins des usagers. Ils vont du simple abri au pavillon sportif dédié.

L'île Sainte-Hélène, jusqu'alors propriété fédérale, est acquise par la Cité de Montréal en 1908, sous réserve de l'usufruit des bâtiments militaires. D'abord desservi par une navette fluviale, le site enchanteur de l'île est tout désigné pour la détente et les pique-niques dominicaux. En 1930, le pont Jacques-Cartier, à l'origine dénommé pont du Havre, permet l'accès véhiculaire à l'île. En 1931, la ville entreprend des travaux d'aménagement selon un plan d'ensemble préparé par l'éminent architecte-paysagiste Frederick G. Todd. Certains travaux de cet ambitieux projet furent réalisés dans le cadre des grands travaux publics lancés pour venir en aide aux chômeurs. En effet, à Montréal, l'administration du maire Camilien Houde met en place des commissions de chômage pour endiguer la crise. De ces différentes commissions résultent deux types d'aide aux travailleurs sans emploi: le Secours direct, sous forme d'allocation hebdomadaire, et les Travaux de chômage, pour lesquels on embauche le plus grand nombre d'hommes aptes à travailler. Un nombre important d'édifices publics (bains, vespasiennes, marchés, cliniques, etc.) sera érigé durant cette période.

En 1936, les bâtiments militaires de l'île Sainte-Hélène sont restaurés et ses sous-bois sont nettoyés. La ville construit des routes, des sentiers et la tour de Lévis, qui sert de tour d'observation et de réservoir d'eau. Elle débute la construction du pavillon des sports (l'actuel restaurant Hélène-de-Champlain), du chalet des baigneurs et de nombreux petits pavillons de services publics. Lors de la Seconde Guerre mondiale, entre 1939 et 1945, la poudrière est réquisitionnée par l'Armée canadienne.



Fig. 288 : Entrepôt, 2009
Ville de Montréal

Après la guerre, la grande poudrière reste vacante jusqu'en 1957. Elle sera occupée par le théâtre de la Poudrière, dirigé par Jeanine Charbonneau Beaubien, jusqu'en 1982.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1875

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 2

Date des travaux : 1972

Concepteur: Service des immeubles, Ville de Montréal

Type d'intervention : Restauration, réhabilitation ou reconstruction

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Témoigne de l'occupation militaire de l'île. Sont des bâtiments parmi les plus anciens de l'île. Conçus par l'ingénieur Elias Walker Durnford. A accueilli le Théâtre de la Poudrière pendant plusieurs d'années.



Fig. 289 : Remise, 2009
Ville de Montréal

EP17 - SECTEUR DE LA PRAIRIE & CHEMIN MACDONALD



Date de construction initiale : 1935
Concepteurs : Frederick G. Todd

Situation physique

Le secteur est situé au sud de l'île Sainte-Hélène, non loin du pavillon Hélène-de-Champlain. L'espace fait partie du tracé historique de l'île. Il est proche du secteur des étangs, du mont Boullé et de la grande poudrière. Le cimetière militaire y est adjacent. Malgré la proximité de ces éléments, le secteur est plus un lieu de passage qu'une destination. Loin des transports en commun et sans attraits concrets, c'est un espace qui manque de reconnaissance au sein du parc.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal 1874- 1963

L'espace, comme le reste de l'île à l'exception du secteur militaire, devient un parc public. Selon les plans de Frederick G. Todd, la zone est aménagée.

Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (Ville de Montréal) de 1963 à 1967

Lors des travaux d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène pour l'Expo 67, les rives du secteur sont déplacées. On y construit également le chemin Macdonald. Les rives d'origine sont au niveau de la pente abrupte aux abords du chemin du Tour-de-l'Isle.

Ville de Montréal 1967 – aujourd'hui

Le secteur est utilisé comme espace ouvert gazonné pour les activités de groupe.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date : 1935

Concepteur : Frederick G. Todd

Type d'intervention : Le chemin du Tour-de-l'Isle est construit au bord des rives d'origine du secteur.

Travaux 2

Date : 1963-1967

Concepteur : Compagnie canadienne de l'Exposition universelle

Type d'intervention : L'agrandissement de l'île pour l'Expo fait grandir le secteur et déplace ses rives. C'est à ce moment que la topographie du site prend forme. Le chemin Macdonald est construit.

État physique actuel

Le site est un espace ouvert gazonné coupé par deux routes, le chemin du tour de l'Isle et le chemin Macdonald, tous deux ont un trottoir asphalté. Le site a une forte topographie qui limite l'accès entre les deux routes. Cette topographie peut entraver les déplacements, mais créer un sous-espace face au chenal LeMoynes, propice aux pique-niques et aux activités de groupes. Le chemin Macdonald sépare cet espace des rives.

Le site est globalement en bon état, malgré les fissures présentes sur les voies de circulation. Le fort dénivelé présent entre les deux routes coupe le site presque sur l'intégralité de sa longueur et crée ainsi deux espaces. L'un en hauteur à la lisière du boisé, l'autre, situé plus bas et appuyé sur une butte fortement végétalisée invite à l'arrêt et l'appropriation du lieu à cause de présence de mobilier.

Les berges en forte pente et végétalisées sont inaccessibles.

Points d'intérêt

Le site présente un intérêt par sa proximité du mont Boullé, du cimetière militaire et des étangs. Le secteur a aussi une vue dégagée sur le pont Jacques-Cartier. Le site présente un potentiel peu développé au sein du parc.



Fig. 290 : Espace gazonné au bord du chemin du Tour-de-l'Isle, 2015
WAA



Fig. 291 : Espace gazonné, 2015
WAA



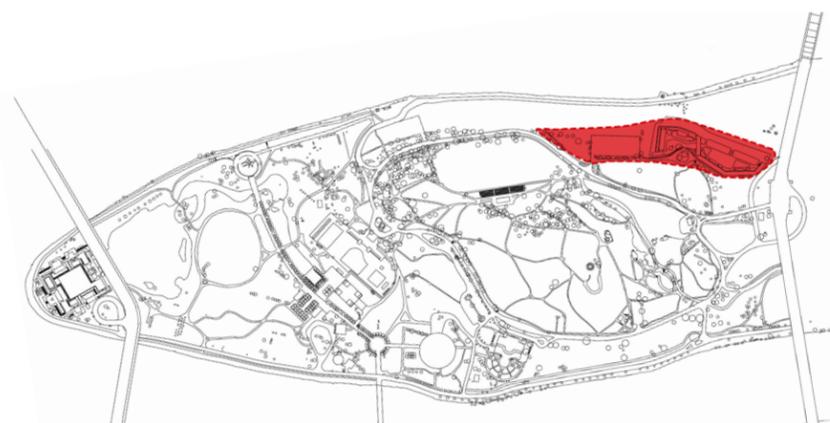
Fig. 292 : Chemin Macdonald et trottoir au bord du chenal LeMoynes, 2015
WAA



Fig. 293 : La topographie du site coupe l'espace en deux, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

EP18 - SECTEUR MILITAIRE ET POUDRIÈRE



Date de construction : 1820-1824
Concepteurs : Elias W. Durnford, ingénieur

Description

Le secteur militaire de l'île Sainte-Hélène est aussi son cœur historique. L'île était utilisée comme site militaire de défense et de logistique entre 1818 et 1908, jusqu'à la transition complète de l'île en parc public. Les installations militaires ont été les premières à façonner la morphologie de l'île et ont transformé son paysage. Le fort, autrefois au bord de l'eau, faisait partie d'une série d'installations parsemées sur l'île d'origine. Aujourd'hui, une grande partie des constructions ont été rasées ou ont été perdues dans des incendies. Mais certaines ont été conservées pour leur valeur patrimoniale et historique. Cette volonté de conserver le passé militaire du site est apparue très tôt. Déjà dans les années 1930, il est question

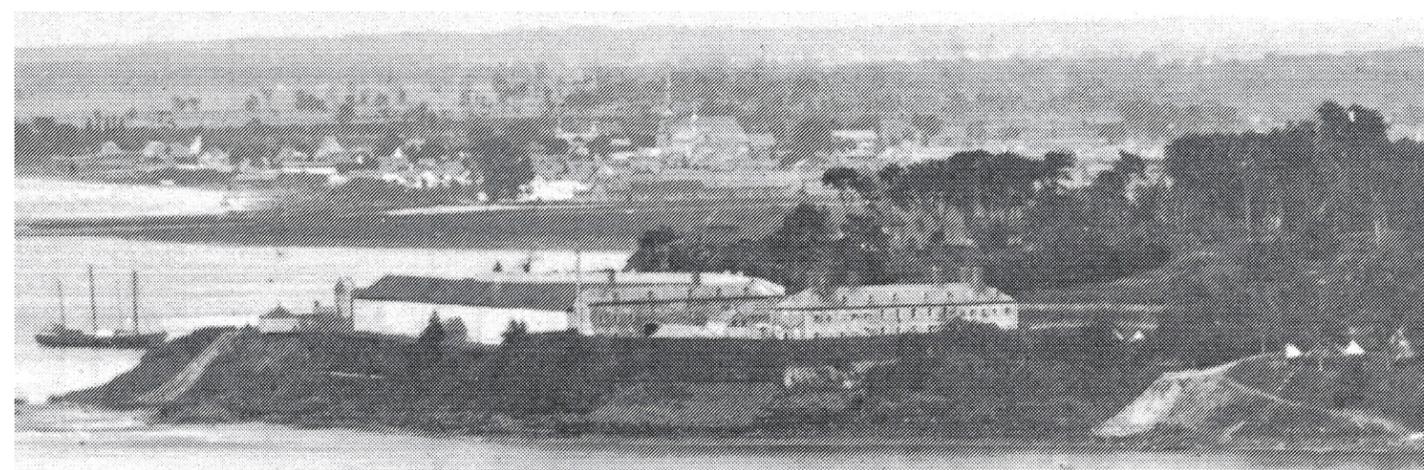


Fig. 294 : Cliché montrant le fort dans son intégralité, versant nord-ouest, 1863
Musée McCord

de restaurer les édifices militaires dans le plan de Frederick G. Todd.

Aujourd'hui le secteur militaire occupe encore une place importante sur l'île et le musée Stewart est une destination prisée des visiteurs du parc.

Occupants et usages marquantsNouvelle-France - 1760

L'île Sainte-Hélène est utilisée à des fins militaires en Nouvelle-France, notamment en 1760 ou un retranchement militaire français sommaire composé d'ouvrage défensif en terre est mis en

place.

Armée Imperiale britannique 1818 - 1870

Suite à la menace d'une autre invasion territoriale après la guerre anglo-américaine de 1812-1814, le système défensif des colonies est revu. Une ligne de communication est mise en place entre les deux parties de la colonie pour assurer un déplacement et une concentration rapide de troupes et de matériel militaire. Montréal est au centre de ce réseau de forts et d'ouvrages de soutien allant de Québec jusqu'au grand lacs. Les fortifications de Montréal étant récemment démolies, il est aussi nécessaire d'assurer la défense de la ville et de sortir les dépôts militaires.

Un fort militaire est donc érigé sur l'île Sainte-Hélène pour remplir une fonction défensive, ainsi que de dépôt militaire. On en profite pour sortir les installations militaires de Montréal, notamment la poudre et les munitions qui posent des risques

à la population.

Le fort se compose d'un arsenal, d'une armurerie, d'un corps de garde, d'une petite poudrière, le tout ceinturé d'une enceinte de pierre. Plus au centre de l'île se trouve la grande poudrière et le poste d'observations.

Plusieurs modifications du complexe militaire seront faites durant cette période. Lors des insurrections de 1837-1838, l'arsenal est reconverti en caserne afin d'y loger 600 hommes. Durant l'épidémie de choléra de 1832-1832, le fort sera utilisé comme hôpital. En 1846, l'arsenal est reconverti en prison militaire, mais le bâtiment sera détruit dans un incendie deux ans plus tard.

Milice du Gouvernement du Dominion 1870 – 1908

En 1870 les troupes britanniques quittent l'île Sainte-Hélène et cèdent le fort au ministère de la Milice du Gouvernement du Dominion. L'île perd son importance stratégique, mais garde sa fonction de dépôt d'arme et de camp de manœuvres.

C'est le début de la cohabitation entre militaire et citoyens sur l'île avec la création d'un parc public. Durant cette période, les ouvrages militaires sont mal entretenus et tombent peu à peu en ruine.

Ville de Montréal 1908 – aujourd'hui

La Ville de Montréal acquiert l'île Sainte-Hélène, mais le gouvernement fédéral se réserve l'usufruit des bâtiments militaires du fort. Lors de la Première Guerre mondiale, l'arsenal sert à nouveau de dépôt d'équipement militaire.



Fig. 295 : La cour du fort et l'entrée du musée Stewart, 2015
WAA

Durant les grands travaux de Frederick G. Todd et sous l'impulsion des Travaux de chômage, les bâtiments militaires sont rénovés, réhabilités ou reconstruits. Les bâtiments et installations militaires sont restaurés et modernisés et des allées, plates-bandes de gazons et surfaces pavées sont aménagées.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le ministère de la Défense du Canada reprend le contrôle de l'île et de ses installations militaires. Le fort est transformé en camps de prisonniers.

À partir de 1955, à l'initiative de David Macdonald Stewart, le site militaire va graduellement se transformer en musée voué à l'histoire.



Fig. 296 : L'entrée du fort à la fin des travaux de restauration, 1939
Archive de la Ville de Montréal



Fig. 297 : La vue depuis la cour, 2015
WAA

EP18 - SECTEUR MILITAIRE ET POUDRIÈRE

Transformations majeures

Travaux 1

Dates : 1830 et 1908

Type d'intervention : Entre 1830 et 1908, plusieurs séries de travaux d'entretien et de mise à niveau sont entreprises.

En 1846 l'arsenal est transformé en prison, mais celle-ci sera détruite dans un incendie en 1848.

Travaux 2

Dates : 1870 et 1908

Type d'intervention : De 1870 à 1908, plusieurs bâtiments secondaires sont rasés.

En 1875, un incendie détruit la caserne.

Des travaux d'entretien sont aussi réalisés, mais dans l'ensemble les bâtiments dans l'enceinte du fort sont dans un état de délabrement avancés.

Travaux 3

Date: 1936-1936

Type d'intervention : D'importants travaux de réfection du site sont entrepris, les bâtiments du fort militaire sont restaurés ou reconstruits. Ils font aussi l'objet de travaux de maçonnerie et de fenestration.

Travaux 4

Date: 1963-1967

Type d'intervention : L'élargissement de l'île Sainte-Hélène a un profond impact sur le fort. Autrefois au bord du Saint-Laurent, il se retrouve éloigné par la gare de triage de l'Expo Express transformé suite à l'Expo en stationnement.

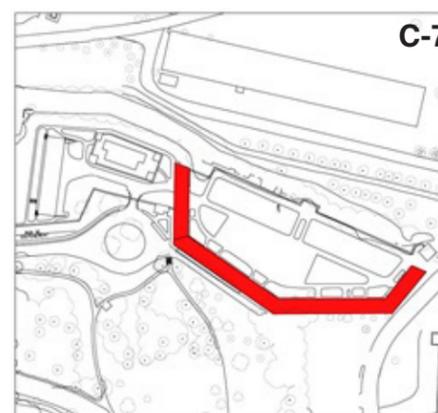
État physique actuel

Récemment rénové et régulièrement entretenu le secteur militaire est en bon état. Le site d'aujourd'hui a beaucoup changé par rapport à celui du XIXe siècle, mais les plus importants des édifices ont été conservés en accordance avec leurs formes d'origine.

Points d'intérêt

L'intérêt du secteur militaire est son rattachement à l'histoire de la Nouvelle-France, du Canada et du développement de Montréal. Le musée Stewart présente l'histoire du site, ainsi que l'influence des civilisations européennes sur la région, à travers le temps.

18.1 MUSÉE STEWART (ANCIEN ARSENAL)



Date de construction initiale : 1821-1823

Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire

Nom usuel : Musée Stewart

Autres noms : Arsenal du dépôt fortifié
Fort de l'île Sainte-Hélène

Numéro de l'ouvrage : B0537

Description

«L'arsenal est le bâtiment le plus important du fort. Il épouse la forme d'un bastion et fait à lui seul la moitié de la section nord-sud du fort. L'édifice est profond de 8 mètres et s'étire sur une longueur extérieure de 208 mètres. Tel que conçu par l'ingénieur militaire Durnford, l'arsenal, identifié comme le store depot magazine, était complété par l'édifice des magasins, lui faisant face, fermant ainsi l'espace du côté du fleuve ; une cour intérieure qui servait de terrain de manœuvre en occupait le centre. Ces deux bâtiments formaient les store houses, les principaux ouvrages du site. L'une des caractéristiques architecturales de l'arsenal, outre sa forme particulière, est la présence d'une porte cochère dans chacune des ailes frontales, aménagée dans l'épaisseur même du bâtiment ; on contrôlait ainsi parfaitement les allées et venues dans la cour intérieure. Sur les faces extérieures de l'arsenal, une suite de grandes meurtrières protège les lieux.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 48)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

«Après les événements de la guerre anglo-américaine de 1812 à 1814, le gouvernement britannique décide de renforcer le système défensif des colonies d'Amérique du Nord. À Montréal, les installations militaires du Régime français sont

devenues vétustes et dangereuses pour la population. Le site de l'île Sainte-Hélène s'avère l'endroit idéal pour entreposer la poudre et les munitions et y faire séjourner les soldats.

En 1818, le gouvernement britannique acquiert de William Grant, seigneur de Longueuil les îles Sainte-Hélène, Ronde et aux fraises en échange de terrains à Montréal. Le duc de Wellington recommande le déménagement des marchandises militaires sur l'île Sainte-Hélène et propose que l'île soit fortifiée. C'est Elias Walker Durnford (1774-1849), officier et ingénieur militaire qui est le maître d'œuvre du projet.» (Propriétés municipales d'intérêt patrimonial, fiche «L'arsenal du dépôt fortifié de l'île Sainte-Hélène»)

«Si l'arsenal est le bâtiment le plus imposant du fort, c'est également celui qui a subi le plus de modifications au fil du temps. Dès 1845, on approuve un projet de reconversion pour en faire une prison militaire desservant l'Est du Canada, ce qui nécessite des travaux d'envergure. On exhausse les murs ouest des sections centrales et les versants ouest des toits, de manière à y aménager des cellules. Le 27 décembre 1848, le feu ravage la majeure partie de l'édifice, sauf la partie sud, seule section entièrement d'origine qui nous soit parvenue. Même si en 1849 les ailes frontales, sud et nord sont aménagées en poste de défense, il faut attendre les années 1863-1864 pour que l'arsenal soit entièrement réhabilité. Dans la foulée de la guerre de Sécession, il doit servir à nouveau de dépôt de munitions et de magasins. On reconstruit alors les sections centrales, selon leur aspect de 1845. C'est dans cet état que l'édifice nous est parvenu.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 48)



Fig. 298 : Entrée du fort avec rond-point, 2015
WAA



Fig. 299 : La grande poudrière à l'écart du fort, 2015
WAA



Fig. 300 : Vue d'ensemble, 2011
Ville de Montréal

FICHES DES COMPOSANTES

18.1 MUSÉE STEWART (ANCIEN ARSENAL)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

En 1874, la Cité de Montréal obtient du gouvernement canadien l'autorisation d'utiliser l'île comme parc municipal. En pleine époque victorienne, son inauguration s'inscrit dans la phase d'aménagement des grands parcs urbains, comme le parc du Mont-Royal et le parc Lafontaine, et constitue une manière de pallier les méfaits de l'industrialisation et de l'urbanisation croissante de la ville. Des chalets seront construits dans chacun de ces parcs afin de répondre aux différents besoins des usagers. Ils vont du simple abri au pavillon sportif dédié.

L'île Sainte-Hélène, jusqu'alors propriété fédérale, est acquise par la Cité de Montréal en 1908, sous réserves de l'usufruit des bâtiments militaires. D'abord desservie par une navette fluviale, le site enchanteur de l'île est tout désigné pour la détente et les pique-niques dominicaux. En 1930, le pont Jacques-Cartier, à l'origine dénommé pont du Havre, permet l'accès véhiculaire à l'île. En 1931, la ville entreprend des travaux d'aménagement selon un plan d'ensemble préparé par l'éminent architecte-paysagiste Frederick G. Todd. Certains travaux de cet ambitieux projet furent réalisés dans le cadre des grands travaux publics lancés pour venir en aide aux chômeurs. En effet, à Montréal, l'administration du maire Camillien Houde met en place des commissions de chômage pour endiguer la crise. De ces différentes commissions résultent deux types d'aide aux travailleurs sans emploi : le Secours direct, sous forme d'allocation hebdomadaire, et les Travaux de chômage, pour lesquels on embauche le plus grand nombre d'hommes aptes à travailler. Un nombre important d'édifices publics (bains, vespasiennes, marchés, cliniques, etc.) sera érigé durant cette période.

En 1936, les bâtiments militaires de l'île Sainte-Hélène sont restaurés et ses sous-bois sont nettoyés. La ville construit des routes, des sentiers et la tour de Lévis, qui sert de tour d'observation et de réservoir d'eau. Elle débute la construction du pavillon des sports (l'actuel restaurant Hélène-de-Champlain), du chalet des baigneurs et de nombreux petits pavillons de services publics. Lors de la Seconde Guerre mondiale, le fort de l'île Sainte-Hélène retourne sous le contrôle des militaires et l'arsenal redevient un lieu de détention. Entre 1939 et 1945, la petite poudrière a servi de mess pour les soldats. Entre 1949 et 1953, les principaux pavillons, abandonnés en chantier à cause de la guerre, sont complétés.

Le bâtiment est occupé par le Musée Stewart depuis 1954.

Modifications marquantes**Travaux 1**

Date des travaux : 1845

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : exhaussement des murs pour transformer l'édifice en prison.

Travaux 2

Date des travaux : 1848

Concepteur : Inconnu

Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 3

Date des travaux : 1849-1864

Concepteur : Inconnu

Type d'intervention : Réhabilitation graduelle du bâtiment suite à l'incendie.

Travaux 4

Date des travaux : 1936 à 1939

Concepteur : Frederick G. Todd

Type d'intervention : Réhabilitation, rénovation ou reconstruction.

Travaux 5

Date des travaux : 2009-2011

Concepteur : Faubert, Aubertin, Brodeur, Gauthier (FABG), architectes

Type d'intervention : Restauration et mise en valeur. Construction d'une tour de verre, d'acier et d'aluminium abritant un escalier et un ascenseur.

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Bâtiment le plus imposant du complexe militaire.

Témoigne de l'occupation militaire du site.

Un des plus anciens éléments bâtis toujours présent sur l'île.

Sa cour intérieure était autrefois fermée par l'édifice des magasins.

Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.

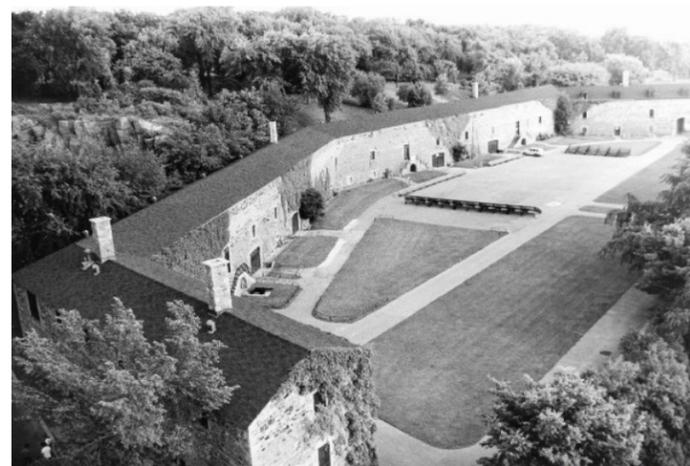


Fig. 301 : Arsenal, [s.d.]
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 302 : L'arsenal et l'édifice des magasins, 1890
BAnQ

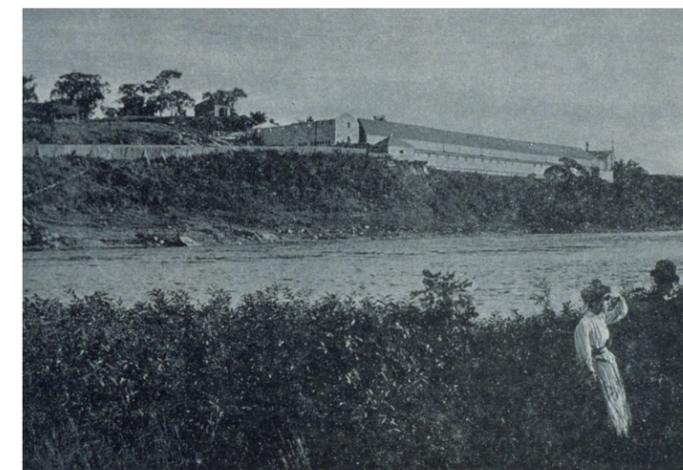


Fig. 303 : Vue du fort, [s.d.]
BAnQ

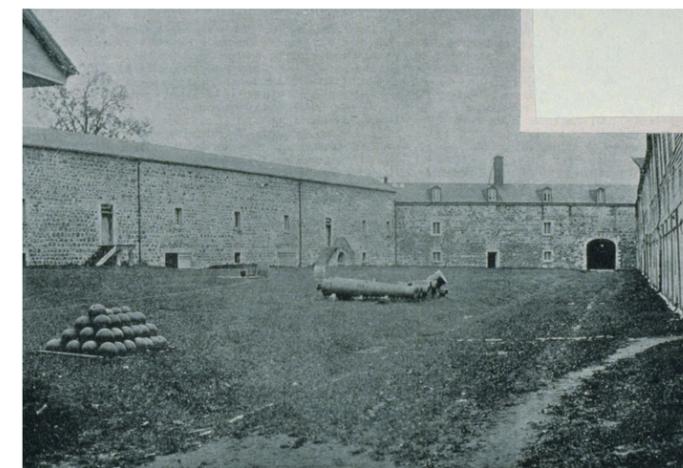


Fig. 304 : Vue de la cour intérieure, 1891
BAnQ

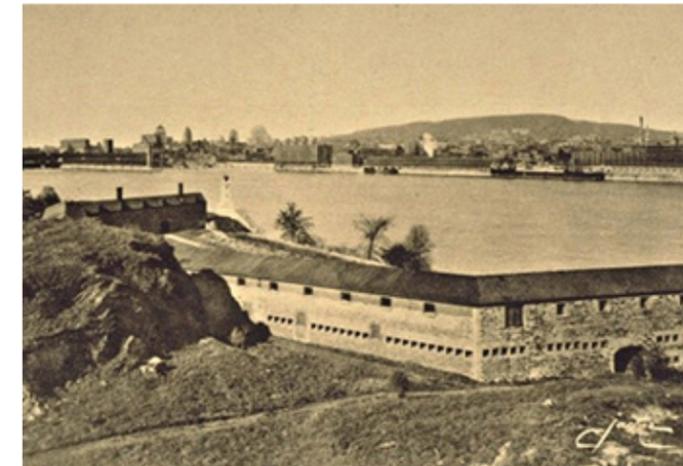
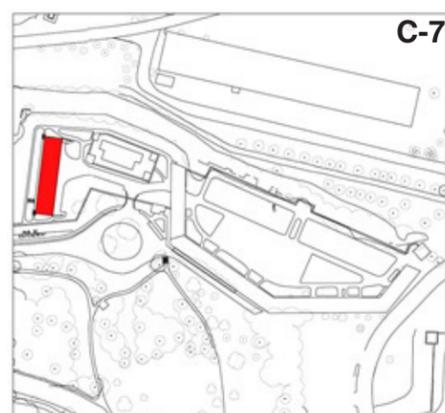


Fig. 305 : Arsenal, vers 1935
Archives de la Ville de Montréal

18.2 ANCIENNE CASERNE



Date de construction initiale : 1820-1823
Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire
Nom usuel : Caserne du dépôt fortifié
Autres noms : Musée Stewart
 Ancien restaurant le Festin du Gouverneur
Numéro de l'ouvrage : B0627

Description

«La caserne constitue la seconde structure en importance. Construite entre 1820 et 1823, il n'en subsiste aujourd'hui que l'impressionnant rez-de-chaussée voûté. Ce bâtiment, qui mesure 10,36 mètres de largeur sur 45,40 mètres de longueur, fait presque toute l'étendue est-ouest du fort. Il avait initialement deux étages et des combles, ce qui donnait quatre niveaux d'occupation. C'était donc un bâtiment impressionnant par sa volumétrie, mais aussi par son architecture soignée, voire rigoureuse. Le 24 décembre 1875, un incendie ravage l'imposant édifice, n'épargnant que le rez-de-chaussée voûté. Il est alors laissé à l'abandon ; en 1930, on constate que la végétation l'a complètement envahi. Lors des travaux de réfection de Todd, on redresse les ruines et on pose un toit plat sur l'ancienne voûte.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 48)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1
Date des travaux : 1875
Concepteurs : Inconnu
Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 2
Date des travaux : 1936 à 1939
Concepteurs : Frederick G. Todd
Type d'intervention : Réhabilitation, rénovation ou reconstruction.

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Témoigne de l'occupation militaire de l'île.
 Un des bâtiments les plus anciens de l'île.
 Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.

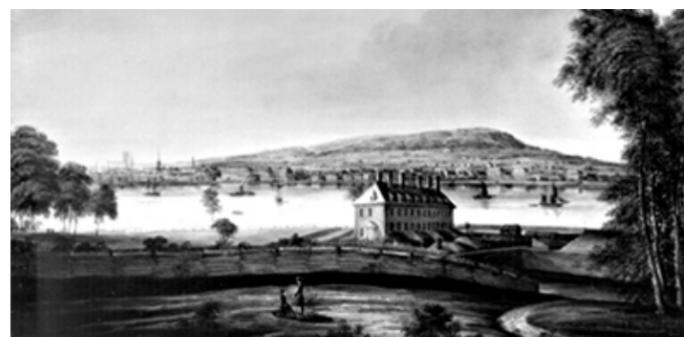


Fig. 306 : Caserne avant l'incendie, [s.d.]
Musée Stewart

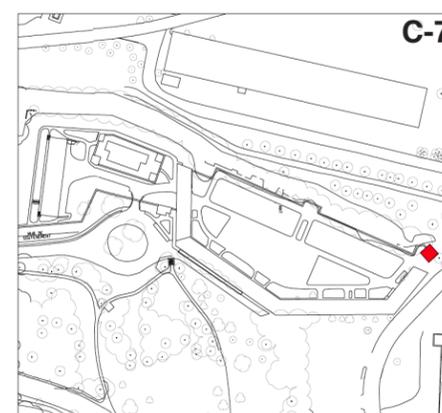


Fig. 307 : Vue d'ensemble, 2011
Ville de Montréal



Fig. 308 : Ancienne cuisine voûtée, [s.d.]
Ville de Montréal

18.3 ANCIEN CORPS DE GARDE



Date de construction initiale : 1936-1939. La composante a vraisemblablement été reconstruite sur les fondations du bâtiment d'origine datant de 1845.
Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire
Nom usuel : Corps de garde du dépôt fortifié
Autres noms : La Casemate
Numéro de l'ouvrage : B0136

Description

«En surplomb du fleuve et vis-à-vis l'extrémité nord de l'arsenal, se dresse ce petit corps de garde entouré d'une palissade de pieux. Le bâtiment, d'un seul niveau, est construit en pièce sur pièce selon un assemblage à queue d'aronde; la structure du toit à quatre versants déborde largement les murs. De longues meurtrières horizontales marquent ses quatre faces. Érigé vers 1840, il est identifié sous le nom d'old guard house. Probablement reconstruit entre 1936 et 1939.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 48)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1
Date des travaux : 1875
Concepteurs : Inconnu
Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 2
Date des travaux : 1936 à 1939
Concepteurs : Frederick G. Todd
Type d'intervention : Restauration, réhabilitation ou reconstruction

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Témoigne de l'occupation militaire de l'île.
 Est un des bâtiments les plus anciens de l'île toujours présents.
 Bâtiment reconstruit selon les techniques traditionnelles de construction.



Fig. 309 : Vue d'ensemble, 2009
Ville de Montréal



Fig. 310 : Vue d'ensemble, 2009
Ville de Montréal

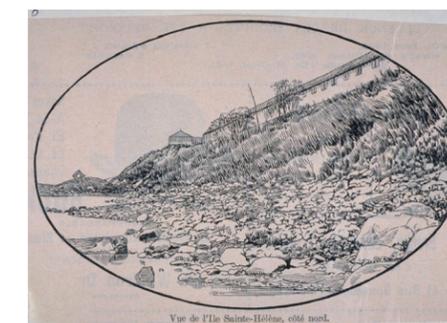
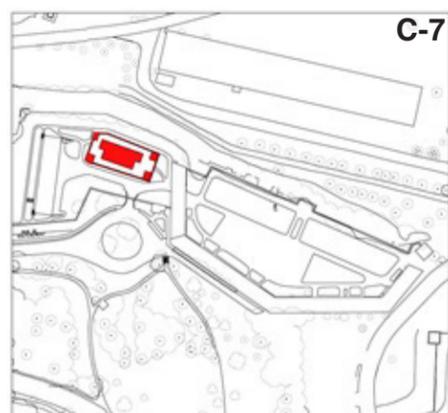


Fig. 311 : Vue d'ensemble, [s.d.]
BAHQ

FICHES DES COMPOSANTES

18.4 ANCIENNE PETITE POU德里ÈRE



Date de construction initiale : 1820-1823
Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire
Nom usuel : Petite poudrière
Autres noms : Musée Stewart
 Annexe au restaurant le Festin du Gouverneur
 Dépendance du restaurant le Festin du Gouverneur
Numéro de l'ouvrage : B0628

Description

«Situé face à l'entrée du fort, dans un axe nord-sud, ce bâtiment d'un seul niveau est construit en contrebas et protégé de façon caractéristique par une enceinte. Un magasin et une tonnellerie, qui sont d'origine, occupent les angles nord-ouest et nord-est à l'intérieur de ce muret de protection. Les édicules en place dans les angles du côté sud datent du milieu du XIXe siècle. La petite poudrière proprement dite est peut-être le bâtiment le mieux conservé du fort, comme en témoigne son parement essentiellement en pierre calcaire grise. Elle mesure quelque 10 mètres de largeur sur 25 mètres de longueur, incluant les entrées en chicane dans chaque mur pignon. Au-dessus de chacune des entrées, une pierre porte le millésime « 1822 ». D'après les plans de Durnford, la poudrière pouvait contenir jusqu'à 1 500 barils de poudre.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 48)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

Entre 1939 et 1945, la petite poudrière a servi de mess pour les soldats.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1875
Concepteurs : Inconnu
Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 2

Date des travaux : 1936 à 1939
Concepteurs : Frederick G. Todd
Type d'intervention : Réhabilitation, rénovation ou reconstruction.

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Témoigne de l'occupation militaire du site.
 Est un des bâtiments les plus anciens de l'île toujours présents.
 Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.
 Est une des deux poudrières présentes sur l'île.



Fig. 312 : Vue d'ensemble, 2009
 Ville de Montréal



Fig. 313 : Vue d'ensemble, 1974
 Archives de la Ville de Montréal

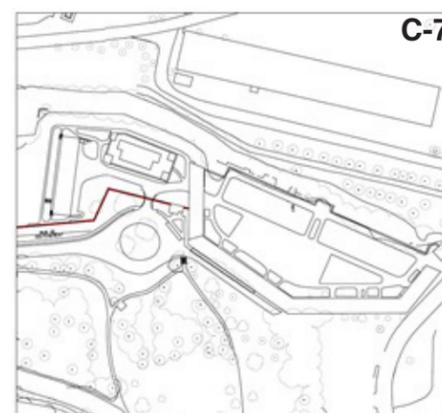


Fig. 315 : Vue d'ensemble, 1967
 Archives de la Ville de Montréal



Fig. 314 : Vue d'ensemble, 1930
 BAnQ

18.5 ENCEINTE DU FORT



Date de construction initiale : 1820-1825
Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire
Nom usuel : Musée Stewart
Autres noms : Enceinte du fort
Numéro de l'ouvrage : N.A.

Description

«L'entrée du fort comprend un mur d'enceinte de pierre érigé entre 1820 et 1825 et dont le tracé suit globalement un axe nord-sud. Cette enceinte comprend une arche, jadis fermée par deux vantaux de bois, et une suite de meurtrières. Elle est le résultat de plusieurs réfections.» (Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène, p. 49)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : Inconnue
Concepteurs : Inconnu
Type d'intervention : Retrait des deux vantaux.

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Fait partie du complexe militaire.
 Témoigne de l'occupation militaire de l'île.
 Est un des bâtiments les plus anciens de l'île toujours présents.
 Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.



Fig. 316 : Vue d'ensemble, 2000
 Ethnoscope



Fig. 317 : Portail, 1966
 Archives de la Ville de Montréal



Fig. 318 : Vue générale de l'enceinte, entre 1870 et 1920
 BAnQ

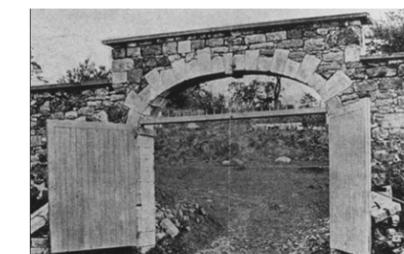
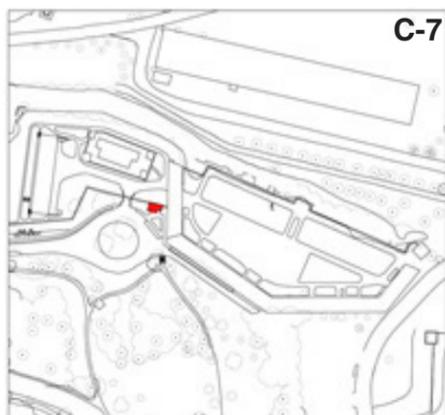


Fig. 319 : Détail du portail avec ses deux vantaux, 1890
 BAnQ

18.6 BILLETTERIE DU MUSÉE (ANCIEN LAVOIR)



Date de construction initiale : Vers 1825
Concepteur initial : Elias Walker Durnford, officier et ingénieur militaire
Nom usuel : Lavoir du dépôt fortifié
Autres noms : Kiosque de perception
 Dépôt de l'île Sainte-Hélène
Numéro de l'ouvrage : B0556

Description

«Un petit bâtiment est également érigé en saillie sur le mur est de l'enceinte, sa paroi arrière faisant partie intégrante de l'enceinte. Il remonterait aux années 1844. En 1849, ce bâtiment faisait office de lavoir, ou wash house, comme on l'appelait à l'époque.» (*Plan directeur de mise en valeur du site militaire Île Sainte-Hélène*, p. 49)

Occupants et usages marquants

Gouvernement britannique (1818 à 1870)

Ville de Montréal (1874 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Date des travaux : 1875

Concepteurs : Inconnu

Type d'intervention : Incendie majeur

Travaux 2

Date des travaux : 1936 à 1939

Concepteurs : Frederick G. Todd

Type d'intervention : Réhabilitation, rénovation ou reconstruction.

État physique actuel

Non relevé

Points d'intérêt

Témoigne de l'occupation militaire de l'île.
 Est un des bâtiments les plus anciens de l'île toujours présents.
 Composition de style néo-classique.
 Œuvre de l'ingénieur militaire Elias Walker Durnford.



Fig. 320 : Vue d'ensemble, 2010
 Ville de Montréal



Fig. 321 : Vue d'ensemble, 1930
 Ville de Montréal

EP19 - SECTEUR DU PONT JACQUES-CARTIER



Date de construction: 1925-1930
Concepteurs: Philip Louis Pratley
Nom d'origine: Pont du Havre

Situation physique

Le secteur est situé au centre de l'île Sainte-Hélène, il fait office de barrière entre le secteur de la Ronde et le secteur du Parc Jean Drapeau. Le pont est visible depuis une grande partie du parc, on y entend aussi le bruit assez conséquent de la circulation automobile.

Description

Le pont Jacques-Cartier est un pont routier à poutres en porte-à-faux. Mis en service en 1930, il est construit pour relier Montréal à la rive sud, tout en desservant l'île Sainte-Hélène. Avant l'inauguration du pont, l'île n'était accessible en

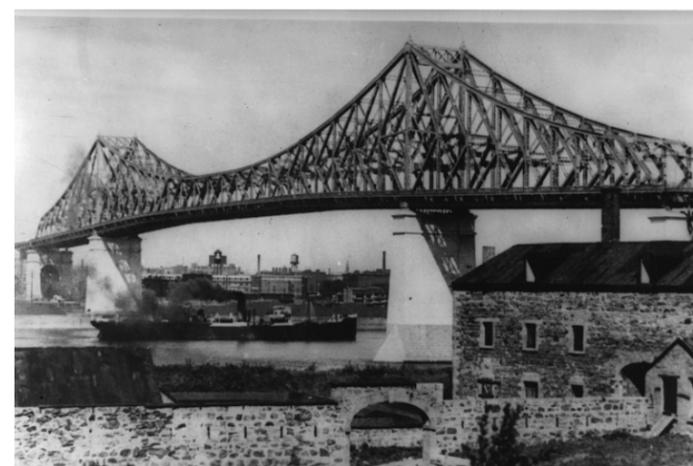


Fig. 322 : Vue du pont Jacques-Cartier depuis le fort militaire, vers 1930-1935
Musée McCord

saison que par traversier. Avec cet accès rapide, l'île devient rapidement une destination prisée par les Montréalais. On constate alors l'aménagement des lieux et la construction d'équipements récréatifs. L'île est un parc public depuis 1874, mais son réel développement vient avec le pont et l'aménagement de Frederick G. Todd.

Autrefois le pont n'avait qu'une seule voie d'accès véhiculaire pour se rendre sur l'île et quatre escaliers étaient installés dans les tours du pavillon de Jacques-Cartier. Le pavillon est abandonné et utilisé à des fins d'entrepôts. L'accès piétonnier depuis le pont se fait maintenant par l'une des deux rampes véhiculaires.

Les abords du pont sont aujourd'hui utilisés comme aires de stationnement pour la Ronde et présentent un espace peu aménagé et peu invitant. C'est un espace dominé par les voies de circulations et de stationnements faisant office de barrière entre le secteur de la Ronde et du parc Jean-Drapeau.

Occupants et usages marquants

Gouvernement Fédéral

Le pont Jacques est la propriété du gouvernement fédéral depuis sa construction en 1930.

Modifications marquantes

Travaux 1

Date: 1925-1930

Type d'intervention : Travaux du pont afin de relier Montréal



Fig. 323 : Route entre le fort et le pont, 2015
WAA

à la rive sud en desservant l'île Sainte-Hélène. Un pavillon est construit sous le pont au niveau de l'île dans le but d'en faire une salle d'exposition et une salle de réception. Le pavillon ne sera que très peu utilisé.

Travaux 2

Date: 1956-1967

Type d'intervention : Une série de travaux sont réalisés afin de moderniser le pont et de répondre au besoin du moment. Deux voies de circulation sont ajoutées et une autre rampe d'accès est installée sur l'île.

État physique actuel

Le pont est régulièrement entretenu et subit un certain nombre d'inspections en raison de son important flux routier. Cependant, le secteur du pont Jacques-Cartier sur l'île Sainte-Hélène est dans un état autre. Le pavillon utilisé comme aire d'entreposage est dans un état de délabrement. C'est un secteur peu invitant dominé par les voies de circulations et les aires de stationnement avec peu de trottoir et chemins piétons.

Points d'intérêt

L'environnement immédiat du pont Jacques-Cartier ne présente pas d'intérêt paysager ou expérientiel particulier. C'est un espace de transition entre le côté est et ouest de l'île et un lien véhiculaire avec la ville. Par contre, le pont lui-même présente une forte valeur

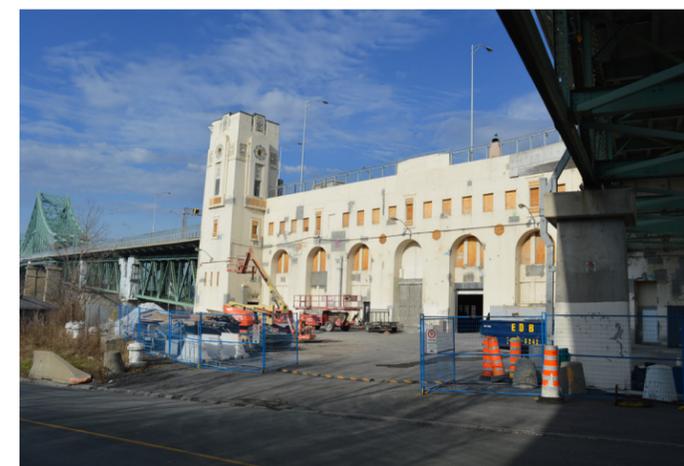


Fig. 324 : Le pavillon du pont, aujourd'hui utilisé comme surface d'entrepotage, 2015
WAA

architecturale et visuelle. Le pont Jacques-Cartier est l'un des symboles les plus reconnaissables de Montréal et il est visible depuis une grande partie de l'île Sainte-Hélène.



Fig. 325 : Construction du pont Jacques-Cartier, 1927
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 326 : Sentier piéton passant sous le pont, 2015
WAA

FICHES DES COMPOSANTES

19.1 SOUS-STATION ÉLECTRIQUE DU PONT JACQUES-CARTIER



État physique actuel

Bon à moyen

Points d'intérêt

Construction de qualité institutionnelle.
Bâtiment de service localisé sous le pont
Utilisation soignée de la pierre de taille.
Ouvrage attribué à l'architecte en chef de la Ville de Montréal,
Donat Beaupré.

Date de construction initiale : Vers 1953

Concepteur Initial : Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal

Nom usuel : Sous-station électrique pont Jacques-Cartier

Autres noms : Station 12 K.V.

Numéro de l'ouvrage : B0541

Description

Bâtiment prenant la forme d'un volume rectangulaire d'un étage à toit plat. Il est couvert d'un parement de granit gris rythmé par une bandeau de lierre lisse et par du calcaire rustiqué. Installé bien en évidence à gauche de la façade, le blason de la Ville de Montréal sculpté dans la pierre annonce que le bâtiment est une propriété municipale. L'horizontalité de la composition démontre un rattachement au modernisme. Il présente aujourd'hui une grande intégrité par rapport à son concept d'origine.

Occupants et usages marquants

Ville de Montréal (1953 à aujourd'hui)

Modifications marquantes

Travaux 1

Type d'intervention : Remplacement de la porte de garage latérale

Date des travaux : Inconnu

Concepteurs : Inconnu



Fig. 327 : Vue d'ensemble, 2016
L&S



Fig. 328 : Vue extérieure, 2016
L&S

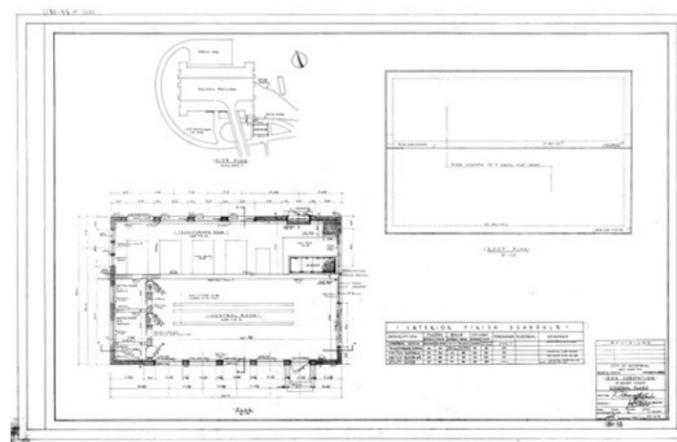


Fig. 329 : Élévations, 1951
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 330 : Plans, 1951
Archives de la Ville de Montréal



Fig. 331 : Vue extérieure, 2016
L&S



Fig. 335 : Vue d'ensemble intérieur, 2016. L&S



Fig. 332 : Détails extérieurs, 2016
L&S



Fig. 336 : Détails intérieurs, 2016
L&S

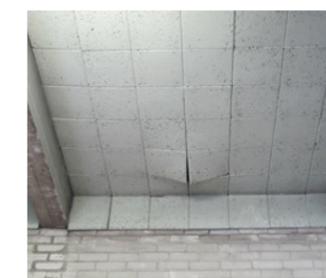


Fig. 333 : Détails intérieurs, 2016
L&S

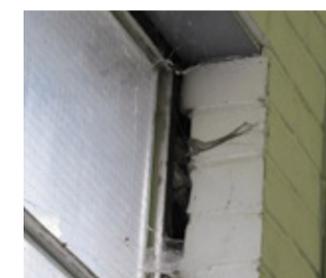


Fig. 337 : Détails intérieurs, 2016
L&S



Fig. 334 : Détails extérieurs, 2016
L&S

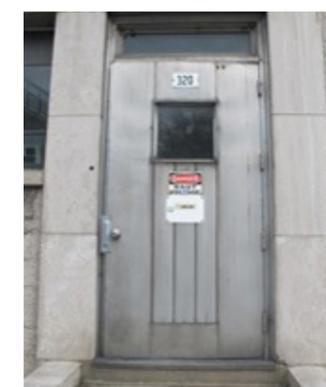


Fig. 338 : Détails extérieurs, 2016
L&S

ANNEXES

CONCEPTEURS

BIBLIOGRAPHIE

TABLEAU DES FIGURES

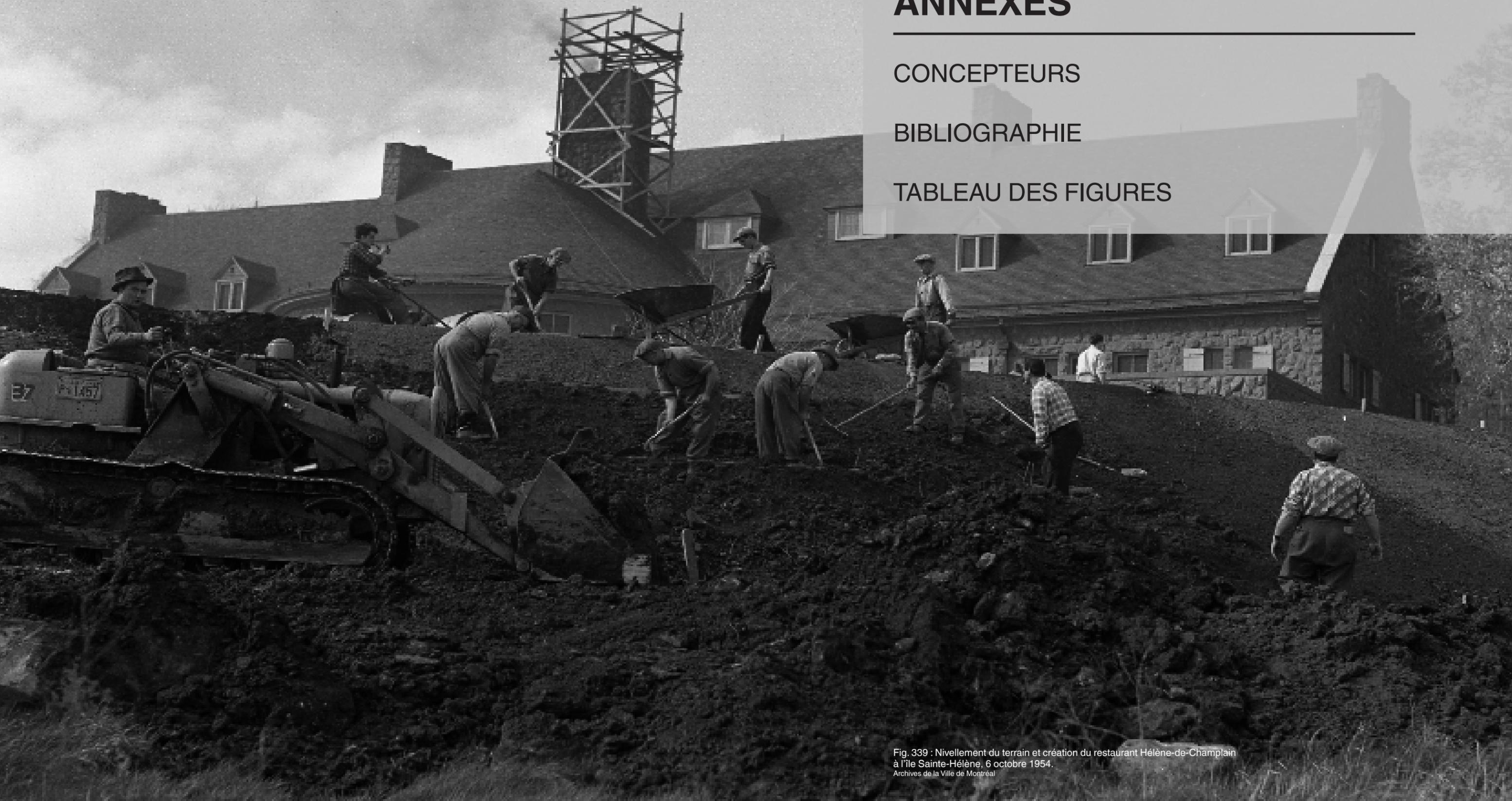


Fig. 339 : Nivellement du terrain et création du restaurant Hélène-de-Champlain à l'île Sainte-Hélène, 6 octobre 1954.
Archives de la Ville de Montréal

CONCEPTEURS

PÉRIODE MILITAIRE

Elias Walker Durnford, ingénieur militaire

Elias Walker Durnford est né le 28 juillet 1774 à Lowestoft, Angleterre. Il passe les premières années de sa vie à Pensacola en Floride où son père est commandant du génie, puis lieutenant-gouverneur de la colonie britannique de la Floride-Occidentale. En 1788, il est admis à la Royal Military Academy de Wolwich (Londres). En avril 1793, il obtient une commission dans le Royal Regiment of Artillery et devient en octobre de la même



Fig. 340 : Elias Walker Durnford, [s.d.] Wikipédia Commons

année, lieutenant en second dans le génie royal. Sa première affectation l'amène aux Antilles, aux côtés de son père où il est fait prisonnier. Après sa libération en 1796 il reprend ses fonctions d'ingénieur en Angleterre puis en Irlande.

En 1808, il est nommé commandant du génie royal à Terre-Neuve où il s'occupe surtout de l'entretien et de la construction de batteries côtières. De 1816 à 1831, il occupe le poste de commandant du génie royal au Bas et en Haut-Canada. La construction de la citadelle de Québec constitue son œuvre majeure au Canada. Il dirige aussi la reconstruction de la porte du Palais à Québec et coordonne la réorganisation des défenses coloniales élaborée par le gouverneur Richmond et le Duc de Wellington après la guerre anglo-américaine de 1812-1814. Plusieurs ouvrages militaires sont alors construits à l'île Sainte-Hélène, à l'île aux Noix ainsi qu'à Kingston. Il travaille aussi à la canalisation des rivières Rideau et des Outaouais sous la direction de l'ingénieur John By. Il retourne en Angleterre en 1831 et prend sa retraite 6 ans plus tard. En 1846, il obtient le grade suprême de colonel commandant dans le génie royal et, est fait lieutenant général dans l'armée. Il décède le 8 mars 1850.

Frederick Gage Todd, architecte paysagiste et urbaniste

Frederick Gage Todd (Concord, New Hampshire, 11 mars 1876 - Montréal, 15 février 1948) est un architecte paysagiste originaire des États-Unis, dont la carrière s'est entièrement déroulée au Canada. Formé au Massachusetts Agricultural College de Amherst, Todd fait son apprentissage dans le cabinet d'architecture de paysage des frères Olmsted (1896 à 1900), près de Boston, où il est attiré aux dessins du parc du Mont-Royal. Il s'installe à Montréal en 1900.



Fig. 341 : Frederick G. Todd, 1909 Archives Notman, musée McCord

En près de cinquante ans de carrière, Frederick G. Todd travaille à de nombreux projets d'aménagement, publics ou privés, à travers le pays et est considéré comme le premier architecte paysagiste canadien. Il dessine notamment les parcs de Shaughnessy Heights (1907) à Vancouver, des Champs-de-Bataille (Plaines d'Abraham, 1908) à Québec et Bowring à Saint-Jean (Terre-Neuve, 1911). Toutefois, c'est à Montréal que l'œuvre de Todd a le plus d'influence. Sa pratique compte, notamment, le plan de la ville de Mont-Royal (1910), sa collaboration à la planification du Jardin botanique de Montréal (1931), le cimetière Parc commémoratif de Montréal (1932), ainsi que plusieurs jardins privés dans l'ouest de l'île. Frederick Todd supervise également la restauration du parc du Mont-Royal et réalise l'aménagement du lac aux Castors et de ses abords en 1938. Membre de la Ligue du progrès civique de Montréal, il sera également conseiller municipal. Le parc de l'île Sainte-Hélène (1936), qui est aujourd'hui inclus au parc Jean-Drapeau, est sans conteste une de ses réalisations les plus importantes.

PÉRIODE CLAUDE ROBILLARD (1950-1960)

Donat Beaupré, architecte en chef, Bureau de l'architecte, Service des travaux publics, Cité de Montréal

Inscrit comme étudiant à l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) en janvier 1910, Donat Beaupré est admis le 4 mars 1914. À l'emploi de la Cité de Montréal à partir de 1923, il devient architecte en chef en 1931, poste qu'il occupe jusqu'à la fin des années 1950. Il prend sa retraite du monde municipal en 1961. Durant son mandat, Beaupré est à la tête d'une équipe formée d'une dizaine d'architectes et d'une vingtaine de dessinateurs. Parmi les tâches qui lui incombent, l'architecte en chef de la Cité voit à la préparation des plans et des cahiers de charges, il agit à titre d'architecte consultant auprès des firmes privées employées par la Ville et il surveille la construction des édifices municipaux. Durant plus de 25 ans, tous les plans d'architecture des immeubles municipaux sont signés par Donat Beaupré, qui reçoit ainsi le mérite de la réalisation des constructions, même si les plans ont été préparés par d'autres architectes de son équipe ou par des architectes en pratique privée. Parmi les édifices qui lui sont attribués, notons l'incinérateur et l'écurie de la cour des Carrières (1929), le chalet du parc Laurier (1931) et la rénovation de l'édifice Jacques-Viger (1954-1955).

Émile Daoust

On attribue à l'architecte Émile Daoust la conception et la réalisation des documents d'exécution du pavillon des baigneurs et du pavillon des sports de l'île Sainte-Hélène. Fils de l'architecte Théodose Daoust, Émile Daoust obtient son diplôme de l'École des Beaux-Arts de Montréal en 1930. La même année, il entre au Bureau de l'Architecte du Service des travaux publics de Montréal, où il fait sa cléricature sous la direction de Donat Beaupré. Il est admis à l'Association des architectes de la province de Québec (AAPQ) en 1936. Architecte à la ville de Montréal de 1939 à 1959, Émile Daoust travaille à de nombreux projets d'édifices municipaux, à titre de collaborateur ou de concepteur principal. Les réalisations qui lui sont attribuées comprennent, notamment, les travaux de réaménagement de l'île Sainte-Hélène, effectués durant les années 1930, ainsi que ceux de l'ancienne gare Viger, en 1956-1958. À partir de 1959, il poursuit sa carrière dans la fonction publique fédérale comme directeur de la section de génie et architecture du Département de l'Industrie, à Ottawa.

PÉRIODE EXPO 67

Warner S. Goshorn

Architecte-paysagiste provenant de l'extérieur du Québec, il est chef du département d'architecture de paysage de la Ville de Montréal au cours des années 1950. Il est le premier président de l'AAPQ et le premier membre inscrit de cette association.

Gérard Masson

Gérard Masson a été engagé à la Ville de Montréal, à titre d'architecte paysagiste, le 8 avril 1947 où il a conduit l'essentiel de sa carrière. Les seules œuvres de cet architecte qui se retrouvent dans les répertoires de la CUM sont des travaux de rénovation à des édifices municipaux.

On attribue à l'architecte Gérard Masson la conception et la réalisation des documents d'exécution du chalet de la Plaine des jeux et autres dépendances construites sur l'île Sainte-Hélène.

McFadzean, Everly and associates, architecture de paysage et ingénierie, Winnetka, Illinois

En plus du plan de développement de l'île Sainte-Hélène et la conception des piscines en 1949-1950, cette firme élabore le plan d'ensemble du Jardin des merveilles du parc Lafontaine et le plan d'ensemble du parc Angrignon, où un zoo avait été prévu.

Frédéric Back, peintre, illustrateur, muraliste et cinéaste d'animation de renommée internationale.

Frédéric Back est né à Sarrebruck en Allemagne en 1924. Il a complété ses études, à Paris et à Rennes, et a déjà participé à quelques expositions avant d'immigrer au Canada en 1948. Il s'installe à Montréal, où il enseigne le dessin à l'école du Meuble puis à l'École des Beaux-Arts. Recruté par Radio-Canada en 1952, aux débuts de la télévision, il travaille principalement comme créateur de décors pour de nombreuses émissions jeunesse, scientifiques et culturelles.

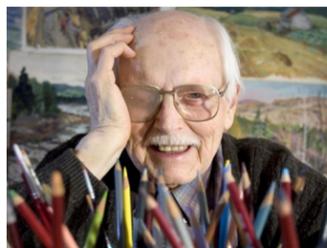


Fig. 342 : Frédéric Back, 2007
La Presse

À compter de 1960, il collabore aux projets du designer d'intérieur Claude Hinton. Ce dernier fait appel à lui pour tous les projets d'envergure qui demandent des présentations élaborées. Il conçoit des murales et des verrières pour des édifices commerciaux et résidentiels. Il reçoit aussi des contrats de restauration et de décoration d'intérieurs d'églises, autant au Québec qu'ailleurs au Canada et aux États-Unis. En 1964, de retour d'une formation de perfectionnement en cinéma d'animation et construction de décor, à Paris, Back collabore à des productions de l'ONF. 1970 marque ses véritables débuts au dessin animé. Il cesse toute collaboration à des ouvrages de décors et d'intérieurs vers 1979 pour se consacrer uniquement au cinéma d'animation. De Taratata 1977 à Le fleuve aux grandes eaux 1993, en passant par L'Homme qui plantait des arbres 1987, son œuvre est empreinte de militantisme. Il est décédé à Montréal le 24 décembre 2013.

Richard Buckminster Fuller, architecte, designer et inventeur

Buckminster Fuller, né du Massachusetts en 1895, est reconnu comme l'un des plus grands esprits de son temps et est admiré pour sa perspective globale des problèmes du monde. Son apport à la vie humaine se fait par le développement de solutions innovatrices tel que la création de nouvelles technologies.

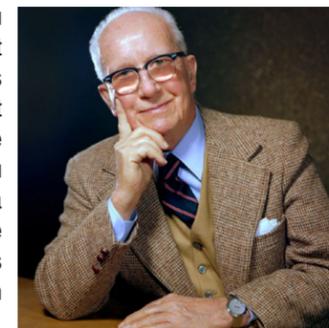


Fig. 343 : Robert Buckminster Fuller, [s.d.]
biography.com

Après avoir été expulsé d'Harvard, avoir servi dans l'Armée Américaine et avoir développé un procédé de production de bâtiment de béton armé, il se retire pendant plusieurs années afin de définir ses intentions. Bien qu'il soit à la base d'une impressionnante quantité d'inventions dont la carte, la voiture, la maison et autres projets dit Dymaxion (dynamic maximum tension), le dôme géodésique demeure celle qui domine sa carrière. Léger et rentable, cette structure sphérique autoportante résulte de ses recherches autour de l'équilibre de compression et les points de tensions d'un bâtiment. Breveté dès 1954, l'édifice de la Ford Motor Company à Dearborn, Michigan est le premier dôme commercial à être construit. L'armée américaine demeure le client le plus important de Fuller dû à l'utilisation de ces dômes légers couvrant les stations radar des installations localisées autour du cercle polaire de l'Arctique. Que ce soit à des fins de refuge ou d'aires de jeux pour enfants, la planète compte aujourd'hui plus de 300 000 dômes géodésiques.

Vers la fin des années 1960, il invite l'homme à s'interroger sur l'utilisation des ressources terriennes lors d'une série d'ateliers et de simulateurs outillés de cette carte à grande échelle. Fuller écrit plus de 30 livres et participe à titre de consultants pour des magazines scientifiques. Il mène une carrière d'enseignant à Harvard, MIT et principalement à l'Université de l'Illinois du Sud tout en parcourant le monde d'une conférence à l'autre. En 1972, il est nommé World Fellow in Residence à l'Université de Pennsylvanie, institution avec laquelle il conserve un lien jusqu'à sa mort. Bien qu'il soit repoussé en début de carrière par le milieu de l'architecture et de la construction, Fuller est finalement couronné par de nombreux prix autant au niveau scientifique et industriel qu'architectural. Il décède en 1983. Cette même année, après avoir récolté 47 doctorats honorifiques, on lui remet de façon posthume la plus haute distinction civile de la nation, la Médaille Présidentielle de la Liberté.

Claude Hinton, décorateur ensembleur

Les informations recueillies sur Claude Hinton sont partielles. Nous soupçonnons qu'il a d'abord reçu une formation classique au Collège de Saint-Laurent puis une formation spécifique à l'École du Meuble. Malgré ces études, selon certains auteurs, il reste essentiellement un autodidacte. Il a été particulièrement actif en design d'intérieur entre 1950 et 1970, à Montréal et ailleurs au Québec et au Canada. Il a, entre autres, décoré quelques bâtiments de l'Exposition universelle de 1967, et plusieurs hôtels et restaurants ainsi que de nombreuses résidences. De plus, il a été président de la Société des décorateurs ensembleurs du Québec et a reçu membre de l'ordre du Canada en 1989.



Fig. 344 : Claude Hinton, 1964
BAnQ – Fonds Gabriel Desmarais

CONCEPTEURS

PÉRIODE EXPO 67

Marshall, Merrett, Stahl, Elliott & Mill, architectes

Marshall & Merrett est une agence composée de Lorne Eric Marshall (1905 - 2006) et John Campbell Merrett (Montréal, 1909 - Montréal, 1998). Elle est issue de la firme de renom d'Ernest Isbel Barott (Canastota, New York, 1884 - Montréal, 1966) fondée en 1912, Barott, Blackader & Webster.



Fig. 345 : Lorne Eric Marshall, [s.d.]
Fédération généalogie.qc.ca

Marshall est formé en architecture à l'Université du Michigan et remporte en 1931 la bourse Ryerson Travelling Fellowship. Il s'associe à Robert Montgomery et Ernest Isbel Barott de 1944 à 1976. Quant à Merrett, il complète un baccalauréat en architecture de l'Université McGill en 1931. Après un séjour d'études en Europe, où il obtient un certificat en planification urbaine de la University of London en 1934, il revient au Canada, travaillant quelque temps pour Ross and Macdonald, le Canadien National Railways et la Ville de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick. Il se joint à Barott, Marshall & Montgomery comme associé de 1946 à 1977.

De 1962 à 1965, Marshall et Merrett dirigent l'agence. Ils s'associent de 1965 à 1976 au bureau Stahl, Elliott & Mill. Leurs réalisations incluent la construction du pavillon McIntyre des sciences médicales et de la Rosemere High School en 1965, les écoles Sir John Abbott et Laurentian Regional en 1969, ainsi que l'école Massey-Vanier et le pavillon Burnside de l'Université McGill en 1970. Ils œuvrent aussi sur différents projets de l'hôpital Royal Victoria.

Après le décès de Marshall puis de Merrett, Stahl et Elliott poursuivent l'œuvre. Au fil des années, l'agence voit s'associer de nouveaux architectes dont Nicolaidis, Fukushima, Orton et Emmian qui sont à l'origine de l'acronyme NFOE. Depuis 2000, l'agence porte le nom de NFOE et associés architectes.

Louis-Joseph Perron, architecte paysagiste

Louis-Joseph Perron est né en 1909 à Saint-Philippe-de-Chester, comté d'Arthabaska. Premier canadien français à obtenir une formation professionnelle en architecture de paysage, Louis Perron a gradué de l'université Cornell, Ithaca N-Y, en 1937. Dès 1938, il conçoit les Jardins Jeanne d'Arc au sein du parc des Champs-de-Bataille, à Québec. Entre temps, il travaille pendant une vingtaine d'années au sein de la compagnie de son frère Wilfrid-Henri Perron, marchand grainetier et pépiniériste. À partir de 1948, il débute sa pratique à son compte en tant qu'architecte paysagiste et urbaniste. Il aménage plus de 70 parcs et terrains de jeux au Québec et en Ontario. La roseraie de l'île Sainte-Hélène est une de ses réalisations les plus marquantes. Au cours de sa carrière, il enseigne aussi à l'École des Beaux-Arts de Montréal et au Collège MacDonald de l'Université McGill. Il décède en 1990.



Fig. 346 : Louis Perron, 1958
BAHQ - Fonds Gabriel Desmarais

Kim Swoo Geun (Cheongjin, 1931-Séoul, 1986), architecte

Kim Swoo Geun est un architecte d'origine coréenne né en février 1931 à Cheongjin. Après avoir grandi à Séoul et étudié au College of Engineering à l'Université Nationale de Séoul, il complète, en 1958, un baccalauréat en architecture à l'Université des Arts de Tokyo et une maîtrise en architecture à l'Université de Tokyo en 1960. À son retour au pays, il met sur pied son propre bureau d'architecture à Séoul, Space Group of Korea où lui est confié des projets de grandes envergures.



Fig. 347 : Kim Swoo Geun, [s.d.]
Mural Osamu, Kyodo News

Dans le souci d'améliorer la qualité de vie de l'homme, son approche visionnaire repose sur le contrôle de l'échelle et la définition des éléments de l'espace ultime. Il joue un rôle vital dans la revitalisation et la métamorphose de la culture coréenne à travers le développement de concepts architecturaux originaux synthétisant les conditions d'après-guerre du pays, son histoire culturelle et spirituelle. Dans les années 1970, il reconsidère son approche de travail et réduit son projet à l'échelle humaine: la densité des espaces, l'harmonie organique entre la complexité des éléments et l'ensemble deviennent un principe de base de la méthodologie du design selon Kim. En 1972, il construit le siège social de Space Group of Korea comprenant des espaces voués à la promotion de l'art contemporain tel que photographie, calligraphie, céramique, impression, architecture et autres métiers d'art. Kim devient un des acteurs les plus importants dans le milieu architectural et artistique de la Corée du XXe siècle grâce entre autres à son engagement face aux idéaux humains inspirés par les formes traditionnelles. Kim est décédé le 14 juin 1986 des suites d'un cancer à l'âge de 55 ans. Ses réalisations les plus marquantes sont le Hill Top bar Pavilion (1961), le Freedom Center (1963), le SeaWoon Mega Complex (1963), le Korea University Hospital (1963), le Korea Times Building (1965), le siège social du Space Group of Korea (1972), la cathédrale Masan Yandeok (1977), l'église presbytérienne Kyung Dong (1980) et l'Olympic Main Stadium (1984).

PÉRIODE 350E - PRÉSENT

Boutros + Pratte architectes



Fig. 348 : Normand Pratte,
[s.d.], OAAQ



Fig. 349 : Raouf Boutros, 2011
(<https://vimeo.com/23906879>)

Normand Pratte débute sa pratique en 1975. Quelques années plus tard, soit en 1980, il fonde avec Raouf Boutros le bureau Boutros + Pratte. Ce bureau conçoit, entre autres, de nombreux immeubles de logements bien reçus par la critique. En 1998-1999, ils réalisent l'agrandissement de l'hôpital de réhabilitation Villa Medica, datant de 1964. Ce projet est qualifié d'intervention remarquable sur un édifice moderne dans l'ouvrage de référence *Patrimoine en devenir : l'architecture moderne du Québec*. Les deux architectes mettent fin à leur association en 2010.

Paul Melanson

Architecte de la Ville de Montréal. Il est en charge des interventions effectuées sur certains bâtiments dans le cadre des réaménagements de 1992.

WAA - Williams, Asselin, Ackaoui, architectes paysagistes et urbanistes

La firme WAA- Williams Asselin Ackaoui est une fusion entre deux entités, soient, Ron Williams architecte et architecte paysagiste et Asselin Ackaoui, consultants en architecture de paysage et design urbain. C'est en 1990, après avoir collaboré à la réalisation de plusieurs projets à succès dont le parc-plage de l'île Notre-Dame, que la firme s'incorpore sous le nom de Williams, Asselin, Ackaoui et associés Inc. En plus du parc-plage, la firme a réalisé plusieurs projets et études au parc Jean-Drapeau : les plans de réhabilitation du site de la tour de Lévy, restauration de la petite poudrière et le plan directeur du site militaire en collaboration avec la Ville de Montréal et Ethnoscope, la réhabilitation du site du complexe aquatique pour les compétitions Fina 2005, la maison solaire, le secteur du lac des Cygnes et de la place des Nations. La firme a également collaboré avec l'équipe du service des parcs de la Ville de Montréal lors de la phase idéation pour le plan 1992 qui a déterminé le nouvel emplacement du Calder.

En l'an 2000, la firme s'implante en Chine après avoir gagné 2 concours internationaux. Elle y opère alors sous le nom WAA International Ltd. En 2010, la firme étend ses activités en Malaisie. Depuis, le nom de la firme a été abrégé pour l'acronyme WAA et plusieurs nouveaux associés s'y sont ajoutés au Québec et en Asie.

En plus des projets internationaux, WAA a réalisé de nombreux projets reconnus au Québec et au Canada et gagné de nombreux prix d'excellence. On peut consulter les exemples des réalisations de la firme sur le site www.waa-ap.com

Jodoin, Lamarre, Pratte et Associés, architectes

En 1958, Bernard Jodoin, Denis Lamarre et Gérard Pratte, tous diplômés en architecture de l'Université de Montréal, fondent leur agence. Après la réalisation de quelques contrats plus modestes, le bureau obtient de plus en plus de mandats de tout genre au cours des années 1960. La firme est appelée à construire des résidences, des églises, des banques et des écoles primaires et secondaires. Toujours active près de 60 ans après sa fondation, la firme est aujourd'hui spécialisée en conception et en réaménagement de bâtiments institutionnels, forte de sa très longue expérience dans ce domaine. Lors de son cinquantenaire en 2008, elle avait réalisé environ 2 500 projets. Elle est aujourd'hui dirigée par Michel Bourassa, Michel Broz, Jean Martin, Sylvain Morrier et Nicolas Ranger.

Julien architectes / Marc Julien, JBC

Fondée en 1984 sous le nom de Julien Architectes, la firme est aujourd'hui dirigée les associés Marc Julien, Anne Bélanger et Stéphane Carrière. Atelier de pratique multidisciplinaire, JBC architectes réalise divers mandats, entre autres, d'aménagement de bureaux, de conception d'édifices commerciaux, de réhabilitation



Fig. 350 : Marc Julien, 2011
(<https://www.youtube.com/watch?v=pDljqQhnPq8>)

et de construction d'immeubles à des fins culturelles. L'atelier est récipiendaire de nombreuses distinctions notamment pour ses projets de réhabilitation d'immeubles anciens pour y intégrer de nouvelles fonctions.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

BALL, N. R. et al., Bâtir un pays : histoire des travaux publics au Canada, Montréal, Boréal, 1988.

BERGERON, C. Index des périodiques d'architecture canadiens. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986.

BERGERON, C. Architectures du XXIème siècle au Québec. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1987.

CHA, J. Jodoin Lamarre Pratte et associés architectes – 50 ans – 1958-2008. Montréal, Jodoin Lamarre Pratte et Associés, architectes, 2008.

CLIFFORD SMITH, F., L'aqueduc de Montréal : son historique pour la période comprise entre l'année 1800 et l'année 1912, avril 1913. (Dossier documentaire : Aqueduc de Montréal, CCA).

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL. SERVICE DE LA PLANIFICATION. Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal : architecture civile I : Les édifices publics. Montréal, CUM, Service de la planification du territoire, 1981.

DUNTON, N. et H. MALKIN. Guide de l'architecture contemporaine de Montréal. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008.

FOUGÈRES, D., L'approvisionnement en eau à Montréal : du public au privé, 1796-1865, Québec, Septentrion, 2004.

GAUTHIER, R.. La tradition en architecture québécoise : le XXe siècle. Montréal, Méridien, Musée de la civilisation, 1989.

GOURNAY, I. ET VANLAETHEM, F. (sous la direction de). Montréal métropole, 1880-1930. Montréal, CCA : Boréal, 1998.

KALMAN, H. A History of Canadian architecture. Toronto : Oxford University Press, 1994.

LAROUCHE, P. Montréal et l'urbanisme, hier et aujourd'hui. Outremont, Éditions Villes nouvelles, villes anciennes, 1990.

LORTIE, A. et al. Les années 1960 - Montréal voit grand. Montréal, Vancouver/Toronto, CCA, Douglas & McIntyre, 2004.

MARSAN, J-C. Montréal en évolution. Historique du développement de l'architecture et de l'environnement urbain montréalais. Montréal, Éditions du Méridien, 1994.

PINARD, G. Montréal, son histoire, son architecture. Tome III Montréal, La Presse / Éd. du Méridien, 1987-1995.

POTHIER, L. et al., L'eau, l'hygiène publique et les infrastructures, Groupe PGV, Diffusion de l'archéologie, Montréal, 1996.

TRAQUAIR, R. The old architecture of Quebec : a study of the buildings erected in New France from the earliest explorers to the middle of the nineteenth century. Toronto : Macmillan Company of Canada, 1947.

VANLAETHEM, F. et M. BRUNELLE. Patrimoine en devenir : l'architecture moderne du Québec. Québec, Les publications du Québec, 2012.

WILLIAMS, R. Architecture de paysage du Canada. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2014.

BROCHURES ET ÉTUDES

Expo 67 – Guide Officiel, Montréal, Les Éditions McLean-Hunter, 1967.

BENOÎT, M. ET R. GRATTON. Au pied du courant. Le patrimoine de Montréal. Quartier Sainte-Marie, Saint-Eusèbe, Papineau et Bourget. Collection Pignon sur rue 4. Montréal, Ville de Montréal.
BLOUIN & ASSOCIÉS. ET LÉONIDOFF & ASSOCIÉS. Les bâtiments municipaux à caractère patrimonial, Montréal, MAC/Ville de Montréal, 1992.

BRODEUR, M. ET J. LACHAPELLE. Étude patrimoniale des immeubles situés à l'intérieur du quadrilatère délimité par les rues Saint-Antoine, Saint-Christophe, Notre-Dame et Berri à Montréal, MBrodeur Consultant Inc., 2006.

CUM. Dossiers documentaires.

DEOM, C. L'urbanisme et les bâtiments municipaux de la ville de Montréal : 1929-1930. Montréal, Université du Québec à Montréal, 1995.

ETHNOSCOP. Plan directeur de mise en valeur site militaire de l'île Sainte-Hélène. Montréal, Parc Jean-Drapeau, 2001.

GIROUX, É. On se retrouve au parc : quartier Sainte-Marie, Montréal / Écomusée du Fier monde, 2007.

LABORATOIRE DE RECHERCHE SUR LE PATRIMOINE MODERNE ET LE DESIGN (sous la direction de Réjean Legault). Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Sainte-Hélène. Université du Québec à Montréal, 2007.

LAFONTAINE & SOUCY, ARCHITECTES. Pavillon des baigneurs – Fiche Web. Montréal, Ville de Montréal, 2010.

LAFONTAINE & SOUCY, ARCHITECTES. Station de pompage de l'île Sainte-Hélène – Fiche Web. Montréal, Ville de Montréal, 2010.

LAFONTAINE & SOUCY, ARCHITECTES. Chalet de l'île Sainte-Hélène – Fiche Web.

Montréal, Ville de Montréal, 2010.

LAFONTAINE & SOUCY, ARCHITECTES. Tour de Lévis – Fiche Web. Montréal, Ville de Montréal, 2010.

MARINEAU, K. Synthèse des connaissances sur les ressources naturelles et critères d'évaluation de l'intégrité écologique du site du parc Jean-Drapeau (secteur île Sainte-Hélène ouest). 2005.

PARC DES ÎLES DE MONTRÉAL. Plan directeur de mise en valeur et de développement du Parc des Îles. Montréal, Secrétariat général du Parc des Îles, 1993.

SOCIÉTÉ DU HAVRE, ARTEAU, R. , F. RÉMILLARD. , A. LAURIN. , P. ROY. , C. LANGELIER. ET B. VAN DE WALLE. Le havre de Montréal, L'état des lieux, La ville et son fleuve - Analyse du territoire et enjeux d'aménagement. Montréal, Société du havre de Montréal, 2004.

TARI, K. Articles de journaux sur les îles de 1909- à 1988 pour étude d'un musée à la Tour de Lévis. Archives de la Société du Parc-Jean-Drapeau.

TARI, K. Recueil iconographique sur les îles de 1909- à 1988 pour étude d'un musée à la Tour de Lévis. Archives de la Société du Parc-Jean-Drapeau.

VILLE DE MONTRÉAL, SMVTP. Évaluation du patrimoine urbain : arrondissement de Ville-Marie. Montréal, Ville de Montréal, 2005.

VILLE DE MONTRÉAL, SMVTP. Le site du patrimoine de l'île Sainte-Hélène : Analyse des valeurs patrimoniales. Montréal, Ville de Montréal, 2007.

VILLE DE MONTRÉAL, Brief History on the city of Montreal Sewer system, Service des travaux publics et de l'environnement, Division des eaux, sans date ni auteur.

VILLE DE MONTRÉAL, L'eau une source indispensable à la vie, Ville de Montréal produit sous l'administration Bourque, sans date.

ARTICLES

LE COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DU PARC. L'île Sainte-Hélène et son histoire, sans date.

JACOBS, P. et J. WOLFE. City Planning and Urban Beautification. CAC McGill. Sans date.

JACOBS, P. Frederick G. Todd and the Creation of Canada's Urban Landscape. 1983. Pp. 27-34.

NOPPEN, L. La maison québécoise. Un sujet à redécouvrir in Architectures : la culture dans l'espace. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture ; [Montréal] : Léméac, 1983.

RHOADS, W. B. Roadside Colonial: Early American Design for the Automobile Age,

1900-1940 in Winterthur Portfolio, Vol. 21, No 2/3 (Summer - Autumn, 1986), pp. 133-152. The University of Chicago Press.

SABOURIN, L. L'île Sainte-Hélène, Le Samedi, 2 janvier 1937.
TODD, F. G.. St. Helen's Island Park, McGill News, summer 1938.

VAÏS, M.. Quand on jouait dans l'île Sainte-Hélène : La Poudrière réincarnée, Jeu : revue de théâtre, n°95, (2) 2000, pp. 58-62.

WRIGHT, F.. Historic St. Helen's Island Park... designed by Frederick G. Todd, The Municipal Review of Canada, september 1938.

SITES INTERNET

Archives de la Ville de Montréal
<http://archivesdemontreal.ica-atom.org/>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Collection des cartes et plans. <http://services.banq.qc.ca/sdx/cep/accueil.xsp>

Buckminster Fuller Institute.
bfi.org

Conseil du patrimoine de Montréal : Consultation publique Île Sainte-Hélène.
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6377,52471636&_dad=portal&_schema=PORTAL

Expo 67 in Montreal. A photo collection about Canada's Centennial Celebration!
http://expo67.ncf.ca/expo_sunlife_carillon_p3.html

Frédéric Back – Illustrations et télévision – Architecture intérieure : «Restaurants»
<http://www.fredericback.com/>

Grand répertoire du patrimoine bâti – Base de données «Île Sainte-Hélène».
<http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/index.php>

Héritage Montréal
<http://www.heritagemontreal.org/en/>

Kim Swoo Geun Foundation.
kimswoogeun.org

Jodoin Lamarre Pratte Associés
jlp.ca/fr/

Julien Architectes.
jbcarchitectes.ca

Les architectes FABG
arch-fabg.com/fabg.html

MDA-architectes, «Les associés»
mda-architectes.com/agence/associes

Musée McCord d'histoire canadienne : Sous le ciel de la métropole, les parcs de Montréal
<http://www.musee-mccord.qc.ca/>

NFOE et associés, architectes – 100e
<http://nfoe100.com/fr/>

Parc Jean-Drapeau.
<http://www.parcjeandrapeau.com/>

Propriétés municipales d'intérêt patrimonial – Base de données
http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/patri_municipal/index.php

Style Park – News and stories «The Korean version of Modernism»
<http://www.stylepark.com/fr>

WAA – William, Asselin, Ackaoui et associés
waa-ap.com/fr/

Wikimedia Commons – Elias Walker Durnford
<https://commons.wikimedia.org/wiki/Accueil>

TABLEAU DES FIGURES

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.1 : île Sainte-Hélène dans, 2013	Daoust Lestage inc et Claude Cormier + Associés inc	6
Fig.2 : Orthophoto de l'île Sainte-Hélène, avril 2013	Archives du parc Jean-Drapeau	8
Fig.3 : Montréal depuis l'île Sainte-Hélène, vers 1801	Musée McCord	9
Fig.4 : Projet d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd	Ville de Montréal	10
Fig.5 : Projet d'agrandissement de l'île Sainte-Hélène par Frederick G. Todd, 1931	Ville de Montréal	10
Fig.6 : L'entrée du fort à la fin des travaux de restauration, 1939	Archive de la Ville de Montréal	10
Fig.7 : Plan général de développement de l'île Sainte-Hélène, 1959	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	11
Fig.8 : Course au pique-nique annuel de l'île Sainte-Hélène, 20 août 1954	Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0165-003	11
Fig.9 : Tir à la corde au pique-nique de l'île Sainte-Hélène, le 23 août 1955	Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0293-015	11
Fig.10 : Aire de jeux, 1959	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	11
Fig.11 : Piscines publics de l'île Sainte-Hélène, 14 août 1953	Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0029-010	11
Fig.12 : Le pique-nique du festival des pompiers à l'île Sainte-Hélène, le 12 juillet 1954	Archives de la Ville de Montréal - VM105-Y-1_0144-010	11
Fig.13 : Aire de jeux, 1959	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	11
Fig.14 : Plan de l'Expo '67, 1967	Guide officiel d'Expo 67	12
Fig.15 : Vue aérienne d'Expo '67, 1967	Archives de la Société du parc Jean-Drapeau	12
Fig.16 : Vue aérienne de l'île de Sainte-Hélène, 1958	Archives Nationales du Québec	12
Fig.17 : Vue aérienne Juillet 1963	Archives Nationales du Québec	12
Fig.18 : Vue aérienne Août 1964	Archives Nationales du Québec	12
Fig.19 : Vue aérienne Juin 1963	Archives Nationales du Québec	12
Fig.20 : Vue aérienne Août 1963	Archives Nationales du Québec	12
Fig.21 : Vue aérienne Novembre 1964	Archives Nationales du Québec	12
Fig.22 : Photo aérienne montrant le secteur ouest de l'île Sainte-Hélène, vers 1991	Archives Société Parc Jean-Drapeau	13
Fig.23 : Plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles, 1993	Archives Ville de Montréal	13
Fig.24 : Carte géographique de la Nouvelle France faite par Samuel de Champlain, 1612	Bibliothèque et Archives Canada	14
Fig.25 : Carte de l'île Sainte-Hélène, 1876	Musée McCord, J.A. Crevier	14
Fig.26 : Île Sainte-Hélène - 1883	WAA	15
Fig.27 : Montréal depuis l'île Sainte-Hélène, 1830	Musée McCord	15
Fig.28 : Île Sainte-Hélène - 1938	WAA	16
Fig.29 : Vue aérienne oblique de l'île Sainte-Hélène, 1938	Archive de la Ville de Montréal VM97-3_01-066	16
Fig.30 : Île Sainte-Hélène - 1950	WAA	17
Fig.31 : île Saint-Hélène en 1957	BAnQ Bibliothèque et Archives nationales du Québec	17
Fig.32 : Île Sainte-Hélène - 1967	WAA	18
Fig.33 : Île Sainte-Hélène pendant les travaux d'Expo 67	Archive de la ville de Montréal	18
Fig.34 : Île Sainte-Hélène durant Expo 67	Archive de la ville de Montréal	18
Fig.35 : Île Sainte-Hélène - Présent	WAA	19
Fig.36 : Île Saint-Hélène, 2010	Parc Jean-Drapeau	19
Fig.37 : Tour de Lévis, 2015	WAA	24
Fig.38 : Vue aérienne de la Place des Nations, 2014	Archives SPJD	25
Fig.39 : Carte postale Expo 67	Archives de la ville de Montréal	25
Fig.40 : Cérémonie officielle durant Expo 67	Archives de la ville de Montréal	25
Fig.41 : La Place des Nations, 2008	WAA	25
Fig.42 : Les gradins, 2008	WAA	25
Fig.43 : Vue depuis la Place des Nations, 2008	WAA	26
Fig.44 : La Place des Nations est aujourd'hui fermée au public, 2015	WAA	26
Fig.45 : Les bassins longeant l'Allée Centrale, 2015	WAA	27
Fig.46 : Carte postale du lac des Cygnes de l'Expo 67	Archives de la ville de Montréal	27
Fig.47 : Vue du lac des Cygnes, 2015	WAA	27
Fig.48 : Le pont de la Concorde crée un sous-espace sombre, 2015	WAA	27
Fig.49 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	28
Fig.50 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	28
Fig.51 : Vue intérieure, 2016	L&S	28
Fig.52 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	28
Fig.53 : Vue d'ensemble de l'intérieur, 2016	L&S	28
Fig.54 : Vue intérieure, 2016	L&S	28
Fig.55 : Vue d'ensemble intérieur, 2016	L&S	28
Fig.56 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	28
Fig.57 : Détérioration du béton, 2016	L&S	28
Fig.58 : Escalier intérieur, 2016	L&S	28
Fig.59 : Plans mécaniques, 1991	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	28
Fig.60 : Panneaux d'expositions sur le mail central, 2015	WAA	29

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.61 : Jets d'eau non fonctionnels depuis plusieurs années sur la place d'accueil, 2015	WAA	29
Fig.62 : Mail central entre le parterre et les bassins, 2015	WAA	29
Fig.63 : Vue sur Montréal depuis le belvédère, 2015	WAA	29
Fig.64 : L'Homme de Calder, 2015	WAA	29
Fig.65 : Service bancaire, île Sainte-Hélène, 2004	UQAM	30
Fig.66 : Vue intérieure, 2016	L&S	30
Fig.67 : Plan et élévations du pavillon des services bancaires, 1966	L&S	30
Fig.68 : Façade extérieure, 2016	L&S	31
Fig.69 : Dessin du second bâtiment des services bancaires, Caisse populaire, île Notre-Dame, 1967	Archives de la ville de Montréal	31
Fig.70 : Vue aérienne du pavillon de la Corée et du pavillon des services bancaires de la CIBC dans leur environnement, 1967	Expo 67 - Guide officiel, p. 255	31
Fig.71 : Détail intérieur, 2016	L&S	31
Fig.72 : Carte postale montrant le pavillon de la Corée, 1967	Archives de la Ville de Montréal	31
Fig.73 : Pavillon de la Corée, 1967	Archives de la Ville de Montréal	31
Fig.74 : Vestige du Pavillon de la Corée, 2004	UQAM	31
Fig.75 : Travaux de démolition partielle	Archives de la Ville de Montréal	32
Fig.76 : État actuel du plafond, 2016	L&S	32
Fig.77 : État actuel des poutres à l'extérieur, 2016	L&S	32
Fig.78 : Façade principale pavillon D39, 2010	Ville de Montréal	33
Fig.79 : Construction du pavillon D39, [s.d.]	Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal	33
Fig.80 : État actuel du plafond, 2016	L&S	33
Fig.81 : État actuel intérieur, 2016	L&S	33
Fig.82 : Élévations de la façade avant du pavillon D39, 1991	Ville de Montréal	33
Fig.83 : Élévation des façades latérales et arrière du pavillon D39, 1991	Ville de Montréal	33
Fig.84 : Construction des pavillons D39 et D40, [s.d.]	Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal	34
Fig.85 : Construction des pavillons D39 et D40, [s.d.]	Archives du service des grands parcs de la Ville de Montréal	34
Fig.86 : Vue d'ensemble actuelle, 2016	L&S	34
Fig.87 : Façade principale du pavillon D40, 2016	L&S	34
Fig.88 : Vue d'ensemble de la place d'accueil, 2015	Bing Maps	34
Fig.89 : vue intérieure actuelle, 2016	L&S	34
Fig.90 : Vue intérieure actuelle, 2016	L&S	34
Fig.91 : Détails extérieurs, 2016	L&S	34
Fig.92 : Élévation des façades latérales et arrière du pavillon D40, 1991	Ville de Montréal	34
Fig.93 : Élévations de la façade avant du pavillon D40, 1991	Ville de Montréal	34
Fig.94 : Façade latérale actuelle, 2016	L&S	35
Fig.95 : Façade principale, 2011	L&S	35
Fig.96 : Vue de l'intérieur, 2016	L&S	35
Fig.97 : Élévations, Julien Architectes, 2005	Archives de la Ville de Montréal, SPJD	35
Fig.98 : Plan, Julien Architectes, 2005	Archives de la Ville de Montréal, SPJD	35
Fig.351 : Vue depuis le fleuve, 2012	Guy L'Heureux	37
Fig.99 : Vue depuis le mail central, 2012	Guy L'Heureux	37
Fig.100 : Le Calder à son ancien emplacement sur la rive sud de l'île, [s.d.]	Gaetan_M Flickr	37
Fig.101 : Vue d'ensemble, 2012	Guy L'Heureux	37
Fig.102 : Vue d'ensemble, 2014	Guy L'Heureux	37
Fig.103 : Vue depuis le haut de la butte, 2015	WAA	38
Fig.104 : Descente de toboggans lors de la fête des Neiges [s.d.]	SPJD	38
Fig.105 : Les escaliers menant en haut de la butte, 2015	WAA	38
Fig.106 : Concert sur le parterre, 2014	SPJD	38
Fig.107 : Certaines sections de sentiers sont asphaltées, 2015	WAA	39
Fig.108 : Sentier, 2015	WAA	39
Fig.109 : Le pont menant à la sculpture du <i>Le Phare du Cosmos</i> , 2015	WAA	39
Fig.110 : Sentier en poussière de pierre avec rainure centrale, 2015	WAA	39
Fig.111 : Le belvédère surplombant le lac des Cygnes, 2015	WAA	39
Fig.112 : Vue d'ensemble, 2013	Guy L'Heureux	41
Fig.113 : Vue d'ensemble, 2013	Guy L'Heureux	42
Fig.114 : Vue d'ensemble, 2013	Guy L'Heureux	42
Fig.115 : Vue sur Montréal depuis le sentier de la rive nord, 2015	WAA	43
Fig.116 : Section dégagée de la promenade riveraine de la section R-NO, 2015	WAA	43
Fig.117 : Sentier le long de la rive sud longeant le chemin Macdonald, 2015	WAA	43
Fig.118 : Rive sud, depuis la passerelle du Cosmos, 2015	WAA	44

TABLEAU DES FIGURES

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.119 : Détérioration de la base, 2016	L&S	44
Fig.120 : Corniche, 2016	L&S	44
Fig.121 : Phare de l'île Sainte-Hélène, avec la silhouette de la ville au loin, vers 1935	Musée McCord	44
Fig.122 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	44
Fig.123 : La Passerelle du Cosmos actuel, 2011	Wikimedia Commons	45
Fig.124 : Les gardes corps en bois ont été remplacés, 2015	WAA	45
Fig.125 : Vue sur le pont de la Concorde depuis la passerelle, 2015	WAA	45
Fig.126 : Passerelle du Cosmos durant l'Expo 67	Archives de la Ville de Montréal	45
Fig.127 : Passerelle du Cosmos avec minirail durant l'Expo 67	BAnQ	45
Fig.128 : La Biosphère, 2015	WAA	46
Fig.129 : L'entrée depuis le Mail central, 2015	WAA	46
Fig.130 : Une des entrées du musée, 2015	WAA	46
Fig.131 : Carte postale du pavillon américain, 1967	Archive de la Ville de Montréal	46
Fig.132 : Chemin thématique des bassins filtrants, 2015	WAA	46
Fig.133 : Aménagement avec bassins, alignement d'arbres et panneaux d'exposition	WAA	47
Fig.134 : Aménagement extérieur et bassin de la Biosphère	WAA	47
Fig.135 : Carte postale montrant la Biosphère, 1967	Archive de la Ville de Montréal	48
Fig.136 : Vue aérienne, 1967	Archive de la Ville de Montréal	48
Fig.137 : Vue d'ensemble, 2011	Ville de Montréal	48
Fig.138 : Plan section, 1968	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	48
Fig.139 : Ancien pavillon des États-Unis durant Terre des Hommes, après 1976	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	48
Fig.140 : Vue d'ensemble, 2007	Michel Dubreuil	49
Fig.141 : Pavillon Hélène-de-Champlain depuis le chemin du tour de l'Isle, 2015	WAA	50
Fig.142 : Pavillon depuis le jardin de la roseraie, 2015	WAA	50
Fig.143 : Vue depuis la roseraie, 2015	WAA	50
Fig.144 : Le jardin de la roseraie durant Expo 67	Archives de l'université McGill	50
Fig.145 : Pergolas de l'entrée officielle du jardin, 2015	WAA	50
Fig.146 : Vue d'ensemble. 2010	Ville de Montréal	51
Fig.147 : Dessin incrusté, 1953	Archives de la Ville de Montréal	51
Fig.148 : La façade d'origine, [s.d.]	Archives de Montréal, VM94-Z1480-6	51
Fig.149 : La façade du Hélène-de-Champlain, 2010	L&S	52
Fig.150 : Vue d'ensemble, 2010	L&S	52
Fig.151 : Vue d'ensemble et portes principales, 2010	L&S	52
Fig.152 : Entrée du Complexe aquatique, 2010	WAA	53
Fig.153 : Piscine et plongeur, 2010	L&S	53
Fig.154 : Vue de l'aménagement extérieur du site, 2015	WAA	53
Fig.155 : Piscines publiques de l'île de Sainte-Hélène, 1955	Archives de la Ville de Montréal	53
Fig.156 : Le site est entouré d'une clôture de type omega, 2015	WAA	53
Fig.157 : Pavillon des Baigneurs, 2010	L&S	54
Fig.158 : Dessin incrusté, 1953	Archives de la Ville de Montréal	54
Fig.159 : Chalet des Baigneurs, Ile Sainte-Hélène, Montréal [s.d.]	Archives de la Ville de Montréal	54
Fig.160 : Chantier du Pavillon des Baigneurs [s.d.]	Archive de la Ville de Montréal - VM-Z374.1	55
Fig.161 : Plan préliminaire des piscines par McFadzean, Everly and associates, 1949	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	55
Fig.162 : Façade principale, 2010	Ville de Montréal	55
Fig.163 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	55
Fig.164 : Vue de l'intérieur, 2016	L&S	55
Fig.165 : Façade principale, 2010	Ville de Montréal	56
Fig.166 : Façade principale, 2010	Ville de Montréal	56
Fig.167 : Façade principale, 2016	L&S	56
Fig.168 : Façade principale, 2016	L&S	56
Fig.169 : Façade principale, 2016	L&S	56
Fig.170 : Vue d'ensemble	L&S	56
Fig.171 : Vue d'ensemble	L&S	56
Fig.172 : Vue d'ensemble	L&S	56
Fig.173 : Façades principales des bâtiments A et B, 2016	L&S	56
Fig.174 : Escalier de service	L&S	56
Fig.175 : Plafond bâtiment C, 2016	L&S	56
Fig.176 : Installations sanitaires	L&S	56
Fig.177 : Façade arrière, ancien pavillon des pataugeoires, 2011	Ville de Montréal	57
Fig.178 : Pavillon des pataugeoires et ses ailes offrant des cabines pour se changer [s.d.]	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	57

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.179 : Élévations, 1956	Archives de la Ville de Montréal	57
Fig.180 : Pavillon des pataugeoires intégré au <i>Kindergarten</i> de Vienne lors d'Expo 67, 1967	Wikimedia Commons	57
Fig.181 : Ancien pavillon des pataugeoires, 1986	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	57
Fig.182 : Vue d'un bassin, 2005	WAA	58
Fig.183 : Vue d'un bassin et de la tour à plongeon, 2005	WAA	58
Fig.184 : Vue d'un bassin et des installations temporaires de la FINA, 2005	WAA	58
Fig.185 : Vue d'ensemble, 2010	Ville de Montréal	58
Fig.186 : Plan d'aménagement du Complexe aquatique, les arbres sur le site n'ont pas été plantés, 2005	WAA	58
Fig.187 : Dessin de la tour de plongeon à quatre plates-formes, 2002-2005	Jodoin Lamarre Pratte et associés Architectes, 50 ans – 1958-2008, p. 18	58
Fig.188 : La tour de plongeon et la plate-forme à deux fûts, 2002-2005	Jodoin Lamarre Pratte et associés Architectes, 50 ans – 1958-2008, p. 18	58
Fig.189 : Quai de l'île Sainte-Hélène, 2015	WAA	59
Fig.190 : Le secteur du quai, 2015	WAA	59
Fig.191 : Traversier du parc de l'île, 1878	Archive de la Ville de Montréal	59
Fig.192 : Pergolas de l'air de pique-nique, 2015	WAA	59
Fig.193 : <i>La ville imaginaire</i> de Charter de Almeida, 2015	WAA	59
Fig.194 : Vue générale de la vespasienne, 2010	Ville de Montréal	60
Fig.195 : Vue générale de la vespasienne, 1955	Archive de la Ville de Montréal	60
Fig.196 : Vue aérienne montrant la vespasienne et son environnement, 1986	Archive de la Société du parc Jean-Drapeau	60
Fig.197 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	60
Fig.198 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	61
Fig.199 : Façade latérale, 2016	L&S	61
Fig.200 : Vue d'ensemble des cabinets et toilettes, 2016	L&S	61
Fig.201 : Plancher de terrazzo, 2016	L&S	61
Fig.202 : Vue générale, 2016	L&S	61
Fig.203 : Kiosque de perception de la navette fluviale suite à sa construction, [s.d.]	Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	61
Fig.204 : Quai de la navette fluviale suite à sa construction, [s.d.]	Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	61
Fig.205 : Vue d'ensemble extérieur, 2016	L&S	61
Fig.206 : Plan et élévation montrant le système électrique, 1991	Archive de la Société du parc Jean-Drapeau	61
Fig.207 : Vue de l'intérieur du kiosque, 2016	L&S	61
Fig.208 : Vue générale, 2016	Ville de Montréal	62
Fig.209 : Travaux d'aménagement aux abords de l'abri ouvert de la navette fluviale et de son kiosque de perception, [s.d.]	Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	62
Fig.210 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	62
Fig.211 : Détails de la toiture, 2016	L&S	62
Fig.212 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	62
Fig.213 : Colonne, 2016	L&S	62
Fig.214 : Vue depuis le haut des gradins, 2015	WAA	63
Fig.215 : Les gradins, 2015	WAA	63
Fig.216 : Aire de jeux proche de la plaine, 2015	WAA	63
Fig.217 : Les gradins et le chalet de la Plaine des jeux, 2015	WAA	63
Fig.218 : Une partie du site est ceinturé par une clôture, 2015	WAA	63
Fig.219 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	64
Fig.220 : Perspective, 1959	Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	64
Fig.221 : Plans des gradins de pierre, 1959	Archive du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	64
Fig.222 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950	Archive de la Ville de Montréal	64
Fig.223 : Mur-pignon, 2016	L&S	64
Fig.224 : Muret de briques, 2016	L&S	64
Fig.225 : Détails extérieurs, 2016	L&S	64
Fig.226 : Vue intérieure, 2016	L&S	64
Fig.227 : Façade, 2016	L&S	64
Fig.228 : Estrades, 2016	L&S	64
Fig.229 : Détails extérieurs, 2016	L&S	64
Fig.230 : Vue intérieure, 2016	L&S	64
Fig.231 : Vue d'ensemble, 2010	Ville de Montréal	65
Fig.232 : Plans d'exécution, [s.d.]	Archives de la Ville de Montréal	65
Fig.233 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950	Archives du Services des grands parcs de la Ville de Montréal	65
Fig.234 : Esquisses préliminaires de McFadzean, Everly and associates, 1950	Archives du Services des grands parcs de la Ville de Montréal	65
Fig.235 : Vue générale de l'abri, 1955	Archives de la Ville de Montréal	65
Fig.236 : Vue du foyer, 2016	L&S	65

TABLEAU DES FIGURES

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.237 : Colonne type, 2016	L&S	65
Fig.238 : Vue du foyer, 2016	L&S	65
Fig.239 : Colonne type, 2016	L&S	65
Fig.240 : Vue depuis le Stationnement de la Ronde, 2015	WAA	66
Fig.241 : Le phare qui se trouve sur la rive nord est visible depuis le stationnement (voir EP6), 2015	WAA	66
Fig.242 : Stationnement de la Ronde, 2015	Bing Maps	66
Fig.243 : Le stationnement P8 de la Ronde, 2015	WAA	66
Fig.244 : Stationnement de la Ronde, 2015	WAA	66
Fig.245 : Le chemin du Tour-de-l'Isle peu avant le stationnement P8, 2015	WAA	67
Fig.246 : Le chemin du Tour-de-l'Isle au niveau du pavillon Hélène-de-Champlain, 2015	WAA	67
Fig.247 : Le chemin du Tour-de-l'Isle à proximité du pont Jacques-Cartier, 2015	WAA	67
Fig.248 : La plupart des vues sur Montréal sont soit obstruées par la végétation ou donne sur des stationnements, 2015	Google maps, streetview	67
Fig.249 : Tour de Lévis, 2015	WAA	68
Fig.250 : Le boisé du mont Boullé, 2015	WAA	68
Fig.251 : Le belvédère du blockhaus, 2015	WAA	68
Fig.252 : Vue depuis le sommet de la tour de Lévis, 2010	Ville de Montréal	68
Fig.253 : Abords de la tour de Lévis, 2015	WAA	69
Fig.254 : Cimetière militaire de l'île Sainte-Hélène, 2015	BAnQ	69
Fig.255 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	69
Fig.256 : Colonne de pierres, 2016	L&S	69
Fig.257 : Détérioration d'une colonne de bois, 2016	L&S	69
Fig.258 : Tour de Lévis, 2010	L&S	70
Fig.259 : Vue d'ensemble, [s.d.]	Archives Ville de Montréal - VM94-Z162-1	70
Fig.260 : Carillon SunLife, [s.d.]	Archives SPJD	70
Fig.261 : Vue d'ensemble, 2010	Ville de Montréal	71
Fig.262 : Extrait du plan de développement de l'île Sainte-Hélène par McFadzean, Everly and associates, 1950	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	71
Fig.263 : Vue d'ensemble de l'intérieur, 2016	L&S	71
Fig.264 : Vue d'ensemble de l'extérieur, 2016	L&S	71
Fig.265 : Élévations, 1959	Archives SPJD	71
Fig.266 : Détails, 1959	Archives SPJD	71
Fig.267 : Vue extérieure, 2010	Ville de Montréal	72
Fig.268 : Vue du blockhaus à partir de la tour de Lévis, 1937	Archives Ville de Montréal - VM94-Z89-1	72
Fig.269 : Blockhaus et la Tour de Levis, 1937	Archives Ville de Montréal - VM94-Z89-5	72
Fig.270 : Vue générale, 1955	Archives Ville de Montréal	72
Fig.271 : Projet d'aménagement aux abords du Blockhaus, 1990	Archives du Service des grands parcs de la Ville de Montréal	72
Fig.272 : Dessins, 1845	Source Inconnue	72
Fig.273 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	73
Fig.274 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	73
Fig.275 : Élévations, 1966	Archives SPJD	73
Fig.276 : Plan du rez-de-chaussée, 1966	Archives SPJD	73
Fig.277 : Mur latéral, 2016	L&S	73
Fig.278 : Escalier de terrazzo, 2016	L&S	73
Fig.279 : Porte principale, 2016	L&S	73
Fig.280 : Façade, 2016	L&S	73
Fig.281 : Entrée, 2016	L&S	73
Fig.282 : Le secteur de l'étang se trouve entre deux vallons, 2015	WAA	74
Fig.283 : Les rives de l'étang sont délabrées, 2015	WAA	74
Fig.284 : Les ponts sont en mauvais états et un d'eux est fermé au public, 2015.	WAA	74
Fig.285 : L'espace où l'étang est le plus large, 2007	WAA	74
Fig.286 : La section plus profonde de l'étang en forme de goutte, 2007	WAA	74
Fig.287 : Vue d'ensemble, 2009	Ville de Montréal	75
Fig.288 : Entrepôt, 2009	Ville de Montréal	75
Fig.289 : Remise, 2009	Ville de Montréal	75
Fig.290 : Espace gazonné au bord du chemin du Tour-de-l'Isle, 2015	WAA	76
Fig.291 : Espace gazonné, 2015	WAA	76
Fig.292 : Chemin Macdonald et trottoir au bord du chenal LeMoynes, 2015	WAA	76
Fig.293 : La topographie du site coupe l'espace en deux, 2015	WAA	76
Fig.294 : Cliché montrant le fort dans son intégralité, versant nord-ouest, 1863	Musée McCord	77

TABLEAU DES FIGURES

FIGURES	SOURCE	PAGE
Fig.295 : La cour du fort et entrée du musée Stewart, 2015	WAA	77
Fig.296 : L'entrée du fort à la fin des travaux de restauration, 1939	Archives Ville de Montréal	77
Fig.297 : La vue depuis la cour, 2015	WAA	77
Fig.298 : Entrée du fort avec rond-point, 2015	WAA	78
Fig.299 : La grande poudrière à l'écart du fort, 2015	WAA	78
Fig.300 : Vue d'ensemble, 2011	Ville de Montréal	78
Fig.301 : Arsenal, [s.d.]	Archives Ville de Montréal	79
Fig.302 : L'arsenal et l'édifice des magasins, 1890	BAnQ	79
Fig.303 : Vue du fort, [s.d.]	BAnQ	79
Fig.304 : Vue de la cour intérieure, 1891	BAnQ	79
Fig.305 : Arsenal, vers 1935	Archives de la Ville de Montréal	79
Fig.306 : Caserne avant l'incendie, [s.d.]	Musée Stewart	80
Fig.307 : Vue d'ensemble, 2011	Ville de Montréal	80
Fig.308 : Ancienne cuisine voûtée, [s.d.]	Ville de Montréal	80
Fig.309 : Vue d'ensemble, 2009	Ville de Montréal	80
Fig.310 : Vue d'ensemble, 2009	Ville de Montréal	80
Fig.311 : Vue d'ensemble, [s.d.]	BAnQ	80
Fig.312 : Vue d'ensemble, 2009	Ville de Montréal	81
Fig.313 : Vue d'ensemble, 1974	Archives de la Ville de Montréal	81
Fig.314 : Vue d'ensemble, 1930	BAnQ	81
Fig.315 : Vue d'ensemble, 1967	Archives de la Ville de Montréal	81
Fig.316 : Vue d'ensemble, 2000	Ethnoscope	81
Fig.317 : Portail, 1966	Archives de la Ville de Montréal	81
Fig.318 : Vue générale de l'enceinte, entre 1870 et 1920	BAnQ	81
Fig.319 : Détail du portail avec ses deux vantaux, 1890	BAnQ	81
Fig.320 : Vue d'ensemble, 2010	Ville de Montréal	82
Fig.321 : Vue d'ensemble, 1930	Ville de Montréal	82
Fig.322 : Vue du pont Jacques-Cartier depuis le fort militaire, vers 1930-1935	Musée McCord	83
Fig.323 : Route entre le fort et le pont, 2015	WAA	83
Fig.324 : Le pavillon du pont, aujourd'hui utilisé comme surface d'entreposage, 2015	WAA	83
Fig.325 : Construction du pont Jacques-Cartier, 1927	Archives de la Ville de Montréal	83
Fig.326 : Sentier piéton passant sous le pont, 2015	WAA	83
Fig.327 : Vue d'ensemble, 2016	L&S	84
Fig.328 : Vue extérieure, 2016	L&S	84
Fig.329 : Élévations, 1951	Archives de la Ville de Montréal	84
Fig.330 : Plans, 1951	Archives de la Ville de Montréal	84
Fig.331 : Vue extérieure, 2016	L&S	84
Fig.332 : Détails extérieurs, 2016	L&S	84
Fig.333 : Détails intérieurs, 2016	L&S	84
Fig.334 : Détails extérieurs, 2016	L&S	84
Fig.335 : Vue d'ensemble intérieur, 2016.	L&S	84
Fig.336 : Détails intérieurs, 2016	L&S	84
Fig.337 : Détails intérieurs, 2016	L&S	84
Fig.338 : Détails extérieurs, 2016	L&S	84
Fig.339 : Nivellement du terrain et création du restaurant Hélène-de-Champlain	Archives de la Ville de Montréal	85
Fig.340 : Elias Walker Drunford, [s.d.]	Wikipédia Commons	86
Fig.341 : Frederick G. Todd, 1909	Archives Notman, musée McCord	86
Fig.342 : Frédéric Back, 2007	LaPresse	87
Fig.343 : Robert Buckminster Fuller, [s.d.]	Biography.com	87
Fig.344 : Claude Hinton, 1964	BAnQ - Fonds Gabriel Desmarais	87
Fig.345 : Lorne Eric Marshall, [s.d.]	Fédération généalogie.qc.ca	88
Fig.346 : Louis Perron, 1958	BAnQ - Fonds Gabriel Desmarais	88
Fig.347 : Kim Swoo Geun, [s.d.]	Murai Osamu, Kyodo News	88
Fig.348 : Normand Pratte, [s.d.]	OAQ	88
Fig.349 : Raouf Boutros, 2011	(https://vimeo.com/23906879)	88
Fig.350 : Marc Julien, 2011	(https://www.youtube.com/watch?v=pDljqQhnPq8)	89

